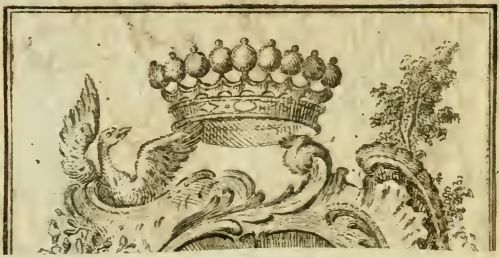

LIVRE
de M. TERRAY,
INTENDANT DE LYON.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/pensesdiverses03bayl

PENSÉES DIVERSES

SUR LA COMETE,

TOME TROISIEME.

PENSÉES DIVERSES SUR LA COMÈTE,

PENSÉES DIVERSES

Ecrites à un Docteur de Sorbonne, à l'Occasion

DE LA COMETE

Qui parut au mois de Decembre 1680.

OU

REPONSE

à plusieurs dificultez que Monsieur*** a proposées à l'Auteur.

PAR MR. BAYLE.

NOUVELLE EDITION.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM,
Chez MEINARD UYTWERF,
MDCCXLIX.

B
1825
P4
1794
t.3

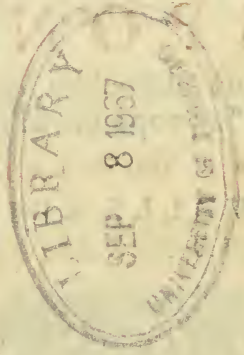

CONTINUATION DES PENSÉES DIVERSES, OU REPONSE

à plusieurs dificultez que Monsieur *** a proposées à l'Auteur.

§. I.

Quel ordre on suivra dans cette Continuation des Pensées diverses sur les Cometes.

IL y a long tems, MONSIEUR, que je vous ai remercié de la patience que vous avez euë de lire mon livre, la plume à la main, & que je vous ai promis de satisfaire le mieux qu'il me seroit possible, aux dificultez que vous m'avez proposées. Vous m'en avez fait ressouvenir de tems en tems, & vous avez cru enfin, que d'autres occupations me feroient entierement renoncer à celle-là. Je l'ai cru plus d'une fois, aussi bien que vous, & cependant je vous ai tenu toûjours en haleine, & vous n'avez pas oublié, qu'en dernier lieu je vous écrivis, que vous recevriez ma reponse, lors que vous vous y attendriez le moins. Je sai par experience, qu'il vient tout à coup à un Auteur je ne sai quelles saillies qui resuscitent les desseins les plus enterrez.

terrez. Il me restoit un pressentiment, que j'éprouverois cette espece de revolution par raport à l'entrepriſe que vous m'avez imposée. Je pouvois donc vous écrire sincerement ce que vous avez trouvé dans le dernier de mes billets. & je ne m'y trompois pas moi même, car ce matin, lors que je songeois à toute autre chose, j'ai senti naître subitement une forte envie d'examiner vos objections, & je les ai rangées incessamment sur ma table, bien resolu de les éclaircir, depuis la premiere jusqu'à la derniere, & d'éviter autant qu'il me sera possible, que rien me detourne avant que cela soit achevé.

Voilà, Monsieur, dequoi je vous avertis, sans perdre tems. J'ajoûte, que je suivrai l'ordre, dans lequel vous avez mis vos remarques. Vous ne les avez pas divisées en certains chefs, vous les avez rangées selon le cours de vôtre lecture; c'est-à-dire, qu'elles se suivent conformément à l'ordre des pages. Mes reponses se suivront tout de la même maniere, & pour vous montrer, que j'estime tout ce qui me vient de vous, j'examinerai non seulement ce que vous me proposez comme une objection dificile, mais aussi ce que vous me proposez comme un simple doute, ou comme une pure question ou remarque de curiosité. Je suis vôtre &c.

A.... le 8. d'Octobre 1703.

§. II.

Si la qualité de poëte peut bien s'accorder avec celle d'historien.

1) *Pensées diverses sur les Cometes ch. 5. pag. 9.*

La premiere chose qui se presente à ma plume parmi vos observations, se peut raporter à cette derniere espece. Vous avez debuté par me demander, si ce que je cite (1) du Pere le Moine, *qu'il faut être poëte, pour être historien*, est une

une opinion raiſonnable. Il ſe fortifie de l'autorité de (1) trois grands Auteurs, & cependant il vous ſemble, qu'il n'y a rien de moins propre à la qualité d'hiſtorien, que celle de poëte. Vous ne ſauriez comprendre, qu'un eſprit accoûtumé aux fictions & aux exagerations, puiſſe manier l'hiſtoire, ſans y faire entrer de faux ornemens, & une brodure qui deguiſe la verité, & vous ne croiez pas même, qu'un predicateur ſoit propre à compoſer une hiſtoire: vous craindriez, qu'il ne s'éloignât du caractere concis, & qu'il ne donnât trop ſouvent dans le ſtyle de declamateur, vous aprouvez en un mot ceux qui cenſurent Jovien Pontanus (2) d'avoir voulu, que l'hiſtoire ſoit un poëme en proſe.

1) *Ciceron, Quintilien, & Lucien.*

2) *Præter methodum, etiam valde interdum diſcedit* (Jovianus Pontanus) *à recto judicio de natura hiſtoriæ, ut inter alia, cum inquit*: Hiſtoriam eſſe ſolutam poëſin. *Keckerm. de natura & propriet. hiſt. pag. 155. edit. Hanov. 1609. in 8.*

Pour vous repondre ſur cela, Monſieur, j'avouërai que generalement parlant ce n'eſt point un fort bon preparatif à la profeſſion d'hiſtorien, que d'avoir emploié pluſieurs années à faire des vers, ou à prononcer des ſermons & des harangues. C'eſt contracter des habitudes qui ne convienent pas au caractere hiſtorique, & que l'on empêche malaiſement de l'empoiſonner de leurs influences contagieuſes. Mais pour des eſprits ſuperieurs qui ſe rendent maîtres de leur ſujet & de leurs forces, & qui entendent le reglement des limites, rien ne peut être plus avantageux, quand ils écrivent une hiſtoire, que de s'être bien nourris du ſuc de la poëtique, & de l'éloquence des Orateurs. C'eſt par là qu'ils peuvent donner à leur ſtyle cette majeſté & cette ſublimité dont il a beſoin, & faire des deſcriptions ſi animées, que les lecteurs ſe croient preſque tranſportez à la vuë des évenemens. Liſez, je vous prie, Jovien Pontanus dans le dialogue, où il traite de la maxime (3) qu'il avoit reçuë des Anciens, & ſur laquelle vous trouvez bon, qu'on l'ait cenſuré; examinez bien la comparaiſon qu'il donne en

3) *Eam* (hiſtoriam) *majores no-*

ari, quandam quasi solutam poëticam putavere. Jo Jov. Pontanus in Actio pag. m. 1390. *Reliquum est, quoniam hi storiam poëticam pene solutam esse quandam, de majorum auctoritate dixi, ut quoad vires meas tulerint, & locus hic patitur, talem esse eam, exemplis quoque ipsis edoceam.* Id. ib. p. 1392.

tre quelques endroits de Virgile, & quelques endroits de Salluſte & de Tite Live, je ſuis ſûr, que vous le diſculperez. Je vous prie auſſi de voir ce que le Pere Cauſſin (1) obſerve, quand il explique le ſentiment de Denys d'Halicarnaſſe, que l'hiſtoire d'Herodote, & celle de Thucydide ſont de beaux poëmes. Tout poëte, tout orateur qui ſaura bien prendre garde au ſens, que ces deux modernes ont donné à la maxime des anciens, pourra hardiment & ſûrement s'ériger en hiſtoriographe, ſi d'autres defauts ne l'en empêchent. Il faudra ſeulement, qu'il s'obſerve de plus près, afin, de ſe bien precautioner contre l'irruption de l'habitude; car ſi l'on n'eſt pas continuellement ſur ſes gardes, le pli que l'on s'eſt donné, revient toûjours, & il y a d'habiles gens qui n'ont pas pu le domter. Les hyperboles & les fleurs de rhetorique qui gatent un peu le bel ouvrage de Quinte Curce, font juger (2) qu'il avoit été rheteur. On eſt principalement obligé à veiller ſur l'habitude, lors que l'âge n'a pas encore bien meuri le jugement. Une hiſtoire compoſée par un jeune rhetoricien, marque aſſez ſouvent la profeſſion de l'Auteur, & l'on en peut dire comme de quelques ouvrages de Julien l'Apoſtat, (3) *calamum juveniliter adhuc quaſi in*

1) *Cauſſinus de eloquentia ſacra & humana lib. 2. cap. 8. p. m. 91. 92* Voiez auſſi Famianus Strada proluſ. 3. *lib. 2. p. m.* 266.

2) Voiez *Mr. Perizonius in Q. Curtio vindicato pag. 3. Illud Rhetorices ſtudium*, dit il, pag. 8. *nimis forſan, ut dixi, elucet undique in Hiſtorico Curtii ſtylo: unde reperias paſſim oratorias deſcriptiones & κωμῳδήσεις, immo Orationes diſertiſſimas Operi plurifariam inſertas.* Joignez à cela *les mots de Famien Strada proluſ. 3. lib. 2. pag. m.* 265. Q. Curtio . . . non defuere, qui objicerent quæſiti interdum medicamenta candoris, & numerorum uſum paulo intemperantiorem. 3) *Cauſſin. ubi ſupra cap. 7. pag. 91.*

in Rhetorum ſtadio volitantem arguit. On n'a pas tort de conjecturer, que le même Florus qui diſoit (1) dans une lettre à l'Empereur Hadrien, qu'il aimoit les poëſies, a compoſé l'épitome de l'hiſtoire Romaine, car c'eſt un ouvrage (2) tout parſemé d'expreſſions & de penſées poëtiques. Ce defaut nous pourroit faire juger, que l'Auteur s'érigea trop tôt en hiſtorien, ou que le cours des années ne lui aprit pas le bon uſage de la verve. Ammien Marcellin ne le fût jamais: s'il ne fut pas poëte, il en eut du moins l'eſprit, & il en imprima trop le caractere dans ſes narrations (3). Voilà des exemples qui vous favoriſent; mais n'en concluez pas en general, que vôtre opinion ſoit vraie.

Car ſi la vigilance de l'écrivain lui fait prevenir la contagion de la poëtique & de la rhetorique, il peut eſperer un grand avantage de la connoiſſance de ces deux arts, puiſque d'un côté il ſe garantit de tout ce qui ne conviendroit pas aſſez à la gravité de l'hiſtoire, & que de l'autre il communique à ſes narrations les nerfs, la vivacité, la nobleſſe & la majeſté qu'elles demandent, & ſans quoi elles ſeroient très-defectueuſes. Mr. de Tillemont a publié une hiſtoire des Empereurs, qui eſt excellente, eu égard à l'étenduë & à l'exactitude des recherches. On n'avoit point vû encore un aſſemblage de faits auſſi complet que celui-là, ni auſſi muni de citations, cependant c'eſt un ouvrage qui manque d'une perfection eſſentielle, parceque le ſtyle en eſt trop ſimple, & qu'il y a trop de ſechereſſe dans les narrations. Auſſi a-t-on dit,

1) *Voiez Voſſius, ubi infra.*

2) *Quod poëmatis delectari ſe ait, id non abhorret ab hujus compendii ſcriptore, quando ſtylus ejus in hiſtoria eſt declamatorius ac poëtico propior, adeo ut etiam Virgilii hemiſtichia profundat.* Voſſius de hiſt. Lat. l. 1. cap. 30 pag. m. 162. *Voiez auſſi la Mothe le Vayer, jugement ſur les hiſtoriens pag. 220. & la preface de M. Gravius ſur Florus.*

3) *Voiez Cauſſin, ubi ſupra lib. 2. cap. 8. pag. 92, 93. & ſuiv. du 3. to. de ſes œuvres, edit. 1681. in 12.*

dit, (1) qu'il *a fait tout le corps d'une hiſtoire parfaite, & qu'il ne reſte aux eſprits polis, qu'à revêtir ce corps des ornemens qui lui ſont convenables.* Si ces eſprits-là ſe ſavoient ſervir judicieuſement de l'art poëtique & de l'art oratoire, ils ſupléeroient admirablement ce qui manque à un ſi bon livre. Au reſte ils feroient bien d'en ôter tant de reflexions devotes, que l'on y a repanduës, & qui auroient du être reſervées pour des ſermons, ou pour des livres de pieté.

Je puis bien vous dire, que les hiſtoires les plus chargées de fables & d'auentures prodigieuſes ont été faites par des gens qui n'étoient ni poëtes, ni orateurs, & qui connoiſſoient très-peu les poëmes & les harangues. Le caractere que Seneque (2) donne aux hiſtoriens Grecs, eſt celui de bien des Auteurs qui ont écrit (3) ſous le Chriſtianiſme. Schoockius nous en marque quelquesuns, après avoir allegué (4) Syneſius, qui dit, que le peuple ſe moqueroit d'un narré commun & facile, & qu'il lui faut des prodiges.

§. III.

Excuſe pour Tite Live, & pour Pline.

Vous obtiendrez facilement la reparation que vous voulez, que je faſſe au plus grand des hiſtoriens Romains. Il vous ſemble, que j'ai parlé (5) trop durement de Tite Live, par raport à la peine qu'il s'eſt donnée de faire mention des prodiges. Vous admirez extraordinairement cet Auteur, je ne l'admire pas

1) *Vigneul Marville, Melanges to. 3. pag. 39. edit. de Holl. Voiez auſſi le Journal de Trevoux Sept. 1703 pa. 1522. edit. de France.* Notez, *qu'ils parlent de l'hiſtoire Eccleſiaſtique de Mr. de Tillemont.*

2) *Dans le paſſage que j'ai raporté ch. 5. des Penſées diverſes inst.*

3) *Voiez le chap. 99. des Penſées diverſes.*

4) *Ut recte dicit Syneſius in Calvitii Encomio, Τὸ ὃ ῥᾷστον καταγελάσῃ δῆμος, δῆτα γὲ περατείας:* Ridet ac deſpicit plebs quod facillimum intellectu, opus vero ei narratione fabuloſa. *Schoockius de fabula Hamelenſi 2. part. cap. 2. pag. m. 38.*

5) *Penſées diverſes ch. 5. pag. 8.*

pas moins, c'eſt l'un de mes principaux Heros, & ainſi vous me trouverez bien diſpoſé à l'excuſer. Il participe dans Boccalin (1) à la cenſure qu'Apollon lance pour ce ſujet-là ſur la tête de Dion Caſſius, mais je conviens aujourd'hui, qu'il ne pouvoit guere ſe diſpenſer de faire ce qu'il a fait. Les regîtres du public, les hiſtoriens qui avoient écrit avant lui, ſe trouvoient chargez de ces prodiges. Eût-il pu ſe taire là-deſſus, ſans ſcandaliſer le peuple qui n'étoit guere moins ſuperſtitieux en ce ſiecle-là, que dans les ſiecles precedens? Ce qu'il devoit faire, c'étoit de temoigner, qu'il n'ajoûtoit point de foi à toutes ces choſes. Or c'eſt ce qu'il a fait en quelques endroits, que vous pouvez lire (2) dans mon Ouvrage, & que la Mothe le Vayer (3) a citez auſſi, pour le diſculper. Ces endroits là pouvoient ſufire, il n'étoit pas obligé de renouveler ſes proteſtations contre l'erreur populaire, toutes les fois (4) qu'il raportoit des prodiges. Tout bien conſideré, je trouve, que nous lui avons de l'obligation de nous avoir conſervé des faits, qui nous aprenent la ſote credulité, la ſuperſtition puerile de ce même peuple qui ſubjugua tant de nations, & qui ſe rendit ſi celebre par ſa politique, & par ſa bravoure.

1) *Ragguali di Parnaſſo cent. 1. cap. 54. pag. m. 175.*

2) *Voiez les pages marquées dans la table des matieres des Penſées diverſes, au mot Live.*

Michel de Montaigne obſerve, que quand Tacite raporte quelque miracle, (5) *Il le fait par l'exemple & devoir de tous bons Hiſtoriens. Ils tiennent regiſtres des evenemens d'importance: Parmi les accidens publics, ſont auſſi les bruits & opinions populaires. C'eſt leur rolle, de reciter les communes creances, non pas de les regler. Cette part touche les Theologiens & les Philoſophes directeurs des conſciences.* Il allegue enſuite avec éloge un paſſage de Quinte Curce, & puis un autre,

3) *Dans ſon diſcours ſur l'hiſtoire: voiez la page 169. 170. du 2. tome de ſes œuvres, edit. de Paris 1681. in 12. Voiez auſſi la page 189. du 3. tome.*

4) *Voiez Mr. Perizonius in Q. Curtio vindicato p. 118, 119.*

5) *Montaigne, eſſais liv. 3. ch. 8. ſub fin. pag. m. 285, 286.*

autre, où Tite Live suit la tradition, sans la condamner, ni sans l'aprouver. *C'est tres-bien dit*, ajoûte Montaigne, *qu'ils nous rendent l'Histoire, plus selon qu'ils reçoivent, que selon qu'ils estiment.* Ceci ne disculpe point ceux qui se trouvent dans le cas dont je parle ailleurs (1). J'examinerai en son tems ce que vous avez objecté sur un passage (2) que vous avez lu dans le chapitre 99. de mes Pensées diverses, & qui confirme le sentiment de Montaigne.

1) *Dans le dictionnaire hist. & crit. remarque R. de l'article du Pape Gregoire I.*

2) *Celui de l'histoire des Croisades.*

Vous conoissez une infinité de gens qui censurent Pline, & qui le nomment le menteur par excellence. Ils ont tort : il a rejetté souvent les fables qu'il raportoit, & s'il en raporte beaucoup d'autres, sans les contredire formelement, il ne s'ensuit pas, qu'il les croie. On lui est fort redevable, de nous avoir conservé tant de fortes preuves de la foiblesse de l'esprit humain, hableur d'un côté, credule de l'autre. Ces faits-là devoient entrer dans l'ouvrage de cet Auteur, puisque c'est l'histoire de la nature, & ils ne sont point la partie la moins utile de cette histoire pour ceux qui savent moraliser.

§. IV.

Que la multitude d'aprobateurs n'est pas une marque de verité.

Vous me proposez un scrupule sur ce que j'ai taché d'établir dans le chapitre 7. & en plusieurs (3) autres endroits, que c'est une très-mauvaise preuve de la verité d'une chose, que de dire, qu'une infinité de gens l'ont afirmée. Vous craignez, que cela ne soit d'une dangereuse consequence, par raport à des doctrines, qui nous doivent être infiniment precieuses. Je vous repons, Monsieur, que vous ne devez

3) *Voiez la table des matieres des Pensées diverses au mot nombre.*

rien

rien craindre de ce côté là. Les grandes & les importantes veritez ont des caracteres interieurs, qui les ſoutiennent : c'eſt à ces ſignes que nous les devons diſcerner, & non par des caracteres exterieurs qui ne peuvent être qu'équivoques, s'ils conviennent tantôt à la fauſſeté, tantôt à la verité. Or qui peut revoquer en doute, qu'il n'y ait beaucoup d'erreurs capitales, qui ont plus de ſectateurs, que les doctrines à quoi elles ſont oposées? Ceux qui conoiſſent la veritable religion, ne ſont-ils pas en plus petit nombre, que ceux qui errent ſur le culte du vrai Dieu? La vertu & l'orthodoxie ſont à-peu-pres dans les mêmes termes. Les gens de bien ſont fort rares, (1) *apparent rari nantes in gurgite vaſto.* Vous n'avez pas beſoin, que je vous renvoie aux Satires de Juvenal (2). Ils ſont à peine un contre cent mille. Les heterodoxes ſurpaſſent preſque dans la même proportion les orthodoxes. Ils ſe peuvent glorifier de leur multitude : (3) *Illos Defendit numerus junctæque umbone phalanges*, & inſulter au petit nombre de leurs adverſaires. En un mot la verité perdroit hautement ſa cauſe, ſi elle étoit decidée à la pluralité des voix. Ne formez donc point de ſcrupules contre la maxime que j'ai alleguée.

1) *Virg. Æn. lib. 1. v. 118.*

2) *Rari quippe boni : numerus vix eſt totidem, quot Thebarum porta, vel divitis oſtia Nili.* Juven. Sat. 13. v. 26.

Je n'en ſuis point l'Auteur : elle eſt venerable par ſon antiquité, & par le merite de ceux qui l'ont ſoutenuë. Vous avez vu ce que j'ai cité (4) de Seneque, mais ſi vous conſiderez ce que j'ai omis des paroles de cet excellent Philoſophe, vous ſerez frapé plus fortement. *Le chemin le plus frayé*, dit-il, (5) *& le plus battu, c'eſt celui qui nous trompe le plus. Il n'y a doncques rien, à quoy nous devions eſtre plus adviſez, que de ne ſuivre point, comme font les beſtes brutes, les troupeaux qui marchent devant, n'allant pas là où il faut aller, mais là où nous*

3) *Id. Sat. 2. v. 45.*

4) *Penſées diverſes ch. 7.*

5) *Seneca de vita beata*

c.1. & 2. pag. m. 617. Je me sers de la traduction de Chalvet ; mais voici le Latin ; Tritissima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis prælandum est, quam ne pecorum ritu sequamur antecedentium gregem,

voyons que les autres vont. Et toutesfois il n'y a rien qui nous ameine de plus grands maux, que quand nous suivons le bruit & l'opinion du vulgaire : jugeans, que les choses qui sont receuës avec le consentement de plusieurs, & desquelles on void plus d'exemples, soyent les meilleures : & quand nous ne voulons point vivre par raison, mais par la comparaison de la vie des autres. Voylà d'où vient un si grand amoncellement de ceux qui tombent entassez les uns sur les autres. Comme on void en une grande cheute d'hommes, quand le peuple se presse, où pas-un ne tombe, qu'il n'entraine quelques autres avec soy. Les premiers ne servent que de faire tresbucher & perdre ceux qui les suivent. Tu peux voir, qu'il en advient ainsi en toutes façons de vivre. Les fautes que quelqu'un fait, ne nuisent point à lui seul. Il est & l'auteur & la cause des fautes que les autres font. . . . . Il ne faut point que tu me respondes ce qu'on dit aux jugemens qui se font par departement des Juges, sans dire leur opinion : Il semble que ceste partie soit la plus grande. Car c'est pour-

pergentes non qua eundum est, sed qua itur. Atqui nulla res nos majoribus malis implicat, quàm quod ad rumorem componimur : optima rati ea, quæ magno assensu recepta sunt, quorumque exempla nobis multa sunt ; nec ad rationem, sed ad similitudinem vivimus. Inde ista tanta coacervatio aliorum supra alios ruentium. Quod in strage hominum magna evenit, cum ipse se populus premit, nemo ita cadit, ut non alium in se attrahat : primi exitio sequentibus sunt : hoc in omni vita accidere, videas licet : nemo sibi tantum errat, sed alii erroris caussa & auctor est. . . . Non est quod mihi illud discessionum more respondeas : *Hæc pars major esse videtur*, ideo enim pejor est. Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant : argumentum pessimi, turba est. Quæramus quid optimè factum sit, non quid usitatissimum : & quid nos in possessione felicitatis æternæ constituat, non quid vulgo, veritatis pessimo interpreti, probatum sit. Vulgum autem tam clamydatos, quam coronam voco.

pourquoy elle est la pire. Les affaires des hommes ne sont point si heureuses, que les choses meilleures plaisent au plus grand nombre. La preuve est plus certaine, qu'une chose soit fort meschante, quand elle plaist au public. Enquerons nous donc de ce qu'on doibt faire pour le mieux, & non point de ce qui est plus accoustumé d'estre faict. Enquerons nous de ce qui nous peut mettre en la joüissance d'une felicité eternelle, & non point de ce qui est suyvi & approuvé par le vulgaire, qui est un tres-mauvais truchement de la verité. J'appelle vulgaire aussi bien ceux qui portent manteau ou cappe, comme une trouppe de menu peuple.

Je sai bien, que Seneque ne parle-là que des erreurs de la morale pratique, mais on peut afirmer la même chose des erreurs de fait & des erreurs de speculation. Une infinité de gens y tombent, les uns à l'exemple des autres, ils aiment mieux croire, que d'examiner. Un seul homme qui s'est aquis une grande confidération, persuade en peu de tems à toute une ville, & à toute une Province, ce qu'il honore de son temoignage. Les Magistrats Romains qui avoient été en Mauritanie, avoient fait acroire une chose que l'experience dementit. Les derniers n'aiant pas voulu prendre la peine de s'informer de la verité, & aiant honte de reconoître leur ignorance, confirmerent les faux recits des premiers. L'autorité de leur caractere donna plus de cours à l'erreur, & lui servit d'un bon passeport. Pline (1) represente tout-à-fait bien cette illusion.

Il n'y a rien de plus dangereux, que d'avoir trop de deference (2) pour l'autorité de celui qui

1) *Perviumque* (Atlantem) *fama videri potest. Sed id plerumque fallacissimum experimento deprehenditur, quia dignitates, cum indagare vera pigeat, ignorantia pudore mentiri non piget: haud alio fidei proniore lapsu, quam ubi falsæ rei gravis auctor exstitit.* Plin. lib. 5. cap. 1. pag. m. 525.

2) *Obest plerumque iis qui discere volunt, auctoritas eorum qui se docere profitentur. Desinunt enim suum judicium adhibere: id habent ratum quod ab eo quem probant, judicatum vident.* Cicero de nat. Deor, lib. 1. circa init.

qui nous enseigne ; car le prejugé de son merite fait adopter tous ses dogmes, sans que l'on se donne la peine d'examiner, s'il les prouve par de solides raisons. Les sectateurs qu'il se fait, augmentent l'autorité de sa doctrine, & ainsi l'on se dispense de plus en plus de la peine de l'examen, on se contente de grossir le nombre. Les erreurs passent des peres aux fils, & se multiplient, & se grefent les unes sur les autres. C'est ce qui arriva à la religion Paienne, comme le poëte Prudence l'a remarqué :

1) *Prudent. in Symmach. lib. 1. v. 240. pag. m. 267.*

(1) *Sic observatio crevit,*
Ex atavis quondam male cœpta : deinde secutis
Tradita temporibus, seriſque nepotibus aucta,
Traxerunt longam corda inconsulta catenam,
Moſque tenebroſus vitioſa in sæcula fluxit.

2) *Plut. in Catone majore pag. 340. Je paraphrase les paroles de Plutarque, afin de mieux developer la pensée de Caton. Comparez-la avec le passage de Ciceron que j'ai cité dans le chap. 48. des Pensées diverſes.*

Doutez vous, que Caton ne se moque des Romains, lors qu'il les compare à un troupeau de brebis ? Quand elles sont dispersées, disoit-il (2), aucune ne se regle sur les autres, mais quand elles sont ensemble, elles suivent toutes, les unes après les autres, celle qui commence à courir d'un certain côté. Les Romains pareillement se laissent conduire par une assemblée, où il n'y a personne dont ils daignassent hors de là prendre conseil. Que dites vous de cette pensée, Monsieur ? Croiez vous, qu'elle soit bien favorable à ceux qui suivent la foule ?

Je n'ignore pas, que vous pouvez m'alleguer quelques maximes qui combatent celle de Seneque. Vous me pouvez opoſer ce que dit Pline le Jeune, qu'il vaut mieux suivre le jugement general, que celui des particuliers, veu que les particuliers peuvent tromper & se tromper, mais qu'un homme ne peut jamais tromper tous les autres, ni être trompé par tous

les

les autres (1) *Melius omnibus quam ſingulis creditur, ſinguli enim decipere & decipi poſſunt, nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.* Il y a dans les Auteurs quelques (2) ſentences & quelques faits qui peuvent ſervir à confirmer cette penſée. Vous pouvez auſſi me combâtre par la pratique des Tribunaux, & par celle des aſſemblées d'état, où les afaires ſe decident à la pluralité des ſufrages, & vous pouvez joindre à cela tout ce que Mr. Pelliſſon (3) allegue, pour faire valoir l'autorité du plus grand nombre.

Mais je ne vous conſeillerois point de me faire ces objections. J'ai de bonnes reponſes toutes prêtes. Je pourrois vous dire en 1. lieu, que je n'ai aucun beſoin d'examiner la propoſition de Pline. La plupart des maximes ont deux faces, & ſont ſujettes à des diſtinctions, & ainſi il y a des maximes opoſées, qui ſont veritables à divers égards (4). Si on les aplique comme il faut, la verité des unes ne detruit point celle des autres. Le principe que j'ai ſuivi, qui eſt, que la multitude de ſectateurs, le jugement populaire, l'étenduë & la durée d'une tradition, ne ſont pas un ſigne de verité, a pour lui non ſeulement le ſufrage de pluſieurs grands hommes, mais auſſi l'experience, car outre les raiſons qui le ſoutiennent, (5) on le demontre par des exemples éclatans & inconteſtables. Cela vous doit paroître plus que ſufiſant, laiſſons dire à Pline, & à d'autres tout ce qu'ils voudroient.

Je

1) *Plin. in Pan. Trajani cap. 62.*

2) *Voiez le 1. Dialogue d'Oroſius Tubero pag. m. 24. On y trouve entre autres choſes, qu'il y a, comme dit Pline c. 17. l. 7. (Il faloit citer Epiſt. 17. lib. 7. In numero ipſo quoddam magnum collatumque conſilium. La ſuite du paſſage ſe trouve avec quelques autres paſſages de même ſens dans le traité de Mr. Petit* de Amazonibus p. 122.

3) *Pelliſſon, reflex. ſur les differends de la relig. p. 371. & 448. édit d'Amſt. 1689.*

4) *Voiez dans le dictionaire hiſtorique & critique la remarque F de l'article* Bertelier.

5) *Voiez dans les Penſées ſur les Cometes, les endroits que la table des matieres marque ſous le mot* nombre.

Je vous dirois en 2. lieu, que si la (1) Jurisprudence & la politique ont laisse la decision des afaires au jugement du plus grand nombre, c'est à cause qu'il n'a pas été possible (2) de se servir de la methode de peser les voix & non pas de les compter. La methode qu'il a falu emploier de toute necessité, est sujete à de grans inconveniens. La justice, la raison, & la prudence sont du côté du petit nombre en cent occasions, & tel qui est seul de son avis, opine plus sagement, que tout le reste de la compagnie. Les plus sages têtes d'une assemblée ont très-souvent le deplaisir de voir, que la cabale des jeunes gens emportez, & peu éclairez obtient à la pluralité des sufrages une decision inique, temeraire & pernicieuse *. Mais il faut passer par là, car si l'on établissoit la necessité du concours de tous les sufrages, & si comme dans les Dietes de Pologne, l'opositon d'un seul Deputé pouvoit rendre nulles toutes les deliberations, on se jetteroit dans un abime beaucoup plus funeste. Or si vous exceptez les choses qui concernent le gouvernement, vous trouverez, que rien n'oblige à se soumettre à l'autorité du grand nombre, & qu'on doit prendre l'autre parti dans des matieres historiques, ou philosophiques, si la raison le demande, & dans les matieres de religion, si la conscience le veut. Y a-t-il rien de plus grossier & de plus brutal, que la conduite de Radbod Roi des Frisons, qui sur le point de se faire bâtiser, demanda où étoient tous ses Ancêtres, *Dans les enfers*, lui repondit-on, *car il n'y a point de salut hors du Christianisme.* J'aime donc mieux, repliqua t-il, me trouver dans les enfers avec le grand nombre, qu'en Paradis avec la petite troupe des Chrétiens (3). Vous

1) *Voiez le livre de Mr. le Bret, intitulé*, Ordo per antiquus judiciorum civilium *fol.* 83. *edit. Paris.* 1604. *in* 4. *&* Grotius de jure belli & pac. lib. 2. c. 5. n. 17.

2) *Voiez Pensées diverses ch.* 48.

3) *Frumerius in Annal. Physicis lib.* 3. *cap.* 6. *pag. m.* 198. *Voiez aussi* Jean Cluvier *epit. histor. universal. p. m.* 356. *Il cite* Sigebert. Gembl. anno 718.

* *Voiez Mr. Arnauld* apol. pour les Cathol. p. 94. *où il parle du decret de la Sorbonne contre Henri* 3. *& ci dessous le chap.* 29.

Vous ſouhaitez de ſavoir, ſi, quand j'ai dit (1) que *l'on a donné la chaſſe dans ces derniers tems à certaines opinions fabuleuſes, de quelque grand nombre de temoins qu'elles fuſſent apuiées*, j'ai eu en vuë Mr. de Launoi qui a detruit pluſieurs traditions generales, & nommement l'hiſtoire de la Papeſſe. Je vous repons qu'ouï, & qu'à l'égard de ce dernier point, je conſiderois principalement ce que le docte David Blondel a communiqué au public. Je ne fais point dificulté de mettre parmi les fables l'hiſtoire de la Papeſſe, & de dire même, qu'il y a peu de faux contes, que l'on puiſſe refuter par des raiſons plus convaincantes. Si vous liſez un jour dans le ſuplement de mon Dictionaire le long article que j'ai dreſſé là-deſſus, & qui eſt deja tout prêt, vous avouërez, je m'aſſûre, que je ne parle pas en l'air.

1) *Penſ. diverſes ch. 7. pag.* 15.

J'avois auſſi en vuë un beau paſſage de Gabriel Naudé. Cet Auteur examinant les diſputes ſur le veritable inventeur de l'imprimerie, donne cette gloire à Jean Fauſt, & neanmoins il avouë, que la plûpart des écrivans la donnent à d'autres. Il ſe fait cette objection, mais voici de quelle maniere il commence à y repondre: „ (2) Quand le Jeſuite *Scherer* voulut „ deſcouvrir la fable de la Papeſſe *Jeanne*, il „ n'oppoſa que dix ou douze raiſons à toutes „ les preuves & authoritez que l'on advançoit „ pour l'établir, quoyqu'elles fuſſent preſque „ ſans nombre, il n'en fallut qu'une *à Monſignor Contitolo*, pour renverſer les deux ou „ trois cens témoignages, que *l'Olmo* & *il Frangipani* avoient produits, de la retraitte que fit „ *Alexandre III.* à Veniſe, pour eviter la perſecution de l'Empereur Frederic. „

2) *Naudé, dialogue de Maſcurat pag.* 174.

§. V.

Si le consentement des peuples à reconoître la divinité, est une preuve certaine, qu'il y a un Dieu. Comment l'Epicurien Vellejus a proposé cette preuve dans un ouvrage de Ciceron.

Mais n'est-il pas à craindre, me dites vous, que si l'on se donne la liberté de preferer aux opinions generales le sentiment de quelques particuliers, on ne donne atteinte à une très-bonne preuve de l'existence de Dieu, c'est-à-dire, à l'argument que nous fondons sur ce que tous les peuples de la terre reconoissent la divinité? C'est là, Monsieur, vôtre principal scrupule. Je vais tâcher de vous en guerir, & je m'y apliquerai d'autant plus soigneusement, que je vous en trouve aussi alarmé, que si Annibal étoit aux portes.

L'Argument dont vous parlez, a été fort bien mis en œuvre par Ciceron, dans le premier livre de la nature des Dieux. L'Epicurien Vellejus y raisonne de cette maniere. Il y a dans l'ame de tous les hommes une idée de la divinité: c'est la nature qui a imprimé cette idée, car toutes les nations du monde ont une notion de Dieu, sans l'avoir aprise. Ce n'est point une opinion qui vienne de la coutume, ou de quelque loi humaine, elle n'est point flotante, ou particuliere à quelques peuples, tous les hommes, sans en excepter aucun, en sont fermément persuadez. Il faut donc dire, que nous avons une idée innée des Dieux: ils existent donc, car ce à quoi la nature de tous les hommes accorde son consentement, est necessairement veritable. Voilà sans doute le precis fidele du passage, où Ciceron a exposé l'argument qui vous est si cher, & dont il donne l'invention à Epicure. Ne m'en croiez

pas

pas ſur ma parole, conferez vous même le texte Latin : le voici de mot à-mot. (1) *Solus* (Epicurus) *vidit primùm eſſe Deos, quòd in omnium animis eorum notionem impreſſiſſet ipſa natura. Quæ eſt enim gens, aut quod genus hominum, quòd non habeat ſine doctrinâ anticipationem quandam Deorum? quam appellat προλήψιν Epicurus, id eſt, anteceptam animo rei quandam informationem, ſine quâ nec intelligi quicquam, nec quæri, nec diſputari poſſit : cujus rationis vim atque utilitatem ex illo cæleſti Epicuri de regulâ & judicio volumine accepimus. Quod igitur fundamentum hujus quæſtionis eſt, id præclarè jactum videtis. Cùm enim non inſtituto aliquo, aut more, aut lege ſit opinio conſtituta, maneatque ad unum, omnium firma conſenſio : intelligi neceſſe eſt, eſſe Deos, quoniam inſitas eorum, vel potiùs innatas cognitiones habemus. De QUO AUTEM OMNIUM NATURA CONSENTIT, ID VERUM ESSE NECESSE EST. Eſſe igitur Deos, confitendum eſt.*

1) *Cicero de nat. Deorum lib. 1. pag. 68. edit. Leſcalop. Je citerai ci-deſſous dans le chap. 32. deux autres paſſages de Ciceron ſur cette même penſée.*

Prenez garde, que ce raiſonnement d'Epicure eſt fondé ſur trois principes : le premier, qu'il y a dans l'ame de tous les hommes une idée de divinité ; le ſecond, que c'eſt une idée préconçuë, anticipée, & communiquée par la nature, & non pas par l'éducation : le troiſiéme, que le conſentement de tous les hommes eſt un caractere infaillible de verité.

De ces trois principes il n'y a que le dernier, qui ſe raporte aux queſtions de droit ; les deux autres ſont une matiere de fait, car puiſque l'on prouve le ſecond par le premier, il eſt viſible, que pour être ſûr, que l'idée de l'être divin eſt innée, qu'elle ne vient pas de l'éducation, mais de la nature, il faut chercher dans l'hiſtoire, ſi tous les hommes ſont imbus de l'opinion, qu'il y a un Dieu.

Vous m'allez dire, que les Theologiens & les Phi-

Philosophes, qui croient que l'idée de Dieu est innée, ont encore d'autres preuves, que celle de l'induction, ou que celle qui se tire du consentement des peuples. Je vous l'accorde, mais comme les autres preuves ne sont point demonstratives, & qu'au contraire elles sont sujettes à tant de dificultez, qu'il y a des sectes entieres & de très-grands (1) Philosophes, qui au milieu même du Christianisme rejettent tout ce qu'on avance touchant les idées innées, le second principe d'Epicure sera toûjours un probleme, s'il n'est bien prouvé par le principe precedent. Je vous ai donc dit avec raison, que l'un & l'autre de ces deux principes apartiennent aux questions de fait, & qu'il en faut chercher les preuves dans les monumens qui nous restent des mœurs des nations, & je veux bien même vous avertir, qu'on ne se contenteroit pas de vos recherches, si elles aprenoient seulement, que tous les peuples ont une idée de divinité. On voudroit de plus, que vous fissiez voir, que cette idée n'est point venuë de l'éducation.

1) *Voiez Mr. Locke dans son Essai de l'entendement, & les disputes de Mr. de Vries, Professeur en Philosophie à Utrecht, contre Mr. Roël Professeur en Theologie à Franeker, & le journal de Trevoux, Mars 1703. pag. 185. edit. d'Amst.*

§. VI.

Ce que Cotta repondit à l'argument de Velejus, & ce qu'il eût pu ajoûter à sa reponse.

Je m'imagine, que l'Epicurien Velejus se tenoit fort assuré, que les recherches historiques ne lui seroient pas contraires, mais Cotta l'un des autres interlocuteurs de Ciceron, n'en jugeoit pas de la sorte: Comment avez vous apris, lui demande t-il, (2) les sentimens des nations? Il ajoûte, qu'il croit, qu'il y a beaucoup de peu-

2) *Primum enim, unde notæ tibi sunt opiniones nationum? Equidem arbitror, multas esse gentes sic immanitate efferatas, ut apud eas nulla suspicio Deorum sit.* Cicero ubi supra pag. 87.

peuples aſſez brutaux, pour n'avoir aucune teinture de religion, il nomme quelques Philoſophes qui ont été Athées, & il conjecture, que la peine de Protagoras condamné au banniſſement, pour le ſimple doute de l'exiſtence des Dieux, empêcha que pluſieurs autres Athées ne declaraſſent leur ſentiment. Il conclut (1) que la preuve de Vellejus eſt moins forte, qu'il ne le ſemble. On pourroit le critiquer, ſur ce qu'il aprouve la penſée du poëte Lucilius, que certaines gens qui avoient commis des parjures & des impietez enormes, ne les euſſent point commiſes, s'ils euſſent été perſuadez, qu'il y a des Dieux. C'eſt une fauſſe penſée, car on peut aſſûrer, qu'il s'eſt commis beaucoup (2) d'impietez, qui n'auroient pas été commiſes, ſi ceux qui en étoient les auteurs, avoient cru, que les Dieux n'exiſtent point.

1) *Non eſt igitur tam explorata iſta ratio ad id quod vultis, confirmandum, quàm videtur.* Id. ib. pag. 89.

L'objection de Cotta paroit bien forte, quand on conſidere, que pour afirmer legitimement ce que Vellejus afirmoit, il eût falu conoître toutes les nations du monde. Il ne ſufiſoit pas de ſavoir, que tous les peuples dont on avoit conoiſſance, admettoient des Dieux, il faloit auſſi être aſſûré, qu'il n'y avoit point d'autres peuples ſur la terre, que ceux que l'on conoiſſoit. Or c'eſt dequoi Vellejus ne pouvoit pas être aſſuré, & s'il l'avoit cru, il auroit été dans une illuſion puerile. Les Romains ne conoiſſoient qu'une petite partie du monde habitable, & aujourd'hui même après tant de decouvertes à l'Orient & à l'Occident, combien y a t-il de peuples, dont nous ignorons les loix & les mœurs? Si Cotta eût allegué deux exemples de nations Athées, l'une (3) en Eſpagne, l'autre (4) en Afrique, il eût renverſé le raiſonnement de ſon adverſaire: car s'il ſe trouvoit des peuples qui n'euſſent qu'un œil, & qui l'euſſent ſous le milieu du front, comme on l'a dit des Cyclopes, on ne

2) *Celles dont j'ai fait mention dans le chapitre 132. des Penſées diverſes.*

3) *Strabo lib. 3. pag. m. 113.*

4) *Id. lib. 17. pag. 565.*

ne pourroit plus pretendre, qu'avoir deux yeux, soit une proprité qui émane neceſſairement de la nature de l'homme, & peut-être même qu'il ſufiroit à refuter cette pretenſion, qu'il nâquit de tems en tems en divers païs du monde quelques Cyclopes. Vous voiez donc, que Vellejus ne batiſſoit point à pierre & à chaux: il avoit contre lui l'exemple de quelques particuliers que Cotta lui articula, & l'on eût pu le contredire par l'exemple de quelques nations entieres. Les relations de ces derniers tems fourniſſent (1) quantité d'autres exemples. Jean de Leri (2) n'eſt pas le ſeul, qui ait parlé de certains peuples Athées.

1) *Voiez l'apologeticus pro genere humano de Mr. Fabrice pag. 161. & ſuiv. edit. d'Heidelberg 1682. Il en eſt parlé dans la Rep des lettres, Juill. 1684. art. 3.*

Il y a des propoſitions ſi évidentes, qu'on peut les afirmer dans le ſens le plus gneral, ſans s'être ſervi de l'induction. Tel eſt l'axiome, (3) *Le tout eſt plus grand que ſa partie.* Il ne faut point craindre, que les relations du nouveau monde nous dementent ſur cela, on le peut afirmer ſans temerité, quoi qu'on n'ait fait aucun voiage. Je croi, que ſans avoir lû beaucoup d'hiſtoires, & ſans avoir voiagé, on peut être ſûr de cette propoſition, *tous les hommes veulent être heureux*, car il n'eſt pas poſſible de comprendre, que les myſtiques, qui ont dit, qu'ils voudroient être damnez, ſi cela pouvoit ſervir à la plus grande gloire de Dieu, ne ſouhaitaſſent leur damnation entant, qu'ils y trouvoient quelque bien. Mais quelque évidentes que puiſſent être ces deux maximes, il les faudroit abandonner, ſi l'on decouvroit dans quelque coin de la terre un tout plus petit que ſa partie, & quelques hommes, qui aimeroient leur malheur preciſément entant que malheur. Vellejus ne trouveroit pas ici ſon compte: la propoſition qu'il afirmoit dans le ſens le plus general, n'a point en elle même l'évidence de ces deux autres, & ſe trouve dementie par les relations des hiſtoriens.

2) *Voiez ſon artícle dans le Dictionn. hiſtor. & critique, remarque Y.*

3) *Voiez l'art de penſer part. 4. ch. 6. pag. m. 421. 422.*

Cotta

Cotta eût pu lui opoſer une inſtance, qui l'eût mis en peine. Ils ignoroient l'un & l'autre ce que la parole de Dieu nous aprend de l'origine du genre humain. C'eſt pourquoi Cotta eût pu objecter à Vellejus, que les peuples qui vivoient ſans Dieu (1) en Eſpagne & en Afrique, n'avoient jamais eu de religion, car il ne paroit nullement poſſible, qu'un peuple entier paſſe de la religion à l'Atheïſme (2). La religion eſt une choſe, qui étant une fois établie dans un païs, y doit durer éternellement. On s'y attache par des motifs d'interêt, pour la felicité temporelle, & pour la felicité éternelle. On attend des Dieux la fertilité des moiſſons, le bon ſuccés des entrepriſes: on craint qu'ils n'envoient la ſterilité, la peſte, les tempêtes, & pluſieurs autres calamitez, & par conſequent on obſerve les cultes publics de religion tant par crainte, que par eſperance, & l'on eſt fort ſoigneux de commencer par cet endroit-là l'éducation des enfans, & de leur recommander la religion, comme une afaire de la derniere importance, & comme la ſource du bonheur & du malheur, ſelon qu'on ſera diligent ou negligent à rendre aux Dieux les honeurs qui leur apartiennent. De tels ſentimens que l'on ſucce avec le lait, ne s'effacent point de l'eſprit d'une nation, ils peuvent ſe modifier en pluſieurs manieres, je veux dire, que l'on peut changer de ceremonies ou de dogmes, ſoit par la veneration d'un nouveau docteur, ſoit par les menaces d'un conquerant, mais ils ne ſauroient diſparoître tout-à-fait, vû ſur tout que les perſonnes qui veulent contraindre les peuples en matiere de religion, ne le font jamais pour les porter à l'Atheïſme. C'eſt toûjours afin de ſubſtituer aux formulaires de culte & de creance, qui ne plaiſent pas, d'autres formulaires.

1) *Voiez Strabon aux lieux citez ci-deſſus pag. 19.*

2) *Voiez les Penſées ſur les Cometes Ch. 104. & ſuiv.*

Comme

Comme donc il y a des peuples qui n'admettent aucune divinité, il faut conclure, qu'ils ont été dans cet état dès leur premiere origine, & qu'ils ne sont jamais sortis de cette ancienne & barbare condition, où le genre humain a croupi, jusques à ce que la providence suscitât quelques personnes distinguées par leur vertu & par leur esprit, qui ont formé des republiques, & les ont ornées de belles loix. Leurs soins ont civilisé les hommes sauvages, & leur ont donné un nouveau goût par l'introduction des arts & des sciences, & principalement (1) par l'introduction du culte des Dieux, mais quelques peuples ont été privez de cet avantage, soit qu'ils n'aient point rencontré un habile legislateur, soit que leur stupidité feroce les rendit trop incapables de culture. Il est certain, que l'on met la religion parmi les choses qui ont été établies par ceux qui ont retiré de l'état sauvage le genre humain:

1) *Omnium primum rem ad multitudinem imperitam & illis seculis rudem, efficacissimam, deorum metum injiciendum* (Numa) *ratus est*, Titus Livius lib. 1. pag. 13.

Sylvestres (2) *homines sacer interpresque Deorum*
Cædibus & victu fœdo deterruit Orpheus:
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidosque leones;
Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis
Saxa movere sono testudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, SACRA PROFANIS:
Concubitu prohibere vago: dare jura maritis:
Oppida moliri: leges incidere ligno.

2) *Hor. de arte poët. v.* 391.

Voilà, Monsieur, une instance, dont Vellejus auroit eu bien de la peine à se tirer, si elle lui eût été proposée, comme elle le pouvoit être en ce tems-là.

Mais sans avoir nul égard à cette dificulté, vous pour-

pourrez comprendre d'ailleurs, combien eſt foible & caduque le raiſonnement de ce philoſophe. Car des trois principes qui lui ſervent de fondement, les deux premiers tombent dès-là, qu'ils ne ſont point à l'epreuve des lumieres hiſtoriques. Je vous ai montré, qu'ils ſe reduiſent à un point de fait, & que l'experience, le grand moien de la deciſion, leur eſt contraire. Après cela on ne peut plus ſe ſervir du dernier principe, qui eſt *que le conſentement de tous les hommes eſt un caractere infaillible de verité.* On n'en ſauroit faire l'aplication au ſujet, dont il s'agit. Ce ſont deux choſes, dont l'une eſt trop longue, & l'autre trop courte.

Vous croirez peut-être, que pour rectifier le raiſonnement de Vellejus, il ſufit d'y introduire quelque exception, & d'en écarter le dogme des idées innées, qui eſt ſujet à tant de dificultez, à tant d'équivoques, à tant de malentendus. Ne vous flatez point de cette eſperance, car quand même l'on ne pretendroit que ceci, *ſoit que l'idée de l'être divin depende de l'inſtruction, ſoit qu'elle n'en depende pas, elle eſt neceſſairement veritable, puisque preſque tous les hommes l'ont*, on n'en ſauroit faire un raiſonnement demonſtratif, ni exempt de grans defauts. C'eſt de quoi nous parlerons ci-deſſous (1).

1) *Dans le chapitre 13. & ſuiv.*

§. VII.

Qu'on a fait extremement valoir le conſentement des peuples par raport à l'exiſtence de Dieu.

Je n'ai garde de vous nier ce que vous m'avez repreſenté, que pluſieurs grans perſonnages ſe ſont ſervis de cet argument. Je ſai, que Seneque qui regarde avec le dernier mepris, l'autorité du grand nombre, dans le paſſage que j'ai cité

cité (1) ci-dessus, la fait valoir dans un autre lieu, comme une grande raison.

1) *Pag. 9.*

I. *Nous donnons*, dit-il, (2) *beaucoup d'autorité & de creance à l'opinion, que tous les hommes ont desiu conceue de quelque chose. Nous tenons pour veritable ce que nous voyons, que tout le monde croid, comme la creance que nous avons des Dieux, nous la tirons de l'opinion qu'un chacun a dans son ame, qu'il y a des Dieux, & qu'il n'y a nation au monde, si esloignée qu'elle soit des loix & des bonnes mœurs, qui ne croye quelques Dieux. Quand nous disputons de l'éternité des ames, la plus grande authorité qu'on y apporte, c'est le commun consentement des hommes, qui craignent, ou qui reverent les enfers. Je me veux servir aussi de ceste publicque persuasion. Tu ne trouveras pas-un, qui ne pense, que la sagesse & qu'estre sage, ne soit bien.*

2) *Multum dare solemus præsumptioni omnium hominum. Apud nos veritatis argumentum est, aliquid omnibus videri: tamquam deos esse, inter alia sic colligimus, quod omnibus de diis opinio insita est: nec ulla gens usquam est adeo extra leges moresque projecta, ut non aliquos deos credat. Cum de animarum æternitate differimus, non leve momentum apud nos habet consensus hominum, aut timentium inferos, aut colentium. Utor hac publica persuasione: neminem invenies, qui non putet & sapientiam bonum, & sapere.* Seneca epist. 117. pag. 455, 456. *Je me sers de la version de Chalvet.*

II. Le Stoïcien Balbus, dans un livre de Ciceron, fonde la doctrine de l'existence de Dieu sur ce que c'est une verité évidente à tous ceux qui ont regardé le ciel, de sorte qu'il n'y eût personne, qui n'aplaudît à ces paroles du poëte Ennius:

Aspice hoc
Sublime candens, quem invocant omnes Jovem.

Il ajoûte, que si ce n'étoit pas une verité gravée (3) dans nos esprits, elle ne seroit point conservée

3) *Quod nisi cognitum comprehensumque animis haberemus, &c.* Cicero de natura Deor. lib. 2. pag. 199. *La suite de ce passage a été citée dans le Dictionaire historique & critique, à la remarque P. de l'article* Launoi (Jean de).

fervée dans tous les siecles, le tems aiant de coutume d'abolir les faussetez, & de confirmer les jugemens de la nature. Je ne vous allegue point les propres paroles de Ciceron; je les ai deja citées dans (1) un autre livre.

1) *Dans le Dictionaire hist. & crit. ubi supra.*

III. Ciceron remarque que si quelcun nie la divinité il faut que ce soit une personne qui ne soit touchée, ni des conquêtes du peuple Romain, ni du soleil, ni du mouvement des cieux, ni de l'ordre & de la vicissitude des choses, ni de la sagesse des anciens qui ont pratiqué les cultes de la religion, & qui les ont transmis à leurs descendans. Ce grand Orateur observe que cette derniere preuve de l'existence des Dieux est la plus forte de toutes. (2) *Nec vero quisquam aliter arbitrari potest, nisi qui nullam majestatem esse ducit numenve divinum: quem neque imperii vestri magnitudo, neque sol ille, nec cœli signorumque motus, nec vicissitudines rerum atque ordines movent, neque, ID QUOD MAXIMUM EST, majorum nostrorum sapientia, qui sacra, qui caeremonias, qui auspicia & ipsi sanctissime coluerunt, & nobis, suis posteris, prodiderunt.* Il dit dans un autre lieu qu'en matiere de religion sa premiere regle est de suivre les anciens, & qu'on ne peut aller plus loin qu'eux, & qu'ils paroissent plutôt les maîtres que les disciples de ceux qui ont fait les meilleurs livres sur la nature des Dieux: (3) *Ego vero primum habeo auctores ac magistros religionum colendarum majores nostros, quorum mihi tanta fuisse sapientia videtur, ut satis superque prudentes sint, qui illorum prudentiam non dicam assequi, sed quanta fuerit perspicere possint.* . . . . . (4) *Deinde etiam cognovi, multa homines doctissimos sapientissimosque & dixisse, & scripta de deorum immortalium numine reliquisse, quae quamquam divinitus perscripta video, tamen ejusmodi sunt, ut ea majores nostri*

2) *Cicero Orat pro Milone cap. 30. pag. 924. vol. 5. edit. Grav.* Notez qui je citerai dans le chap. 25. *Platon, Lactance, &c.*

3) *Idem Orat. de Haruspic. responsis cap. 9. pag. 522. vol. 4. edit. Grav.*

4) *Id. ib. pag. 523.*

 docuisse

docuiſſe illos, non ab illis didiciſſe videantur. Je avous avouë que c'eſt prendre pour la principale preuve de l'exiſtence de Dieu le conſentement du peuple, & la tradition.

IV. Plutarque ſuivoit le même principe; il aſſûroit que l'on ſe devoit contenter de l'ancienne foi, & qu'elle étoit l'argument le plus manifeſte, le plus efficace que l'on pût imaginer de l'exiſtence des Dieux. Je ne vous raporte point toutes ſes paroles. Vous les trouverez (1) dans mon Dictionaire.

1) *Dans la remarque Y Δ de l'article d'Euripide pag. 1206.*

V. On doit ſupoſer que tous les auteurs qui ont dit en general que l'aprobation univerſelle eſt une preuve qu'une choſe eſt veritable, ont eu en particulier la même opinion par raport au conſentement des peuples ſur l'exiſtence divine. Je vous ai dejà raporté (2) ce qu'a dit Pline le Jeune en faveur de l'aprobation generale. Je pourrois vous citer Heraclite & Ariſtote, Ciceron, Quintilien &c. mais j'aime mieux vous renvoier à un Ouvrage de (3) Grotius, où vous trouverez tout fait le recueil de leurs ſentences.

2) *Ci-deſſus pag. 83.*

3) *Grotius de jure belli & pacis lib. 1 cap. 1. n. XII.*

VI. Les modernes qui adoptent le même principe ſont innombrables. Je me contenterai de vous citer le Jeſuite Leſcalopier. Il ſe met fort en colere (4) contre le Cotta de Ciceron, qui rejettoit comme une choſe de peu de poids le conſentement des peuples. Il lui ſoutient qu'on ne ſauroit ſuivre de meilleure regle que le jugement de la nature. Il veut que chaque particulier ſe puiſſe tromper, mais non pas que la contagion du menſonge ſe puiſſe repandre ſur tout le genre humain. Il ſe fortifie du temoignage de Ciceron pour aſſûrer, que ce qui prend place dans le ſens commun des hommes eſt ſitué & fiché dans la nature elle-même. Il conclut que le ſens commun eſt la voix de la nature, & que la voix du peuple eſt la voix de Dieu.

4) *Plane non fero infamiam illam garriendi licentiam.* Leſcalop. in Cicer. de nat. Deor. lib. 1. pag. 87.

Dieu. (1) *Quid gravius in sentiendo, quod sequamur habere possumus, quam constans naturæ judicium, ætatum omnium cană sapientiă, & perpetuo suffragio confirmatum? possunt errare singuli, labi possunt nonnunquam viri sapientes, sibi, suoque arbitrio permissi, at totam hominis naturam tanta erroris contagio facile invadere non potest..... Quod autem in communibus hominum sensibus positum est, id quoque in ipsâ naturâ situm atque fixum esse vel ipse Orator coram judice non diffitetur, in oratione pro Cluentio sect. 17. Itaque communis ille sensus naturæ certissima vox est, imo* vox populi, *ut trito fertur adagio*, vox Dei. Il cite Aristote (2) qui a dit que la divination par les songes a quelque realité, puis qu'elle a trouvé creance parmi tous les peuples. Il allegue aussi un passage de Thomas d'Aquin où l'on afirme que la voix publique n'est point fausse entierement, puis qu'il semble que ce qui se trouve dans la plupart des hommes soit naturel. Or la nature n'a point de defaut total. (3) Famosum dictum non est falsum secundum se totum, quia videtur esse naturale, quod in pluribus est: natura autem non deficit totaliter, *docet Theologus ille Angelus* 1. 2. *quæstione* 5. *articulo* 3. Vous savez le proverbe: (4) *Rumor publicus non omnino frustra est.* C'est une sentence d'Hesiode qu'Aristote (5) a raportée pour confirmer cette

1) *Id. ib.*

2) *Aristoteles libro de Divinatione per somnum, statim initio, Divinationem, quæ ab insomniis provenit, vel hoc nomine plane contemnendam esse non censet, quod omnes, aut certè quamplurimi aliquid portendi arbitrantur in somniis.* Hoc enim præstat fidem, *inquit*,

quasi propter communem experientiam id sit omnibus affirmatum. *Id. ib. pag.* 70. 3) *Id. ib.* 4) *Erasm. adag. Chil. 4. centur 8. n. 34. pag. m.* 1001. 5) Τὸ διώκειν ὃ ἅπαντα τὰ θηλέα τὰ ἀνθρώπους τῷ ἡδονῷ, σημεῖόν τι ὃ εἶναί πως ἄριστον αὐτῷ. Φήμη (*Hesiode dit ceci* oper. & dier. sub fin.) δ' ἔτι γε πάμπαν ἀπόλυτον ἤντινα πολλοὶ Λαοὶ φημίζωσι. Quod omnes & bestiæ & homines persequuntur voluptatem, argumento est eam quodammodo esse summum bonum. *Fama autem haud dubie non funditus interit illa, Quam multi celebrant populi.* Aristot. Moral. lib. 7. cap. 14.

te maxime, que puis que tous les hommes & toutes les bêtes recherchent la volupté, cela marque qu'elle eſt en quelque maniere le ſouverain bien.

Voilà ſix articles ſur quoi je vais faire quelques reflexions.

§. VIII.

Reflexions ſur les paſſages raportez dans le chapitre precedent.

Je ſuivrai l'ordre dans lequel je les ai rangez. Il faut donc que je commence par examiner le paſſage de Seneque.

1. Je dis, Monſieur, que ce philoſophe ne ſe fioit guere à la maxime qu'il alleguoit, & je le prouve par deux raiſons. L'une eſt qu'il a comparé ceux qui s'apuient ſur l'opinion generale aux gladiateurs vaincus, qui recouroient à la protection & à la miſericorde du peuple, & qu'afin de ne leur pas reſſembler, il prouve ſa theſe avec toute la même attention que ſi elle n'avoit pas été conforme au ſentiment general. (1) *Non faciam quod victi ſolent, ut provocent ad populum: noſtris incipiemus armis confligere.* L'autre eſt qu'il ne croioit nullement l'immortalité de l'ame quoi qu'il eût dit (2) que c'étoit un dogme que le conſentement des hommes touchez de la crainte, ou de la reverence des enfers autoriſoit extremement. *Tu dois penſer*, diſoit-il (3) à Marcia en la conſolant de la mort d'un fils, *que celuy qui eſt mort n'eſt tourmenté d'aucuns maux. Tout ce qu'on feint eſtre ſi terrible dans les enfers, n'eſt qu'une fable. Nous ſçavons bien que les morts ne ſont point ſubjects aux tenebres, ny aux priſons, ny aux rivieres bruſlantes de feu, ny au fleuve d'oubly, ny aux tribunaux auſſi, & qu'en une liberté ſi large*

1) *Seneca epiſt. 117 pag. 456.*

2) *Voiez ci-deſſus pag. 24.*

3) *Seneca de conſolat. ad Marciam cap. 19. pag. m. 755. (Voiez le auſſi epiſt. 54.) Je me ſers de la verſion de Chalvet.*

il

il n'y a plus de criminels, ny de tyrans pour les tourmenter derechef. Les Poëtes se sont jouez à feindre cela, & nous ont voulu espouventer sur ces vaines terreurs. La mort est l'affranchissement & la fin de toutes douleurs. Nos maux ne passent pas plus outre que la mort, c'est elle qui nous remet en ceste tranquillité & repos, auquel nous estions avant que naistre. Si quelqu'un veut plaindre ceux qui sont morts, il faut que par mesme raison il plaigne ceux qui ne sont point nais. La mort n'est ny bien ny mal. Car une chose pour estre ou bonne ou mauvaise, il faut plustost qu'elle soit. Mais ce qui n'est rien, & qui reduit toutes choses à rien, ne peut nous mettre au pouvoir d'aucune fortune, par-ce que le mal & le bien se doit exercer sur le subject de quelque matiere. La fortune ne peut point retenir ce que nature a delaissé & celuy ne peut estre miserable qui n'est plus rien.

1) *Voiez dans le Dictionaire hist. & crit. remarque P. de l'article* Launoi (Jean de).

2) *Grave etiam argumentum tibi videbatur, quid opinio de Diis immortalibus & omnium esset, & quotidiè crescceret. Placet igitur tantas res opinione stultorum judicari, vobis praesertim qui illos insanos esse dicatis.* Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 600.

II. A l'égard du Stoïcien Balbus il sufit de remarquer que sa preuve est destinée à soutenir des impietez, la divinité des cieux, & l'idolatrie Paienne. Je pourrois faire des reflexions sur la maxime que le tems vient à bout des faussetez, & confirme les jugemens de la nature, d'où il conclut que la Religion des Romains est veritable, je pourrois, dis-je, discuter cela ici à la confusion de ce philosophe; mais il est plus à propos de n'user pas de redites, & de vous renvoier à mon Dictionaire (1). Je vous dirai seulement que Cotta lui fit une reponse melée de raillerie, car comme les Stoïciens traitoient d'insensez ceux qui n'étoient pas sectateurs de la sageſſe Stoïque, (2) il lui demande s'il faut laisser à des fous le jugement d'une question aussi relevée que celle dont il s'agissoit. Il lui nie outre cela que tout le monde consentit aux paroles d'Ennius, & il lui represente que bien loin de croire que les astres soient des divi-

nitez, il y des gens qui ne leur donneut point d'ame (1).

(1) *Aut hoc perspicuum sit, consfetque inter omnes, eos esse Deos, quos tibi Velleius multique praterea ne animantes quidem esse concedant.* Id. Ib.

III. La doctrine de Ciceron ne peut d'être bonne sans que toutes les religions qui ont duré plusieurs siecles, ne soient veritables. Il faut donc dire que son argument ne vaut rien puis qu'il prouve trop, & qu'il tend à justifier la religion abominable de l'ancienne Rome.

IV. Je renverse par la même observation le principe de Plutarque.

V. Si les auteurs qui concluent qu'une opinion est veritable de ce qu'elle est aprouvée generalement veulent apliquer cela à la religion, il n'y aura nulle religion particuliere qui soit bonne, & les moins mauvaises religions seront celles qui seront suivies par plus de gens. Vous accommoderiez vous d'un principe si pernicieux?

VI. Si le Jesuite Lescalopier apelle jugement de la nature ce à quoi consentent toutes les nations en general, & chaque homme en particulier, on doit convenir que le jugement de la nature est veritable, car quelle erreur pourroit-on marquer à laquelle tous les hommes sans en excepter un seul aient donné leur consentement? Je parle des erreurs de morale, & non pas de celles de physique, je ne voudrois pas repondre qu'il n'y ait eu des siecles, où aucun homme ne doutoit du mouvement du soleil autour de la terre. Or en reduisant ainsi le jugement de la nature, on n'aura un caractere de verité *criterium veritatis*, que par raport à quelques principes de metaphysique, ou d'arithmetique, ou de morale, *le tout est plus grand que sa partie: si des choses égales vous retranchez des portions égales, les restes seront égaux: deux & deux font quatre: il faut eviter l'infamie: il est loüable de reconnoitre un bienfait &c.* Encore faudra-t-il compter pour

rien

rien les chicaneries des Pyrrhoniens outrez, & des Acataleptiques.

Mais ſi à cet égard là le jugement ou la voix de la nature peut ſervir de bonne regle, c'eſt preſque par tout ailleurs une voie d'égarement, une ſource épouvantable de deſordre. Car qu'eſt-ce, je vous prie, que la voix de la nature ? Quels ſont ſes ſermons ? Qu'il faut bien manger, & bien boire ; bien joüir de tous les plaiſirs des ſens, preferer ſes interêts à ceux d'autrui, s'accomoder de tout ce qu'on trouve à ſa bienſeance, faire plutôt une injure que de la ſoufrir, ſe bien vanger. Il ne faut pas pretendre que le commerce des mechans eſt ce qui inſpire ces paſſions ; elles paroiſſent non ſeulement dans les bêtes qui ne font que ſuivre les inſtincts de la nature, mais auſſi dans les enfans. Elles ſont anterieures à la mauvaiſe éducation, & ſi l'art ne corrigeoit la nature, il n'y auroit rien de plus corrompu que l'ame humaine, rien en quoi tous les hommes ſe reſſemblaſſent davantage par un conſentement unanime qu'en ceci : c'eſt qu'il faut donner au corps tout ce qu'il ſouhaite, & ſatisfaire l'ambition, la jalouſie, l'avarice, & le deſir de vangeance, autant qu'on le peut. Si l'homme eût ſuivi les mouvemens de la nature, le plus fort eût oprimé le plus foible, on n'eût eu dans ſes amours d'autre regle que l'amour même, les engagemens à vie pour le mariage euſſent été inconus. Les loix poſitives ont remedié à ces deſordres en refrenant la nature, & en aſſujetiſſant à des peines ceux qui s'abandonneroient à leurs deſirs naturels. La fornication vague a été 1) l'une des choſes que les legiſlateurs ont abrogées. Si l'on ne retenoit point l'homme ſous le joug des loix, la nature l'entraîneroit (2) tous les jours à mille dereiglemens. Fiez vous après cela à ſes opinions, &

1) *Voiez ci-deſſus pag. 22. les vers d'Horace.*

2) *Non ſum mœchus, ais, neque ego hercule fur, ubi vaſa Praterea ſapiens argentea : tolle periculum, Jam vaga proſiliet frenis natura remotis.* Horat. ſat. 7. lib. 2.

à sa voix. J'aprofondirai ceci un peu dans le chapitre 23.

Le passage d'Aristote prouve trop, car la divination par les entrailles des bêtes, ou par le vol des oiseaux est manifestement chimerique, & neanmoins elle a été aussi autorisée par le consentement des peuples que la divination par les songes.

On peut énerver par cet exemple l'observation de Thomas d'Aquin : ou elle ne prouve rien, ou elle prouve que la discipline des augures, & des aruspices avoit quelque realité.

§. IX.

Reflexion sur l'autorité de la renommée.

Aristote n'aplique pas avec assez de justesse la sentence d'Hesiode, & il faut supléer beaucoup pour comprendre son raisonnement. Voici ce me semble ce qu'il veut dire. La renommée soutenuë de l'autorité de plusieurs nations n'est point nulle tout-à-fait : à plus forte raison c'est une marque que le souverain bien consiste dans la volupté que de voir que tous les hommes & toutes les bêtes courent après la volupté. Je vous demande si ce caractere est bien sûr, & si la plûpart des philosophes paiens n'ont pas nié la doctrine d'Epicure touchant le souverain bien? Il y a plus : la sentence d'Hesiode ne signifie point que la renommée contient toûjours quelque verité, mais seulement qu'elle fait des impressions qui ne se perdent jamais totalement. Evitez, dit-il (1), la medisance des hommes, car la renommée est une mauvaise chose, c'est un fardeau fort leger à lever de terre, mais fort pesant à porter, & fort difficile à mettre bas. Un bruit que plusieurs peuples divulguent ne perit jamais tout-à-fait, c'est

1) *Hesiod. oper. & dier. v. 760.*

c'est une déesse que la renommée. Je sai bien qu'outre ce sens-là on croit (1) qu'Hesiode a voulu dire qu'il y a toûjours quelque fondement dans les bruits publics, mais c'est deviner, & en tout cas ce dernier sens n'est pas toûjours veritable. Il y a des calomnies forgées de rien qui sont crues du public, & dont on ne persuade jamais la fausseté. Combien y a-t-il d'histoires qui debitent comme un fait certain ce qui n'est fondé que sur de pretendues lettres interceptées qu'un Ambassadeur a écrites dans son cabinet pour rendre odieux les ennemis de son maître, & pour mieux former des ligues?

1) *Voiez Erasme chil. 1. centur. 6. n. 25 pag. m. 201. sur le proverbe, non omnino temere est, quod vulgo dicitant.*

Virgile n'a pas refusé à la renommée la qualité de *déesse, mais il lui donne une vilaine origine, & il en fait une description aussi desavantageuse que fidelle. La voici selon la version d'un poëte (2) François:

* *Virgil. Æn. lib. 4. v. 195.*

2) *Mr. de Segrais.*

3) *Virgil. lib. v. 178.*

Bien-tôt (3) la renommée étend ses grandes ailes,
Vole par la Lybie, & seme ces nouvelles;
La renommée agile, & dont l'agilité
Redouble dans l'effort de son activité.
Foible au commencement, de crainte elle est rampante;
Mais le temps la rassure, & ses forces augmente;
Elle marche sur terre, & porte jusqu'aux cieux
Son visage imposteur, son front audacieux.
Contre les Immortels la terre courroucée
Du juste châtiment d'Encelade, & de Cée,
Donna pour digne sœur aux Geants accablez
Cet oiseau si leger, ce monstre aux pieds ailez.
Monstre énorme & terrible! incroyable merveille!
Sous chaque plume il cache une attentive oreille,
Une bouche tonnante, un œil toûjours veillant;
La nuit elle fait tout, & toûjours va parlant.
La nuit elle fend l'air dans le morne silence,
Sans qu'au sommeil flateur cede sa vigilance,

Le jour au haut des tours, ou des palais des Rois
Elle écoute, elle observe; & sa terrible voix
Toûjours prête à parler, & toûjours éloquente,
Dans les peuples répand la confuse épouvente:
Aussi ferme à defendre un discours inventé,
Que prompte à publier l'obscure verité.
Cette Deesse alors de recits inutiles,
A son gré rempliſſoit, & les champs, & les villes;
Sans bornes confondant les incidens certains,
Avec ſes jugemens & ſes preſages vains.

1) *Ovidius Metam. lib. 12. v 39. Il dit dans le 9. livre v. 138. quæ (fama) veris addere falſa Gaudet & e minimo ſua per mendacia creſcit.*

Le portrait qu'Ovide (1) nous en a laiſſé n'eſt pas moins heureux, ni moins reſſemblant que celui là.

Je vous laiſſe à juger ſi Ariſtote emploie à propos ce qui avoit été chanté du credit de la renommée.

§. X.

Melange de remarques ſur ce que Mr. Corneille ſe glorifia de l'aprobation du peuple.

Permettez moi ici une digreſſion qui aura quelques raports à nôtre ſujet.

2) *Ci-deſſus pag 28.*

Quand j'ai dit (2) que Seneque faiſoit alluſion aux Gladiateurs vaincus qui recommandoient leur vie à la clemence du peuple, j'ai ſuivi le ſentiment ordinaire des interpretes; mais j'étois perſuadé qu'il pouvoit auſſi faire alluſion à ceux qui aiant perdu leur cauſe devant le Senat en apelloient au peuple. Cela me fit ſouvenir de Mr. Corneille qui opoſa le jugement du public à celui de toute l'Academie. Elle cenſura le Cid, & y trouva pluſieurs fautes. L'auteur s'en conſola de la maniere que vous allez voir: *Apres tout*, dit-il, (3) *voicy quelle eſt ma ſatisfaction; Je me promets que ce fameux ouvrage, auquel tant de beaux eſprits travaillent depuis ſix mois, pourra bien eſtre eſtimé le ſentiment de l'*ACADEMIE FRANÇOISE, *mais peut-eſtre que ce ne ſera point le ſen-*

3) *Corneille apud Pelliſſon hiſtoire de l'Academie Françoiſe pag. m. 132. 133.*

sentiment du reste de Paris, au moins j'ai mon conte devant elle, & je ne say si elle peut attendre le sien. J'ai fait le Cid pour me divertir, & pour le divertissement des honnestes gens, qui se plaisent à la Comedie. J'ay remporté le témoignage de l'excellence de ma Piece, par le grand nombre de ses representations, par la foule extraordinaire des personnes qui y sont venuës, & par les acclamations generales qu'on luy a faites. . . . . Le Cid sera toûjours beau, & gardera sa reputation d'estre la plus belle piece, qui ait paru sur le Theatre, jusques à ce qu'il en vienne une autre qui ne lasse point les spectateurs à la trentiéme fois. Je sai que cela est pris d'une lettre qu'il (1) a desavaüée protestant toûjours, *qu'il ne l'avoit jamais écrite:* mais on ne sauroit douter que ses sentimens n'y aient été exprimez: „ (2) *Témoin ces paroles qu'il écrivit à un* „ *de ses amis . . . . . lors qu'ayant publié l'Ho-* „ *race, il courut un bruit qu'on feroit encore des* „ *observations, & un nouveau jugement sur cet-* „ *te Piece;* Horace, *dit-il*, fut condamné par „ les Duumvirs; mais il fut absous par le peu- „ ple. „

1) *Pellisson ib. pag.* 133.

2) *Id. ib. pag.* 138.

Il representoit par là le destin du Cid: le Cardinal de Richelieu avoit fait condamner par l'Academie Françoise cette piece de theatre, mais la sentence de ce tribunal avoit été cassée par celui du peuple, & Mr. Corneille se persuadoit que le jugement du public valoit bien celui de l'Academie:

En (3) *vain contre le Cid un Ministre se ligue;*
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.
L'Academie en corps a beau le censurer,
Le Public revolté s'obstine à l'admirer.

3) *Despreaux, Sat. 9. pag. m.* 58.

Il ne faut point pretendre que le peuple n'ait

loüé le Cid que pour chagriner le Cardinal. On avoit aplaudi cette tragicomedie avant que ſon Eminence eut fait paroître ſa mauvaiſe volonté, & l'on continua de l'aplaudir après la mort de ce Cardinal. On aſſiſte encore aujourd'hui avec joie à la repreſentation du Cid: plus de ſoixante cinq ans de vie ne lui font point perdre ſon éclat. Il n'a donc du qu'à ſon merite les faveurs du peuple.

Mais cela n'empeche pas qu'il n'ait beaucoup de defauts comme l'inſinuë très-bien l'ingenieux la Bruyere: (1) Le Cid n'a eu qu'une „ voix pour luy à ſa naiſſance, qui à été cel„ le de l'admiration; il s'eſt vû plus fort que „ l'autorité & la politique qui ont tenté vai„ nement de le détruire, il a réüni en ſa faveur „ des eſprits toûjours partagez d'opinions & de „ ſentimens, les Grands & le peuple; ils s'ac„ cordent tous à le ſçavoir de memoire, & à „ prévenir au theatre les Acteurs qui le recitent. „ Le Cid enfin eſt l'un des plus beaux Poëmes „ que l'on puiſſe faire; & l'une des meilleurs cri„ tiques qui ait été faite ſur aucun ſujet, eſt cel„ le du Cid. „ Vous comprenez clairement qu'on ne juge point ainſi d'une cenſure ſans croire, qu'il y a beaucoup de fautes dans l'Ouvrage cenſuré. Il y a des poëtes que l'on compare (2) avec ces heros, qui avoient de grandes vertus & d'auſſi grans vices. Le Cid pourroit bien avoir ce caractere, mais ſes beautez étant ſenſibles à tout le monde, & ſes defauts ne ſe decouvrant qu'à un homme du metier, ou qu'aux lecteurs qui les cherchent avec un eſprit critique, il a remporté l'aprobation du public. Ce qu'il avoit de brillant cachoit les imperfections, & l'on étoit ſi ébloüi ou ſi enchanté de ſes charmes, qu'on ne pouvoit pas même ſoupçonner qu'il lui manquât quelque choſe. N'étoit ce pas un enchantement que *Tout Paris* pour

1) *La Bruyere, caract. au chapitre des Ouvrages de l'eſprit pag. m. 77.*

2) *Statium inter poëtas (id quod Alexander inter Heroas) magnas virtutes magnis vitiis adæquaſſe.* Fam. Strada prolus. 6. lib. 2. p. m. 385.

pour Chimene eut les yeux de Rodrigue? Sans cela ne l'eut-on pas regardée avec horreur? N'eſt-elle pas un perſonnage abominable, & à lapider? Ne devoit-elle pas pour le moins exciter quelques murmures dans le partere? Car qu'y a-t-il de plus ſcandaleux, & de plus mauvais exemple qu'une fille qui le même jour que l'on a tué ſon pere en fiance le meurtrier? Mr. de Scuderi (1) comme vous ſavez, a donné à cette objection une extreme force. Il auroit pu ajoûter qu'entre les mains d'un d'Auteur Chretien cette paſſion ne peut être revetuë de la vraiſemblance, que les interêts de l'heroïne demandoient. Un poëte paien auroit eu le champ plus libre, parce qu'il auroit pu feindre que l'irritation de Venus auroit inſpiré cet amour exorbitant, comme autrefois (2) celui de la femme de Diomede, & celui (3) de Paſiphaë.

Le theatre de Paris ne fit point en cette rencontre ce qui arrive ſi ſouvent, qu'on remarque mieux les endroits où l'Orateur bronche, que ceux où il reuſſit, & que la laideur de ces endroits-là efface les beautez des autres parties, & leur fait perdre les éloges qu'elles meritoient (4). L'enchantement du Cid ne s'arretoit point aux ſpectateurs: il ſaiſiſſoit auſſi les lecteurs, ce qui vous fera conclure que Mr. Corneille étoit au deſſus des loüanges que vous trouverez dans un paſſage de Seneque (5) que Mr.

1) *Dans ſes obſervations ſur le Cid p. m. 12. & ſeq.*

2) *Voiez dans le Dict. hiſt. & crit la remarque C. de l'article* Egialee.

3) *Hygin. cap. 40. Servius in Virg. Æn. lib. 6. v. 26.*

4) *Adeſt fere nemo quin acutius atque acrius vitia in dicente quam recta videat. Ita quidquid eſt in quo offenditur, id etiam illa quæ laudanda ſunt obruit.* Cicero de oratore lib. 1.

5) *Ipſo dicente non vacaſſet tibi partes intueri: adeo te ſumma rapuiſſet: & ferè quæ impetu placent, minus præſtant ad manum relata. Sed illud quoque multum eſt, primo adſpectu oculos occupaſſe: etiamſi contemplatio diligens inventura eſt, quod arguat. Si me interrogas, major ille eſt qui judicium abſtulit, quam qui meruit. Et ſcio hunc tutiorem eſſe: ſcio audacius ſibi de futuro promittere.* Seneca, epiſt. 100. pag. 412.

1) *Balzac dans l'une de ses lettres.*

Mr. de Balzac (1) lui aplique. Elles concernent les Auteurs qui enlevent en recitant leurs Ouvrages une aprobation que l'on trouve en les lisant qu'ils n'avoient pas meritée.

Il vous semblera que je m'écarte beaucoup, mais soiez certain que je ne perds pas de veuë nôtre sujet ; car je me propose toûjours de vous convaincre que le jugement de la multitude n'est point le plus sûr. Et comment pourrois-je vous en mieux convaincre qu'en vous faisant voir qu'un petit nombre de gens choisis, je veux dire l'Academie Françoise, trouva des fautes capitales dans une Tragicomedie que toute la France aplaudissoit? Je ne blâme point Mr. Corneille d'en avoir apellé au jugement du public. L'usage autorise cela. Un Auteur qui peut se vanter que ses Ouvrages se vendent bien, & qu'il s'en fait plusieurs éditions, ne manque guere de se servir de ce bouclier contre ses censeurs, mais jusqu'ici on n'a point vû que cette preuve de merite ait passé pour non équivoque, & il y a même des gens qui l'ont tournée en ridicule. Lisez, je vous prie, ces paroles d'un homme d'esprit. Il les met dans la bouche de la Serre l'un des plus mauvais écrivains qui fussent en France. „ (2) Qu'on „ appelle mon style galimatias si l'on veut, ce „ galimatias a eu pour luy la fortune ; il s'est „ rendu celebre par toute la France ; il a passé „ avec honneur chez les estrangers, & je n'ay „ point fait gemir de presse qui n'ait enrichy „ le Libraire. Avec une main de papier que je „ barbouïllois j'ay triomphé en mille endroits „ de l'Europe, j'ay pris pour Duppes tous les „ Païs-bas, & le feu Roy de la grand Bretagne „ a recompensé mon travail par des medailles „ precieuses. . . . (3) Cent volumes que „ j'ay mis au jour ne prouvent que trop bien la „ fertilité de ma plume, & les differentes im-

2) *Gueret, Parnasse reformé pag. 59. & 60. édit. d'Amst. 1671.*

3) *Ibid. pag. 62.*

„ pres-

„ preſſions qu'on en a faites ſont des marques „ aſſeûrées de leur bonté. . . (1) J'ay donné au Theatre pluſieurs Tragedies en proſe, „ ſans ſçavoir ce que c'eſtoit que Tragedie. J'ay „ laiſſé la lecture de la Poëtique d'Ariſtote & de „ Scaliger à ceux qui ne ſont pas capables de „ faire des regles de leur chef, & ſans parler du „ ſac de Carthage, ny de Sainte Catherine qui ont „ eſté repreſentées avec ſuccez, on ſçait que „ Thomas Morus s'eſt acquis une reputation „ que toutes les autres Comedies du temps n'avoient jamais euë. Monſieur le Cardinal de „ Richelieu qui m'entend a pleuré dans toutes „ les repreſentations qu'il a veuës de cette piece. Il luy a donné des témoignages publics „ de ſon eſtime; & toute la Cour ne luy a pas „ eſté moins favorable que ſon Eminence Le „ Palais Royal eſtoit trop petit pour contenir „ ceux que la curioſité attiroit à cette Tragedie. „ On y ſuoit au mois de Decembre, & l'on tua „ quatre Portiers de compte fait la premiere „ fois qu'elle fut joüée. Voila ce qu'on appelle „ de bonnes pieces: Monſieur Corneille n'a point „ de preuves ſi puiſſantes de l'excellence des ſiennes, & je luy cederay volontiers le pas quand „ il aura fait tuer cinq Portiers en un ſeul jour. „

(1) *Ibid. pag. 63. 64.*

Je vous avoüerai neanmoins que s'il y a des matieres où les ſuffrages du grand nombre ſoient preferables à ceux du petit, c'eſt dans les pieces de theatre Car puis que le but que l'on s'y propoſe eſt de divertir le peuple, ou tout au plus de l'inſtruire par le moien du plaiſir, il faut tâcher d'y contenter tout le monde, mais ſi cela eſt impoſſible, il vaut mieux ne faire des mecontens que parmi le peu de perſonnes qui ſavent les regles. Terence dont l'ancienne Rome admira les Comedies (2) ne pretendit s'être chargé que du ſoin de ſatisfaire le peuple, & il alla toûjours ſon train quoi qu'il

(2) *Poëta cum primum animum ad ſcribendum appulit, Id ſibi negoti credidit* SOLUM *dari* POPULO *ut placerent quas feciſſet fabulas,* Terent. in prol. Andriæ init.

qu'il se vit (1) censuré par d'autres poëtes. Pomponius Secundus faisoit voir ses Tragedies à ses amis, mais quand ils lui conseilloient de retrancher quelque chose qu'il ne jugeoit pas devoir être ôtée, il leur disoit, *j'en appelle au peuple*, & il se regloit sur le gout du peuple ou pour suivre ou pour ne pas suivre le conseil de ses amis (2). Le grand secret dans la poësie c'est de plaire, si donc on y peut mieux reussir en n'observant point les regles qu'en les observant, l'ordre veut qu'on les neglige, & qu'on s'acomode au gout de son siecle. On doit considerer la comedie comme un repas donné au peuple, l'importance est donc que les viandes paroissent bonnes aux conviez, & non pas qu'elles aient été apretées selon les regles de l'art de cuisine. Martial s'est servi de cette comparaison dans une épigramme, où il fait conoitre que peu lui importe que ses vers que le public loüe, soient censurez par un poëte:

1) *Voiez ses prologues*

2) *Pomponius Secundus, hic scriptor tragœdiarum, si quid forte familiarior amicus, tollendum, ipse retinendum arbitraretur, dicere solebat, Ad populum provoco: atque ita ex populi vel assensu, aut suam, aut amici sententiam sequebatur. Tantum ille populo dabat.* Plin. epist. 17. lib. 7. p. m. 428.

Lector (3) *& auditor nostros probat Aule libellos:*
Sed quidam exactos esse poëta negat.
Non nimium curo, nam cœnæ fercula nostræ
Malim convivis, quàm placuisse cocis.

3) *Martial. Epig. 83. lib. 9.*

(4) Malherbe „ disoit souvent, & principa-
„ lement quand on le reprenoit de ne pas bien
„ suivre le sens des Auteurs qu'il traduisoit ou
„ paraphrasoit, qu'il n'apretoit pas les viandes
„ pour les Cuisiniers, comme s'il eust voulu
„ dire qu'il se soucioit fort peu d'estre loüé des
„ gens de Lettres qui entendoient les Livres
„ qu'il avoit traduits, pourveu qu'il le fust des
„ gens de la Cour, & c'estoit de cette mesme
„ sorte que Racan se deffendoit de ses Censu-
„ res, en avoüant qu'elles estoient fort justes;
„ mais que les fautes dont il le reprenoit, n'es-
„ toit connuës que de trois ou quatre person-
„ nes

4) *Vie de Malherbe pag. 28.*

„ nes qui le hantoient, & qu'il faiſoit ſes vers
„ pour eſtre leus dans le Cabinet du Roy, &
„ dans les ruelles, plutoſt que dans ſa chambre,
„ ou dans celle des autres ſçavans en Poëſie. „

C'eſt par le même principe de s'acomoder plutôt au goût de ceux pour qui l'on écrit, qu'au goût des ſavans, que Lopes de Vega qui n'avoit point trouvé ſon compte à faire des Comedies ſelon les regles, prit une autre route, & s'accomoda au genie des femmes, & des ignorans. Voici quelques uns des vers qu'il publia ſur ſon changement de methode, & pour repondre aux critiques qui le cenſuroient de negliger les preceptes des anciens:

Que (1) *quien con arte agora las eſcrive*
Muere ſin fama y galardon, que puede
Entre los que carecen de ſu lumbre
Mas que razon y fuerça la coſtumbre.
Verdad es que yo he eſcrito algunas vezes
Siguiendo el arte que conocen pocos,
Mas luogo que ſalir por otra parte
VEO LOS MONSTRUOS *de aparencias llenos,*
A donde acude el vulgo y las MUGERES
Que eſto triſte exercicio canonizan,
A aquel habito barbaro me buelvo,
Y quando he de eſcrivir una Comedia,
Encierro los preceptos con ſeis llaves,
Saco a Terencio, y Plauto de mi eſtudio
Para que no me den vozes, que ſuele
Dar gritos la verdad en libros muchos,
Y eſcrivo por el arte que inventaron,
Los que el vulgar aplauſo pretendieron,
Porque come las paga el vulgo, es juſto
Hablarle en Necio para darle guſto.

1) *Lopes de Vega au diſcours intitulé* Arte nuevo de hazer Comedias.

Bernardo Taſſo refondit ſon grand poëme de l'Amadigi, qui ne divertiſſoit point quoi que con-

conforme à la poëtique d'Ariſtote, au lieu que l'Arioſte, qui s'étoit moqué des regles, étoit les delices du public. La (1) preface de l'Amadigi vous aprendra que l'Auteur ſe conſoleroit de n'être pas aprouvé des doctes, pourvu qu'il parvint au but que ſe doivent propoſer les poëtes, qui eſt de divertir les lecteurs: (2) *Di qui creda io, che il S. Taſſo, ſi prenderà in patienza, ſe il ſuo Poema non ſarà approvato da que' dotti coſi ſcropuloſi; pure, ch'egli habbia ottenuto, (come nel vero ſi vedrà havere) quel fine, per cui ſi movono a ſcrivere i buoni e giudicioſi Poeti, che è la dilettatione.* Joignez à ceci ce que j'ai dit (3) pour juſtifier Moliere cenſuré par Mr. Deſpreaux d'avoir ſouvent aſpiré à l'aprobation du peuple plutôt qu'à celle des conoiſſeurs. Il ne faut pas dire que les pieces qui ſont au goût des plus fins critiques ſont les plus propres à divertir le parterre. Rien de plus faux (4) que cela. Le Bourgeois-gentilhomme de Moliere ne vaut pas à beaucoup près ſon Miſanthrope, mais on y rioit infiniment plus qu'au Miſanthrope. Croions pourtant que l'eſtime que cet Auteur pouvoit avoir pour ſon eſprit étoit mieux fondée s'il l'apuioit ſur l'aprobation d'un petit nombre d'habiles gens, que s'il ne la fondoit que ſur les ſufrages du peuple.

Je ne feindrai point de dire que ſi ceux qui prechent ou qui haranguent le peuple ne pouvoient éviter l'une ou l'autre de ces deux extremitez, ou de deplaire aux plus grans maîtres de rhetorique, ou de deplaire à tout le reſte de l'auditoire, ils ſe devroient plutôt conformer au (5) goût de la multitude qu'au goût d'une poignée de gens. Ils ſont dans le cas de la maxime, que le bien public doit avoir la preference ſur le bien de quelques particuliers. Mais quoi qu'il en ſoit s'ils étoient dignes des éloges des gens du metier, leur ſermon ou leur harangue

1) *Faite par Lodovico Delce.*

2) *Ludovico Dolce dans la preface de l'Amadigi del S. Bernardo Taſſo.*

3) *Dans le Dict. hiſtor. & crit. à la remarque F. de l'article Poquelin.*

4) *Voiez le Diction. hiſt. & crit. ib. d.*

5) *Orationes ... nos multitudinis judicio probari volebamus: popularis eſt enim iſta facultas, & effectus eloquentiæ eſt audientium approbatio.* Cicero Tuſcul. 2. init. fol. m. 254. B.

gue auroit plus de perfections, que s'ils n'obtenoient que les aplaudiſſemens du vulgaire (1).

Je ne vous citerai point Pline le Jeune qui ſans decider ſi Pomponius Secundus faiſoit bien ou mal de ſe regler ſur le goût du peuple, declare (2) qu'il n'en uſoit pas de la ſorte, & qu'il ne conſultoit qu'un petit nombre de gens choiſis. Je ne vous dirai point qu'Horace ne ſe ſoucioit guere du (3) jugement du grand nombre, & que Phocion s'apercevant qu'un certain endroit de ſa harangue étoit aplaudi de tout le peuple, s'imagina qu'il lui étoit échapé quelque ſotiſe (4). Je paſſerai ſous ſilence cet ancien Grec qui chatia ſon diſciple quand il le vit aprouvé de la foule des ſpectateurs; car il jugea que c'étoit un ſigne que le jeune homme s'étoit écarté des regles (5). Encore moins vous alleguerai-je Antimachus qui voiant ſortir tous ſes auditeurs hormis Platon, ne laiſſa pas de continuer la lecture de ſon poëme; comme ſi l'aprobation d'un tel homme l'eut dedommagé du mepris de tous les autres: *Dixiſſe Antimachum Clarium poëtam ferunt: qui cum convocatis auditoribus legeret eis magnum illud quod noviſtis volumen ſuum, & eum legentem omnes præter Platonem reliquiſſent, legam, inquit, nihilo minus, Plato enim mihi unus inſtar eſt omnium* (6). Je renonce à tout cela, & à pluſieurs autres exemples, & ſentences de même nature.

§. XI.

1) *Voiez la Rhetorique du Pere Cauſſin lib. 2. c. 1.*

2) *Rectè, an ſecus nihil ad me. Ego enim non populum advocare, ſed certos, electoſque ſoleo, quos intuear, quibus credam, quos dinique, & tanquam ſingulos obſervem, & tanquam non ſingulos timeam.* Plin. epiſt. 17. lib. 7. Pag. 423.

3) *Non ego ventoſæ plebis ſuffragia venor.*

Horat. epiſt. 19. lib. 1. *Neque te ut miretur turba labores Contentus paucis lectoribus . . . . . ſatis eſt equitem mihi plaudere.* Id. Sat. 10. l. 1.

4) *Plut. in apophth. p. 187. 188.* 5) *Ælian. var. hiſt lib. 2. cap. 6. Voiez auſſi lib. 14. cap. 8.* 6) *Cicero in Bruto, ſeu de claris Oratoribus pag. m. 301.*

§. XI.

Autres remarques sur le peu d'autorité du grand nombre.

Vous me feriez convenir très-facilement de ce principe, que c'eſt une marque certaine de perfection dans les Ouvrages de l'art lors qu'ils plaiſent à tout le monde, aux ignorans auſſi bien qu'aux conoiſſeurs. Je ſuis perſuadé qu'une piece de poëſie admirée des plus grans maîtres, mais non pas du peuple n'égale pas un poëme admiré du peuple & des plus grans maîtres auſſi. Il faut qu'il manque je ne ſai quoi à celle-là, puis qu'elle ne penetre point, comme l'autre, & ne peut point raionner juſques au fond des eſprits les plus bouchez. Vous avez lu ſans doute ces paroles de Mr. Pelliſſon: „(1) Mr. de „ l'Eſtoille . . . . lors qu'il avoit compoſé un „ ouvrage, le liſoit à ſa ſervante (comme on „ a dit auſſi de Malherbe) pour connoiſtre s'il „ avoit bien reüſſi, croyant que les vers n'a„ voient pas leur entiere perfection, s'ils n'eſ„ toient remplis d'une certaine beauté, qui ſe „ fait ſentir aux perſonnes meſme les plus ru„ des, & les plus groſſieres. „ Ce que je dis d'un poëme, je le dis auſſi d'un ſermon, & d'un tableau, & d'une ſtatuë &c.

(1) *Pelliſſon hiſt. de l'Academie Franc. pag. 331. 332. edit. de Paris 1672.*

Mais ſi vous vouliez me faire avouër qu'un Ouvrage de cette eſpece admiré de tout le peuple, & mepriſé du petit nombre des conoiſſeurs, eſt plus parfait qu'un autre Ouvrage admiré du petit nombre des conoiſſeurs, & mepriſé de tout le peuple, vous y perdriez vôtre peine. Supoſons pour un moment deux ou trois choſes. I. Que l'on aſſemble tous les habitans d'une ville pour ſavoir leur ſentiment ſur un tableau qu'on veut conſacrer. II. Qu'ils ſont au nombre de trois mille parmi leſquels

il n'y en a qu'une vingtaine qui ſe conoiſſent en peinture. III. Que le tableau paroit mauvais à ces vingt-là, & très-bon à tous les autres, je compterai plus ſur le jugement de ces 20. perſonnes, que ſur celui des 2980. autres, & je ſuis perſuadé que vous croiez que je reſſemble en cela aux têtes les plus ſenſées. Je ſai qu'Apelles (1) vouloit ſavoir le jugement de tous les paſſans, & qu'il le mettoit à profit, mais je ſai auſſi que Polyclete aiant eu la complaiſance de ſe conformer aux conſeils du premier venu, fit un tableau que le peuple même trouva ridicule, & que le tableau qu'il avoit fait ſelon les regles étoit admiré en même tems (2). La conduite d'Apelles étoit ſage: il ne s'aſſujetiſſoit point aux avis d'autrui, il les ſoumettoit à ſes lumieres, & s'il profita de la remarque d'un cordonnier qu'il trouva bonne, il le rembarra en ſuite quand il le vit faire le capable ſur des choſes qui n'étoient point à ſa portée: (3) *Feruntque à ſutore reprehenſum, quòd in crepidis una intus pauciores feciſſet anſas, eodem poſtero die ſuperbo emendatione priſtinæ admonitionis cavillante circa crus, indignatum proſpexiſſe, denuntiantem, ne ſupra crepidam ſutor judicaret: quod & ipſum in proverbium venit.* Il avoit raiſon de croire que des gens qui n'étoient ni peintres, ni conoiſſeurs, pouvoient neanmoins s'apercevoir de quelque defaut qui lui ſeroit échapé. Il eſt plus facile (4) de decouvrir les imperfections que les perfections d'un bel ouvrage, & il eſt certain en general que ceux mêmes qui ne ſont pas du metier, ont quelquefois aſſez de goût pour pouvoir être apellez à donner leur jugement: (5) *Qui dici à nobis Attico more nolunt, ipſi autem ſe non oratores eſſe profitentur, ſi teretes aures habent, intelligenſque judicium, tanquam ad picturam probandam, adhibentur etiam inſcii faciendi, ſum aliqua ſolertia*

1) *Perſeus opera proponebat pergula tranſeuntibus, atque poſt ipſam tabulam latens, vitia quæ notarentur auſcultabat, vulgum diligentiorem judicem, quam ſe præferens.* &c Plin. l. 35. c. 10. p. m. 209.

2) Ælian. var. hiſtor. lib. 14. cap. 8.

3) Plin. ibid.

4) Voyez ci-deſſus pag. 37. n. (4.)

5) Cicero de optimo genere Orat. fol. m. 130. B.

1) *Mirabile est, quum plurimum in faciendo inter doctum & rudem quam non multum differat in judicando.* Id. de Oratore lib. 3. fol. 98. B.

2) *Ego quæ de me populi sit opinio, nescio: de reliquis hoc affirmo, qui vulgo opinione differtissimi habiti sint, eosdem intelligentium quoque judicio fuisse probatissimos.* Id. in Bruto p. 301. edit. Flor. 1552.

3) Id. Tusul. quæst. lib. 3. fol. m.

lertia judicandi. Vous voiez que Ciceron le reconoît à l'égard de la peinture & de l'éloquence, qui sont, je croi, les deux arts où le goût du peuple & le goût des maîtres (1) s'accordent le mieux. Il n'arrive guere que ceux qui passent pour d'excellens peintres, ou pour de grans (2) Orateurs au jugement des experts, ne le passeut aussi au jugement du public. On peut dire la même chose à l'égard des Musiciens. Prenez garde cependant qu'ils suivent leurs regles, & non pas celles du peuple, d'où Ciceron a inferé qu'à plus forte raison les hommes sages doivent se conduire non pas selon l'opinion du vulgaire, mais selon la realité des choses: (3) *An tibicines, iique qui fidibus utuntur, suo non multitudinis arbitrio cantus numerosque moderantur? Vir sapiens multe arte majore præditus, non quid verissimum sit, sed quid velit vulgus exquiret? An quicquam stultius, quàm quos singulos sicut operarios, barbarosque contemnas, eos aliquid putare esse universos?* Vous n'ignorez point ce que l'esprit de cabale, le caprice, ou le changement de goût, la complaisance interessée contribuent quelquefois à faire avoir plus de vogue à ceux qui n'excellent pas autant que d'autres dans les beaux arts. Ainsi je ne vous en parle point, & je serois trop prolixe si je m'attachois à toutes les exceptions. Vous trouverez de bonnes choses dans Casaubon sur le mepris que l'on peut avoir pour les aplaudissemens populaires. Lisez ce qu'il dit sur ces paroles de la 1. Satire de Perse:

Non si quid turbida Roma
Elevet, accedas, examenve improbum in illa
Castiges trutina: nec te quæsiveris extra.

Mais si l'on vous accordoit sans reserve que le peuple est un Juge competent du vrai me-

rite

rite par raport à certaines qualitez qui frapent les ſens, comme la beauté, l'éloquence, la muſique, la peinture &c. On ne laiſſeroit pas de ſoutenir le contraire par raport aux qualitez de l'eſprit, & aux qualitez du cœur. Il n'y a rien de plus illuſoire que de meſurer le merite au plus ou au moins de part à la faveur de la multitude. Je veux bien que vous apliquiez ici le principe que j'ai poſé (1) ci-deſſus, je veux bien, dis-je, convenir que c'eſt une marque ſûre de perfection dans ceux qui gouvernent les Etats ou qui ont les premieres charges de la Republique, que de plaire à tout le monde, au Clergé, à la Nobleſſe, aux gens de robe, aux gens de guerre, au marchand, à l'artiſan, au païſan &c. Mais cela étant impoſſible, car Jupiter même, comme diſoient les paiens, (2) ne ſauroit plaire à tous les hommes, ſoit qu'il donne de la pluie, ſoit qu'il donne du beau tems, il faut s'attendre à voir dans tous les états les ſentimens partagez. Les uns aprouvent la conduite du Souverain, & de ſes premiers Miniſtres, les autres la blament. Voulez-vous ſavoir au vrai ſi elle eſt juſte & prudente, ne vous en raportez point à l'opinion populaire: fiez vous plutôt au jugement de dix ou douze perſonnes ſavantes dans l'art de regner, vuides de toute paſſion, & bien inſtruites de ce qui ſe paſſe dans le conſeil. Si elles jugent que ceux qui tiennent le gouvernail ne font point de fautes, qu'ils ont de l'honneur, & de la vertu, & de la capacité, aiez bonne opinion d'eux quoi que le peuple les cenſure, & les critique inceſſamment. Mais ſi elles jugent qu'ils font des fautes, & qu'ils n'ont guere de capacité, qu'ils ſont plus heureux que ſages, croiez qu'ils n'ont pas un grand merite quoi que le peuple leur en donne infiniment.

277. D. & ſol. 278. A.

1) *Au commencement de ce chapitre.*

2) *Voiez Eraſme chil. 2. cent. 7. n. 55. ſur le proverbe,* ne Jupiter quidem omnibus placet.

Voilà Titius & Mevius qui dans un gouvernement

nement populaire briguent une charge. Ils ſont fort eſtimez tous deux, & l'on trouve dificile de decider ſi l'un eſt plus accompli que l'autre. Mais la deciſion viendra bien-tôt: le peuple s'aſſemblera demain en un tel lieu: tous les corps des metiers s'y trouveront: la charge ſera donnée à celui qui aura le plus de ſufrages. Croirez-vous de bonne foi demain au ſoir lors qu'on vous dira, *Mevius a été choiſi, il a eu* 2587. *voix*, *Titius n'en a eu que* 560. que Mevius a beaucoup plus de merite que Titius, que c'eſt une verité fondée ſur un arrêt definitif & inconteſtable, & qu'il n'eſt plus permis de heſiter là-deſſus ? Vous êtes trop ſage & trop éclairé pour juger ſi mal des choſes.

Ciceron qui avoit vû une infinité d'aſſemblées populaires pour l'élection des Magiſtrats, & qui étoit obligé de s'exprimer avec quelque circonſpection ſur les defauts de la multitude, puis qu'il vivoit ſous une democratie, Ciceron, dis-je, vous a pu aprendre que les plus dignes (1) d'un emploi ne ſont pas ceux qui l'obtiennent ordinairement à la pluralité des voix. Il y va de mon honneur, diſoit un Romain, qu'on ait donné la preference à un autre pour une charge que nous demandions tous deux au peuple. Point du tout, lui repondit Ciceron, & je vous croirois plus fletri ſi dix hommes ſages & juſtes vous avoient trouvé indigne de cette charge, que ſi toute l'aſſemblée du peuple avoit fait de vous ce jugement. Le peuple ne juge pas toûjours dans ſes aſſemblées: il choiſit ſouvent par faveur, il cede aux prieres, il prefere ceux qui l'ont le plus brigué. S'il juge ce n'eſt point par choix, ou par lumiere, c'eſt quelquefois par impetuoſité & par boutade. Il n'y a point de conſeil en lui, point de raiſon, point de diſcernement, point d'aplication ni d'exactitude: & les ſages ont jugé qu'il

1) *Tu an dignitatis Judicem putas eſſe populum? Fortaſſe nonnunquam eſt. Utinam vero ſemper eſſet: ſed eſt perraro.* Cicero proPlancio cap. 3. pag. 562. 563. to. 4. edit. Grav.

qu'il faloit toûjours soufrir mais non pas louër toûjours ce qu'il faisoit. Voiez, je vous prie, si j'ai bien traduit les paroles de cet Orateur : (1) *Si medius fidius decem soli essent in civitate viri boni, sapientes, justi, graves, qui te indignum ædilitate judicassent, gravius de te judicatum putarem, quam est hoc, quod tu metuis, ne a populo judicatum esse videatur. Non enim comitiis judicat semper populus, sed movetur plerumque gratia : cedit precibus : facit eos, a quibus est maxime ambitus. denique, si judicat, non delectu aliquo, aut sapientia ducitur ad judicandum, sed impetu nonnumquam, & quadam etiam temeritate. Non est enim consilium in vulgo, non ratio, non discrimen, non diligentia : semperque sapientes ea, quæ populus fecisset, ferenda, non semper laudanda duxerunt.* Un peu après il compare les assemblées du peuple (2) aux flots de la mer excitez par des tempêtes subites qui les poussent d'un côté, & les éloignent de l'autre, & il remarque que l'on a très souvent veu avec un pareil étonnement qu'un tel étoit preferé, & qu'un tel ne l'étoit pas. Il dit ailleurs que le peuple même, l'Auteur de la preference, s'en étonnoit quelquefois. C'est dans l'Oraison pour Murena qu'il fait cette derniere remarque. Il y a donné en quelque façon une satire des assemblées du peuple Romain. Il s'y moque de ceux qui s'imaginoient que quand ce peuple s'étoit conduit une fois d'une certaine maniere, c'étoit un engagement par contract à suivre la même route. Mais où est l'Euripe, dit-il, qui soit si sujet au flux & reflux? Le delai d'un jour renverse toutes les mesures qu'on avoit prises : un bruit repandu en fait autant, & quelquefois sans que l'on sache pourquoi on chan-

1) *Id. ib. cap. 4. pag. 564, 565.*

2) Sic hoc persæpe accidit, ut & factos aliquos, & non factos esse miremur; si campus, atque illæ undæ comitiorum, ut mare profundum & immensum, sic efferveseunt quodam quasi æstu, ut ad alios accedant, ab aliis autem recedant: in tanto nos impetu summorum, & motu temeritatis, modum aliquem, & consilium, & rationem requiremus? *Id, ib, c. 6. pag. 570.*

change du blanc au noir (1). *Pergitisne vos tanquam ex Jyngrapha agere cum populo, ut, quem locum semel honoribus cuipiam dederit, eundem reliquis honoribus debeat? Quod enim fretum, quem Euripum tot motus, tantas, tam varias habere putatis agitationes fluctuum; quantas perturbationes, & quantos æstus habet ratio comitiorum? Dies intermissus unus, aut nox interposita, sæpe perturbat omnia: & totam opinionem parva nonnumquam commutat aura rumoris. Sæpe etiam sine ulla aperta causa fit aliud atque existimamus, ut nonnumquam ita factum esse etiam populus admiretur: quasi vero non ipse fecerit. Nihil est incertius vulgo, nihil obscurius voluntate hominum, nihil fallacius ratione tota comitiorum.*

Je remplirois je ne sai combien de pages si je raportois tout ce que les anciens Poëtes, Philosophes, Orateurs, Historiens ont dit sur le même ton. Ils en parloient par experience, car ils vivoient sous une forme de gouvernement où les sufrages du peuple decidoient de tout. Je ne vous alleguerai qu'un passage de Tite Live. Cet Historien remarque qu'au tems de Persée Roi de Macedoine les villes libres de la Grece étoient dans un tel état que les Nobles y formoient divers partis, dont le peuple (2) selon sa coutume suivoit le pire.

Il ne faut pas s'imaginer que ces tumultes, & ces agitations inconstantes vinssent d'un esprit particulier ou aux Grecs, ou aux Romains. Toutes les nations y sont sujettes lors que les afaires d'état ou autres y sont concluës à la pluralité des voix dans les assemblées de tous

1) *Id. Orat. pro Murena cap. 17. pag. 60. ejusd. tomi. Joignez à cela ce passage de Seneque de vita beata cap. 1. pag. m. 817.* Idem evenit quod in comitiis in quibus eos factos prætores iidem qui fecere mirantur, cum se mobilis favor circumegit. Eadem probamus, eadem reprehendimus: hic exitus est omnis judicii in quo lis secundum plures datur.

(2) In liberis gentibus populisque plebs ubique omnis fermè, UT SOLET DETERIORIBUS erat . . . . . inclinata. *Titus Livius lib 42. pag. m. 820.*

tous les chefs de famille, & l'on voit même une partie de ces confusions dans les assemblées d'un certain nombre de deputez. Les Conciles & les Synodes n'en sont point exempts. Telle chose y est concluë aujourd'hui qui ne le seroit pas quatre jours après, ou qui ne l'auroit pas été quatre jours auparavant. On auroit, ou l'on n'eut pas eu le loisir de gagner quelques suffrages, non pas en communiquant de nouvelles instructions, mais en donnant de fausses alarmes, en promettant, en menaçant, &c. On pourroit, ou l'on n'eut pas pu se prevaloir soit (1) de l'absence, soit de la presence de quelques-uns des deputez. Laissons le detail des autres raisons quel qu'il puisse être.

(1) *Voiez dans le Dictionnaire histor. & crit. la remarque D. de l'article* Yse.

§. XII.

L'Autorité populaire du grand nombre est principalement foible par raport aux veritez historiques, ou dogmatiques.

Mais si la pluralité des voix prouve très-mal le merite des personnes, elle prouve encore plus mal la verité des opinions soit par raport aux faits historiques, soit par raport aux dogmes philosophiques. Ce sera le sujet de cette section.

Vous ne me sauriez nier qu'un très-grand nombre de fables sur la fondation des villes & des états, sur les actions & sur les victoires des anciens Rois, &c. ne passent parmi le peuple pour des veritez certaines. Plusieurs historiens les ont debitées; quelques-uns les ont contredites, & en ont desabusé beaucoup de personnes, mais si l'on assembloit tous les habitans pour demander à un chacun ce qu'il en pense, il y auroit mille voix du côté de l'afirmative, contre une du côté de la negative. C'est de-

quoi l'on eût fait l'experience dans Athenes si l'on eût recueilli les voix sur les actions de Thesée, & dans Rome si on les eût recueillies sur la naissance de Romulus, & sur la maniere dont il fut nourri par une louve.

La pluralité des voix est encore plus notable lors qu'une tradition a du raport au culte divin, car quand même tous les habitans d'Athenes auroient été assûrez de pouvoir dire impunement tout ce qu'ils croiroient concernant les contes que l'on faisoit de Ceres & de Minerve, on n'auroit pas trouvé deux suffrages pour la negative contre quatre mille pour l'afirmative. Disons la même chose touchant les Romains par raport à ce bouclier tombé des nuës qui étoit commis à la garde des Saliens: étendons même ceci sur les Catholiques par raport aux translations de la chambre de la sainte Vierge, & par raport aux voiages ou de Lazare, ou de Denys l'Areopagite, ou de Saint Martial, &c.

Soiez assûré, Monsieur, qu'une infinité de fausfetez de religion gagneroient leur cause si l'on compromettoit les interêts de la verité entre les mains du vulgaire. Si l'on assembloit tous les habitans d'un païs pour deliberer sur le changement de l'ancienne religion, ils n'attendroient pas qu'on recueillit les suffrages, ils commenceroient par crier gardons nous des nouveautez. Vous savez l'histoire des cris (1) *grande est la Diane des Ephesiens.* Et s'ils avoient la patience de soufrir qu'on comptât les voix, ils ne perdroient pas leur peine, ils verroient le nombre des novateurs si petit qu'ils l'insulteroient en lui ordonnant de se soumettre au grand nombre:

Servemus (2) *leges patrias: infirma minoris*
Vox cedat numeri, parvaque in parte sileſcat.

1) *Actes des Apôtres chap. 19. Voiez dans le Dictionaire Histor. & Crit. la remarque Z. de l'article d'Euripide.*

2) *Prudent. contra Symmach. lib. 1. v. 607. pag. m. 278.*

Ces

Ces deux vera sont de Prudence: il les emploia contre les Paiens qui étoient reduits au petit pied. Sa raison n'eut rien valu au tems des Apotres: elle étoit alors favorable à la religion paienne.

Quant aux dogmes philosophiques il est évident que le peuple n'en peut point juger: il prendroit tout de travers, il condamneroit tout ce qui n'est pas conforme à son imagination, & à ses yeux. Il nieroit les antipodes & le mouvement de la terre. Il soutiendroit que les couleurs sont dans les objets, que les pierres tombent sans que rien les pousse, & il se moqueroit de ceux qui disent qu'il y a autant de matiere dans le tonneau après que le vin en est sorti, que quand le vin y étoit. Dans toutes les matieres philosophiques le sufrage de très-peu de gens qui les ont étudiées toute leur vie est d'un plus grand poids que celui de trois millions d'hommes qui n'ont rien lu, qui n'ont jamais medité & qui n'examinent rien. Ils ne font que suivre leurs prejugez: (1) *Sic est vulgus: ex veritate pauca, ex opinione multa æstimat.* Ciceron a fort bien dit (2) que la philosophie se contente de peu de Juges, quelle fuit le vulgaire, qu'elle lui est suspecte, qu'elle en est haïe, & que ceux qui la condamnent s'attirent l'aprobation de la multitude. Il ne veut point que l'on suive le jugement populaire sur l'honnetêté: (3) *hoc evenit, ut in vulgus insipientium opinio valeat honestatis, quum ipsam videre non possit. Itaque fama & multitudinis judicio moventur, ut id honestum putent quod à pleriſque laudetur. Te autem si in oculis sis multitudinis, tamen ejus judicio stare nolim, nec quod illa putet, idem te putare pulcherrimum. Tuo tibi judicio est utendum.*

1) *Cicero Orat. pro Roscio Comœdo cap. 10. pag. m. 256. to. 1.*

2) *Est enim philosophia paucis contenta judicibus, multitudinem consulto ipsa fugiens, eique ipsi & suspecta & invisa, ut vel si quis universam velit vituperare, secundo id populo possit facere.* Tuscul. 2. init. fol. 254. B.

3) *Id ibi. sub fin. fol. 268. D.*

Considerez, je vous prie, que la question de l'existence de Dieu apartient tout à la fois à la reli-

religion & à la philosophie la plus profonde, & voiez après cela si le peuple est en état de la decider.

A. . . . . le 8. de Novembre 1703.

§. XIII.

Premiere dificulté contre la preuve tirée du consentement des peuples touchant l'existence de Dieu. Cette preuve demande des discussions qui surpassent la capacité humaine.

Je vous permets de croire que toutes les choses que j'ai dites jusques ici contre la preuve qui vous tient si fort au cœur, ne sont que des escarmouches, mais enfin voici le combat en forme.

Je suposerai en 1. lieu que quelcun vous dise; je croi, Monsieur, aussi bien que vous, qu'il y a un Dieu, nous n'aurons aucune dispute sur ce point-là, mais peut-être vous fondez vous sur des raisons qui diferent fort des miennes. En ce cas-là nous pourrions bien disputer l'un contre l'autre, car si vous m'alleguez des preuves qui ne me paroissent pas solides, je vous dirai librement que vous vous trompez, & ainsi quoi que nous soions d'accord sur le fait, j'oposerai mes raisons (1) aux vôtres, & vous serez obligé de vous soumettre à toutes les loix de la dispute, & si vous avez le droit de me pousser jusques aux derniers recoins de la dialectique, je l'aurai aussi.

Je suposerai en 2. lieu que vous repondiez à ce quelcun, que le consentement unanime de tous les peuples du monde sur l'existence de Dieu est une preuve certaine & demonstrative, car puis qu'il est si general, il vient d'une impression de la nature, & cette impression ne peut être fausse.

Voilà

1) Quia non confidebas tam esse id perspicuum quàm tu velis, propterea multis argumentis Deos esse docere voluisti. Mihi enim unum satis erat, ita nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates omnes contemnis, ratione pugnas. Patere igitur rationem meam cum tuâ ratione pugnare. *Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 399.*

Voilà donc le ſujet de la diſpute: il ne s'agit point de la queſtion s'il y a un Dieu, vous convenez l'un & l'autre de l'exiſtence divine: il s'agit uniquement de ces deux theſes, I. *Le conſentement de tous les peuples eſt un argument demonſtratif.* II. *Les impreſſions de la nature ne peuvent être fauſſes.* Vous entreprenez de les ſoutenir contre tout venant, vous étes donc obligé de ſatisfaire à toutes les objections.

La premiere dificulté qui vous ſera propoſée eſt que vôtre preuve depend d'un fait qu'il eſt impoſſible d'éclaircir. Montrez moi une mappemonde, vous dira vôtre Antagoniſte. Voiez y combien il reſte encore de païs à decouvrir, & combien ſont vaſtes les terres auſtrales qui ne ſont marquées que comme inconuës? Pendant que j'ignorerai ce que l'on penſe en ces lieux-là, je ne pourrai point être ſûr que tous les peuples de la terre aient donné le conſentement dont vous parlez. Il vous eſt impoſſible de me tirer d'incertitude là-deſſus: vous ne pouvez aſſûrer ni que ces lieux-là ſoient ſans habitans, ni que les hommes qui y vivent aient une religion.

Si je vous accorde par grace qu'il nous doit ſufire de ſavoir l'opinion des peuples du monde connu, vous ſerez encore hors d'état de me donner une entiere certitude. Car que me repondrez vous ſi je vous objecte les peuples (1) athées dont Strabon parle, & ceux que les voiageurs (2) modernes ont decouverts en Afrique, & en Amerique? J'y ajoûterois peut-être les Phlegyens dont Homere (3) a fait mention,

1) *Voiez ci-deſſus pag. 19. & notez que Diodore de Sicile* lib. 3. cap. 9. *dit la même choſe que Strabon touchant l'Atheiſme d'un peuple d'Ethiopie.*

2) *Voiez leurs noms & leurs paſſages dans la Diſſertation de Mr. Fabrice intitulée* Apologeticus pro genere humano contra calumniam A-

C 4

theiſmi. *Notez qu'il ne parle point de ceux qui ont dit que les Druſes, peuple du Liban, ſont athées. Voiez Deſpier dans ſes marques ſur Ricaut to. 2. pag. 649. Voiez auſſi Mr. le Fevre, preface du traité de la ſuperſtition, & Locke, eſſai de l'entendement liv. 1, ch. 3. pag. m. 71.* 3) *Mr. Homer. Hym. in Apoll. pag. m. 786.*

1) *Apud Simplicium in Epictet.*

tion, & les Acrothoites dont Theophraſte (1) a parlé, ſi je ſavois certainement de quelle maniere ils étoient impies ; mais j'ignore s'ils croioient abſolument qu'il n'y avoit point de Dieux, ou ſi ſans le nier ils avoient l'audace de ſe moquer de leur culte & de commettre toutes ſortes de ſacrileges, ce qui fut cauſe (2) que leur païs fut englouti. Laiſſant donc ces deux exemples, je vous preſſerai ſeulement de me repondre ſur les autres. Direz vous que Strabon ne ſavoit cela que par ouï-dire, & que les modernes ne ſe ſont pas aſſez informez de tout le detail; qu'ils ſe contrediſent quelquefois eux-mêmes; & que l'on peut opoſer relations à relations? C'eſt ainſi que Mr. Fabrice (3) profeſſeur en Theologie à Heidelberg élude la dificulté. Je veux que ſes raiſons ſoient plauſibles & ſpecieuſes, mais enfin elles ne ſont point capables de fixer l'eſprit. Tout ce qu'elles peuvent faire eſt d'inſpirer quelque defiance ſur l'exactitude des voiageurs, ce qui nous reduit à ſuſpendre nôtre jugement juſques à ce que nous ſoions mieux informez de l'état de ces pretenduës nations athées. Reſolvons nous donc à voiager en ces païs-là, aprenons leurs langues, & muniſſons nous de toute l'adreſſe qu'il faut avoir pour ſatisfaire une ardente curioſité, car ſans cela une deſcente ſur les lieux ne ſeroit pas ſufiſante à verifier ſi les relations nous trompent. Or dites moi en conſcience ſi un homme quelque affamé qu'il puiſſe être de voiager, & quelque muni de tous les ſecours neceſſaires peut venir à bout de tous les travaux & de tous les ſoins qu'une telle verification exige.

2) *Voiez Simplicius ib & Servius in Æn. lib 6. v. 618. & Pauſanias l. 9. cap. 36.*

3) *Joh. Ludovicus Fabritius in apologet. generis humani pag. 159. & ſeq.*

§. XIV.

§. XIV.

Qu'il n'est point sûr de conclure de ce qu'un peuple reconoit l'immortalité de l'ame, qu'il reconoit aussi la divinité.

Vous croirez peut-être que pourveu qu'il découvrit que l'on croit l'immortalité de l'ame, il seroit assez informé du reste, mais detrompez vous de cette imagination. Les peuples que l'on a trouvez dans les (1) Iles Marianes (2) *ne reconnoissoient aucune divinité, & avant qu'on leur eust presché l'Evangile, ils n'avoient pas la moindre idée de religion. Ils estoient sans Temples, sans autels, sans sacrifices, sans Prestres.* Neanmoins ils estoient *persuadez de l'immortalité de l'ame, & (3) que les esprits reviennent après la mort.* (4) Ils reconoissoient *même qu'il y a un Paradis & un Enfer*, que les ames sont tourmentées dans l'Enfer, & très-heureuses dans le Paradis, & (5) *au reste que ce n'est point la vertu ou le crime, qui conduit dans ces lieux-là. Les bonnes œuvres ou les mauvaises actions n'y servent de rien. Tout dépend de la maniere dont on sort de ce monde. Si on a la malheur de mourir d'une mort violente, on a l'Enfer pour partage. . . . . Si l'on meurt au contraire de mort naturelle, on a le plaisir d'aller en Paradis, & d'y joüir des arbres & des fruits, qui y sont en abondance.* (6) „ Ils ignoroient entie-„ rement qu'il y eust d'autres terres, & ils se „ regardoient comme les seuls hommes qui „ fussent dans l'Univers. „ C'est un signe que leurs ancêtres n'avoient jamais vu personne qui leur eût parlé de Dieu. (7) Ils n'ont aucun commerce avec quelques autres Iles qui ne sont *pas éloignées des Marianes*, & dont on a interrogé quelques habitans que la tempête

1) *Elles sont éloignées de trois à quatre cens lieuës des Iles Philippines. Magellan fut le premier qui les découvrit.*

2) *Charles le Gobien, histoire des Iles Marianes pag. 64. edit. de Paris 1700.*

3) *Id. ibi. pag. 66.*

4) *Id. ibi. pag. 65.*

5) *Id. ibi. pag. 66.*

6) *Id. id. pag. 43.*

7) *Id. ibi. pag. 396.*

avoit pouſſez du côté de l'Ile de Samal l'an
1) *Id. ib. pag.* 406. 1696. „ (1) Il n'a pas paru juſqu'a preſent „ qu'ils aient aucune conoiſſance de la divinité, „ ni qu'ils adorent les Idoles. „

Il ne faut point combatre ceci par des raiſons de Metaphyſique, ce ſont des faits contenus dans une hiſtoire très curieuſe publiée depuis peu par un Jeſuïte celebre. L'eſprit de l'homme eſt capable d'une irregularité encore plus grande que ne l'eſt celle d'ignorer qu'il y a un Dieu, & d'admettre cependant l'immortalité de l'ame. Voici donc un ſurcroit de peine pour le voiageur qui voudroit s'inſtruire de la foi de tous les peuples.

§. XV.

Une bonne information demande que l'on recherche de quelle maniere la religion s'eſt introduite dans un païs.

Si l'on vous accorde par une nouvelle grace bien ſpeciale qu'il pourra enfin en venir à bout, pourvu qu'il vive long tems, vous ne ſerez pas encore tiré d'intrigue. Car afin que le conſentement de tous les peuples puiſſe ſervir d'un bon argument il faut ſavoir de quelle maniere la religion a commencé dans chacun d'eux, ou ſi elle eſt auſſi ancienne que la nation même. En ce dernier cas la preuve ſeroit meilleure que dans le premier, & neanmoins il reſteroit une queſtion importante qui ſeroit celle-ci; la religion a-t-elle été embraſſée ſans aucun examen, ou avec un examen ſevere de ſes motifs de credibilité? Cette queſtion eſt infiniment plus neceſſaire au cas qu'un peuple aiant été quelque tems ſans religion, en ait embraſſé quelqu'une, car s'il l'a embraſſée ſans l'examiner. mais par une deference aveugle ou pour quel-

quelque legislateur, ou pour quelqué conquerant, la multitude des personnes qui l'ont professée depuis, ne sert de rien à prouver la verité de ses dogmes, on sait assez qu'une religion quelque fausse qu'elle soit passe des peres aux enfans, sans aucun obstacle, & qu'elle se communique par la voie de l'éducation aussi aisément à mille personnes qu'à une, de sorte que si l'éducation est le seul moien de la repandre, la raison pourquoi une religion n'a que cent mille Sectateurs pendant qu'une autre en a deux cens mille est uniquement qu'il y a eu moins d'enfans dans celle-là que dans celle-ci. Je vous demande si ce seroit un bon moien de donner un grand relief à la religion Chretienne que d'alleguer le consentement que lui ont donné ou les Saxons, ou les habitans du Nord, ou les peuples de l'Amerique que l'on a contraints barbarement à recevoir le batême, & à renoncer à leurs idoles sans avoir ni convaincu, ni éclairé leur esprit? La multitude de semblables sectateurs forcez ne sert de rien à prouver qu'une religion soit veritable, & si leurs enfans se trouvent persuadez, ce n'est point un signe de verité, c'est le resultat perpetuel de (1) l'éducation quel que puisse être le catechisme national. Ainsi pour savoir le poids de l'aprobation des peuples il est necessaire d'être informé de quelle maniere ils ont embrassé la religion.

(1) *Platon de legib. lib. 10. circa init. pag. m. 946. E décrit fort éloquemment de quelle maniere la foi de l'existence des Dieux se communique aux enfans.*

Je ne vous dis pas que les recherches qui sont ici absolument necessaires demandent beaucoup de travail, je vous dis tout net qu'elles surpassent les forces de l'homme, & vous n'en sauriez disconvenir si vous y faires quelque attention.

Ne me dites pas qu'un Chretien se peut épargner une partie de la peine, puis qu'il sait que la religion est aussi ancienne que le genre

humain, car même selon mes (1) principes il s'ensuit de là qu'aucun peuple n'a jamais été sans religion. Je vous repondrai deux choses. 1. Qu'il restera toûjours plus de peine qu'aucun homme n'en peut porter. 2. Qu'afin que vôtre argument soit bon il doit être propre à convaincre non seulement un Chrêtien, mais aussi un infidele; c'est-à-dire, qu'il faut que vous le fassiez bon par des effets resultans de l'argument même, & non pas par des secours empruntez d'une autre source. L'Antagoniste que je vous supose vous peut & vous doit representer ce que Cotta (2) represente au Stoicien Balbus, c'est qu'encore qu'il croie la verité, il dispute comme s'il ne savoit rien, s'il n'avoit ouï parler de rien, & comme une table rase qui recevra vos enseignemens pourvu que vous les mettiez à l'abri des objections.

1) *Voïez ci-dessus pag. 21.*

2) *Sic aggredior ad hanc disputationem, quasi nihil unquam audierim de Diis immortalibus, nihil cogitaverim, rudem me & integrum discipulum accipe, & ea quæ requiro, doce. Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 598. Ceci s'accorde avec les dispositions que Mr. Descartes demande de tous ceux qui cherchent la verité.*

§. XVI.

Qu'il est necessaire de s'informer s'il y a eu quelques personnes qui aient nié l'existence de Dieu.

Voici un nouveau champ de recherches très-penibles, & inepuisables. Toute la besogne ne seroit pas faite si enfin l'on parvenoit à averer comme il faut que tous les peuples du monde croient l'existence de Dieu. Il resteroit encore à examiner si quelcun de tems en tems a nié cette existence. Il se faudroit informer du nombre de ces athées, si c'étoient des gens d'esprit, & qui se piquassent de meditation, s'ils avoient été chatiez, &c. On sait que la Grece a produit de telles gens, & qu'elle en a puni (3) quelques-uns, & que cette peine a fait dire que bien d'autres eussent declaré leur irreligion s'ils eussent pu s'assûrer de l'impunité.

3) *Voïez ci-dessus pag. 19.*

Lors

Lors que Platon s'aplique avec tant de ſoin à prouver l'exiſtence & la providence des Dieux, il (1) avouë qu'il y avoit un bon nombre d'Atheniens qui rejetoient le premier de ces deux dogmes, & que d'autres ſe contentoient de rejeter le ſecond. On devroit donc rechercher ſi dans chacun des autres peuples il y avoir eu de tels exemples, car ſans ces informations on ne pourroit pas donner au conſentement general ſon juſte poids, on lui en donneroit trop, vu qu'on n'en rabatroit point ce que lui ôtent les exceptions particulieres. Si ces perquiſitions renferment beaucoup de travail, & beaucoup de dificultez, on n'en trouveroit guere moins à mettre en balance l'autorité du plus grand nombre, & celle du petit. On ne pourroit point ſe ſervir de la proportion arithmetique, comme dans la juſtice commutative, il faudroit recourir à la proportion geometrique comme dans la juſtice diſtributive. Rien ne ſeroit plus trompeur que de deferer autant ſur des matieres philoſophiques à l'opinion d'une païſane qu'à celle d'un philoſophe. Il eſt évident, & la pratique de tous les peuples s'y accorde, qu'en matiere de Juriſprudence l'avis de trois ou quatre fameux Avocats eſt preferable à celui de trois mille païſans. Eſt-il queſtion d'un dogme d'Aſtronomie? Mr. Caſſini ſera plus croiable lui ſeul que deux cent milie perſonnes qui ne ſavent ni A. ni B. Copernic dont l'hypotheſe triomphe preſentement n'avoit-il pas contre lui ſeul ou preſque ſeul toutes les Ecoles & tous les peuples? N'établit-on pas pour principe qu'un chacun (2) doit être cru en ſon art, & que les arts ſeroient heureux (3) s'il n'y avoit que les connoiſſeurs qui en jugeaſſent, & qu'il faut (4) que chacun ſe mêle de ſa profeſſion? Lors que quelcun fait chef d'œuvre pour être reçu au corps d'un

1) *Plato de legib. lib.* 10. *circa init. pag. m.* 945. C. & *pag.* 947. B.

2) Unicuique in ſua arte credendum eſt.

3) Felices artes eſſent, ſi de illis ſolæ artifices judicarent. *Quintil.*

4) Hic (*Ariſtoxenus*)... hæc magiſtro concedat Ariſtoteli, canere ipſe doceat, bene enim illo Græcorum proverbio præcipitur, *Quam*

quisque novit artem in hac se exerceat. Cicero Tuscul. lib. 1. fol. 248.

d'un metier, il n'est jugé que par les gens du metier, & leur temoignagne, ne fussent-ils que deux, contrepeseroit celui de deux mille personnes qui n'entendroient rien dans les regles & dans les statuts de ce metier. Un jardinier est plus croiable dans une question de jardinage que cent critiques heriſſez de Grec, & que tous les savans du monde qui n'auroient jamais rien vu, ni rien lu concernant l'agriculture. En un mot, Monsieur, dans tous les arts, & dans toute sorte de professions le jugement d'un petit nombre d'experts est preferé à celui d'une multitude d'ignorans.

Il seroit donc tres-dificile dans la matiere en question de mesurer le rabais. Il seroit même impossible d'y proceder legitimement, car il ne faudroit pas compter les voix, mais les peser: & où trouveroit-on les balances necessaires? Je conclus donc que vous nous voulez mener par un chemin impraticable.

§. XVII.

Combien il est dificile de discerner ce qui vient de la nature d'avec ce qui vient de l'éducation.

Vôtre seconde these n'expose pas à moins de fatigues, car pour s'assûrer pleinement que tous les peuples de la terre ont puisé leur dogme de l'existence de Dieu dans les impressions de la nature, & non pas dans celles de l'éducation, il faudroit avoir étudié en chaque païs le premier état de l'enfance. Il faudroit y avoir observé les premiers raions de lumiere qui sortent de l'ame des enfans, & distinguer bien en eux ce qui precede l'instruction d'avec ce qui n'en est que la suite. Où est l'homme qui ait assez de loisir, ou qui vive assez pour faire tou-

tes

tes ces experiences ? Voudriez-vous bien repondre après y avoir bien penſé, qu'un homme qui les auroit faites exactement, aſſûreroit quil auroit trouvé des veſtiges de religion dans des enfans à qui l'on n'auroit jamais dit qu'il y a un Dieu ? C'eſt ordinairement par là qu'on commence à les inſtruire dès qu'ils ſont capables de diſtinguer quelques ſons, (1) & de begaier. Cette coutume eſt très-loüable, mais elle empêche qu'on ne verifie ſi d'eux-mêmes & par les ſeules impreſſions de la nature ils ſe porteroient à honorer Dieu.

(1) *Ut primum fari incipiunt, nomine juſſi Compellant, primâque ſonant te voce minores. Balzac. epiſt. ſelect. pag. m. 247.* Il s'adreſſe à la Sainte Vierge.

§. XVIII.

Examen de la premiere & de la ſeconde reponſe que l'on pourroit faire à la dificulté contenuë dans les chapitres precedens. Si les exceptions au conſentement general ſont conſiderables.

Avant que de paſſer à la ſeconde dificulté je veux bien vous dire que je ne vous croi point encore reduit au ſilence. Il me paroît que vous repondriez.

I. En premier lieu que quand même l'on avereroit que les relations que Mr, Fabrice a revoquées en doute ſont très fideles, il ne faudroit pas y avoir égard : l'atheïſme ſe feroit tout au plus gliſſé parmi quelques peuples barbares, & feroces. Cela ne tireroit point à conſequence. Mais croiez vous que vôtre adverſaire ſe paiât de cette reponſe ? Ne vous repliqueroit-il point que vous reculez ? Vous lui aviez promis le conſentement de tous les peuples, & à preſent vous vous reduiſez à la plus grande partie. Vous aviez fait fond ſur ce que la barbarie la plus brutale n'avoit pas éteint la conoiſſance de Dieu, & preſentement vous voulez que ſous pretexte qu'une nation eſt barbare, il ne faille point s'arrêter à ſon atheïſme

Voiez ce que P ton de legib. lib. 10, pag. m. 946. E remarque ſur la maniere dont on imprime la religion au cœur des enfans.

me. Il vous repliquera, n'en doutez point, qu'une nation très-éloignée de la politeſſe eſt d'autant plus propre à repreſenter la nature toute pure. La voix de la nature ſe peut-elle faire entendre ſous un gros monceau d'arts & de ſciences, de loix & de modes, de ſtatuts & de coutumes, de ceremonies & de controverſes, & de cent autres inventions de l'eſprit humain ? N'eſt-il pas à craindre qu'une voix qui doit paſſer par tant de canaux ne ſoit plutôt la voix de l'art que celle de la nature ? N'y a-t-il pas lieu de ſoupçonner que le même legiſlateur qui a retiré de l'état ſauvage une telle ou une telle partie des hommes, a commencé de leur aprendre le culte des Dieux ? Vous vous ſouviendrez, s'il vous plait, que les Auteurs les plus orthodoxes ne font point dificulté de rechercher par des conjectures très-vraiſemblables quelle a été l'origine de l'dololatrie. Ils croient donc que l'artifice a fait naître cet ouvrage. Le livre que Varron avoit écrit des antiquitez commençoit par les choſes humaines, finiſſoit par les divines, parce, diſoit l'auteur, (1) que celles-ci ont été poſterieures aux ſocietez.

II. Vous pouvez repondre en ſecond lieu que ſi les remarques de Mr. Fabrice ſe trouvoient exactes, comme vous voulez bien l'eſperer, il ne ſeroit plus queſtion que de deux ou trois perſonnes dans chaque ſiecle, & alors le conſentement paſſeroit pour general en toute rigueur. Deux ou trois monſtres (2) par an

1) *Varro apud Auguſt. de civit. dei lib. 6. cap. 3.*

2) *Maximus de Tyr. diſſert. 1. pag. m. 5. compare un athée à un bœuf qui naitroit ſans cornes* ἐι ὃ ἐξεγέγοντο ἐν τῷ ξίμπαντι ἀιῶνι δύο που καὶ τρεῖς ἄγλωον καὶ πεπλανημένον μὲν τοῖς ὀφθαλμοῖς, ἐξηπατημένον δ' τοῖς ἀκοαῖς, σκοτομημένον δ' τὴν ψυχήν, ἄλογον καὶ ἄγνωον καὶ ἄκαρπον, ὡς ἄθυμον λέων, ὡς βὸς ἄκερω, ὡς ὄρνις ἄπτερω. Quod ſi ab omni ævo duo aut tres extiterunt, tam abjecti homines, ut ſine Deo, & ſine ullo ſenſu oberrarent: quorum neque lucem certam oculi, neque certum ſonitum aures admitterent, animo vero ac præſtantiore ſui parte mutili eſſent; irrationale, ſterile atque inutile hominum genus, ut ſi leonem ſine ſtomacho, bovem ſine cornibus, avem ſine alis dicas,

an n'empechent pas qu'on ne diſe que tous les enfans viennent au monde avec une tête, deux pieds, & deux mains. Si vous ne vous ſouvenez pas d'un beau paſſage du pere Rapin, je vous le ſuggererai. (1) *Ce conſentement ſi general de tous les peuples*, dit-il, *dont il ne s'eſt jamais trouvé aucun ſans la creance d'un Dieu, eſt un inſtinct de la nature qui ne peut-eſtre faux, eſtant ſi univerſel. Et ce ſeroit une ſottiſe d'écouter ſur cela le ſentiment de deux ou trois libertins tout au plus, qui ont nié la Divinité dans chaque ſiecle, pour vivre plus tranquillement dans le deſordre.* Un peu auparavant il avoit parlé ainſi „ cette verité ... n'eſt conteſtée que par des „ eſprits corrumpus par la ſenſualité, la preſomption & l'ignorance ..... Il n'y a „ rien de plus monſtreux dans la nature que „ l'atheïſme: c'eſt un déreglement d'eſprit conceu dans le libertinage: ce ne ſera point un „ homme ſage, reglé, raiſonnable, qui s'aviſera de douter de la Religion. Ce ſera un petit eſprit enflé du ſuccés d'un Sonnet ou d'un „ Madrigal, lequel luy aura reüſſi dans le monde; qui croira ſottement qu'il eſt plus beau „ de douter de la Religion que de s'y ſoûmettre. Ce ſera un débauché, qui n'a jamais eu „ la teſte aſſez libre, ni l'eſprit aſſez net, pour „ juger ſainement d'aucune choſe. Ce ſera un „ courtiſan qui n'a jamais rien étudié à fond, „ & qui ne ſçait que quelques Chapitres de „ Montagne, ou quelques periodes de Charon. „ Ce ſera un faux ſage, qui n'a de prudence & „ de conduite que pour ſauver habilement les „ apparences, bien faire ſon perſonnage, & „ joüer parfaitement la Comedie. Ce ſera une „ femme enyvrée de ſon merite, & abandonnée à ſon plaiſir, qui n'a d'eſprit que celuy „ qu'elle s'eſt fait de ſon libertinage (2).„

Vôtre Antogoniſte ne ſe verroit point ici demon-

1) *Rapin, compar. de Platon & d'Ariſtote, ch. dernier n. 11. pag. m. 425.*

2) *Id. ib. n. 8. pag. 423.*

demonté, il vous prieroit de lui dire si sous ombre que presque tous les enfans naissent au neuviéme mois, il faut regarder comme des monstres (1) ceux qui naissent au septieme. Il vous prieroit aussi vous & le pere Rapin, de vous accorder avec tant d'autres Auteurs qui deplorent qu'il y ait un si grand nombre d'athées. Vous savez qu'un fameux Minime (2) a debité qu'il y en avoit plus de 50. mille dans Paris, & que souvent il s'en trouvoit une douzaine dans seule une maison. Cela n'est guere croiable, mais il paroit ou par des sermons, ou par d'autres livres que de siecle en siecle on s'est plaint qu'un très-grand nombre de gens n'avoient nulle religion. Cette plainte a sur tout paru depuis (3) que les belles lettres furent retablies dans l'Occident après la prise de Constantinople. Elle paroît dans tous les ouvrages qui ont été publiez en si grand nombre pour prouver ou la verité de la religion Chretienne, ou l'existence Dieu. (4) *Le monde, la Cour & les Armées*, a-t on dit dans un dialogue imprimé l'an 1681. *sont pleins de Deïstes, de gens qui croyent que toutes les Religions sont des inventions de l'esprit humain. Ces esprits temeraires doutent de tout. Ils sont armez de méchantes difficultez contre les livres du V. & du N. Testament, pour n'estre pas obligez de croire que ces livres soient veritablement des Autheurs dont ils portent le nom. De là vient qu'aujourdhuy ceux qui se piquent de quelque capacité pour écrire, se sont mis en tête de deffendre la Religion Chrétienne contre les incredules: tous les travaux tournent de ce côté-là.* Je vous renvoie à un Docteur Allemand qui publia un écrit intitulé *scrutinium atheïsmi* l'an 1663. C'est un livre où il y a beaucoup de détail, & où l'on trouve le nom de plusieurs personnes qui ont passé pour athées, & bien des complaintes sur (1) les progrés de l'A-

1) *Voiez ci-dessus pag. 19. ce qu'on a dit des Cyclopes.*

2) *Le Pere Mersenne dans son Commentaire sur la Genese imprimé à Paris l'an 1623.*

3) *Voiez le Diction. historique & critique pag. 2830. de la 2. édition.*

4) *Jurieu, Politique du Clergé pag. 85. 86.*

1) Cum in detegenda atque confundenda Impietate Atheistica

l'Atheïſme. Quel concert pourrez vous faire avec tant d'Auteurs vous & le pere Rapin ?

Je vous permets de conſiderer leurs doleances comme des declamations vagues & exaggerées. Je vous dirai même que pluſieurs Theologiens entêtez ont ſi fort mis à tous les jours l'accuſation d'Atheïſme, & qu'ils y ont enveloppé tant de perſonnes innocentes, qu'il ne faut avoir aucun égard à leurs catalogues. Mais il ne laiſſe pas d'être ſûr que le nombre des incredules a été toûjours plus grand que ne le croit le Pere Rapin. Ceux qui ont la temerité & l'audace de dogmatiſer, & de ſe mettre en public par cet endroit-là, paſſent nommément de livre en livre: leur memoire ſe conſerve de ſiecle en ſiecle: il n'en va pas de même de ceux qui ont la prudence de ne s'ouvrir qu'en particulier. Ils ſont incomparablement en plus grand nombre (1) que les autres: les voiageurs en decouvrent preſque par tout, & principalement dans les païs de liberté, & où les lettres fleuriſſent le plus. Cette eſpece de Deïſtes, ou d'athées ne groſſit pas les catalogues, elle ne laiſſe point de monumens aux controverſiſtes ou aux hiſtoriens. Elle eſt pourtant une exception très-réelle à vôtre aphoriſme.

Il eſt inconteſtable que des ſectes (2) toutes entieres ſe ſont ſoutraites au conſentement general

(hodie proh dolor! tantum non ubique radices profundiſſimas agente, ac eouſque infaniæ progreſſâ, ut non tantum Divinitatem inficietur, verum etiam omnes eruditionem profundiorem rem conſecutos, fautores ſuos mentiatur,) per aliquod temporis ſpatium occupatus,

Sectæ illius peſtilentiſſimæ originem pariter ac nefandum in Orbe Europæo progreſſum indagaverim. *Theoph. Spizelius in epiſt. dedicat. Scrutinii atheiſmi.*

1) *Il y a* 10. *ou* 12. *ans que je demandai à un homme qui connoiſſoit très-particulierement Mr.* . . . . *membre de la Societé roiale, & grand Mathematicien, comme ſes écrits le temeignent, de quelle religion il étoit*, Helas, *me repondit il en ſoupirant*, il croit que les cieux ont été toûjours d'eux-mêmes, & qu'ils ſeront éternellment tout tels que nous les voions.

2) *Voiez ci-deſſous le chapitre* 21. *n.* 8.

neral que vous nous pronez. La secte d'Epicure qui a fleuri si long tems, & qui a produit de fort grans hommes s'en étoit soutraite; car si elle admettoit des Dieux, c'étoient des êtres qui ne se meloient de rien, qui n'avoient rien fait, & qui ne devoient leur existence (1) non plus que le soleil & la terre qu'à la rencontre fortuite de certains atomes. Etoit-ce consentir à l'opinion generale qu'il y a des Dieux qui ont fait le monde & qui le gouvernent? Et pouvez-vous alleguer pour vôtre preuve que le consentement à cette opinion? Avez-vous lu dans Mr. Ricaut (2) qu'il y a parmi les Turcs une secte qui *nie absolument la divinité; & qu'il y a à Constantinople un nombre si prodigieux de gens qui soûtiennent ce principe, que cela est capable de donner de l'étonnement & de l'horreur. La plusart de ces impies sont des* Cadis *& des personnes savantes dans les livres des Arabes. Les autres sont des Chrêtiens renegats, qui pour éviter les remors qu'ils sentent de leur apostasie, s'efforcent de se persuader qu'il n'y a rien à craindre ni à esperer après la mort. . . . .* (3) *Cette maudite doctrine est si contagieuse, qu'elle s'est insinuée jusques dans le Serrail, & à infecté l'appartement des Femmes & des Eunuques. Elle s'est aussi introduite chez les Bachas, & aprés les avoir empoisonnez, elle a épandu son venin sur toute leur Cour. . . . . On dit que Sultan* Morat *favorisoit fort cette opinion dans sa Cour & dans son armée.* Savez-vous bien que l'atheïsme de Spinoza est le dogme (4) de plusieurs sectes repandus dans l'Asie, & que parmi

1) *Epicure n'admettoit pour les principes de tous les êtres que les atomes & le vuide:* omnis ut est igitur per se natura duabus Constitit rebus, nam corpora sunt & inane. *Lucret. lib. 1. v. 419.*

2) *Ricaut, état present de l'Empire Ottoman to. 2. pag. m. 395. Voiez Pensées diverses ch. 174.*

3) *Id. ib. pag. 397.*

4) *Voiez le Dictionaire historique & critique pag. 38. 1628. 1629. 2767. & suiv. de la 2. édition. Vous trouverez aux pages marquées à l'indice des matieres sous* Spinoza *ou* Spinozisme *que quelque Philosophes paiens ont eu à peu près la même opinion.*

mi les Chinois, la nation la plus ſavante & la plus ingenieuſe de l'Orient, il y a une ſecte d'Athées (1) qui eſt celle de la plupart des Lettrez ou des Philoſophes? Ne trouverez-vous dans tout cela que *deux ou trois libertins tout au plus qui ont nié la divinité dans chaque ſiecle, pour vivre plus tranquillement dans le deſordre?*

1) *Voiez le même Dictionnaire, pag. 2016. lettre a & page 2751. lettre d.*

Que ſi ſans repeter tous les exemples que j'ai deja raportez ou dans mes Penſées diverſes, ou dans mon Dictionnaire, je vous nomme ſeulement quelques-uns des modernes que l'on accuſe d'atheïſme, un Averroes, un Calderinus, un Politien, un Pomponace, un Pierre Bembus, un Leon dixiéme, un Cardan, un Ceſalpin, un Taurellus, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Thomas Hobbes; pourrez-vous croire avec le Pere Rapin qu'il n'y a qu'un petit Auteur de Sonnet ou de Madrigal, qu'un debauché, qu'un Courtiſan, & qu'une femme galante qui ſoient ſuſceptibles de l'irreligion? Peut-on caracteriſer ainſi les Philoſophes, les Medecins, les Mathematiens, les Humaniſtes les plus celebres? Y avoit-il dans leurs mœurs un déreglement plus viſible que dans la vie ordinaire d'une infinité d'honnêtes gens ſelon le monde, & très-orthodoxes?

§. XIX.

Retorſion de l'objection que l'interêt ou l'amour propre éloignent de la religion. Remarque ſur ce que tant de Chinois ſe font Chretiens.

Il ſeroit à craindre qu'on n'uſat de retorſion contre le Pere Rapin; c'eſt-à-dire, que comme il pretend que l'amour propre, & l'interêt des paſſions precipitent dans l'impieté, on ne

ne pretendit que la plupart des orthodoxes s'attachent à la religion par un esprit mercenaire. Etoit-ce par la ferveur de l'amour divin que les enfans d'Israël demandoient (1) des divinitez qui marchassent devant eux? N'étoit-ce pas pour avoir des guides fideles, & des protecteurs invincibles? Les Dieux penates des Paiens & tant d'autres Dieux que l'on adoroit, ne servoient ils pas d'esperance que toute infortune seroit écartée de la maison, que la recolte seroit copieuse, qu'on voiageroit sans peril, &c? Les Chretiens qui lisent dans le nouveau Testament qu'ils sont apellez à la soufrance sur la terre, ne laissent pas de tourner les yeux vers les promesses temporelles que fait le vieux Testament aux observateurs de la loi, & de se souvenir du passage où Saint Paul (2) assûre que la pieté a les promesses de la vie presente & de la vie à venir. L'un se flate qu'en priant Dieu il attirera la prosperité sur son negoce, un autre qu'il preservera de la grele ses champs, & ses vignes, un autre qu'il gagnera ses procés, un autre qu'il évitera tous les complots de ses ennemis, & ainsi du reste. On invoque Dieu comme le bucheron de la fable invoquoit la mort (3) afin d'en tirer de l'assistance. La froideur dans le service divin fait aprehender tous les maux contraires à ce biens-là. De sorte qu'outre la felicité éternelle on se flate d'être heureux dans ce monde ci par le moien de la religion, & l'on craint d'être malheureux, & sur la terre, & dans l'autre monde, si l'on ne conserve la foi. L'interêt tient lieu de raison, croiez en un Theologien qui s'est piqué d'intolerance, & de crier à l'heresie pour peu de chose.

1) *Exode ch. 32. v. 1.*

2) *I. Epitre a Timothée ch. 4. v. 8.*

3) *Æsop. fab. 20. pag. m. 304.*

4) *Jurieu, Traité de la nature & de la grace. pag. 224.*

Il est certain, dit-il, (4) *que l'homme croit cent choses parce qu'il les veut croire sans autre raison, & il les veut croire, parce que ses passions y trouvent*

leur

leur interêt. . . . . . (1) *Je crois les miſtéres de l'Evangile, non par conviction, mais parce que je les veux croire, & je les veux croire parce que je crois que cela eſt de la dernière importance pour la gloire de Dieu & pour mon ſalut.* . . . . . (2) *Je croi fermement & fortement qu'un tel homme eſt mon pére; je n'en ai point de démonſtration, mais je voi qu'il m'eſt de la dernière importance de croire cela, parce que je lui dois rendre les offices d'enfant, & que de là dépend mon ſalut & l'obeïſſance aux commandemens de Dieu; de là auſſi dépend le droit à une grande ſucceſſion qui me regarde: Cette importance de la choſe fait que la volonté adhére fortement à cette vérité*, un tel eſt mon pére. *Cette vérité*, il y a un Dieu, *ſe peut démontrer comme je croi, mais ce n'eſt pas par une démonſtration qui ſoit ſenſible à un eſprit vulgaire; comme on peut faire ſentir à tout eſprit quelque bas qu'il ſoit, que ſix font la moitié de douze. Neanmoins cet eſprit vulgaire, s'il eſt fidéle s'attachera avec infiniment plus de force à cette vérité*, il y a un Dieu, *qu'à celle-ci*, ſix font la moitié de douze; *Il mourra pour ne pas renier cette premiére vérité, & il ne voudra pas ſouffrir le plus petit mal pour ſoutenir la ſeconde. D'où vient cela? c'eſt par ce qu'il voit que de cette vérité*, il y a un Dieu, *dépend toute ſa gloire & tout ſon bonheur, & ſur tout la gloire de Dieu; & il ne revient aucune utilité de l'autre à Dieu, au prochain & à lui: c'eſt pourquoi il adhére à cette vérité*, il y a un Dieu, *& n'en veut pas avoir le moindre doute.*

1) *Id. ib. pag.* 225.

2) *Id. ib. pag.* 247, 248.

Ne croiez vous pas qu'un homme qui achete un ſcapulaire comme un grand preſervatif, eſt intereſſé à lui attribuër une efficace merveilleuſe? Et que ce n'eſt pas un petit avantage temporel pour un Docteur que d'être devot? Il s'attire les benedictions du peuple, les élo-

éloges, les careſſes, & qui plus eſt, les preſens des femmes. Il eſt le diſpenſateur des charitez; la direction des conſciences n'eſt point la culture d'un terroir ingrat. Enfin il eſt ſi commode d'être devôt que beaucoup de gens qui ne le ſont point font ſemblant de l'être. En general l'Egliſe eſt une très bonne mere, elle nourrit graſſement (1) ſes ſerviteurs: ils y trouvent dequoi ſe faire venerer & dequoi ſe faire craindre. Elle fait ſubſiſter beaucoup d'ouvriers, & il y va tant de leur interêt qu'elle ſe maintienne, qu'en un beſoin ils imiteroient ceux qui decideront par des cris horribles (2) *grande eſt la Diane des Epheſiens.*

1) *Voici ce que Palingenius* lib. 5. pag. m. 111. *a dit des Prêtres & des Moines:* Deme autem lucrum, ſuperos & ſacra negabunt. Ergo ſibi, non cœlicolis, hæc turba miniſtrat. Utilitas facit eſſe deos: qua rempe remota, Templa ruent, nec erunt aræ nec Jupiter ullus.

Savez-vous bien que les Eſprits forts trouvent tout-à-fait étrange ce que l'on publie ſur les grans grogrez des Miſſionaires de l'Orient. S'ils croient que l'on exaggere le nombre de ceux qui embraſſent l'Evangile dans ces païs-là par la ſeule voie de la perſuaſion, & ſans qu'on ſe ſerve le moins du monde du *compelle intrare*, *contrain les d'entrer*; ils ſont d'ailleurs aſſez raiſonnables pour ne nier pas les faits dont ils voient que les Jeſuïtes & les autres Miſſionaires, qui ont des procez avec les Jeſuïtes, demeurent d'accord; ſavoir que la moiſſon eſt très-grande à la Chine & en quelques autres païs, & que les Chretiens y ont dreſſé des Egliſes bien nombreuſes. Dès que l'on ſupoſe que les Miſſionaires font des miracles, ou que la grace du Saint Eſprit ſeconde leurs predications, on donne facilement la raiſon des phenomenes, l'on ne s'étonne plus que tant de Paiens ſe rangent ſous les enſeignes d'un Dieu crucifié, & qu'ils donnent leur conſentement à des doctrines ſi peu conformes aux idées naturelles; mais les eſprits forts ne croiant ni les miracles, ni l'operation interieure de la grace, ſont obligez de chercher d'autres principes pour

2) *Voiez ci-deſſus pag.* 52.

pour donner raison de ces changemens de foi, & ils n'en trouvent point de plus specieuses que de dire que l'on gagne les Chinois en les étonnant d'abord par la terreur des Enfers, & en les assûrant tout aussi tôt non seulement de la delivrance de ces peines, mais aussi d'une felicité infinie, pour vu qu'ils mettent leur confiance en la croix de JESUS-CHRIST.

Vous, Monsieur, qui êtes un bon Chretien reformé, pourriez-vous blamer ici les esprits forts? Vous ne croiez pas non plus qu'eux que les Missionaires de Rome fassent des miracles ni que la grace du Saint Esprit accompagne leur predication; car selon vos principes cette grace ne se donne qu'aux elus, & la conversion faite par ces Missionaires ne retire personne de la voie large qui mene à la perdition, elle fait seulement passer d'une idolatrie à une autre. Vous devez donc attribuer à des causes purement naturelles la docilité que tant de Chinois temoignent pour ces Catechistes-là. Or je vous defie d'imaginer des raisons plus vraisemblables que celles des Esprits forts.

N'allez point me donner le change, ne me transportez point de l'Orient à l'Occident, ne me parlez point, dis-je, des conversions Ameriquaines. Je sai qu'elles ont été l'effet de la violence generalement parlant, & que la stupidité & la barbarie de la plupart des nations subjuguées par les Espagnols, les rendoient indisciplinables sur les articles de la religion Chretienne. Laissons donc cela, ne parlons que des Chinois, nation savante & ingenieuse autant qu'aucune autre. Quelle raison donneriez vous de ce qu'ils se laissent convertir par des Missionaires qui ne sont nullement en état d'emploier la force du bras seculier, & qui ne peuvent mettre en usage que les voies d'insinuation, & d'instruction? Ne trouvez vous pas vrai-sem-

blable que ces nouveaux Apôtres étalent d'abord avec toute l'industrie & avec toute l'adresse de leur éloquence les delices du Paradis & les horreurs de l'Enfer, qu'ils commencent par faire sentir que l'on est coupable devant Dieu, que la peine du peché doit être infinie puis qu'il offense un être infini; que la justice divine est inexorable à moins qu'elle ne reçoive une satisfaction proportionée à l'infinité de l'offense, qu'elle l'a reçuë cette satisfaction-là par la mort de JESUS-CHRIST, & que Dieu aiant été apaisé envers les hommes par cette mort ne se contente pas de leur remettre la peine qu'ils meritoient, mais leur ofre aussi une felicité éternelle pourveu qu'ils embrassent la religion de JESUS-CHRIST. La conclusion est que ceux qui refuseront de l'embrasser, seront beaucoup plus malheureux éternellement que ceux à qui elle n'a jamais été presentée. La plupart de ces principes sont aisez à insinuer, car il n'y a point d'homme qui ne se souvienne qu'il a fait des choses qu'il croioit être des pechez, & il n'y a point de religion qui n'enferme ces deux idées, l'une qu'il y a une justice divine qui punit severement ceux qui l'ofensent, l'autre qu'elle s'apaise par les prieres, & par les ofrandes de l'homme. Tous les Paiens ont eu recours à des sacrifices & à des expiations quand ils ont voulu faire cesser les malheurs publics ou particuliers dont ils croioient que les Dieux les châtioient.

Vous comprenez donc sans peine que les Chinois alarmez par les menaces de l'enfer, & consolez par l'esperance du Paradis trouvent le compte de l'amour propre à embrasser le Christianisme d'autant plus qu'on les assûre qu'avant même qu'ils sortent de cette vie pour aller prendre possession d'une felicité inimaginable, ils seront cent fois plus heureux que

les mondains. Pourquoi? C'est que la grace du Saint Esprit versera mille douceurs & mille consolations dans leur ame: c'est qu'ils seront protegez dans leurs afaires temporelles par l'interceſſion du Fils de Dieu, & par celle de la sainte Vierge, & d'une infinité de Saints, &c.

Aiant éte ainsi gagnez il ne faut point craindre que la severité de la morale Evangelique les effarouche: on la leur montre successivement par les endroits les moins propres à rebuter, mais quoi qu'il en soit s'ils éprouvent qu'il est dificile de se maintenir dans l'état de grace, ils aprenent en même tems qu'il est facile de s'y rehabiliter. La même religion qui leur enseigne qu'il faut pratiquer des devoirs tout-à-fait durs à la nature, leur presente des remedes prompts & aisez contre les chutes, il n'y a qu'à se repentir, & qu'à declarer ses fautes à un Confesseur.

Le (1) *ciel defend, de vrai, certains contentemens,*
Mais on trouve avec lui des accommodemens.

1) *Moliere dans le Tartuffe act. 4. sc. 5. pag. m. 76.*

Vous avez lu sans doute ces paroles de Mr. Daillé ,, (2) Qui ne voit que l'esperance d'u- ,, ne absolution si facile, & si seure convie ,, plûtoſt à pecher, & augmente la licence & ,, l'audace du vice, au lieu de la mortifier? ,, Les sauvages du Canada comprirent bien ,, eux-mesmes ce secret; qui voyans un de ,, leurs compatriotes, converty au Christianisme, faire scrupule de quelque choſe, à ,, quoy ils le sollicitoient, de peur d'offenser ,, Dieu: *Les robbes noires* (luy dirent ils, en ,, parlant des Jesuites) *effaceront demain ton ,, péché. Ne crain pas un pechè, qui demain ,, ne sera plus quand tu te seras confeſſé* (a). ,, Vous savez aussi ce que le même Ministre repliqua à ceux qui le critiquerent. (3) *C'est comme ſi j'euſſe dit; Il n'eſt pas juſques aux hommes les plus rudes & qui n'ont rien ajouté par aucune*

2) *Daillé lettre à Mr. le Coq pag. 20.*

a) *Relation de Canada de l'année 1642. c. 32.*

3) *Id. replique à Adam & à Cottibi 3. part. ch. 14. pag. 228.*

culture humaine à ce que la nature leur a donné de sens & d'esprit, qui ne sentent des l'abord que vôtre Confession conduit le pecheur à esperer trop facilement le pardon de ses fautes . . . . . Le témoignage que les Sauvages mesmes rendent à la verité, que j'ay mise en avant, en vaut mille, & conclut d'autant plus fortement pour moy, que plus ceux, qui le rendent, sont grossiers & simples; étant une fidele & naïve expression du jugement que la Nature fait d'elle mesme de vôtre Confession. Je m'imagine que vous adoptez de tout vôtre cœur ces sentimens de Mr. Daillé, & par consequent je dois croire que vous ne douterez pas que les convertis de la Chine infiniment plus ingenieux que les Sauvages du Canada n'accomodent facilement avec l'amour propre le tribunal de la confession auriculaire.

Vous dirai-je que les Chretiens observent en toute rencontre que Mahomet gagna une infinité de disciples parce qu'il promettoit un Paradis sensuellement voluptueux? Or comme le droit de retorsion a eu toûjours lieu dans la dispute, ne faut-il pas s'attendre que les Mahometans (1) s'en serviront contre les Chretiens; Le Pere Rapin a-t-il du croire que les Esprits forts n'en useroient pas contre lui? Il leur auroit repliqué, & ils lui eussent repliqué *toties quoties*; & cela n'eut fait qu'embrouiller de plus en plus la question.

(1) *Voiez dans le Dictionnaire historique & critique la remarque M. de l'article* Mahomet.

Mais qu'eut-il pu repliquer à un nouveau Catholique qui avoit été un fameux Ministre de l'Eglise Reformée de Poitiers, & qui a dit (2) *qu'il est faux que les Athées ne viennent jamais à la Confession, ou qu'ils n'y aillent que par des raisons mondaines; car combien y en a-t-il parmi eux qui ne croyans point de Dieu,* FONT TOUS LEURS EFFORTS POUR EN CROIRE, *& qui n'estans tombez dans cette maudite*

(2) *Cottiby replique à la lettre de Monsieur Daillé. pag. 52.*

dite creance, que par un certain aſſoupiſſement d'eſprit, CHERCHENT TOUTES LES OCCASIONS DE S'EN RETIRER? Le Pere Rapin trouve là ſa condamnation. On peut voir auſſi le chapitre 187. de mes Penſées diverſes. J'y ai cité deux paſſages que je puis fortifier par un troiſiéme où Cotta deſire (1) qu'on lui ôte tous les doutes qui l'embaraſſent quelquefois ſur l'exiſtence des Dieux. J'ai dit quelque part (2) que l'un des grans defenſeurs de la liberté de Rome auroit voulu croire pour l'interêt de ſa cauſe l'exiſtence des eſprits. C'étoit un Sectateur d'Epicure. Il eſt certain en general que comme il y a des choſes que l'on croit à cauſe (3) qu'on les ſouhaite, il y en a d'autres que l'on ne peut croire quoi qu'on ſoit intereſſé à n'en douter point. Voiez le chapitre 14. du ſuplement (4) du commentaire philoſophique ſur *contrain les d'entrer.* Mr. Sauriu qui a refuté cet Ouvrage ſupoſe (5) qu'un autre interêt encore plus ſeduiſant empeche alors la perſuaſion. Il pretend (6) que l'on n'embraſſe les fauſſes doctrines & que l'on n'y perſevere que par l'inſtinct de quelque paſſion de la nature corrompuë. Il diroit donc que les Chinois ſe ſont faits Chretiens par quelque paſſion de ce genre-là. En voudroit-il bien exclure l'eſprit de mercenarité? Avez-vous jamais pris garde à ces paroles de Platon? *Je crains*

(1) Ego ipſe Pontifex qui cœremonias religioneſque publicas ſanctiſſimè tuendas arbitror, is hoc, quod primum eſt, eſſe Deos, perſuaderi mihi non opinione ſolùm, ſed etiam ad veritatem planè velim: multa enim occurrunt quæ conturbent, ut interdum nulli eſſe videantur. *Cicero de nat. deor. lib. 1. pag. m. 85.* (2) *Dans le Diction. hiſt. à la remarque I de l'article de Caſſias le meurtrier de Jules Ceſar.* (3) *Voiez Paſquier, recherch. de la France liv. 6. ch. 34. pag. m. 235.* (4) *Il y a d'autres chapitres dans le même ſuplement qui ont dn raport à cela.* (5) *Saurin, reflex. ſur les droits de la conſcience pag.. 227. & ſuiv* (6) *Dans le même livre en cent exdroits.*

1) Φοβοῦμαι τὰς μοχθηρὰς ..... μήπως ὑμῶν καταφρονήσωσιν. ὑμεῖς μὲν γὰρ ἐκ ἴστε αὐτῶν τὴν διαφορὰς αἰτίαν, ἀλλ' ἡμεῖς ἀκριβεία μόνον ἡδονῶν τε καὶ ἐπιθυμιῶν ἐπὶ τὰ σεβῆ βίον ὁρμᾶσθαι τὰς ψυχὰς αὐτῶν: Timeo sceleſtos homines ..... ne forte vos contemnant. Vos enim differentiæ iſtorum cauſam ignoratis, & incontinentia voluptatum cupiditatumque tantummodo putatis ad impiam animos eorum vitam corruere. *Plato de legib. lib.* 10. *pag.* 945. *E.*

crains (1) fait il dire à un interlocuteur après qu'un autre eut donné deux preuves de l'exiſtence divine; *que les athées ne vous traitent de haut en bas, car vous ignorez leurs raiſons, & vous vous imaginez que la ſeule fougue de leurs voluptez les entraine à l'impieté.*

Vous ſavez la maxime de Petrone (2) que la crainte inſpirée aux hommes par la chute de la foudre a été la premiere cauſe de la religion. Seneque inſinuë une autre origine. Il dit (3) que la raiſon pour laquelle tous les hommes ſe ſont accordez à l'invocation des Dieux eſt qu'ils les ont trouvez bienfaiſans tantôt par des graces qui ſe preſentoient d'elles-mêmes, & tantôt par des faveurs accordées aux demandes. Selon cette idée nous comprendrions avec la derniere facilité d'où eſt venu que le ciel en general, & le ſoleil en particulier ont été l'objet de la plus ancienne idolatrie, car les hommes les plus ſtupides ont pu reconnoître qu'il y avoit là une cauſe bienfaiſante qui les prevenoit, qui par ſa chaleur, & par ſes pluies faiſoit croître ſur la terre les alimens dont ils avoient le plus de beſoin. Par le même principe l'on a attaché ſucceſſivement ſon culte à tous les êtres dont on a cru recevoir des graces, l'on a deifié (4) les inſignes bienfaiteurs, & l'on s'eſt attaché à ces objets

2) *Voiez les Penſées diverſes ch.* 65. 3) Nec in hunc furorem omnes mortales conſenſiſſent alloquendi ſurda numina & inefficaces Deos, niſi noſſent illorum beneficia nunc ultrò oblata, nunc orantibus data, magna, tempeſtiva, ingentes minas interventu ſuo ſolventia. *Seneca de benefic. libe* 4. *cap.* 4. *pag. m.* 70. 4) *Voiez le Diction. hiſt. & crit. à l'article de* Pericles, *Remarque F.*

objets de religion afin de continuër d'en être favorisé. Je ne vous dis pas que ni la maxime de Petrone ni celle de Seneque ſoient veritables, je vous dis ſeulement que les eſprits forts vous en feront une chicane, une retorſion importune pendant qne vous vous amuſerez à leur objecter que l'interêt de leurs paſſions eſt la ſource de leur mecreance.

Mais revenons au Pere Rapin, & prions le de conſiderer l'argument fameux de Mr. Paſcal, (1) cette raiſon tirée de l'interêt de l'amour propre laquelle a paru ſi ſolide à tant d'Ecrivains, & ſi capable de faire entrer dans le chemin de la religion.

1) *Voiez dans le Dictionnaire hiſtor. & crit. la remarque J. de l'article* Paſchal.

§. XX.

Examen d'une troiſiéme reponſe à la dificulté propoſée dans le chapitre 13. *En quel ſens il eſt aiſé de conoître qu'il y a un Dieu. Obſtacles dans la voie d'examen.*

Paſſons à une autre choſe que vous pouvez opoſer à ma premiere dificulté.

III. Vous pourriez repondre en troiſiéme lieu que l'on conoît ſi facilement qu'il y a une Divinité que le ſufrage d'un homme docte n'eſt pas plus conſiderable ſur ce point-là que celui d'un païſan. Il n'eſt donc point neceſſaire de peſer les voix, il ſufit de les compter, de ſorte que le rabais que l'on devroit faire ſur le conſentement general des peuples ſeroit bien-tôt meſuré à cauſe de l'équivalence des temoignages. Ce ſeroit même trop honorer l'athée Diagoras qui ferme les yeux au ciel, que de mettre en concurrence ſon ſufrage avec celui d'un enfant qui n'a pas plutôt conſideré la vaſte machine des cieux qu'il ſe perſuade qu'il y a un Dieu. Voilà qui eſt bien-tôt dit, mais vôtre Antagoniſte ne s'en contenteroit pas.

(1) Cum multæ res in philosophiâ nequaquam satis adhuc explicatæ sunt, tum perdifficilis, Brute (quod tu minimè ignoras) & perobscura quæstio est de Naturâ Deorum; quæ & ad cognitionem animi pulcherrima est, & ad moderandam religionem necessaria. De quâ tam variæ sunt doctissimorum hominum, tamque discrepantes sententiæ, ut

Il repliqueroit que vous sautez ſes principales inſtances, & que vous ne reſolvez pas celle que vous attaquez. Il n'y a rien de plus facile que de conoître qu'il y a un Dieu, ſi vous n'entendez par ce mot qu'une cauſe premiere & univerſelle. Le plus groſſier & le plus ſtupide païſan eſt convaincu que tout effet a une cauſe, & qu'un très-grand effet ſupoſe une cauſe dont la vertu eſt très-grande. Pour peu qu'il reflechiſſe ou de ſoi-même ou par l'avertiſſement de quelcun, il voit clairement cette verité. Le conſentemant general ne ſoufre aucune exception à cet égard-là, on ne trouve ni aucun peuple ni aucun particulier qui ne reconoiſſe une cauſe de toutes choſes. Les athées ſans en excepter un ſeul ſigneront ſincerement avec tous les Orthodoxes cette theſe-ci : *Il y a une cauſe premiere, univerſelle, éternelle, qui exiſte neceſſairement, & qui doit être apellée Dieu.* Tout eſt de plein pied juſques-là, perſonne ne fera un incident ſur les mots : & il n'y a point de philoſophes qui faſſent entrer plus ſouvent le nom de Dieu dans leurs ſyſtemes que les Spinoziſtes. Mais de là vous devez conclure que ce n'eſt point dans cette theſe ſi évidente que conſiſte le vrai état de la queſtion. Un formulaire que les ſectateurs de la fauſſeté peuvent ſigner conjointement avec ceux de la verité eſt une choſe captieuſe, & neceſſairement defectueuſe. Il ne ſufit donc point de conoitre qu'il y a un Dieu, il faut de plus determiner le ſens de ce mot, & y attacher une idée, il faut, dis-je, rechercher quelle eſt la nature de Dieu, & c'eſt-là où commence la dificulté. C'eſt un ſujet que les plus grands philoſophes ont trouvé obſcur, (1) & ſur lequel ils ont été partagez en pluſieurs ſortes de ſentimens fort contraires. On les a inſultez ſur leurs diviſions, on

leur

leur a reproché qu'ils ne savoient à quoi s'en tenir, les uns niant qu'il y eut des Dieux, d'autres qu'ils se melassent de rien, d'autres soutenant leur existence & leur providence, quelques-uns leur assignant des figures, & des places, & discourant de leurs actions & de leur vie; & tous alleguant des raisons probables qui pouvoient être un attrait & une amorce pour la credulité de leurs auditeurs. Voilà ce que Julius Firmicus Maternus a objecté aux philosophes pour leur retorquer les variations, les contradictions des astrologues. (1) *Nec hoc est admiratione dignum, cum sciamus inter istos* (Philosophos) *quanta sit de ipsa deorum natura dissensio, quantisque disputationum argumentis vim totam divinitatis conentur evertere, cum alii Deos non esse dicant, alii esse quidem, sed nihil procurare definiant, alii & esse, & rerum nostrarum curam procurationemque suspicere, & tanta sint hi omnes in varietate & dissensione, ut longum & alienum sit... singulorum enumerare sententias. nam alii & figuras his pro arbitrio suo tribuunt, & loca assignant, sedes etiam constituunt, & multa de actibus eorum vitaque describunt, & omnia quæ facta & constituta sunt ipsorum arbitrio regi gubernarique pronunciant. Alii nihil meliri, nihil curare & ab omni administrationis cura vacuos esse dixerunt, afferuntque omnes verisimile quiddam quod auditorum animos ad facilitatem* (2) *credulitatis invitet.*

magne argumento esse debeat, causam, id est principium philosophiæ, esse scientiam: *Cicero de nat. deor. init.*

1) Jul. Firmicus Maternus astronomie. lib. 1. in præfat. fol. a ii, edit. Ven. 1499. in fol.

2) *Voiez dans le Diction. histor. & crit. pag. 2782. lettre C de la 2 edit. une semblable pensée d'Arnobe.*

Il ne peut point être facile à l'homme de connoître clairement ce qui convient, ou ce qui ne convient pas à une nature infinie. Agit-elle necessairement ou avec une souveraine liberté d'indiference? Conoit-elle, aime-t-elle, hait-elle par un acte pur & simple le present, le passé & l'avenir, le bien & le mal, un même homme successivement juste & pecheur? Est-elle infiniment bonne? Elle le doit être, mais d'où

vient donc le mal? Eſt-elle immuable, ou change t-elle ſes reſolutions flechie par nos prieres (1)? Eſt-elle étenduë, ou un point indiviſible? Si elle n'eſt point étenduë, d'où vient donc l'étenduë? Pluſieurs & ſemblables autres queſtions qui ſe preſentent à l'eſprit humain l'étonnent & l'embaraſſent: les incomprehenſibilitez l'arrêtent à chaque pas, s'il ſe tourne d'un côté pour éviter des impoſſibilitez aparentes, il en rencontre qui ne ſont pas moindres. Vous pourrez voir dans mon article de (2) Simonide combien il eſt malaiſé de definir Dieu. Il y a de grans philoſophes dont les meilleures idées ſont ridicules ſur cela (3). Ceux qui en certains endroits parlent le plus noblement de Dieu, en parlent ailleurs d'une maniere qui fait voir qu'ils le confondent avec la nature (4). On a donné des recueils des atheïſmes d'Ariſtote (5), & vous n'oſeriez nier que le peuple (6 parmi les Chretiens ne ſe forme des notions ſi baſſes & ſi groſſieres de Dieu que rien plus. Ne dites donc point que le ſujet en queſtion eſt ſi aiſé qu'il ne faut qu'ouvrir les (7) yeux pour le conoître. Souvenez vous que de très-grans philoſophes ont contemplé toute leur vie le ciel & les aſtres, ſans ceſſer de croire que les Dieux qu'ils reconoiſſoient, n'avoient point créé le monde & ne le gouvernoient point.

Les

1) *Voiez Seneque præf lib. 1. natur. quaſt.*

2) *Diction. hiſt. & crit. pag. 2721. & ſuiv. 2. édit.*

3) *Voiez ce que Ciceron* lib. 1. de nat. Deorum *raporte de la doctrine de pluſieurs philoſophes touchant les Dieux. Voiez auſſi Plutarque* de placitis philoſoph. lib. 1. cap. 7.

4) *Cela ſe peut prouver par divers paſſages de Seneque, & d'autres auteurs. Voiez ci-deſſous le chap. 26.* 5) *Voiez le Dictionaire hiſtor. & critiq. pag. 351. de la 2. édition, & Samuel Parker* diſput. de Deo pag. 369. & ſeq. edit. Londin. 1678. 6) *Voiez Mr. Locke, eſſai de l'entendement liv. 1. ch. 3. pag. 79.* 7) *C'eſt-à-dire, que regarder le ciel.* Quid poteſt eſſe tam apertum, tamque perſpicuum, cùm cælum ſuſpeximus, cæleſtiaque contemplati ſumus, quàm eſſe aliquod Numen præſtantiſſimæ Mentis, quo hæc regantur. *Cicero de nat. deor. lib. 2. p. m. 196. Voiez ſur cela les notes de Leſcalopier qui cite entre autres autoritez, le prophete David Pſal.* 8, 18. (alias 19.)

Les preuves de ſentiment ne concluent rien. On en a en Saxe touchant la preſence réelle, tout comme en Suiſſe touchant l'abſence réelle. Chaque peuple eſt penetré de preuves de ſentiment pour ſa religion, elles ſont donc plus ſouvent fauſſes que vraies. Vôtre Antagoniſte vous dira qu'il s'agit ici d'une queſtion ſemblable à une pillule qui étant avalée tout d'un coup ne fait ſentir rien d'amer, mais qui étant bien machée & bien remachée fait ſentir de l'amertume. C'eſt une queſtion qui apartient à la plus profonde & à la plus abſtruſe philoſophie, (1) & par conſequent elle demande beaucoup de meditations & de diſcuſſions. Ne dites donc plus que les ſufrages y doivent être comptez & non pas peſez : & ſi vous avez envie de vous determiner par l'autorité, mettez ſeulement en parallele les ſentimens des experts; c'eſt-à-dire, de ceux de qui ont bien examiné, Je vous accorde que vous y trouverez vôtre compte. Mais ce ſeroit une illuſion que de vous fier aux conſentemens populaires. On a été perſuadé avant l'age d'examiner, & l'on continuë à l'être ordinairement parlant ſans examiner. Peu de gens ſont en état de faire de bonnes diſcuſſions, car ou ils n'ont pas aſſez de lumieres, ou ils ont trop d'attachement à leurs prejugez. Or de vouloir que des perſonnes zelées pour la religion examinent meurement, équitablement, exactement le parti contraire, c'eſt pretendre que l'on peut être bon juge entre deux femmes, de l'une deſquelles l'on eſt amoureux pendant que l'on n'a pour l'autre que de l'averſion. Lycidas aime éperdument Uranie, & hait mortellement Corinne, ſachez nous dire, le priera-t-on, laquelle des deux a le plus de charmes: examinez bien la choſe: il promettra de le faire, mais à coup ſûr il prononcera pour Uranie, & ne ſe con-

1) *Voiez Seneque ubi ſupra, & notez. que Mr. Jaquelot* preface de la Diſſertat. ſur l'exiſtence de Dieu *reconoit que la divinité eſt un objet qui ne tombe pas ſous le ſens, mais un être ſpirituel que nous ne pouvons aborder que par l'effort de l'eſprit & de la meditation.*

tentera pas de la preferer à Corinne ; il la preferera auſſi à toutes les autres femmes, & même

Il dira qu'Uranie eſt ſeule aimable & belle.

Sa raiſon (1) ſera d'accord ſur cela avec ſon cœur. C'eſt ainſi à-peu-près que l'on en uſe dans l'examen des religions (2).

(1) *Voiez le fameux ſonnet d'Uranie dans les œuvres de Voiture, & Coſtar dans la defenſe des ouvrages de Voiture pag. 134. & ſuiv.*

Ce n'eſt pas que tous ceux qui examinent aient un vrai zêle, ce zêle qui attache principalement à la pratique des vertus : il eſt bien rare ce zêle-là ; mais ils ont pour le moins une autre ſorte d'affection ; un deſir ardent que leur ſecte ſoit triomphante, ou bien établie, & fort en état ou de ſubjuguer les autres, ou de ſe defendre contre elles. Ce zêle-là qui fait que des gens qui ſuivent très-mal la morale de leur Egliſe, ſe batent comme des lions pour le temporel de la theorie, eſt un auſſi grand obſtacle à l'examen des raiſons de chaque parti, que le vrai zêle. Or puis que pour bien examiner les raiſons du pour & du contre il faut mettre à part tous les prejugez, & ſe conſtituer neutre entre les parties, où trouverez-vous de bons examinateurs de nôtre queſtion ? Ignorez-vous les vacarmes des Anti-Carteſiens ? Que n'a-t-on point dit ſur ce que Mr. Deſcartes ordonne de douter de tout à ceux qui recherchent la verité ? Ne lui en a-t-on pas fait un grand crime comme s'il avoit permis d'être un moment ſans une pleine & actuelle perſuaſion de l'exiſtence de Dieu ?

(2) *Voiez dans le Dictionnaire hiſt. & crit. la remarque D. de l'article Pelliſſon.*

Voici un argument de comparaiſon qui vous fera voir de plus en plus combien eſt ſuperieure l'autorité d'un jugement qui n'a point été traverſé par la preoccupation. On objectoit anciennement aux philoſophes dogmatiques qu'ils n'étoient guere capables de faire un juſte diſcernement parmi les diverſes ſectes qui regnoient alors : on en donnoit pour

raiſon

raiſon qu'ils s'étoient aſſujetis à un parti avant que d'être en état de juger de ce qui étoit le meilleur. Ils s'étoient laiſſé gagner dans leur jeuneſſe ou par un ami, ou par le diſcours du premier Docteur qu'ils avoient été entendre: ils avoient jugé d'une choſe qu'ils ne connoiſſoient pas, & ils s'arretoient à leurs premiers jugemens comme à une maiſon fixe. C'eſt à cauſe, diſoient-ils, que nous nous ſommes conformez à la doctrine d'un ſage; mais, leur repliquoit-on, étiez-vous aſſez éclairez pour juger que c'étoit un ſage? Ce jugement-là ne doit-il pas ſupoſer que l'on eſt habile, ne ſurpaſſe-t-il point les forces d'un écolier? Enfin on diſoit d'eux ou qu'aiant examiné comme ils avoient peu ils avoient porté jugement, ou qu'en ſuite de la premiere leçon ils s'étoient ſoumis à l'autorité d'un maitre. On ajoutoit que pour la plupart ils aimoient mieux ſoutenir avec une extreme chaleur la doctrine qu'ils avoient aimée, que d'examiner ſans obſtination. Je ne vous dis rien là que vous ne puiſſiez (1) trouver dans ce beau Latin: (2) *Cæteri primum ante tenentur aſtricti, quàm quid eſſet optimum, judicare potuerunt. Deinde infirmiſſimo tempore ætatis aut obſecuti amico cuidam, aut una alicujus quem primum audierunt, oratione capti, de rebus incognitis judicant, & ad quamcunque ſunt diſciplinam quaſi tempeſtate delati, ad eam tanquam ad ſaxum adhæreſcunt. Nam quod dicunt, omnino ſe credere ei, quem judicent fuiſſe ſapientem, probarem, ſi id ipſum rudes & indocti judicare potuiſſent. Statuere enim quid ſit ſapiens, vel maxime videtur eſſe ſapientis. Sed ut potuerunt omnibus rebus auditis, cognitis etiam reliquorum ſententiis judicaverunt, aut re ſemel audita ad unius ſe autoritatem contulerunt. Sed neſcio quomodo plerique errare malunt, eamque ſententiam quam adamaverunt,*

1) *C'eſt-à-dire quant au ſens, car je n'ai point pretendu traduire.*

2) *Cicero Academ. quæſt. lib. 2. fol. 202. C.*

pugnaciſſime defendere, quàm ſine pertinacia quid conſtantiſſime dicant exquirere. Or ſi les philoſophes mêmes devenoient par ce choix prematuré mal propres au diſcernement des opinions, comment voudriez vous que la populace preoccupée dès le berceau fut reçuë pour arbitre dans la matiere dont nous traitons?

§. XXI.

Recapitulation & confirmation du chapitre precedent. Remarque ſur les ſyſtemes de Mrs. Cudworth & Grew.

Recapitulons, s'il vous plait, ce que je viens de repandre dans le 20. chapitre, & rendons le encore plus fort.

I. On trouvera ſans aucune peine un centre d'unité à l'opinion de tous les hommes, pourvu que l'on ſe contente de ce formulaire general, *Dieu exiſte.* Cette propoſition n'excluant point nettement la pluralité des Dieux, & n'enfermant aucune action auroit été acceptée par les Paiens auſſi bien que par les Juifs, & n'auroit point deplu aux ſectateurs d'Epicure, & comme elle n'exprime point un être qui agiſſe librement, & avec une conoiſſance generale de toutes choſes, les athées les plus fiefez l'accepteroient, car quel homme eſt aſſez bourru pour s'amuſer à une diſpute de mot dans une afaire comme celle-là?

1) *Voiez dans le Dictionnaire hiſtor. & crit. les remarques D & F. de l'article* Anaxagoras.

II. Mais ſi vous alongiez le formulaire en y ajoutant, *Dieu a fait le monde*, vous verriez ſortir tout auſſi tôt du centre de l'unité quelques ſectes de philoſophes, les atomiſtes qui ont precedé Epicure, ceux qui l'ont ſuivi, les Phyſiciens (1) qui ont precedé Anaxagoras, &c.

III. Vous verriez ſortir du même centre plu-

plusieurs philosophes si vous ajoutiez au formulaire, *Dieu gouverne le monde, & dispense les évenemens.* Ciceron sera mon temoin, car voici ce qu'il affirme: (1) *Primum hoc sumitis, si sunt dii, benefici in homines sunt. Quis hoc vobis dabit? Epicurusne qui negat quicquam deos nec alieni curare nec sui? An noster Ennius? qui magno plausu loquitur assentiente* (2) *populo:*

Ego Deûm genus esse semper dixi, & dicam cælitum
Sed eos non curare opinor quid agat humanum genus.

Et quidem quum sic opinetur, rationem (3) *subjicit, sed nihil est necesse dicere quæ sequuntur, tantum sat est intelligi id sumere istos pro certo, quod dubium controversumque sit. Sequitur porrò nihil deos ignorare, quod omnia sint ab iis constituta. Hic vero quanta pugna est doctissimorum hominum, negantium esse hæc à diis immortalibus constituta.*

IV. Si vous exprimiez dans le formulaire qu'il n'y a qu'un Dieu, vous revolteriez tout le Paganisme, & il a été un tems que le petit nombre de signatures vous eut étonné.

V. Si vous declariez que Dieu est totalement distinct de l'étenduë, qu'il n'a aucune étenduë, je ne sai pas où vous trouveriez des souscriptions. La plupart des anciens philosophes vous contrediroient: tous les esprits populaires vous repondroient au milieu même du Christianisme que puis que Dieu est par tout, il

1) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 320. C.*

2) *Il est à remarquer que cette sentence impie debitée sur le theatre ne choqua pas le peuple Romain. C'est tout ce que j'en dis, car je doute de ce grand aplaudissement dont Ciceron veut qu'elle ait été honorée. Mais il est sûr que les Grecs & les Romains tout superstitieux qu'ils étoient, laisserent dogmatiser les sectateurs d'Epicure. On ne sauroit parler plus hardiment que Lucrece.*

3 *Ciceron de nat. deor. lib. 3. fol. 302. D. raporte ainsi cette raison,* Nam si curent, bene bonis sit, male malis, quod nunc abest.

il faut qu'il soit étendu, Il est étendu virtuellement, & non pas formellement, leur repondriez-vous ; mais ils vous repliqueroient que l'étenduë virtuelle est une chose dont on n'a aucune notion, & que personne n'a jamais conuë.

VI. Abregeons, & contentons nous de dire qu'à mesure que vous allongerez vôtre formulaire, vous verrez multiplier les opinions, & sortir du centre de l'unité un plus grand nombre de gens les uns d'un côté, les autres d'un autre. Vous verrez même que ceux qui seront sortis par la même porte se deviseront en suite, & ne s'accorderont guere mieux ensemble qu'avec ceux qui étoient sortis par un autre endroit. Tout sera rempli de nonconformistes.

VII. Ne direz-vous pas enfin que cela temoigne que le sujet de la question n'est point si aisé que vous l'aviez cru, qu'il faut autre chose que des yeux pour le decider, que ceux qui en ont voulu juger sur l'étiquete du sac, je veux dire par la simple consideration du ciel, sont tombez dans la folie de croire que les astres sont des Dieux. C'est, dit-on, la plus ancienne idolatrie qui ait infecté le monde. Persisterez vous à dire que la foule des ignorans doit decider cette question? Ne croirez-vous pas qu'un fait si profond n'est point de la competence du peuple, mais seulement du ressort des philosophes?

1) *Voiez les extraits que Mr. le Clerc en donne dans sa bibliotheque choisie to. 2. pag. 11. & suiv.*

VIII. L'esprit humain est si rempli de tenebres à cet égard-là que des philosophes mêmes qui n'ont point cru être athées, ont enseigné un atheïsme materiel. Je vous renvoie à Mr. Cudworth (1) qui à trouvé quatre sortes d'atheïsme parmi les anciens philosophes, & qui a fort bien remarqué outre cela que la doctrine même de ceux qui ont reconu des

Dieux

Dieux, a été quelquefois un vrai atheïſme. Telle étoit celle d'Heſiode: Il „(1) avoit dans „ le fonds les mêmes principes que les Athées „ Materialiſtes (2) & on ne le peut diſculper „ d'Atheïſme, qu'en diſant qu'il a appellé „ *Dieux* Jupiter & les autres, comme on faiſoit communement en Grece; par une dépravation de l'ancienne Théologie, laquelle „ dépravation ne valoit guere mieux que l'Atheïſme. Car enfin des Dieux qui n'ont point „ créé le Monde, des Dieux qui ont commencé & qui par conſequent peuvent finir, comme Mr. *Cudworth* l'a fort bien remarqué, „ ne ſont pas des Dieux. Quand on recherche ſi quelcun a crû qu'il y a *un Dieu*, „ on recherche s'il a crû qu'il y a un Créateur de toutes choſes, ſans commencement „ & ſans fin; & ſi l'on trouve que celui, dont „ on veut ſavoir le ſentiment, n'établit rien „ de ſemblable, & qu'il ne fait que nommer „ *Dieux* des Divinitez imaginaires, qu'il ſuppoſe avoir commencé après la création du „ monde; on ne peut le regarder, que comme une eſpece d'Athée. „

(1) *Mr. le Clerc ibid. pag. 47.*

(2) *Ils croioient que toutes choſes, excepté la ſubſtance de la matiere, ſont ſujettes à la generation, & à la corruption; ce qui eſt un pur Atheïſme. Car enfin il s'enſuit de là que non ſeulement les Ames des animaux des hommes, mais encore des Dieux,* (*ſi ces Materialiſtes en reconnoiſſoient, ce qu'ils faiſoient peut-être en paroles, & en entendant par-là des Intelligences un peu plus parfaites que les Ames humaines*) *étoient engendrées de la matiere & par conſequent, corruptibles. Dire qu'il n'y a point d'autre Divinité, qu'une Divinité, qui a été produite & qui peut ceſſer d'être; qu'il y a eu un temps auquel il n'y en avoit point, & qu'il pourroit ſe faire qu'il n'y en eût plus; eſt la même choſe que dire, qu'il n'y a point de Dieu; un Dieu né & mortel étant une pure contradiction.* Id. ib. pag. 34. 35.

IX. Quand vous verrez dans les extraits de Mr. Cudworth le detail des quatre eſpeces de l'ancien atheïſme, & la reputation des philoſophes qui formoient ces quatre ſectes, vous trou-

trouverez un peu étranges les insultes du Pere Rapin au petit nombre.

X. Permettez moi de vous dire que ceux qui trouvent avec vous tant de clarté & tant de facilité dans nôtre question, jugent des anciens siecles par le nôtre. Mais il faudroit considerer que ce qui nous est si facile & si manifeste parce que Dieu nous a fait la grace de nous communiquer sa revelation, ne l'étoit pas à ceux qui n'avoient pour guide que la nature (1). L'esprit humain abandonné à lui-même s'égare facilement sur une mer aussi vaste & aussi profonde que celle-là:

1) *Voiez le livre intitulé* que la religion Chretienne est très-raisonnable *tom.* 1. *pag.* 321. *& suiv.*

Mer (2) où l'esprit prenant sa raison pour son ourse
Pourroit faire naufrage au milieu de sa course.

Nous ressemblons à ceux qui s'étant servis d'un bon telescope, s'imagineroient que les autres hommes auroient facilement vu les satellites de Jupiter s'ils avoient voulu. Reconnoissons plutôt que la chose est en elle-même dificile, & n'allons point chercher des motifs d'erreur dans la sensualité des errans. Ils nous diroient à leur tour que nous errons par des motifs d'interêt.

2) *Ces vers sont de du Bartas.*

XI. Il faut bien que la chose soit dificile, puis que nous voions tous les jours que ceux qui combatent le plus vivement l'atheïsme, lui donnent des armes sans y penser. M. Cudworh & Mr. Grew très grans philosophes en sont un exemple. Ils n'ont pas trouvé qu'il fut digne d'eux de fortifier & d'éclaircir l'hypothese Cartesienne, qui est dans le fond la plus capable de soutenir la spiritualité de Dieu: ils ont trouvé plus de gloire à fortifier la secte chancellante & presque aterrée des Peripateticiens, je veux dire à mettre dans un plus beau jour

jour & ſous (1) une nouvelle face, la doctrine des formes ſubſtantielles, l'un en illuſtrant le ſyſteme (2) de la faculté plaſtique, l'autre en ſupoſant un (3) monde vital diſtinct du monde materiel. Vous ne ſauriez croire le tort qu'ils font à la bonne cauſe ſans que ce ſoit aucunement leur intention. Rien n'eſt plus embaraſſant pour les athées que de ſe trouver reduits à donner la formation des animaux, à une cauſe qui n'ait point l'idée de ce qu'elle fait, & qui execute regulierement un plan ſans ſavoir les loix qu'elle execute (4). La forme plaſtique de Mr. Cudworth, & le principe vital de Mr. Grew ſont cependant dans le même cas, & ainſi ils ôtent à cette objection contre les athées toute ſa force. Car ſi Dieu a pu donner une ſemblable vertu plaſtique, c'eſt une marque qu'il ne repugne point à la nature des choſes qu'il y ait de tels agens, ils peuvent donc exiſter d'eux-mêmes, conclura-t-on. Vous comprendrez ceci par une comparaiſon. Si la matiere peut recevoir de Dieu la force motrice, il y a une compatibilité naturelle entre la matiere & la force motrice. On peut donc ſupoſer également & que la matiere exiſte par elle-même, & que la vertu motrice lui eſt propre eſſentielement. Ceux qui ſupoſent comme la plupart des Carteſiens que la matiere eſt incapable d'être inveſtie de la force de ſe mouvoir, & que Dieu ſeul peut produire le monvement, ſont beaucoup plus en état de demonter les athées.

Voilà des choſes, Monſieur, que je vous prie de bien peſer, mais je vous ſuplie encore plus inſtamment de faire attention à ce qui ſuit.

C'eſt que l'Antagoniſte qui vous allegueroit toutes ces raiſons ne laiſſeroit pas de convenir avec vous, que vôtre formule de foi ſur l'exi-

ſtence

1) *Je parle ainſi parce qu'en effet ils ne ſuivent point la route ordinaire des Peripateticiens.*

2) *Voiez la bibliotheque choiſie to. 2. pag. 78. & ſuiv.*

3) *Voiez la même biblioth. ib. pag. 352. & ſuiv.*

4) *Je ne penſe pas que l'hypotheſe de Sennert. (Voiez la remarque F. de ſon article dans le Diction. hiſtor. & critique) ſoit dans ce cas-là.*

ſience de Dieu, quand même vous y feriez entrer tout le detail de la confeſſion (1) des Egliſes reformées, eſt très-vraie & très-certaine, & que la multitude incroiable de ceux qui n'y voudroient point ſouſcrire ne doit faire aucune impreſſion ſur nos eſprits. Il n'a donc point d'autre but que de vous repreſenter que ſous pretexte que la doctrine orthodoxe ſur ce point fondamental paroit aiſée, & évidente à nos peuples & à nos Docteurs, qui l'ont ſuccée avec le lait, & qui en entendent parler à tout moment, & qui confirment la lumiere naturelle par le ſecours de la lumiere ſurnaturelle de l'Ecriture, il ne faut pas pretendre qu'à l'égard de tous les hommes un ſimple coup d'œil, ou une legere attention à ce grand objet ſufit à leur en montrer l'évidence, pourvu qu'ils ne s'obſtinent pas malicieuſement à s'aveugler. Souvenez-vous que pendant la guerre ſacramentaire entre les Theologiens de la Confeſſion d'Ausbourg, & ceux de Suiſſe, chaque parti ſe vantoit de l'évidence de la revelation, & accuſoit l'autre de ſe crever les yeux pour ne pas abandonner ſes opinions preconçuës. On ſe fait reciproquement le même reproche dans la plupart des controverſes qui diviſent les Chretiens. On n'excuſe preſque jamais ſes adverſaires ou ſur l'obſcurité du ſujet, ou ſur la force de l'éducation, ou ſur la diverſité des eſprits dont les uns peuvent être naturellement diſpoſez à voir mieux la force des objections que celle des preuves, pendant que les autres ont une diſpoſition toute contraire. On donne toute la faute à la corruption du cœur. Cela n'avance point les afaires, & vous peut inſinuer que lors que l'on eſt deja bien perſuadé tout paroit facile, tout ſemble évident. On prend donc quelquefois pour l'évidence lors même qu'on eſt orthodoxe, ce qui n'eſt pas l'é-

(1) *A l'Article 1. & 2.*

l'évidence. Or le vrai moien de discernet l'evidence legitime d'avec la fausse, c'est d'avoir agi en homme qui cherche la verité sans pretendre l'avoir encore trouvée, & qui n'a choisi qu'après avoir discuté exactement, & sans aucune partialité les raisons du pour & du contre jusqu'à la derniere replique. Vous m'avouërez que les peuples ne font point cela sur la question de l'existence de Dieu. Il faut donc les exclure de la qualité de Juges, & la laisser uniquement à ceux qui ont examiné toutes les pieces du procez. On a un bon nombre d'Ouvrages où de tels examinateurs ont solidement prouvé l'existence d'un Dieu spirituel, auteur & conservateur de toutes choses.

Vous ferez tel usage qu'il vous plaira de cette pensée de l'un de nos beaux Esprits: „ (1) le „ temoignage de ceux qui croient une chose „ déja établie, n'a point de force pour l'appuyer, mais le témoignage de ceux qui ne „ la croyent pas, a de la force pour la détruire. Ceux qui croyent, peuvent n'estre „ pas instruits des raisons de ne point croire, „ mais il ne se peut guere que ceux qui ne „ croyent point, ne soient pas instruits des „ raisons de croire. C'est tout le contraire „ quand la chose s'établit; le témoignage de „ ceux qui la croyent, est de soy-mesme plus „ fort que le temoignage de ceux qui ne la „ croyent point; car naturellement ceux qui „ la croyent, doivent l'avoir examinée; & ceux „ qui ne la croyent point, peuvent ne l'avoir „ pas fait. . . . . pour quitter une opinion „ commune ou pour en recevoir une nouvelle, „ il faut faire quelque usage de sa raison, bon „ ou mauvais, mais il n'est point besoin d'en „ faire aucun pour rejetter une opinion nouvelle, ou pour en prendre une qui est commune. Il faut des forces pour resister au torrent, mais il n'en faut point pour le suivre. „

1) *Fontenelle, hist. des Oracles ch. 8 pag. 74. 75. edit. d'Amst. 1687.*

§. XXII.

§. XXII.

Adminicule tiré de la controverſe ſi la tradition de tous les ſiecles eſt la marque des veritez du Chriſtianiſme. Conſideration ſur ce que Joſephe a dit du caractere des veritez hiſtoriques.

Pour vous mieux faire comprendre que la voie du conſentement general de tous les hommes eſt un labyrinthe d'où l'on ne peut point ſortir, je vous prierai de jetter les yeux ſur la fameuſe controverſe des Catholiques & des Proteſtans au ſujet du caractere des veritez du Chriſtianiſme. Ce caractere ſelon les uns & les autres eſt la conformité avec la parole de Dieu, mais pour conoître cette conformité les Proteſtans ſe contentent de comparer une doctrine avec l'Ecriture: les Catholiques Romains au contraire veulent qu'on la compare & avec l'Ecriture & avec la tradition de tous les ſiecles. Ils veulent que cette tradition ſoit la veritable clef de l'Ecriture, & que pour être certain de la verité d'un dogme, l'on ſoit obligé de ſavoir qu'il a été toûjours cru & enſeigné dans l'Egliſe. Ils diſpenſent les particuliers de la peine de verifier ſi ce qu'on leur dit a cette marque. Ils leur ouvrent un chemin beaucoup plus court: il ſufit, diſent-ils, qu'on ſache que l'Egliſe a decidé ceci ou cela, car comme elle eſt infaillible, dès qu'on ſait ſes deciſions on conclut qu'elles ſont vraies, & par conſequent qu'elles ſont conformes à la tradition & à la foi de tous les ſiecles, on n'a nul beſoin après cela de conſulter aucun livre: on ſait ſans s'en informer ce qu'ont dit les Peres & tous nos predeceſſeurs. Cette maniere de fixer la foi des ſimples eſt ſans doute très-commode: elle reduit tout à un point de fait qui eſt de ſavoir

ſi

si le Concile de Trente a decidé telle ou telle chose. Un païsan qui sait lire s'en peut assûrer par ses propres yeux, & s'il ne sait point lire, il peut prier un notaire de lui delivrer un acte signé de temoins, & portant que tels & tels mots se trouvent dans une édition authentique du Concile de Trente. Voilà ce qu'il pourroit faire s'il se defioit de son Curé.

Les Protestans ne peuvent pas se servir de cette voie abregée: ils ont droit d'examiner les decisions des Synodes, & de ne s'y soumettre qu'au cas qu'ils les trouvent conformes à l'Ecriture. Mais quelque diferente que soit en cela leur Theorie de celle de l'Eglise Romaine, ils en usent à-peu-près quant à la pratique comme ceux de l'autre Communion.

Les Docteurs Romains épargnent par là beaucoup de peine aux laïques, mais ils sont cruellement fatiguez par les Protestans, qui leur disputent l'infaillibilité de l'Eglise, & qui leur nient que le Concile de Trente ait decidé conformement à des traditions perpetuelles, ou marquées au coin que nous trouvons dans un ouvrage (1) de Vincent de Lerins. De là naissent une infinité de disputes dans lesquelles la pretension des Protestans est, 1. Qu'une tradition quelque ancienne & generale qu'elle puisse être, * doit passer pour fausse si elle est contraire à l'Ecriture. 2. Qu'il n'est pas vrai que les doctrines qu'ils rejettent comme fausses, aient été cruës par tous les Chretiens depuis la mort des Apôtres jusqu'à nôtre tems. Le premier de ces deux articles vous est fort contraire, car si le consentement general des Chretiens ne dispense pas de chercher la preuve d'un dogme dans l'Ecriture, & ne le garantit pas de la rejection en cas de contrarieté avec la regle de la foi Chretienne, le consentement general de tous les peuples ne nous dispensera pas

1) *Voiez les nouvelles de la Rep. des Lettres Sept. 1685. art. 7.*

* *Posé qu'une doctrine soit vraye & contenuë en l'Ecriture, quand depuis les Apostres personne ne l'auroit defenduë l'obligation a la croire & maintenir en tout temps & par tous ne seroit pas de moindre necessité.* David Blondel, Eclaircissement de la controverse de l'Eucharistie pag. 3.

pas de chercher la preuve de l'existence de Dieu dans les lumieres philosophiques, & d'en decider selon la regle commune des opinions. Le second article ne vous est pas plus favorable. Voici comment je le montre.

En 1. lieu les Protestans ont declaré que la recherche de ce qui a été cru dans le Christianisme depuis les Apôtres jusqu'à ces derniers tems est une afaire d'une discussion infinie, embaraſſée de mille dificultez, un chemin si long, si tortueux, si semé d'épines qu'on ne sauroit s'en tirer. La preuve de tout cela a été donnée par Mr. Daillé dans son excellent (1) Ouvrage de l'emploi des Peres. En 2. lieu l'experience nous montre que cette recherche n'a pu terminer aucun diferent. On a fait je ne sai combien de volumes de part & d'autre pour prouver que les anciens Peres enseignoient ceci ou cela, ou qu'ils ne l'enseignoient pas, & nous ne voions point encore que sur ces questions de fait on se trouve plus avancé qu'au commencement. Chaque parti s'attribuë la victoire, & renouveleroit le combat comme au premier jour, si le public ne s'étoit laſſé de tant d'écritures qui ne peuvent rien decider. En 3. lieu les Protestans ont demandé avec raison que l'on consultât principalement les écrivains des trois premiers siecles; mais les Catholiques n'ont guere agréé cette condition. *Quelques-uns de ces écrivains*, disent-ils, (2) *ont été heretiques, ils n'ont tous écrit que fort peu de choses, nous n'avons que des fragmens de leurs livres, ils n'osoient publier nos mysteres:* (3) *il y a cent veritez dont ils n'ont jamais parlé, nous n'y trouvons pas l'explication de quelques-unes de nos veritez les plus importantes au salut: ils n'ont écrit la plupart que des Apologies pour les Chretiens, où ils justifient plus leur innocence contre les accusations injustes dont on les char-*

1) *Imprimé à Geneve l'an 1633. in 8.*

2) *Voiez Mr. Daillé dans la replique à Adam & à Cottibi 1. part. ch. pag. 11.*

3) *Ibid. pag. 15.*

chargeoit, qu'ils n'établiſſent les veritez de la foi, dont les infideles n'étoient pas alors capables. Mr. Daillé (1) avouë que l'une des dificultez *que nous avons à ſcavoir les ſentimens des Peres ſur nos differents en la religion* vient *de ce qu'il ſe trouve peu de leurs eſcrits, ſur tout des trois premiers ſiecles . . . . .* (2) *les fideles en ces temps bien heureux ſe contentoyent pour la pluſpart d'eſcrire leur foy és cœurs des hommes avec les rayons de leur ſainteté & le ſang de leurs martyres, ſans s'amuſer à en faire livres: ſoit qu'ils eſtimaſſent que le Chriſtianiſme, comme l'enſeigne ſi elegamment Origene,* (a) *doive s'eſtablir & ſe defendre par l'innocence de la vie & l'honneſteté des mœurs, pluſtoſt qu'avec l'artifice des paroles: ſoit que leurs ſouffrances continuelles ne leur donnaſſent pas le loiſir de tailler leurs plumes, & de les employer à ce travail, ſoit pour quelque autre raiſon que nous ne ſçachions pas. Tant y a qu'il eſt certain, qu'excepté les eſcrits des Apoſtres, il en fut compoſé fort peu d'autres en ces premiers temps; d'où vient la peine où ſe trouve Euſebe au commencement de ſon hiſtoire, n'ayant que peu ou point de lumiere pour l'adreſſer en ſon deſſein, & marchant, comme il dit,* (b) par un chemin nouveau & non battu par aucun de ceux qui l'avoyent precedé. *Mais encore la plus grande partie de ce peu d'eſcrits que donnerent lors les Chreſtiens au monde n'a peu parvenir juſques à nous, ayant eſté abolie ou par l'injure du temps qui conſume toutes choſes, ou par la fraude des hommes, hardis à ſupprimer ce qui n'eſt pas entierement à leur gouſt.* Je ſai qu'il parle un peu autrement dans un Ouvrage qu'il publia environ 30. ans après. Il y refute le Pere Adam qui ſoutenoit que les Peres des trois premiers ſiecles n'ont écrit que fort peu de choſe. Vous leur faites une extreme injuſtice, lui repond-il, „ (3) & leur ôtés une notable partie de la „ gloi-

1) *Daillé de l'emploi des Peres ch. 1. pag. m. 8.*

Id. ib. pag. 14.

a) *Orig. præf. operis contra Celſ. p. 1. 2.*

b) *Euſeb. Hiſt. Eccl. l. 1. c. 1.* Οἷα πρὸς ἐρήμου τινὸς ὁδὸν ἐν ἱεραῖς βίβλοις ἀτρέπτοις ἐπιόντες ἀφηγούμεθα.

3) *Daillé replique à Adam & Cottibi ubi ſupra pag. 11.*

„ gloire qui leur eſt deuë, ne ſe pouvant nier,
„ qu'outre l'unique & incomparable treſor des
„ Ecritures Apoſtoliques que nous devons au
„ premier ſiecle, & qui ſeul doit regler tous
„ les autres, les Chrétiens des deux ſiecles
„ ſuivans n'ayent enrichi l'Egliſe, & eclairé la
„ foy d'une ſi grande quantité de livres, que
„ c'eſt une merveille comment, en des temps
„ ſi rudes, ils avoient peû avoir, ou le coura-
„ ge, ou le loiſir de tant écrire. „ Il donne enſuite un long catalogue de leurs ouvrages, & puis il demande (1) *avec quelle verité* on a *peu dire de ces grands hommes, après la* PRODIGIEUSE QUANTITE' *de beaux Ouvrages, qu'ils ont donnez à l'Egliſe de leur tems & à la poſterité*, qu'ils n'ont écrit que fort peu de choſes. Je ſai cela, Monſieur, mais conſiderez ce qu'il ajoûte tout auſſi-tôt, *ô douleur! le temps nous a ravy la plus grande partie de ce riche treſor.*

(1) *Id. ib. pag.* 13.

Il paroit par là 1. qu'il avoit raiſon de ſoutenir dans ſon autre livre qu'il eſt mal aiſé de ſavoir quels étoient les ſentimens des trois premiers ſiecles. 2. Que les Catholiques Romains ont ſujet de dire qu'il nous manque trop de monumens de ces ſiecles-là pour prouver que l'on y croioit ou que l'on n'y croioit pas telle ou telle choſe. Il eſt donc certain qu'on ne peut trouver la chaine de la tradition à cauſe de ce grand *hiatus*, ou de cette grande lacune de trois cens ans. Tout homme qui ne veut pas être trompé demandera, qu'on lui certifie que les ouvrages qui ſe ſont perdus ne contenoient rien qui ne fut conforme aux ouvrages qui nous reſtent. Il dira qu'à moins d'un certificat là-deſſus on ne ſauroit être aſſuré du conſentement general. Ne vous objectera-t-on point la même dificulté pendant que vous ignorez ce que croient les nations auſtrales, & les peu-

peuples de l'ancien monde qui ne sont point encore conus, & si Mr. Fabrice a bien refuté les historiens qui parlent de quelques peuples athées?

L'occasion est favorable de dire un mot sur une maxime de Josephe, que (1) quand tout le monde s'accorde à parler & à écrire uniformement des mêmes faits, c'est un signe qu'ils sont veritables. Je ne pense pas qu'on puisse attendre un plus certain caractere de verité que celui-là dans les matieres historiques: mais prenez garde à deux choses, l'une si tous les historiens qui ont du parler d'un fait subsistent encore; l'autre si tous ceux qui en ont parlé ont vêcu long tems après, & ont été du même parti, sans que les derniers se piquassent de rectifier les precedens, & de s'élever au dessus de la profession de copiste. Au premier cas l'uniformité n'exclut point tout doute, car on peut presumer vraisemblablement que les auteurs que l'on a perdus parloient d'une autre maniere que ceux qui nous restent. Au second cas l'uniformité ne prouve rien, cela est visible, il seroit superflu d'en alleguer des raisons.

1) Τὰς μὲν γὰρ ἀληθεῖς ἴσμεν τεκμηρίου μέγιστον ἰσχύειν εἰς τοῦτο τὴν πάντων ὁμοίως ἀπάντων τοῦτο καὶ λέγειν καὶ γράφειν. Veræ quidem historiæ indicium est, si de eisdem rebus omnes eadem dicant & scribant. *Josep contra Apion. lib. 1. pag. m. 1035. E.*

§. XXIII.

Seconde dificulté contre la preuve tirée du consentement general. Il n'est point sûr que les impressions de la nature soient un signe de verité.

L'analyse (2) du raisonnement de Vellejus vous a donné à conoître qu'il comprend deux questions de fait, & une question de droit. Il est tems d'examiner celle-ci; voions donc s'il est certain, comme on le supose, que ce à quoi la nature de tous les hommes donne son consentement est necessairement vrai.

2) *Voiez ci-dessus pag. 16.*

Vous ne pouvez pas pretendre que ce soit une de ces premieres notions qui n'ont besoin d'aucune preuve, & qui portent avec elles leur évidence si nettement qu'on en est tout penetré aussi-tôt qu'on les considere. N'allez point vous figurer que cette proposition est évidente comme celles qu'on ne peut prouver, parce que le moien dont on se voudroit servir pour les prouver leur est inferieur, ou ne leur est point superieur en évidence, ne la comparez point, dis-je, avec celles-ci, *le tout est plus grand que sa partie: rien ne peut exister pendant qu'il n'existe point: deux & deux sont quatre.* Il est manifeste que chaque homme se peut tromper, & que fort souvent ceux qui se trompent sont plus nombreux sans comparaison que ceux qui ne se trompent point, & il y a beaucoup d'aparence qu'en certains siecles il n'y a pas eu un seul homme qui ne se trompât sur la cause des éclipses, sur la figure de la terre, sur le mouvement du soleil, &c. Il ne paroit donc point impossible que tous les hommes donnent leur consentement à une erreur, il faut donc que ceux qui pretendent que cela n'arrive jamais, & ne peut jamais arriver selon le cours de la nature, fassent voir par quelques raisons la verité de leur axiome; car enfin ce n'est pas une verité developée: on la peut nier, on la peut combatre, ou pour le moins on en peut douter.

Mr. Fabrice s'étant proposé l'examen de deux questions, 1. Si tous les peuples de la terre ont conu la divinité. 2. Si ce consentement general est une preuve certaine de l'existence de Dieu* prit l'afirmative sur l'une & sur l'autre, & discuta la premiere; mais il renvoia la discussion

* Duo præstruis fundamenta meo judicio infirmissima; Primum, *Nullum nunquam fuisse Populum, neque sanæ mentis quemquam hominem, quin Deum esse cognoverit.* Alterum; *Ea quæ omnium hominum testimoniis celebrantur, pro veris atque indubitatis habenda esse.* Utrumque hoc effatum tanquam ammota præmunis axiomata. *Fabric, apolog. generis humani, pag. 158.*

discussion de la seconde (1) à un autre tems, ce qui fait voir qu'il jugeoit qu'elle avoit besoin d'être prouvée. Je souhaitois passionnement qu'il publiât cette suite de son Ouvrage, & ce fut à cause de cela que pour le piquer d'honneur je me servis de ces termes en donnant l'extrait de son livre: „ Il promet un autre Discours „ où il montrera que ce consentement univer- „ sel de tous les Peuples à croire qu'il y a un „ Dieu, est une preuve necessaire qu'il y en „ a un. C'est-là où on l'attend, & il est à sou- „ haiter qu'il travaille à bien établir cette con- „ sequence. La matiere est belle, & feconde „ en observations tres-instructives. Il faudroit „ ne se contenter pas des notions Morales, „ mais aller jusqu'aux principes de Metaphysi- „ que. Les preuves morales sont les plus pro- „ pres de toutes à persuader les gens du com- „ mun, mais comme ils sont assez persuadez „ de l'existence de Dieu, ils n'ont pas besoin „ qu'on la leur prouve. Il ne faut la prouver „ qu'aux esprits forts, & pour ceux là les preu- „ ves morales n'ont pas toute la vertu neces- „ saire (2). „ Mr. Fabrice a pu savoir que son axiome ne paroissoit pas convaincant à Mr. le Fevre (3) de Saumur: neanmoins quoi qu'il ait vecu encore plusieurs années, je ne pense pas qu'il ait retouché à ce grand sujet.

Je ne me souviens point que l'on ait donné d'autre raison de la consequence que l'on tire du consentement general des peuples que celle-ci: c'est (4) *qu'un instinct de la nature ne peut estre faux, estant si universel.* Vous avez vu (5) ci-dessus dans un passage de Thomas d'Aquin que la nature ne peut manquer tout-à-fait,

1) Alterius disquisitione in aliud tempus dilata.

2) *Nouvelles de la Republ. des lettres Juillet 1684. art. 3. pag. 478. de la 1. édit. & 481. 482. de la 2.*

3) De illo autem fundamento, esset fortasse quod contra Velleium Epicurumque dici posset. *Tanaq. Faber epist. 34. part. 1. pag. 90. edit. 1674*

Voiez aussi sa preface de la traduction du traité de la superstition.

4) *Rapin, compar. de Platon & d'Aristote ch. dernier pag. m. 425.*

5) *Pag. 27.*

fait, & qu'ainsi ce que la plupart des hommes croient, étant naturel ne peut être entierement faux.

C'est un principe qui me semble fort douteux, pour ne rien dire de pis. Il a du être suspect aux Paiens, & il le doit être encore plus aux Chretiens. On ne remarque que de mauvaises inclinations dans les enfans. Ceux qui les élevent trouvent toûjours quelque vice à corriger, & si par les menaces & par les promesses, & par de bonnes instructions on ne reparoit les defauts de la nature, tous les enfans deviendroient des garnemens, & incapables de rien valoir de toute leur vie. Or la maxime du Fils de Dieu (1) que l'arbre qui porte un mauvais fruit n'est point bon, & que chaque arbre est conu par son propre fruit, est à la portée de tous les hommes, les Paiens pouvoient donc comprendre que nôtre nature humaine est un fond gâté & corrumpu, & une terre maudite, car quels sont les premiers fruits qui en sortent, les uns plutôt, les autres plus tard? La gourmandise, l'orgueil, la colere, (2) l'avarice, la jalousie, l'envie, le mensonge, le desir de vangeance, la luxure. Ce n'est point l'éducation qui fait pousser ces mauvais germes: il la devancent presque tous, & ils se font jour au travers des grans obstacles qu'elle leur oposse. L'esprit des enfans n'est pas mieux conditionné que leur cœur. Ils ne jugent des choses que selon le temoignage des sens: ils n'examinent rien, ils avalent les erreurs sans aucune defiance: ils croient aveuglément tous les recits qu'on leur fait: les contes de peau d'ane, de ma mere l'oie, des fées, les traditions les plus fabuleuses, tout ce qui sent le prodige & le merveilleux, les histoires romanesques leur plaisent infiniment davantage que la simple & naïve verité. Ces chimeres s'enracinent de telle

1) *Evangile de Saint Luc ch. 6. v. 43. 44.*

2) *C'est-à-dire l'avidité des presents, & le soin de les garder.*

le ſorte dans leur eſprit, qu'ils ne s'en deſabuſent qu'a proportion qu'ils les voient rejetter à tous ceux qui ſont ſortis de l'enfance; car pour celles que le peuple croit, ils les retiennent toute leur vie. Les religions monſtrueuſes, abominables & ridicules dont le monde a été toûjours rempli, confirment cela plus qu'il ne faudroit. Exceptons un petit nombre de perſonnes qui par la bonté du temperament, ou par une ſuperiorité de raiſon & de genie, ou par l'aplication aux ſciences, ou par la faveur du ciel corrigent les defauts de la nature, & ſe relevent des prejugez de l'enfance. On n'eſt honnête homme, & bien éclairé qu'autant qu'on a pu guerir les maladies naturelles de l'ame, & leurs ſuites. Jugez après cela ſi l'on peut raiſonner bien quand on conclut que puis qu'une choſe ſort du fond de la nature, qu'elle eſt un inſtinct de la nature, elle eſt veritable. Ne ſeroit-il pas plus à propos d'en inferer qu'elle ne vaut rien?

Les Chretiens & ſur tout les Proteſtans ſont plus obligez que les autres à tirer cette derniere concluſion, eux qui ſavent que le peché originel a corrompu la nature humaine, & qu'il l'infecte de telle ſorte qu'il n'y reſte rien d'entier. Les tenebres obſcurciſſent l'entendement, la malice deprave la volunté. Les Paiens diſoient de quelques perſonnes diſgraciées de la nature, qu'elles naiſſoient *diis iratis*, ſous la mauvaiſe humeur des Dieux. Saint Paul (1) nous enſeigne que tous les hommes ſont les enfans de la colere de Dieu. Les Egliſes Reformées confeſſent publiquement à l'entrée de leurs exercices, *que nous ſommes de pauvres pecheurs, conceus & nez en iniquité & corruption, enclins à mal faire, inutiles à tout bien, & que par nôtre vice nous transgreſſons ſans fin & ſans ceſſe les ſaints commandemens de Dieu.* Mr. Drelincourt (2) a prouvé que l'Ecriture nous a preſcrit

1) *Epître aux Epheſiens ch. 2. v. 3.*

2) *Drelincourt Dialogue 1. contre les Miſſionaires ſur le ſervice des Egliſes Reformées.*

ſcrit ce langage, & qu'il y a des Catholiques Romains qui s'expriment plus fortement, & que le batême (1) n'efface point la ſouillure du peché originel. *Cette corruption naturelle*, dit-il, (2) *cette habitude vicieuſe & cette maudite convoitiſe, qui eſt originellement en nous, y demeure après le Bateſme, ou en tout ou en partie. L'experience ne verifie que trop la verité de cette doctrine. Car, d'où vient que ſans precepteur & ſans exemple, les enfans qui ont eſté batiſez ſe portent d'eux meſmes au menſonge, à la vanité, à l'orgueil, à l'envie, au dépit, à la colere, à la vengeance, & à d'autres vices ſemblables; Il eſt ſans doute, que s'ils n'avoyent en eux-meſmes la racine du peché, ils ne produiroient pas de ſi mauvais fruits.* Il fait voir en ſuite (3) que les Catholiques Romains ont à peu près la même opinion.

1) *Id. ib. Dialogue 3. pag. 130.*

2) *Ibid. pag. 131. 132.*

3) *Il cite pag. 235. ces paroles du Concile de Trente ſelon la verſion de Gentien Hervet*, Bien confeſſe & ſent ce Saint Concile, qu'en ceus qui ſont batiſez demeure encore la concupiſcence, ou, ainſi qu'on l'appelle FOMES, c'eſt-à-dire le nourriſſement & fomentation du peché.

§. XXIV.

Inutilité de quelques moiens dont on ſe voudroit ſervir pour prouver que les inſtincts de la nature ſont veritables.

En conſequence de cette doctrine vous m'avouërez, Monſieur, ſi l'interêt de vôtre cauſe ne vous empeche de parler ingenument, 1. Que tout le deſordre moral de la vie humaine vient de la nature comme d'une ſource corrompuë. 2. Que la mauvaiſe éducation & que les mauvais exemples font croître les vices dont le germe eſt ſemé dans la nature. 3. Que tout le bien moral qui ſe voit parmi les hommes vient de la peine qu'on a priſe d'arracher les mauvaiſes herbes naturelles, & d'en ſemer d'autres; que c'eſt un fruit de culture; que l'inſtruction, * la reflexion, la philoſophie, la religion le produiſent; que de là vient que la vertu ſe fortifie ſi mal aiſément, & que les vices croiſſent avec tant de facilité.

* Nemo adeo ferus

cilité (1). 4. Que ce qu'on apelle bon naturel dans un enfant n'eſt autre choſe qu'un peu plus de facilité de ſe redreſſer vers le bien. C'eſt donc un prejugé tout-à-fait deſavantageux que de ſavoir qu'une choſe vient des impreſſions de la nature, & neanmoins on nous allegue cela comme une preuve de verité.

I. Si vous repondiez à l'antagoniſte que l'impreſſion naturelle qui a porté tous les peuples à reconoître qu'il y a un Dieu, doit paſſer pour veritable puis qu'il eſt très-vrai qu'il y a un Dieu, vous pecheriez contre les regles de la diſpute, & il ne manqueroit pas de vous repliquer, vous donnez dans le ſophiſme que l'on apelle *la petition du principe*, vous ſupoſez ce dequoi nous diſputons, vous reſolvez l'objection par la theſe même que l'on attaque. C'eſt violer les loix du raiſonnement, loix tout autrement inviolables que les loix civiles. On donne ou l'on laiſſe prendre quelquefois aux Souverains une puiſſance arbitraire ſur les loix de l'état. Mais ce deſpotiſme n'a point de lieu par raport aux loix de la Dialectique. Perſonne n'en eſt diſpenſé & ne les enfraint impunement. Il eſt inconteſtable, Monſieur, que vous ne les obſerveriez pas ſi vous vous ſerviez de la reponſe que j'ai marquée; car vous diſputez contre un homme qui vous nie que le conſentement general ſoit une raiſon valable de l'exiſtence de Dieu : il faut donc que pendant le cours de la diſpute vous vous abſteniez de ſupoſer cette exiſtence comme demontrée deja par d'autres preuves: ce n'eſt point dequoi il s'agit, vous n'avez aucun procez là-deſſus avec vôtre antagoniſte. Vôtre procez roule uniquement ſur la validité d'une certaine raiſon, il faut que vous la montriez concluante independamment des autres preuves, & que vous ne ſupoſiez pas la verité du fait en queſtion. Vous

eſt ut non mi-teſcere poſſit, ſi modo culturæ patientem commodet autrem. *Horat. epiſt. 1. lib. 1.*

1) *On peut apliquer à ceci la reponſe d'Eſope au Jardinier qui demandoit pourquoi les herbes qu'il avoit ſemées croiſſent moins que celles qui venoient d'elles-mêmes. Voïez la vie d'Eſope pag. m. 28.*

devez prouver que les impressions de la nature sont veritables : quand cela sera fait, vôtre conclusion *donc Dieu existe* sera dans les formes, mais vous ne pouvez pas faire dependre de cette conclusion anticipée la verité des instincts de la nature, car il s'agit encore de prouver cette conclusion : on vous la (1) nie, on vous fait une objection que vous devez refuter par des principes qui vous soient communs avec l'opposant.

(1) *C'est à dire entant que prétendue prouvée par l'argument du consentement des peuples.*

J'ajoute qu'on pourroit vous reprocher *le cercle vitieux.* Vous voudriez prouver que cet instinct de la nature est veritable parce qu'il est vrai qu'il y a un Dieu, & vous avez entrepris de prouver qu'il y a un Dieu parce que cet instinct est veritable.

II. Si vous lui repondiez une autre chose, je veux dire que nonobstant la souillure du peché originel Dieu imprime son image ou son idée dans le cœur de tous les enfans, & que de là vient que cet instinct de la nature est veritable, vous vous commettriez beaucoup. Vous vous engageriez dans la dispute des idées innées qui a mille & mille dificultez, de sorte que ce seroit expliquer *obscurum per obscurius*, une chose obscure par une chose plus obscure. Que si neanmoins vous voulez à toute force vous sauver par là, & soutenir que Dieu n'a pas tellement abandonné la nature humaine aux ravages du peché, qu'il n'ait voulu que toutes les ames d'homme reçussent au premier moment de leur creation l'empreinte de son image, avec les idées des principes moraux, je vous conseille de commencer par une bonne refutation d'une preface (2) de Mr. le Fevre, ou plutôt par bien repondre à Mr. (3) Locke. Vous trouverez-là à qui parler, & quand même vous n'entreprendriez de resoudre qu'un seul argument, vous éprouveriez que la peine

(2) *Celle qu'il a mise au devant de sa traduction Françoise du traité de Plutarque de la superstition.*

(3) *C'est a dire au 2. & au 3. chapitre du 1. livre de son Essai de l'entendement.*

feroit grande. Ce seul argument consiste dans ces deux questions. Dites nous 1. pourquoi tant de peuples ont eu des idées si fausses de la divinité qu'à la place d'un Dieu souverainement parfait dont l'image selon vous étoit gravée dans le cœur de tous les enfans, ils ont substitué un nombre innombrable de Dieux imparfaits? 2. Pourquoi rien ne passe pour juste ou honnête parmi quelques peuples, qui ne passe (1) pour injuste ou pour mal honnête parmi d'autres peuples?

Le legislateur de Crete (2) voulant empêcher qu'il ne naquît trop d'enfans, ordonna certaines separations entre les gens mariez, & permit en dedommagement la pederastie. Les mariages incestueux étoient aprouvez dans plusieurs nations & le sont encore. *Les Druses* (3) *epousent leurs propres filles, & il y a un jour de l'année où ils se melent indifferemment avec les femmes les uns des autres.* Ils habitent sur le mont Liban. On a mille exemples de pareilles contraventions aux principes de morale, aprouvées de certains peuples, & l'on ne voit point que les auteurs (4) qui entreprenent de satisfaire à cette dificulté s'en tirent à leur honneur. Il n'y a rien de plus embrouillé que ce qu'ils debitent touchant la loi naturelle.

III. Vous me direz peut être que pour repondre aux deux questions proposées ci-dessus, il sufit de dire que Dieu grave en general dans le cœur de l'homme l'idée de divinité, & celle du bien honnête, & que l'homme change en suite & pervertit cette idée par une fausse aplication à des objets particuliers. Gardez-vous bien de vous servir de cette reponse, car qu'y auroit-il de plus inutile que ces idées abstraites? Vous n'ignorez pas que les idées abstraites supotent que l'on a deja conu des objets qui se ressemblent. L'abstraction ne con-

1) *Voiez Mr. Locke essai de l'entendement liv. 1. ch. 2. pag. m. 44. & seq.*

2) *Aristot. polit. lib. 2. cap. 8.*

3) *Voiez Bespier remarques sur Ricaut to. 2. pag. 649.*

4) *Voiez entre autres Balthazar Mieſnerus, Dissertat. de lezibus lib. 3. pag. m. 209.*

vient donc pas à une premiere idée, & l'on ne sauroit se persuader que si Dieu communiquoit immediatement une idée ce fut la notion d'un être qui ne peut point exister. Dieu entant que Dieu n'est sous aucun genre, ni sous nulle espece, par consequent une idée de divinité en general est fausse.

IV. Il ne vous reste, ce me semble, qu'un seul moien de soutenir la dispute. C'est de dire que les impressions naturelles sont veritables, puis que 1. tous les peuples y donnent leur consentement. 2. Qu'un tel consentement est un signe d'évidence. 3. Que l'évidence est le caractere de la verité. Mais vous seriez là dans un mauvais poste, dans *le cercle vitieux* tout de nouveau; vous prouveriez tour à tour deux propositions l'une par l'autre, la verité de l'instinct par celle du consentement general, & la verité du consentement general par celle de l'instinct. Après cela vous vous serviriez de l'argument de l'évidence; c'est le meilleur de tous. Il ne vous faudroit que celui-là. Le mal est que la verité évidence ne donne point lieu aux exceptions, & vous savez bien que l'on vous objecte l'exception de quelques peuples entiers, & celle de quelques grans philosophes, & que quant au fait celle-ci est incontestable. Je vous ai cité (1) un Ministre qui avouë que cette verité *il y a un Dieu* n'est pas aussi évidente que celle-ci *six font la moitié de douze*. Comme il a été une maniere d'inquisiteur de la foi, son temoignage vaut celui de plusieurs autres. Je vous ai fait voir aussi (2) en quel sens vous pourriez vous glorifier de l'évidence, ce seroit en n'attachant au mot de Dieu qu'une idée generale de principe, ou de moteur. C'est-là un centre d'unité pour tous (3) les hommes, pour les athées & pour les Deïstes aussi bien que pour les idolatres & pour les

1) *Ci-dessus pag. 71.*

2) *Ci-dessus pag. 80.*

3) *Excepté pourtant les Sectateurs d'Epicure.*

les orthodoxes, mais en definiſſant Dieu comme ſont ceux qui le conoiſſent bien, on ne rencontre que le conſentement d'une petite partie de l'eſpece humaine: les autres s'égarent en mille manieres extravagantes. Ce qui prouve qu'il n'y a rien là d'évident pour eux.

V. Ne me dites point que les axiomes les plus évidens de la lumiere naturelle ſont expoſez aux chicaneries des Pyrrhoniens, car je vous repons que ceux qui ont le plus hardiment douté de tout, n'ont point nié les aparences. Ils n'ont point nié qu'il ne parut évident que le tout eſt plus grand que ſa partie, que deux & deux ſont quatre, mais ils n'ont pas voulu reconoître que l'évidence ſoit un caractere certain de la verité.

§. XXV.

Troiſiéme dificulté conte la preuve fondée ſur le conſentement general. Cette preuve ſi elle étoit bonne établiroit le dogme impie de la pluralité des Dieux, & non pas l'exiſtence d'un ſeul & vrai Dieu.

De toutes les objections que j'ai à faire contre la preuve que vous fondez ſur le conſentement general des peuples, celle que je m'en vais vous propoſer eſt, à mon avis, la plus ſolide. Je dis, Monſieur, que ſi cette preuve avoit quelque force, ce ne ſeroit point pour l'exiſtence du vrai Dieu, mais pour celle de pluſieurs fauſſes divinitez. Suivez moi, je vous en prie.

Au tems que l'Epicurien Velleius étaloit avec tant de pompe ſon argument, on ne conoiſſoit preſque point de peuple qui n'adorât pluſieurs Dieux. Les Juifs étoient la ſeule nation de qui l'on pût dire qu'elle n'admettoit qu'un Dieu,

& comme ils étoient peu considerables dans le monde, vous voiez bien qu'ils ne pouvoient faire qu'une très-petite exception au consentement general. Prenez garde que la consequence que Velleius a tirée de son principe n'est pas qu'il y a un Dieu, (1) mais qu'il y a des Dieux, & considerez que Seneque (2) lors qu'il donne de l'autorité au consentement de tout le monde fait tomber ce consentement sur l'existence des Dieux, & non pas sur l'existence d'un seul Dieu. Maxime de Tyr est fort éloquent lors qu'il represente la reünion des suffrages sur l'article de la divinité. Convoquez, dit-il, (3) le peuple, ordonnez à tous les corps des metiers de se trouver à l'assemblée, interrogez les touchant la divinité, croiez-vous que la reponse des statuaires diferera de celle des peintres, & que les poëtes repondront autrement que les philosophes? Le Scythe, le Grec, le Perse, l'Hyperboréen s'accorderont en ceci. Vous voiez que sur les autres matieres les hommes sont partagez en diferens sentimens. Ce qui paroit bon ou mauvais, honnête ou malhonnête aux uns, ne le paroit pas aux autres. Quant aux loix & à la justice la diversité des opinions est si grande que non seulement une nation ne s'accorde pas avec une autre, mais qu'il y a même de la discorde entre une ville & une ville, entre une famille & une famille, entre un particulier & un autre particulier, & que cette varieté se remarque dans un seul homme, car il change quelquefois du soir au matin. (4) Dans ce grand conflit d'opinions vous verrez les loix & les sentimens de toute la terre se reünir sur ce point qu'il y a un Dieu Roi & pere de toutes choses, ET PLUSIEURS DIEUX QUI SONT SES ENFANS, ET SES COLLEGUES A LA ROIAUTE'. En cela le Grec s'accorde avec

1) Esse igitur Deos confitendum est. *Cicero lib. 1. de nat. deor. pag. 68.*

2) *Ci-dessus pag. 24.*

3) *Maximus Tyrius orat. 1. pag. 4.*

4) Ἐν τοσούτῳ δὲ πολεμῳ καὶ στάσει καὶ διαφονίᾳ, ἵνα ἴδοις ἂν ἐν πάσῃ γῇ ὁμόφωνον νόμον καὶ λόγον, ὅτι θεὸς εἷς πάντων βασιλεὺς καὶ πατὴρ, καὶ θεοὶ πολλοὶ, θεοῦ παῖδες, συναρχοντες θεῷ. πᾶσιν ταῦτα ὁ ἔλλην λέγει καὶ ὁ βάρβαρος

avec le Barbare, l'habitant de terre ferme avec l'inſulaire, le ſavant avec l'ignorant. Allez juſques à l'extremité de l'Ocean, vous y trouverez auſſi DES DIEUX qui ſe levent & qui ſe couchent les uns près des autres. Voilà ce que dit Mavime de Tyr grand philoſophe Platonicien.

Il eſt clair qu'il conſidere la nature divine comme une eſpece qui a ſous ſoi un grand nombre d'individus, & qu'il pretend que c'eſt l'opinion de tous les peuples. S'il faloit donc reconoître que le conſentement general des nations eſt une preuve de verité, il faudroit rejetter l'unité de Dieu, & embraſſer le (1) *polytheïſme*, qui eſt pire, ſelon quelques-uns, que l'atheïſme, & ſelon tous les autres orthodoxes le plus haut grade de l'impieté aprés l'atheïſme.

Savez-vous bien comment Platon a combatu les athées? Ce n'eſt pas en leur prouvant qu'il n'y a qu'un Dieu, c'eſt en leur prouvant qu'il y a des Dieux: la premiere des deux raiſons (2) qu'il met en avant eſt tirée de la beauté de l'univers, & la ſeconde de ce que toutes les nations, tant les Grecs que les Barbares, s'accordoient à reconoître qu'il y a des Dieux (3). Il pretend qu'il eſt facile par là de vuider cette queſ-

λέγες ὃ ὁ πειρώτης καὶ ὁ θαλάττιος, καὶ ὁ σοφὸς καὶ ὁ ἄσοφος καὶ ἐπὶ τῶ ὠκεανῶ ἑλθὼν τὰς ἠϊόνας, κεῖ θεοὶ, τοῖς μὲν ἀνίσχουσιν ἀγχοῦ μάλα, τοῖς δὲ, καταδυόμενοι. in hac tanta pugna, contentione, atque

opinionum varietate, in eo leges ubique terrarum atque opiniones convenire videbis: Deum eſſe unum, regem omnium & patrem. Huic multos additos eſſe Deos alios, qui ſuperent illius filii ſint, & quaſi in imperio collegæ. In eo Græcus cum Barbaro, mediterraneus cum inſulano, ſapiens conſentit cum ſtulto. Ut ſi uſque ad extrema Oceani littora proceſſeris, hic quoque Deos inventurus ſis, qui non procul ab aliis oriuntur, ab aliis occidunt. *Id. ib. pag. 5.* (1) *C'eſt-à-dire la multitude des Dieux.* (2) *Plato de legib. lib. 10. init. pag. m. 945.* (3) Καὶ ὅτι πάντες Ελληνές τε καὶ βάρβαροι νομίζουσιν εἶναι θεούς: Græcorum præterea barbarorumque omnium conſenſus Deos eſſe fatentium, *Id. ib.*

queſtion. Cela me fait ſouvenir que Lactance a dit qu'il n'a pas été dificile de refuter par le conſentement general de tous les peuples l'impieté d'un petit nombre de gens qui nioient la providence : *Nec difficile ſane fuit, paucorum hominum prave ſentientium redarguere mendacia teſtimonio populorum, atque gentium in hac una re non diſſidentium* (1). Il ſemble qu'il s'imagine qu'il s'agit ici d'un combat de main, où une poignée de gens quelque braves qu'ils puiſſent être eſt facilement vaincuë par une armée de cent mille hommes. Mais il devoit prendre garde que ſa maniere de raiſonner ruinoit ſans reſſource au tems de l'auteur (2) qu'il cite, le dogme des Juifs touchant l'unité de Dieu, car en comparaiſon des idolatres les Juifs ne pouvoient paſſer que pour un petit peloton d'hommes. On conoiſſoit peu le detail de leur religion, mais on ſavoit en general (3) qu'ils n'admettoient point la pluralité des Dieux, & ſur ce pied-là on les regardoit comme (4) des impies, quoi qu'on crut très-fauſſement qu'ils adoraſſent le ciel (5).

Remarquez bien, s'il vous plait, qu'on ne peut plus dire que puis que le conſentement general eſt fondé ſur une impreſſion de la nature, il eſt veritable; car ſi d'un côté l'on vous accordoit tout ce que vous pretendez touchant cette idée innée de Dieu, on vous nieroit de l'autre qu'elle ſoit la regle de l'opinion de tous les peuples, & l'on ſe fonderoit ſur l'experience qui nous a apris qu'il ſe ſont tous acordez à reconoître la pluralité des Dieux. Il n'y a donc point de liaiſon entre le conſentement general & la voix de la nature, ou l'impreſſion natu-

1) Lactant. lib. 1. cap. 2. pag. m. 6.

2) C'eſt Ciceron.

3) Judæi mente ſola unumque numen intelligunt. Tacit. hiſtor. lib. 5. cap. 5.

4) Nec quidquam prius imbuantur quam contemnere Deos. Id. ib. Judæa, gens contumelia numinum inſignis.

Plin. lib. 13. cap. 4. pag. m. 69.

5) Nil præter nubes & cæli lumen adorant. Juven. Sat. 14. v. 97. Voiez auſſi Origine contre Celſus lib. 5. pag. m. 234.

naturelle gravée dans le cœur de tous les enfans. S'il n'y a point de liaiſon entre ces deux choſes comment pourriez-vous prouver l'une par l'autre?

Il n'y a perſonne qui ait parlé plus afirmativement de l'idée innée de Dieu qu'Arnobe, ni qui ait marqué plus diſtinctement qu'elle repreſente l'unité de Dieu, & neanmoins il emploie tout ſon livre à refuter la multitude innombrable de divinitez ridicules qui avoient été adorées par toute (1) la terre. Il aſſûre que l'idée de l'unité de Dieu eſt communiquée à tous les enfans, & que ſi les bêtes & les plantes pouvoient parler, elles s'exprimeroient ſelon cette idée: (2) *Quiſquamne eſt hominum, qui non cum iſtius principe notione diem primæ nativitatis intraverit? cui non ſit ingenitum, non affixum, imo ipſi penè in genitalibus matris non impreſſum, non inſitum, eſſe Regem ac Dominum, cunctorum quæcunque ſunt moderatorem? Ipſa denique biſcere ſi animantia muta potis eſſent, ſi in linguarum noſtrarum facilitatem ſolvi: immo ſi arbores, glebæ, ſaxa, ſenſu animata vitali vocis ſonitum quirent & verborum articulos integrare, ita non duce natura, & magiſtra, non incorrupta ſimplicitatis fide, & intelligerent eſſe Deum, & cunctorum dominum* SOLUM *eſſe clamarent?* Je ne croi point que cet auteur eût pu citer une experience qui prouvât que des enfans ont opoſé cette idée innée aux inſtructions qu'on leur donnoit du polytheïſme, & je ſuis ſûr que les enfans des Chrêtiens recevroient ſans aucune dificulté l'opinion que chaque riviere, & chaque montagne ſont des Dieux, ſi on le leur aſſûroit à l'âgé de 5. ou 6. ans. Ils ne s'apercevroient point qu'ils ont l'idée de l'unité de Dieu imprimée dans le cœur. Mais il ne s'agit plus de cela entre vous & moi.

1) *Il faut excepter la Judée.*

2) *Arnobius lib. I. pag. m. 18. 19.*

§. XXVI.

§. XXVI.

Examen de quelques reponſes que l'on peut faire à la dificulté propoſée dans le chapitre precedent. Si l'on peut dire que quelques Paiens ont conu l'unité de Dieu.

Paſſons donc à d'autres choſes: examinons ce que vous pouvez repondre à ma troiſiéme dificulté.

I. Vous m'alleguerez d'abord le peuple Juif qui n'a jamais donné ſon conſentement au polytheïſme, & vous pretendrez que cette exception empêche que l'on ne puiſſe faire valoir en faveur de la multitude des Dieux l'argument de l'aprobation generale de tous les peuples. Mais ſi l'exception d'un petit peuple qui étoit en quelque maniere ſequeſtré des autres nations par la haine qu'elles lui portoient, & par l'averſion qu'il avoit pour elles, pouvoit ôter au polytheïſme cet argument, on le pourroit ôter auſſi à la doctrine de l'exiſtence de Dieu en faiſant voir qu'il y a des peuples athées. Et ſi vous voulez vous inſcrire en faux contre tous les voiageurs qui ont parlé de ces peuples, on vous repondra que pour le moins il faut ſuſpendre ſon jugement juſques à ce que l'on ait conu la certitude du fait. Je ne m'amuſerai pas à retrecir vôtre exception: je vous laiſſe toute entiere la nation des Juifs quoique je ſache qu'aſſez ſouvent ils ſont preſque tous tombez dans l'idolatrie. Je n'entens pas cette idolatrie qu'on fait conſiſter dans l'adoration du vrai Dieu ſous des ſimulacres: j'entens celle qui conſiſte dans le culte des faux Dieux. Il eſt certain (1) qu'elle a regné pluſieurs fois parmi les Juifs.

1) *Voiez en les preuves dans Gregoire de Valence au traité* de idolatria. pag. 106. & ſeq. 133. & ſeq. 312. & ſeq. edit. Ingolſt. 1580. in 8.

II. Vous me pourrez alleguer auſſi que les Juifs

Juifs & les Païens s'accordoient enſemble à condamner l'atheïſme, d'où vous conclurez que l'on avoit contre les athées un conſentement general. Mais je vous repons que ce n'eſt pas là le cas où deux opinions diferentes peuvent être reünies contre une troiſiéme. Vous trouverez dans Grotius (1) qui l'avoit apris de Pline (2) que ſi une partie des juges abſolvent un accuſé, pendant qu'une autre partie le condamnent à la mort, & que les autres le condamnent au banniſſement, ce ſont trois opinions dont il ne faut point reünir les deux dernieres contre la premiere, car l'une de ces deux-là n'eſt point contenuë dans l'autre. Il faut donc compter à part les voix de chaque parti, & s'il s'en trouve quinze pour l'abſolution, dix pour le dernier ſuplice & douze pour le banniſſement, l'accuſé doit être abſous. Supoſez que par malheur les athées fuſſent trente contre vint Païens & quinze Juifs: les trente ſufrages pour l'atheïſme devroient (3) prevaloir ſur les quinze ſufrages pour le polytheïſme, & ſur les quinze ſufrages pour l'unité de Dieu. Les Païens ne pourroient pas être reçus à unir leurs voix à celles des Juifs ſous pretexte que l'on nie l'atheïſme, ſoit que l'on admette une infinité de Dieux, ſoit qu'on n'admette qu'un ſeul Dieu, car l'opinion du polytheïſme eſt totalement contraire à celle de l'unité de Dieu: ce ſont deux dogmes ſi opoſez qu'ils ne peuvent compatir enſemble, l'un renverſe l'autre de fond en comble. Les athées ne pourroient-ils pas demander aux deux autres ſectes, comment pourriez-vous reünir vos voix pour un moment contre nous, puis que d'abord vous ſeriez à couteaux tirez l'une contre l'autre? Si vous voulez nous convertir, accordez vous premierement: vuidez la queſtion s'il n'y a qu'un Dieu, ou s'il y en a pluſieurs. Et ſi vous

1) *Grotius de jure belli & pacis lib. 2. cap. 5. n. 19.*

2) *Plin. epiſt. 14. lib. 8. Voiez auſſi Quintilien declam. 365. pag. m. 475.*

3) *C'eſt-à-dire ſi l'on ſe regloit ſur les formes du barreau.*

vous voulez, diroient-ils aux Juifs, nous condamner parce que nous sommes en petit nombre, vous avez tort de n'être pas idolatres.

Il est donc certain, Monsieur, que l'exception du Judaïsme ne pouvoit jamais rentrer dans la masse du consentement general au polytheïsme. Je vous donne maintenant à choisir entre ces deux choses, l'argument du consentement general est-il ruiné par l'exception d'un seul peuple, ou conserve-t il toute sa force nonobstant cette petite exception? Au premier cas vous ne pourrez rien conclure contre les athées si les relations des voiageurs sont veritables. Au second cas vous ne pourrez rien conclure contre le dogme de la pluralité des Dieux. Il faudra qu'il passe pour vrai.

1) *Voiez le commentaire d'Abram sur l'oraison de Ciceron pro Milone pag.* 214.215. *mais plus encore Tobie Pfannerus* Syst. Theologiæ Gentilis purioris cap. 2. n. 12. & *seq.*

III. Enfin vous me pourrez objecter que l'on a conu l'unité de Dieu dans les tenebres du Paganisme. Je sai que les anciens Peres (1) se sont prevalus d'avoir trouvé cette verité dans les écrits de quelques poëtes & de quelques philosophes Paiens. Minucius Felix (2) a cité beaucoup sur cela. Je n'examine point si tous ceux qu'il cite ont reconu l'unité de Dieu, ou plutôt l'unité de la nature, ou l'unité de l'ame du monde. Mais je ne saurois m'empecher de faire une observation sur l'avantage qu'il tire de quelques façons de parler qui étoient fort en usage parmi les Paiens: (3) *Dieu est grand, Dieu est veritable, si Dieu le veut.* Tertullien se sert du même argument: *Hinc ergo tibi anima de conscientia suppetit domi ac foris nullo irridente vel prohibente prædicare, Deus videt omnia, & Deo commendo, & Deus reddet, & Deus inter*

2) *Minuc. Felix in Octavio pag. m.* 144. *& seq.*

3) Quid? quod omnium de isto habeo consensum? Audio vulgus, cum ad cœlum manus tenduntr, nihil aliud quam Deum dicunt, &, Deus magnus est, &, Deus verus est: &, si Deus dederit. vulgi iste naturalis sermo est, an Christiani confitentis oratio? *Id. ib.*

inter nos judicabit (1). Cela ne prouve nullement que ceux qui parloient ainsi consussent l'unité de Dieu : ils pouvoient sans prejudice de leur polytheïsme employer ces phrases. On a de coutume lors-même que l'on conçoit une chose comme une espece de se servir indifferemment ou du nombre singulier, ou du pluriel, pour faire entendre ce qui est commun aux individus. C'est ainsi que nous disons, *l'homme est une étrange creature : l'homme est inconstant : l'homme est sujet à beaucoup d'infirmitez.* Les Chretiens qui croient le plus fermement qu'il y a un très-grand nombre de Diables se servent ordinairement du singulier, *le Diable m'emporte : le Diable l'emporta : le Diable est ennemi de Dieu : le Diable le tenta*, &c. Ne dit-on pas tous les jours, *le soldat aime le pillage : le soldat doit être tenu sous une severe discipline ?*

1) Tertull. de testimonio animæ. *Voiez le aussi* de resurrectione carnis init.

Au fond si je vous accorde qu'il y a eu parmi les Paiens quelques grans esprits qui ont reconu l'unité de Dieu. Si, disje, je vous l'accorde mettant à part les erreurs horribles dont ils accompagnoient cette foi, quel usage ferez-vous de leur temoignage ? L'oposerez vous au consentement general que les peuples ont donné au polytheïsme ? Ne sera-ce pas renoncer à vôtre preuve ? Ne sera-ce point passer dans mon sentiment que le sufrage d'un petit nombre de Philosophes qni ont medité, & examiné profondement est preferable à celui d'une infinité de personnes qui suivent les opinions & les traditions populaires sans nul examen ? Que si vous voulez vous servir du consentement des peuples contre les athées, & puis n'en faire aucun cas lors qu'il favorise la pluralité des Dieux, mais lui preferer une poignée de gens qui se sont soutraits à l'opinion dominante, on vous dira que vous avez double poids

&

& double mesure: on ne voudra plus vous écouter.

Je veux bien vous dire que si j'aimois la dispute, & si je cherchois à en menager tous les avantages, je ne vous accorderois pas que quelques Paiens aient eu la conoissance l'unité de Dieu. Je pourrois vous contester ce fait-là, car on peut dire que ceux qui semblent reconoître cette unité, ont reduit à la seule divinité du soleil tous les autres Dieux du Paganisme, ou qu'ils n'ont point admis d'autre Dieu que l'univers même, que la nature, que l'ame du monde. Je ne vous citerai point les autoritez qui prouvent cela, il me doit sufire de vous indiquer un ouvrage (1) où vous les pourrez trouver toutes rassemblées. Il a été composé par Samuel Parker qui a été Evêque d'Oxford. Vous comprendrez aisément pour peu que vous y fassiez attention que l'unité ne peut convenir ni au soleil, ni au monde, ni à l'ame du monde. Cela est visible à l'égard du soleil & du monde, car ils sont composez de plusieurs portions de matiere réellement distinctes les unes des autres, & il ne seroit pas moins absurde de soutenir qu'un vaisseau n'est qu'un seul être, ou qu'un élephant n'est qu'une seule entité que de l'afirmer du monde, soit qu'on le considere comme une simple machine, soit qu'on le considere comme un animal. Toute machine, tout animal est essentielement un com-

1) *C'est le tentamina Physico-theologica de Deo de Samuel Parker. Il fut imprimé à Londres l'an 1665. in 4. Voiez y le 1. & le 2. chapitre du 2. livre pag. 181. & suiv. le titre de ce 1. chapitre est* Gentilium de Deo placita perperam ad suprem-

mum, quem colimus, Deum traduci: sed aut de sole aut de anima mundi, quæ suprema omnium numina esse censuerunt, intelligi oportere. *Il faut pourtant avoüer que dans la vaste compilation de Pfannerus* ubi supra, *il y a quelques passages qui semblent marquer une autre unité de Dieu. Voiez aussi Mr. Huet,* Alnet. quæst. lib. 2. cap. 2. pag. m. 107. & seq. *Mais prenez garde qu'il cite entre autres l'opinion de Varron, & de Pline, laquelle étoit tres-impie.*

composé de diverſes pieces. On ne voit pas avec la même facilité que l'ame du monde ſoit compoſée de parties diferentes, mais la reflexion & l'attention peuvent faire conoître manifeſtement que ce qui anime un arbre, n'eſt point en nombre la même choſe que ce qui anime un chien. Perſonne n'a mieux decrit que Virgile le dogme de l'ame du monde, laquelle il prenoit pour Dieu:

Eſſe (1) *apibus partem divinæ mentis, & hauſtus*
Æthereos dixêre: Deum namque ire per omnes
Terraſque, tractuſque maris, cœlumque profundum:
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque ſibi tenues naſcentem arceſſere vitas.

1) *Virgil. Georg. lib. 4. v. 220.*

Il repete la même choſe dans l'Eneide:

Principio (2) *cœlum, ac terras, camposque liquentes,*
Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque aſtra,
Spiritus intus alit, totamque infuſa per artus
Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.
Indè hominum pecudumque genus, vitæque volantum,
Et quæ marmoreo fert monſtra ſub æquore pontus.

2) *Id. Æneid. lib. 6. v. 724.*

Vous voiez là clairement la diviniré diviſée en autant de parties qu'il y a de bêtes & d'hommes. Sur quoi je vous prie de vous ſouvenir de l'objection qui a été faite (3) à Pythagoras, qui enſeignoit que nos ames étoient tirées de la ſubſtance de Dieu. Cet eſprit, cet entendement repandu ſelon Virgile, par toute la maſſe de la matiere peut-il être compoſé de moins de parties, que la matiere? Ne faut-il pas qu'il ſoit dans l'air par des portions de ſa ſub-

3) *Par Ciceron lib. 1. de nat. Deor. pag. m. 41. Voiez dans mon Dictionnaire la remarque N de l'article* Pythagoras.

ſubſtance numeriquement diſtinctes des portions par leſquelles il eſt dans l'eau? Ne vous arrêtez pas au terme de *ſpiritus*, car il ne ſignifie point un être non étendu, mais un être dont l'étenduë eſt inſenſible, & qui comme la matiere ſubtile de Mr. Deſcartes ſe repand & s'inſinuë par tout. Les Anciens ſe ſervoient indiferemment des mots *animus*, *ſpiritus*, *aër*, *æther*, *cælum*, *&c.* pour deſigner l'ame du monde (1).

1) *Voiez Samuel Parker ubi ſupra pag.* 247.

Réellement donc les Philoſophes qui ſemblent avoir enſeigné l'unité de Dieu ont été plus polytheïſtes que le peuple. Ils ne ſavoient ce qu'ils diſoient s'ils croioient dire que l'unité apartient à Dieu. Elle ne lui peut convenir ſelon leur dogme que de la maniere qu'elle convient à l'ocean, à une nation, à une ville, à un palais, à une armée, & à tels autres êtres qui ſont *unum per aggregationem*, & que l'on deſigne par le nombre ſingulier entendu *collectivement*. Le Dieu qu'ils reconoiſſoient étoit un amas d'une infinité de parties. Si elles étoient *homogenes*, chacune étoit un Dieu, ou aucune ne l'étoit. Or ſi aucune ne l'avoit été, le tout n'auroit pas pu être Dieu. Il faloit donc qu'ils admiſſent au pied de la lettre une infinité de Dieux, ou pour le moins un plus grand nombre qu'il n'y en avoit dans le poëme d'Heſiode, ni dans aucune liturgie. Si elles étoient *heterogenes*, on tomboit dans la même conſequence, car il faloit que chacune participât à la nature divine, & à l'eſſence de l'ame du monde: elle n'y pouvoit participer ſans être un Dieu, puis que l'eſſence des choſes n'eſt point ſuſceptible du plus ou du moins, on l'a toute entiere, ou l'on n'en a rien du tout. Voilà donc autant de Dieux que de parties dans l'univers. Que ſi la nature de Dieu n'avoit point été communiquée à quelques-unes des parties, d'où ſeroit venu qu'elle

au-

auroit été communiquée à quelques autres? Et quel composé bizarre & monstrueux ne seroit ce pas qu'une ame du monde composée de parties non vivantes & non animées, & de parties vivantes & animées? Il seroit encore plus monstrueux de dire qu'aucune portion de Dieu n'étoit un Dieu (1), & que neanmoins toutes ensemble elles composoient un Dieu; car en ce cas-là l'être divin eût été le resultat d'un assemblage de plusieurs pieces non divines, il eût été fait de rien, tout comme si l'étenduë étoit composée de points mathematiques.

1) *Voiez dans Origene* lib. 5. pag. mi. 234. 235. *le raisonnement de Celsus contre les Juifs, & la reponse qu'on lui fait. laquelle n'est bonne qu'en supposant que les philosophes Grecs ont mal raisonné.*

J'ajouterai pour confirmer mon objection qu'il n'y auroit rien de plus absurde que de dire que les parties d'une substance ne sont pas chacune une substance; car si elles existoient à la maniere des accidens dans le composé dont elles sont des parties, si elles y existoient, dis-je, comme dans leur sujet d'inhesion, elles ne pourroient pas être des parties d'une substance. Il est donc certain qu'elles doivent exister sans être le mode d'une substance, ou sans inherer à aucun sujet, elles ont donc toute l'essence de la substance, & sont par consequent des substances. Puis donc que Dieu est une substance, il faut conclure que s'il est composé de parties chacune d'elles est une substance. Or comme elle ne sauroit être qu'une substance divine, elle seroit necessairement un Dieu, car qu'y auroit-il de plus monstrueux & de plus contraire à la nature des choses, qu'une substance divine qui ne seroit point un Dieu? Pour couper court, je dis que l'ame du monde seroit necessairement composée de parties: si donc Dieu étoit l'ame du monde, il y auroit autant de Dieux que de parties dans l'univers. Or cette opinion n'est pas moins absurde que le polytheïsme du peuple d'Athenes. Je vous renvoie au chapitre où Saint Augustin a

refuté le dogme de l'ame du monde : *Quod si ita est*, dit-il, (1) *quis non videat quanta impietas & irreligiositas consequatur : ut quod calcaverit quisque, partem Dei calcet : & in omni animante occidendo, pars Dei trucidetur ? Nolo omnia dicere quæ possunt occurrere cogitantibus : dici autem sine verecundia non possunt.* Il ne refute pas avec moins de force ceux qui vouloient seulement que Dieu fût l'ame des creatures raisonnables. Cette opinion faisoit donc de Dieu une quantité discrete, au lieu que l'autre en faisoit une quantité continuë, mais la distinction des parties étoit également réelle dans l'une & dans l'autre. Les Peripateticiens par un jargon inintelligible admettent une grande diference entre *l'ens per se* & *l'ens per accidens*, le *totum per se* & le *totum per aggregationem* ; neanmoins ils reconoissent la multiplicité de parties réellement distinctes les unes des autres aussi bien dans un arbre, & dans l'air que dans un monceau de pierres, & il est certain que la continuité laisse tout autant de distinction entre les parties, que la contiguité ou que la distance. On ne pouvoit donc pas reprocher avec plus de fondement à ceux qui vouloient que Dieu n'animât que l'homme, qu'à ceux qui le faisoient l'ame de tout l'Univers, qu'ils le divisoient en plusieurs parties, mais ceux-ci donnoient en particulier dans un étrange galimatias (2) lors qu'ils disoient que la mort du corps faisoit que les ames se reünissoient à l'ame du monde, & rentroient dans Dieu (3). Si l'autre secte évitoit ce grand écueil, elle en rencontroit un autre. Lisez ces paroles de Saint Augustin : (4) *Si autem sola ani-*

1) *August. de civit. Dei lib. 4. cap. 12. pag. 431.*

2) *Voiez dans le Diction. histor. & crit. la remarque A de l'article* Spinoza *pag. 2768. col. 2. de la 2. édition.*

3) *Virgile immediatement après les paroles raportées ci-dessus pag. 119. n.* (1) *ajoute ;* Scilicet hùc redi deinde, ac resoluta referri Omnia, nec morti esse locum ; sed viva volare Sideris in numerum, atque alto succedere cœlo. *Virgil. Georg. lib. 4. v. 225.* 4) *August. ubi supra cap. 13. pag. 433*

animalia, sicut sunt homines, partes Dei esse contendunt: non video quidem si totus mundus est Deus, quomodo bestias ab ejus partibus separent? Sed obluctari quid opus est? De ipso rationali animante, id est, homine, quid infelicius credi potest, quàm Dei partem vapulare, cùm puer vapulat? Jam verò partes Dei fieri lascivas, iniquas, impias, atque omninò damnabiles, quis ferre possit, nisi qui prorsus insaniat? Postremò quid irascitur eis, à quibus non colitur, cùm à suis partibus non colatur?

Qu'on se tourne de quelque côté qu'on voudra, on ne peut trouver jamais dans ce système l'unité de Dieu. Ce sera toûjours une unité collective qui n'exclut point la pluralité des causes. Affectez de dire sans nommer jamais l'armée que tels & tels bataillons ont fait ceci, ou sans jamais articuler ni regimens ni bataillons, que l'armée a fait cela, vous marquerez également une multitude d'acteurs, vous exclurez également l'unité de cause. Par le mot *armée*, singulier tant qu'il vous plaira, on signifie plusieurs soldats aussi clairement que par le pluriel *plusieurs soldats*. Disons aussi que le singulier *nature*, ou *ame du monde*, ou *Dieu* dans le système de ces Philosophes signifie necessairement, essentielement une multitude de causes distinctes.

Vous ne pouvez donc oposer leur sentiment à celui de la pluralité des Dieux, car ou ils ne savent ce qu'ils disent, ou ils admettent une infinité de Dieux particuliers qui composent une espece, ou une nation, ou un continu. S'il n'y a qu'un Dieu selon eux, c'est de la même maniere qu'il n'y a qu'un peuple Romain, ou que selon Aristote, il n'y a qu'une matiere premiere. Voiez dans Saint Augustin (1) les embaras où la doctrine de Varron se trouve reduite. Il croioit que Dieu n'étoit

1) *August. de civit. Dei lib. 7. cap. 6. & seq.*

autre chose que l'ame du monde. On lui fait voir (1) que c'est une division de Dieu en plusieurs choses, & la reduction de plusieurs choses à un seul Dieu. Lactance (2) aussi a tres-bien montré le ridicule du sentiment des Stoiques qui étoit à peu près le même que celui de Varron.

1) *Id. ib. cap. 16.*

2) *Lactant. divin. instit. lib. 7. cap. 3. Voiez le aussi de ira Dei cap. 11.*

Spinoza est dans le même labyrinthe. Il soutient qu'il n'admet qu'une substance, & il la nomme Dieu, il semble donc n'admettre qu'un Dieu, mais dans le fond il en admet une infinité sans le savoir. Jamais on ne comprendra que l'unité de substance à quoi il reduit l'univers, soit autre chose que l'unité collective dont j'ai parlé ci-dessus, ou que l'unité formelle des Logiciens, qui ne subsiste qu'idealement dans nôtre esprit. Tout ce qui existe hors de nôtre esprit & qui ne peut recevoir les attributs qu'on peut afirmer d'une autre chose est distinct réellement de cette chose. Voila ce que je crois avoir prouvé (3) contre Spinoza par des raisons qui ne soufrent point de replique ce me semble.

3) *Dans les remarques de l'article de Spinoza au Dictionaire histor. & critique.*

Ne faites point le tort ou l'honneur à ces anciens Philosophes qui ont dit que Dieu est l'ame du monde, d'avoir cru qu'un être parfaitement un & simple se peut tellement repandre dans un grand espace qu'il soit tout en chaque point, *totum in toto, & totum in singulis partibus.* Ils ne savoient point cette belle distinction qui ne peut servir de rien, tant elle est inintelligible. Croiez plutôt qu'ils se faisoient à peu près la même idée de l'unité de Dieu que nos Peripateticiens de la matiere premiere. Ils la conçoivent comme un être qui en lui-même n'est ni terre ni eau, &c. mais qui devient terre ou eau, &c. par son union avec telle ou telle forme. Avant cette union ils ne conçoivent en elle aucune diversité, mais après cela ils trouvent ici une matiere fluide, là une matiere dure & ainsi du reste. Ces an-

ciens

ciens Philosophes pouvoient reduire pareillement l'ame du monde à l'unité lors qu'ils la consideroient en general, & par abstraction, mais ils en faisoient un partage dès qu'ils la consideroient en detail ou comme unie avec le soleil, ou comme unie avec la terre, & ils vouloient bien alors que l'on adorât plusieurs Dieux. C'est ce que je prouve par ces paroles du Stoicien Balbus- (1) *Deus pertinens per naturam cujusque rei, per terras Ceres, per maria Neptunus, alii per alia poterunt intelligi, qui qualesque sint quoque eos nomine consuetudo nuncupaverit, quos* (ou hos) DEOS *& venerari & colere debemus.*

1) *Cicero de nat. deor. lib. 2. sub. fin. pag. m. 346.*

S'il y a quelques passages (2) qui semblent prouver que des philosophes Paiens ont reconu d'une maniere plus orthodoxe l'unité de Dieu, ce ne sont la plupart du tems qu'un galimatias pompeux. Faites en bien l'analyse, vous n'y trouverez qu'un Dieu plus puissant que tous les autres, le chef & le souverain des autres. Or cela n'exclut point le polytheïsme, car les poëtes qui en ont été les plus ardens promoteurs, parlent de la superiorité de Jupiter en d'aussi forts termes que les Stoiciens. Ne vous moqueriez vous pas de ceux qui sous pretexte qu'il n'y a qu'un chef dans une armée, & qu'un Roi dans un Roiaume, soutiendroient qu'il n'y a qu'un homme dans une armée & dans un roiaume? On diroit que Platon est celui de tous les anciens Philosophes qui (3) s'est le plus aproché de l'orthodoxie quant à l'unité de Dieu, neanmoins il admetroit un grand nombre de divinitez dignes (4) de nos vœux, de nos sacrifices, & de nôtre adoration; & s'il raisonnoit consequemment il les faisoit (5) improduites, éternelles, & d'une vertu motrice non communiquée.

2) *Voiez ci-dessus p. 118. la nôte marginale.*

3) *Voiez Saint Augustin de civit. Dei lib. 8. cap. 9.*

4) *Ibid. cap. 12.*

5) *Voiez la reponse aux questions d'un Provincial pag. 80. & suiv.*

A . . . . le 18. de Novembre 1703.

§. XXVII.

Digreſſion ſur ce que certaines propoſitions du Pere le Comte furent cenſurées par la Sorbonne le 18. d'Octobre 1700.

Je m'imagine, Monſieur, que vous avez eu quelque petit preſſentiment de ce que je viens de vous objecter, car vous avez trouvé fort étrange que la Sorbonne ait cenſuré ce que le Jeſuïte le Comte a dit de l'orthodoxie des anciens Chinois. On denonça cinq propoſitions extraires de ſon ouvrage. La premiere eſt conçuë en ces termes: *le peuple de la Chine a conſervé* (1) *près de deux mille ans la connoiſſance du veritable Dieu, & l'a honoré d'une maniere qui peut ſervir d'exemple, & d'inſtruction même aux Chretiens*, & fut declarée *fauſſe, temeraire, ſcandaleuſe, erronée, injurieuſe à la ſainte religion Chretienne.*

1) *Dans la 3. édition il y a* plus *au lieu de* près

Vous m'avez écrit des lettres ſur ce ſujet qui me faiſoient bien conoître que les propoſitions de ce Jeſuïte ne vous étoient pas deſagreables. Je n'en comprenois pas alors la raiſon, mais je conjecture preſentement que vous preniez ſon parti à cauſe que vous prevoïiez que je ferois quelque uſage de ce qu'il y avoit autrefois ſi peu de gens qui conuſſent le vrai Dieu. Si la Sorbonne n'eût pas cenſuré les propoſitions du Pere le Comte, vous euſſiez pu m'opoſer avec plus de confiance les faits hiſtoriques qui ſont propres à prouver que le dogme de la pluralité des Dieux n'a point été favoriſé du conſentement general de tous les peuples.

Ce que vous m'écriviez en ce tems-là ne rouloit que ſur cette afaire. Je ne vous y reconnoiſſois point, vous me paroiſſiez metamor-

morphosé en un autre homme, je vous avois toûjours vu disposé à louër le zéle de la Faculté de Theologie de Paris, pour peu que vous crussiez qu'elle combatroit les Jesuïtes, mais vôtre chagrin contre la censure du Pere le Comte étoit marqué visiblement dans chaque ligne de vos lettres Vous m'assûriez que l'histoire de cette censure ne feroit aucun honneur à la Faculté; que l'on en avoit deux relations, l'une (1) composée par un ennemi des Jesuïtes, & l'autre (2) par un de leurs amis, & qu'il paroissoit par l'une & par l'autre que les assemblées où les Docteurs de Sorbonne avoient agité & terminé cette question avoient été extremement tumultueuses. Vous me parliez d'un imprimé où un Docteur avoüoit que de telles assemblées faisoient beaucoup de tort à la Faculté. *La confusion qui y regne*, disoit-il, *la passion qui y paroist ostent à nos censures tout le poids & toute l'autorité qu'elles devroient avoir. On diroit qu'on ne s'assemble dans la sale de Sorbonne que pour crier, & pour se dire des injures. Paroles, gestes, œillades, stile, maniere d'opiner tout y est indigne de la gravité de ceux à qui l'on donne dans nos écoles, comme par excellence, le titre de* nos tres-sages Maistres. *Que peuvent penser la Cour, le Parlement, les autres Magistrats d'un Jugement porté au milieu de tout ce tumulte?* Vous remarquiez que la relation composée par l'ennemi des Jesuïtes difamoit horriblement tous les Docteurs qui n'opinoient pas pour la censure, & que l'on s'étoit haté de publier les commencemens de cette histoire, (3) afin que la crainte d'être bafoüé obligeât les fauteurs du Pere le Comte à changer de sentiment. Cette conduite, m'écriviez-vous, est pleine d'iniquité, la crainte d'une lettre de cachet n'est pas plus propre par raport à bien des gens à ôter la liberté des suffrages, que la ter-

1) *Intitulée* Sixletres d'un Docteur, ou Relation des assemblées *&c. Voie l'histoire des Ouvrages des Savans Mai* 1701. *pag.* 203.

2) *Intitulée* Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne pour condamner les memoires de la Chine. *Voiez l'histoire des Ouvrages des Savans Mars* 1702. *pag.* 122.

3) *Voiez la preface du Journal historique des assemblées pag.* a. iii.

reur d'une satire qui fait des portraits difamans ou ridicules. On est quelquefois si sensible à la satire (1) que l'on en meurt. Vous me citâtes ces paroles d'un bel Esprit : „ Un homme qui par un bon mot accable son homme „ ne merite gueres plus de loüanges que celuy „ qui le tuë d'un coup de pistolet. Et je ne „ say pourquoy les mêmes personnes qui auroient horreur d'un homme qui manieroit „ adroitement le poignard, applaudissent à un „ Poëte qui place adroitement dans ses ouvrages des *mots assassins & des rimes meurtrieres* (2) „ Vous ajoutâtes que la maniere dont l'auteur de la relation vouloit convertir les Sorbonistes contraires à la Censure étoit une espece de dragonade, & l'une des plus dures machines du *compelle intrare*, *contrain les d'entrer*, vu que les Prêtres & les Curez ont plus de besoin d'une bonne reputation que les autres hommes. Vous n'oubliâtes point de blamer ceux qui s'efforcent de prevenir les changemens de religion en accablant de libelles (3) les personnes qui en changent.

1) *Voiez le Dictionnaire histor. & crit. à la remarque F. de l'article Hipponax.*

2) *L'Abbé de Villiers reflexions sur les defauts d'autrui chap. de la raillerie pag. 21. édit. d'Amst. 1695.*

En toute autre rencontre vous auriez preferé la relation d'un Anti-Jesuite à celle d'un partisan des Jesuites, mais dans celle-ci les six lettres du Docteur vous plurent infiniment moins que le Journal historique. Elles vous semblerent remplies d'un emportement sauvage, furieux & feroce, & vous trouvâtes au contraire que le Journal étoit écrit finement, delicatement, & que sous une aparence adroite de moderation il piquoit jusques au vif, & tournoit admirablement en ridicule les Docteurs qui ont condamné les memoires de la Chine. La preface selon vous, est accablante pour celui qui a publié les six lettres: (4) *On l'estimeroit peut être si on le connoissoit, pour les bonnes qualitez qu'il ne laisse point appercevoir dans ses*

3) *Voiez dans le Diction. histor. & critique la remarque de l'article Weidnerus.*

4) *Preface du Journal historique fol. a ii. verso.*

ſes écrits. Ce trait vous à pleu: à la bonne heure!

Mr. du Pin d'ailleurs vôtre grand heros vous a paru foudroïé par la reponſe aux remarques ſur la proteſtation du Pere le Gobien.

Les irregularitez (1) de la Sorbonne qui ne voulut avoir nul égard à cette proteſtation, ni aux éclairciſſemens que ce Jeſuïte & ſon Confrere le Pere le Comte donnerent ſur les propoſitions denoncées, vous faiſoient preſque declamer. Je ne doute pas que ces éclairciſſemens ne vous aient prevenu par cet endroit-ci: „ (2) Ne ſeroit-il pas au contraire bien plus „ dangereux de condamner ce qu'on reprend „ icy dans mon Livre, en diſant, que les anciens Chinois, comme ceux d'apreſent, étoient „ Athées. Car les Libertins ne tireroient ils „ pas avantage de l'aveu qu'on leur feroit, que „ dans un Empire ſi vaſte, ſi ancien, ſi éclairé, établi ſi ſolidement, & ſi floriſſant, ſoit „ par la multitude de ſes Habitans, ſoit par „ l'invention de preſque tous les Arts, on n'auroit jamais reconnu de Divinité. Que deviendroient donc les raiſonnemens que les „ ſaints Peres, en prouvant l'exiſtence de Dieu, „ ont tiré du conſentement de tous les Peuples, auſquels ils prétendent que la nature „ en a imprimé ſi profondément l'idée, que „ rien ne la peut effacer? Et ſur tout, pourquoy ſe ſeroient-ils donné la peine de ramaſſer avec tant de ſoin, tous les témoignages qu'ils ont pû trouver dans les Livres des „ Philoſophes Gentils, pour établir cette verité, s'ils n'avoient crû qu'il étoit tres-important d'en uſer de la ſorte. pour amener plus „ facilement les Peuples à la Religion Chrétienne. . . . . (3) Euſebe pour combatre les Superſtitions du Paganiſme, par le „ témoignage des Payens mêmes, rapporte „ un

1) *On voit le detail dans un écrit intitulé* Jugement d'un grand nombre de Docteurs des Universitez de Caſtille & d'Arragon, *&c. Et dans les reflexions ſur la cenſure des nouveaux Memoires de la Chine, &c.*

2) *Eclairciſſement ſur la denonciation . . . des memoires de la Chine pag.* 14.

3) *Ibid. pag.* 17.

„ un extrait fort long de Bardezanes, où cet
„ Auteur dit, que, chez les Indiens & les
„ Bactres il y a plusieurs milliers d'hommes
„ qui selon la tradition de leurs Ancêtres
„ & de leur Loy, n'ont point d'Idoles, n'u-
„ sent ni de viande, ni de vin, ni d'aucune
„ autre liqueur semblable, sont uniquement
„ occupez à honorer Dieu, & vivent dans
„ une grande pureté de mœurs. Comment
„ Eusebe ne s'est-il point apperçû du poison
„ contenu dans ces paroles? Car enfin il y en
„ a, si les miennes en ont autant qu'on le
„ veut faire croire? Devoit-il ainsi, pour éta-
„ blir les veritez de nôtre Religion, rapporter
„ un passage capable d'en detruire le plan? „

Vous futes merveilleusement édifié de ce qu'on montra aux Sorboniſtes qu'ils avoient censuré des choses qui avoient deja été publiées par des auteurs aprouvez, & à qui l'on ne s'étoit jamais avisé de susciter la moindre afaire.

1). Jugement d'un grand nombre de Docteurs des Universitez de Castille & d'Arragon sur les propositions censurées en Sorbonne pag. 5.

„ (1) Le Pere le Comte avoit dit dans ses Me-
„ moires de la Chine, que *les anciens Chinois*
„ *ont conservé long temps la connoissance du vray*
„ *Dieu*, laquelle ils avoient receuë par tradi-
„ tion des Fondateurs de leur Empire, neveux
„ ou arriere neveux de Noë. Cette proposi-
„ tion d'où dépendent presque toutes les au-
„ tres compriſes dans la Censure n'étoit point
„ nouvelle. Plusieurs Missionaires non seu-
„ lement Jesuites, mais encore des Ordres de
„ S. Dominique & de S. François l'avoient fai-
„ te avant le Pere le Comte, sans que jamais
„ on en eust esté scandalizé. Le Pere Rapine
„ Recollet, le P. Beurrier Chanoine Regulier,
„ Curé de S. Etienne du Mont, & depuis Ab-
„ bé de S. Genevieve; le Pere Thomassin Pres-
„ tre de l'Oratoire, qui avoient fait des propo-
„ sitions pareilles, ou même plus fortes, ont
„ esté approuvez avec éloge par plusieurs Doc-

„ teurs

„ teurs de la Faculté de Paris, & n'ont esté re-
„ pris de personne. Ce que le Pere le Comte
„ a dit des Chinois, plusieurs de nos Histo-
„ riens l'ont dit des anciens Gaulois; Philippe
„ Cluvier l'a dit des anciens Habitans de la
„ Germanie; Jean de la Fuente Dominicain,
„ & quelques autres Ecrivains Espagnols l'ont
„ dit de leurs anciens Compatriottes; on l'a
„ dit des Ethiopiens & des Abyssins, des an-
„ ciens habitans de l'Egypte, des Bactriens,
„ des Brames, des Perses, des Indiens & des
„ Americains: on l'a dit de presque toutes les
„ Nations du monde, dans presque tous les
„ temps & tous les lieux, sans que jamais per-
„ sonne se soit plaint qu'il y eût en cela quel-
„ que chose contre la Foy. „ Ces particulari-
tez historiques étoient un baume sur vôtre
plaie, & vous faisoient attribuer toute l'accep-
tion de personnes à la même politique humai-
ne qui se croit permis de s'opposer *per fas & nefas* par tous les moiens imaginables à un voi-
sin qui s'agrandit trop ou qui s'est déjà trop
agrandi. Le (1) *metus crescentis potentiæ* pa-
roit une raison legitime de faire des querelles
d'Allemand, & des irruptions injustes en elles-
mêmes, mais conformes à la souveraine loi
des états, savoir à l'utilité publique. Ces reflexions vous parurent très-édifiantes.

1) *Voiez Grotius au livre 2. de jure belli & pacis cap. 1. n. 17. On peut voir aussi la Dissertation de G. C. W. imprimée à Leide l'an 1679 avec un traité qui a pour titre* arma anserina

Mais vous futes encore plus édifié de voir
que (2) *Près de cent Docteurs Espagnols, Séculiers & Reguliers, de toutes sortes d'Ordres presque tous Professeurs en Theologie, Qualificateurs du Saint Office, ou constituez en dignité* ont jugé que les propositions du Pere le Comte censurées par 106. Docteurs de Sorbonne ne meritent aucune censure. Vous me marquâtes
qu'il y (3) eut 48. Docteurs de la Faculté
de Theologie de Paris qui s'opposerent au
sentiment des 106. autres, & vous me fites

2) *Jugement d'un grand nombre de Docteurs pag. 20.*

3) *Ibid.*

clairement conoître que le ſufrage de plus des deux tiers de la Sorbonne n'eſt point ici d'un poids trebuchant, & qu'au contraire le ſufrage du petit nombre doit emporter la balance. Vous m'alleguâtes le decret de la Faculté (1) contre Henri III. où les plus anciens Docteurs aiant la raiſon de leur côté furent vaincus par le grand nombre : (2) *En matiere de conteſtations Theologiques*, ajoutâtes vous, *ce n'eſt pas au plus grand nombre qu'il faut avoir égard*, diſent (a) *Melchior Canus*, *& Dominique Banez*, ...*mais à la bonté des raiſons ſur leſquelles les avis ſont appuyez.*

1) *Voiez ci deſſus pag.* 14. *& la reponſe aux remarques de Mr. du Pin ſur la proteſtation du Pere le Gobien pag.* 37.

2) *Reflexions ſur la cenſure pag.* 8.

a) *Can. lib.* 8. *c.* 4. *conc.* 6. *Bun. in* 2. *p.* 9. 1. *art.* 8. *dub.* 3.

Voila, Monſieur, une partie des choſes que je trouvois dans vos lettres il y a trois ans. Vous en parliez avec beaucoup de chaleur, & cela me ſurprenoit, c'étoit pour moi un myſtere & une enigme, dont il me ſemble que je trouve aujourd'hui la clef. Vous étiez faché que la Sorboune énervât vôtre argument favori de l'exiſtence de Dieu. Vous ſentiez qu'on le pouvoit faire ſervir à juſtifier le polytheïſme, mais que les propoſitions du Pere le Comte vous aidoient admirablement à parer le coup. C'eſt ma conjecture, & je m'en vais vous combatre comme ſi en effet j'avois deviné vôtre penſée.

§. XXVIII.

Que les faits qu'avance le Pere le Comte ne detruiſent point la troiſiéme dificulté alleguée ci-deſſus dans le chapitre 25.

D'abord je vous avouërai ingenument que je n'ai point lu avec aſſez d'attention les pieces de ce procez de la Sorbonne pour être en état d'en juger. Elles firent beaucoup de bruit, celles du procez des ceremonies de la Chine

en

en faiſoient encore davantage. Il a paru de part & d'autre une infinité d'écrits. J'en ai lu quelques-uns, non pas tant dans l'eſperance de parvenir à la preciſion ſur le veritable nœud de la controverſe, qu'à cauſe que j'y trouvois beaucoup de choſes curieuſes, beaucoup de tour, & de fineſſe d'eſprit. Mais faute de tems, & par les dificultez qui ſe preſentoient je mis cette afaire au nombre de pluſieurs autres ſur quoi je ſuſpens mon jugement. Ainſi, Monſieur, je n'ai point examiné le detail de vos remarques, je ne les adopte point, vous en ferez ce qu'il vous plaira, je m'en raporte à ce qui en eſt.

Je vous dirai ſeulement qu'encore que les deciſions de la Sorbonne me puſſent fournir de grans avantages contre l'argument que je vous conteſte, je veux bien avoir la complaiſance d'y renoncer. Ce n'eſt pas vous faire un fort petit ſacrifice, car enfin s'il étoit contraire à l'Ecriture & aux fondemens de l'Evangile, que d'autres peuples que les Juifs euſſent conu & adoré le vrai Dieu, il ſeroit certain que tous les peuples du monde hormis les Iſraëlites auroient été idolatres, ou athées, & s'ils avoient é é idolatres, ce ſeroit par vôtre argument une bonne preuve de la verité du polytheïſme. Dès là vôtre argument ne vaudroit plus rien: il ſeroit ruïné ſans reſſource par ce peu de mots, *ce qui ſert de Preuve à l'impieté ne peut être veritable.*

Mais en me privant de ces avantages je ne laiſſe point de trouver ici de nouveaux moiens de vous faire voir l'illuſion de vôtre argument. Vous voulez qu'on croie que les Chinois, que les Gaulois, que les Allemans, &c. ont adoré le vrai Dieu. Vous eſperez de reduire par ces faits-là vôtre Antagoniſte, puis qu'il ne pourra plus pretendre que tous les peuples ont con-

senti à reconoître la pluralité des Dieux, mais ne vous repondra-t-il pas que vous batissez sur une supposition tout-à-fait douteuse? Ne vous dira-t-il pas qu'un des plus celebres corps de Theologiens qui soient en Europe l'a declarée fausse, & contraire à la parole de Dieu, & injurieuse au Christianisme? Vous lui repondrez que la Faculté de Theologie d'Oxford, qui n'est pas moins vigilante que la Sorbonne à maintenir les fondemens de la religion Chretienne, n'a point censuré Mr. Hyde (1) qui a soutenu que les Perses ont conservé pendant fort long tems la veritable religion. Vous lui alleguerez le jugement des Theologiens d'Espagne sur la censure Sorbonique, & cent autres choses. Il vous repliquera que dans ce conflit d'opinions, il est juste de se tenir en suspens jusques à ce que l'on ait pu decouvrir de quel côté est le mensonge, mais que ce travail demande des discussions qui surpassent les forces humaines. Il faudroit étudier beaucoup de langues, conferer beaucoup d'auteurs, les examiner selon les regles de la critique & de la logique, chercher des documens qui se sont perdus, concilier les autoritez opposées, & s'engager en un mot dans des details infinis, & qui n'aboutiroient qu'à fomenter les incertitudes. Croiez vous qu'avec beaucoup d'esprit & d'érudition on ne feroit pas un systeme opose à celui de Mr. Hyde & aussi probable? Vous voiez que les Missionaires qui se vantent les uns & les autres d'avoir consulté les archives des Chinois assûrent des choses contradictoires sur l'ancienne religion de ce peuple. Les uns avec le Pere le Comte la font orthodoxe, les autres pretendent que (2) l'atheïsme a regné dans la Chine jusques à Confucius, & que ce grand philosophe (3) même en fut infecté. S'ils ont raison, quelle breche ne font-ils pas à vôtre ar-

1) *Voiez son livre intitulé* Historia religionis Veterum Persarum *imprimé à Oxford l'an* 1700 *in* 4. *les Journalistes en ont parlé amplement.*

2) *Voiez la reponse aux remarques de Mr. du Pin sur la Protestation du Pere le Gobien pag.* 88. 89.

3) *Lettre de Mr. Maigrot pag.* 15.

gu-

gument? (1) Ils vous enlevent un grand peuple, subtil, savant & ingenieux. Allez dire après cela que l'atheïsme n'a eu que deux ou trois sectateurs en chaque siecle. Vous nierez le fait sur cet ancien atheïsme de la Chine, mais vous serez obligé de donner des preuves incontestables de vôtre denegation, & cela seul vous engagera à des recherches si penibles que vous sentirez que vôtre preuve du consentement general est un chemin impraticable. Remarquez en passant que si les Chinois avoient professé l'atheïsme comme l'assurent plusieurs Missionaires, l'Epicurien Velleius eût été coupable d'une extreme temerité, & de mensonge. Il se vantoit du consentement de tous les peuples avant que d'avoir conu l'histoire de l'Orient & il se seroit trompé. On se fondera sur cet exemple pour vous avertir qu'il ne faut point se vanter d'une telle chose pendant qu'il reste des nations à decouvrir.

Mais quand même l'on vous accorderoit ce que le Pere le Comte, Mr. Hyde, & quelques autres supoſent touchant l'unité de Dieu reconuë de quelques peuples, vous demeureriez toûjours dans l'embaras. Vous obtiendriez seulement que la religion de Noë se conserva pendant plusieurs siecles dans quelques-uns des païs où ses descendans s'établirent. Mais puis qu'en-

(1) *Voilà donc le grand service que viennent de rendre à la religion les auteurs & les promoteurs de cette Censure. C'est enfin de suggerer à tout ce qu'il y a de libertins parmi nous, un specieux pretexte de se confirmer dans leur impieté: en leur donnant pour une chose dont il n'est pas*

permis de douter, que la nation Chinoise, la plus ancienne, la plus spirituelle & la plus polie qui fust au monde, a esté deux ou trois mille ans sans croire ny substance spirituelle & immortelle, ny une autre vie après celle-cy, ny aucune Divinité douée d'intelligence. Qu'y a-t-il de plus propre pour persuader aux impies cette maxime fondamentale de l'Atheïsme, que la créance de la Divinité n'est que l'effet de la superstition: Primus in orbe Deos fecit timor. Censure de quelques propositions . . . refutée par les Ecrits des Dominicains, &c. pag. 98.

qu'enfin l'idolatrie prevalut par toute la terre, à la Judée près, les defenseurs du polytheïsme ont pu se glorifier en un certain tems que le dogme de l'unité de Dieu étoit contraire au consentement general des peuples. Les Apôtres & leurs Disciples eurent à combatre par tout la pluralité des Dieux. Ils passoient pour des athées, (1) & ils étoient persecutez sur ce pied-là, parce qu'ils prechoient contre toutes les divinitez que l'on adoroit alors. Le Pere le Gobien avouë que la Chine *est devenuë idolatre 2) cinq ou six cens ans avant la naissance de Jesus Christ.* Il n'en faut pas davantage pour conserver à la retorsion de vôtre argument toute la force que vous avez aprehendée, car si le consentement general des peuples à reconoitre l'existence divine est un bon moien de prouver cette existence, le consentement general des peuples à reconoitre la pluralité des Dieux sera une bonne preuve de l'existence de plusieurs divinitez, & par consequent la proposition du Pere le Comte ne vous peut favoriser qu'au cas qu'elle porte que la connoissance du vrai Dieu a toûjours regné dans la Chine. Or bien loin de dire cela il avoue le contraire.

1) Voiez Justin Martyr & les autres Apologistes des premiers Chretiens.

2) Charles le Gobien histoire de l'édit de la Chine pag. 104. Notez que le Pere le Comte dans son éclaircissement pag. 11. reconoit qu'il se peut faire que long tems devant Confucius (il naquit 483. ans avant la venuë de Jesus-Christ) il y eut parmi le peuple, & en certaines Provinces des idoles & un culte superfi-

En vain allegueriez vous que pour le moins la doctrine de ce Jesuite vous procure cet avantage, que le consentement general au polytheïsme n'a pas duré sans interruption depuis le deluge jusqu'à Jesus-Christ. Cela, dis-je, ne seroit qu'une pure chicanerie tout-à-fait infructueuse, car vous donneriez lieu de croire que le consentement general n'est un caractere de verité que lors qu'il renferme non seulement toute l'étenduë de lieu, mais aussi toute l'étenduë de tems, & en ce cas-là il est incapable

ble de rien prouver. Deux grandes raisons l'empechent de servir à la moindre chose: la premiere est que si l'on refuse de se rendre à cet argument on vous engagera à prouver que tous les peuples ont cru depuis le commencement du monde ce qu'ils croient aujourd'hui. Ce seroit vous demander l'impossible. Il ne reste point de monumens non pas même fabuleux qui ne soient posterieurs aux premiers siecles. La seconde raison est qu'on ne peut repondre de l'avenir, desorte que si pour savoir que le consentement general des peuples dans ce siecle-ci est une marque qu'une doctrine est veritable, il faloit savoir que tous les peuples la croiront jusques à la fin du monde, il seroit impossible de rien conoitre-là dedans, à moins que par le don de prophetie on ne fût bien assûré qu'il n'arrivera jamais * aucune revolution de dogmes. On ne peut être certain de cela que par raport aux notions communes, *le tout est plus grand que sa partie*, &c.

Reviendrez (1) vous à vôtre derniere ressource que soit que tous les Gentils aient été idolâtres, soit qu'une partie d'entr'eux ait conservé la connoissance d'un seul Dieu, ils se sont tous accordez avec les Juifs contre les athées, desorte qu'il y a eu là un consentement universel contre l'atheïsme. On vous repondra encore une fois qu'il ne faut point se repaître d'une concorde si chimerique. Voilà trois sectes dont chacune est absolument & totalement contraire aux deux autres. Dès qu'il est certain qu'il y a un Dieu, il est impossible également que l'atheïsme & que le polytheïsme soient veritables. S'il y avoit plusieurs dieux, l'unité de Dieu & la non-existence de Dieu seroient dans la même impossibilité. Et si les athées avoient raison, l'unité de Dieu & la pluralité des Dieux ne seroient pas plus possibles

* *Conferez avec ceci ce que j'ai dit dans mon Dictionaire pag. 1775. col. 1. de la 2 édition.*

1) *Voiez ci dessus pag. 115.*

sibles l'une que l'autre. Si les Juifs & les Gentils eussent pu dire aux athées, *nous sommes tous contre vous*, les athées eussent pu repondre aux Gentils, *nous sommes contre vous avec les Juifs*, & à ceux-ci, *nous sommes contre vous avec les Gentils*. Il faut donc, Monsieur, que vous conveniez qu'aucun de ces trois partis ne peut concourir avec l'un des autres contre le troisiéme.

Sur quoi voudriez-vous reünir contre les athées les Israëlites & les Paiens? Ne faudroit-il pas que ce fut sur quelque dogme veritable qui étant embrassé par les athées à cause du poids du consentement general les fit passer dans le bon chemin? C'est ce que vous ne sauriez attendre de vôtre point de reünion, ce ne peut être qu'une idée vague de (1) providence, ou qu'une notion abstraite de la question s'il n'y a qu'un Dieu, ou s'il y en a plus d'un. Or peut-on former un acte de foi qui ne renferme que cette abstraction? Voudriez-vous bien croire qu'il y a des gens qui ont fait des actes de foi de cette nature? Et dequoi serviroient-ils ces actes de foi? Ne seroit-ce pas une belle orthodoxie que de suspendre son jugement entre l'unité de Dieu, & la multitude des Dieux? Que si vous vous contentez d'un centre de reünion situé dans des idées abstraites, montez d'un degré plus haut, vous reünirez les athées avec les Paiens & avec les Juifs. Ils conviendront tous d'un être éternel qui est la cause de toutes choses, sauf à examiner après cela (car ils en feroient abstraction) s'il est libre, intelligent, &c.

1) *Notez que tous ceux qui admettoient des Dieux (les Epicuriens par exemple) n'eussent pas pu se reünir sous cette notion abstraite.*

§. XXIX.

§. XXIX.

Pourquoi on ne veut pas ſe prevaloir de la plainte que la bonne cauſe ait eu contre elle la pluralité des ſufrages dans la cenſure des propoſitions du Pere le Comte.

Au reſte, Monſieur, n'aprehendez pas que je me prevaille de ce que vous reconoiſſez que le parti de la juſtice a eu contre lui plus des deux tiers des Docteurs dans l'afaire du Pere le Comte, & que ce n'eſt pas la premiere fois que le grand nombre a fait triompher l'injuſtice dans les decrets de la Faculté de Paris. Vous auriez pu m'alleguer outre ce qu'elle decida contre Heenri III. l'an 1589. ce qu'elle fit (1) contre la doctrine & contre la perſonne de Mr. Arnauld l'an 1656. Vous euſſiez pu, dis-je, me citer ces paroles remarquables de l'Auteur de l'une des deux relations. „ (2) La condamnation de M. Arnauld, faite contre toutes les „ formes, eſt la plus grande plaie qu'ait jamais „ reçû notre Faculté. C'eſt une furieuſe éclipſe, que ce bel aſtre a ſoufferte. C'a été un „ tel brigandage, que la plupart de nos Docteurs qui regardent maintenant les choſes de „ ſang froid confeſſent franchement qu'on le „ peut nommer : *Horrendum ſacræ Facultatis Pariſienſis latrocinium.* „ Quantité d'exemples tirez des regîtres de ce même Corps, ou de ceux de pareilles compagnies ne juſtifieroient que trop que le grand nombre s'eſt declaré bien ſouvent pour le parti de l'injuſtice, & je pourrois en faire uſage pour vous montrer que la preuve dont nous diſputons vous doit paroître ſuſpecte. Car ſi lors même qu'on ne conſulte qu'une poignée de gens d'elite, juges naturels d'une queſtion, on s'expoſe très-ſou-

1) *Voiez les nouvelles de la Republique des lettres Juin 1686. art. 3. pag. 645. 646.*

2) *Relation des aſſemblées de Sorbonne ſur les opinions des Jeſuites touchant la religion des Chinois, lettre 5. pag. 228. édit. de Cologne 1701.*

souvent à se tromper en se reglant au plus grand nombre de voix ; que sera-ce si l'on veut suivre la même regle dans le jugement que des assemblées populaires voudront porter sur une question dogmatique qui passe leur competence ? Mais ne craignez point que je veuille profiter de cette comparaison, ou argumenter *ex conceſſis* contre vous par cet endroit-là. Ce seroit une pure chicanerie, j'ai trop de bonne foi & trop d'équité pour ne vous pas faire cet aveu.

Il est rare qu'une Faculté nombreuse entreprene le jugement d'une doctrine sans que l'esprit de parti n'y jette quelque desordre.

1). *Reponse aux remarques de Mr. du Pin sur la protestation du Pere le Gobien pag. 35. 36.*

„ (1) Les gens éclairez & vertueux qui voyent
„ & qui ne veulent pas trahir la verité, ne font
„ pas toujours le plus grand nombre. Si c'est
„ une affaire de caballe & d'intrigue, on ne
„ les choisit pas pour Rapporteurs & pour Deputez, & de là dépend d'ordinaire le succès
„ d'une Censure. On trouve & l'on fait venir un grand nombre de Docteurs, tels qu'on
„ les souhaite, afin de grossir les suffrages. Le
„ vrai merite ne voulant point intriguer, se
„ voit vaincu par le nombre. Beaucoup de
„ gens de bien s'absentent des assemblées, &
„ aiment mieux s'éloigner, que de s'attirer sur
„ les bras un gros parti. De ceux même qui
„ assistent aux deliberations, il en est qui n'ont
„ pas assez de force pour soutenir la verité,
„ quand ils voyent que quoi qu'on fasse, elle
„ sera abandonnée. Ainsi peuvent se porter,
„ & se portent quelquefois, les Censures les
„ plus injustes, par la Faculté en corps. „ L'anonyme qui fait cette description a voulu sans doute l'apliquer aux assemblées qui ont condamné les propositions du Pere le Comte. S'il a raison ou s'il a tort c'est ce que je n'examinerai pas, je ne sai point assez la carte, & je n'ai

rien

rien à dire ni contre ceux qui ſoutiennent que c'eſt un portrait infidelle, ni contre ceux qui le nient. Mais je croi qu'en general il convient à pluſieurs Corps qui en diferens païs du monde ont aprouvé ou condamné de certains Ouvrages. Dès qu'il regne deux factions dans une aſſemblée, rien ne s'y conclut qu'avec beaucoup de paſſion: les deciſions mêmes pour la verité ſont (1) un effet de cabale: ceux qui en ſont les promoteurs ne travaillent pour la verité que par accident: leur grand but eſt de triompher de la faction ennemie, de la mortifier, de l'humilier. Voilà pourquoi ce n'eſt pas un ſigne qu'un ſentiment ſoit mauvais que de voir que le plus grand nombre des opinans le condamne. On peut craindre que les uns n'aient parlé contre leurs lumieres, & que les autres n'aient été aveuglez par leur animoſité. Mais ſi l'on recueilloit les ſufrages pour ou contre l'atheïſme on pourroit être très-perſuadé que le grand nombre ſe declareroit contre l'atheïſme ſans avoir été corrompu par le manege d'aucune cabale, & que chacun auroit parlé ſelon ſa penſée. Je ne ſerois donc point équitableſi je pretendois que vôtre aveu ſur la preference du petit nombre dans les aſſemblées Sorboniques tire à conſequence contre l'argument que vous fondez ſur l'aprobation des peuples, car vous auriez une pluralité de ſufrages non mendiée, non extorquée, non ſuſpecte d'hypocriſie.

1) *Voiez dans le Dictionnaire hiſt. & critique la remarque C, de l'article* Agreda.

Je vous le repete, Monſieur, je ne m'ingererai point d'examiner ſi la Sorbonne a été remuée par des reſſors de faction en condamnant le Pere le Comte. Mais je vous dirai que les opinans, ſoit pour la cenſure ſoit contre la cenſure, ont allegué tant de raiſons très-plauſibles qu'il me ſemble que ſans deferer aux reſpects humains ni à l'eſprit de cabale, on a pu ſincerement

rement opiner ou que le vrai Dieu n'a été connu que dans la Judée, ou qu'il a été connu hors de la Judée. Le choix entre ces deux opinions peut venir naturellement de la pente que l'on se donne au commencement de son cours de Theologie selon l'hypothese que l'on adopte, car en donnant en suite la preference à ce qui s'accorde mieux avec l'hypothese on se trouve toûjours disposé à rejetter ce qui ne lui convient pas. Il me paroît donc aussi possible que chaque Docteur aiant une pleine liberté d'opiner, cent six prononcent que Dieu a été connu en Judée, & que quarante huit prononcent qu'il n'a point été connu hors de la Judée, qu'il est possible que cent six aient condamné le Pere le Comte, & que quarante huit ne l'aient pas condamné. Et de là je tire cette consequence que la pluralité des voix n'est point ici une preuve decisive; chacun se peut dispenser d'y avoir égard, & se maintenir dans un plein droit d'examiner les raisons des deux partis, & de se ranger ou au petit nombre ou au grand nombre selon le poids des raisons. C'est ce qu'on apelle peser les voix & non les compter.

Je me prevraudrai, s'il vous plait, de ce que vous avouëz (1) *qu'en matiere de contestations Theologiques ce n'est pas au plus grand nombre qu'il faut avoir égard, mais à la bonté des raisons sur lesquelles les avis sont apuiez.* Vous coupez la gorge par là à vôtre argument, car il n'y a personne qui ne vous dise qu'après cet aveu vous devez avoir égard non pas à la pluralité des suffrages sur l'existence de Dieu, mais à la superiorité des raisons de ceux qui combatent l'atheïsme. C'est une contestation d'une autre nature que celle que l'on decide par des temoins: elle est philosophique & Theologique tout ensemble. Vous savez ce que Ciceron disoit à son frere qui avoit voulu lui prou-

1) *Voiez ci dessus pag.* 132.

ver

ver par des temoins l'exiſtence des divinations. Cela n'eſt pas d'un Philoſophe, lui repreſenta-t-il, (1) il faut qu'il explique par des raiſons la cauſe de chaque effet.

1) Quum explicare nihil poſſes, pugnacii commentitiorum exemplorum mirifica copia, de quo primum hoc libet dicere. Hoc ego philoſophi non eſſe arbitror, teſtibus uti, qui aut caſu veri, aut malitia falſi fictique eſſe poſſunt. Argumentis & rationibus oportet quære

§. XXX.

Quatriéme dificulté contre l'argument du conſentement general des peuples. Il eſt propre à porter chaque nation à preferer à toute autre la creance de ſes ancêtres.

Afin que vous puiſſiez voir par tous les côtez le foible de vôtre argument, je m'en vais faire une reflexion ſur les effets qu'il produit.

Toutes les fauſſes religions ſe ſervent de cet argument lors qu'elles ſe peuvent vanter ou d'une grande étenduë, ou d'une longue durée. Car ne vous imaginez pas que l'on ſupoſe en toute rigueur qu'il n'y a que le conſentement univerſel de tous les peuples qui puiſſe ſervir de preuve. Si l'on ſe trouve combatu par les loix ou par les uſages de quelques nations, on les traite de barbares & on les exclut de la qualité de juges. C'eſt ainſi que l'on dit d'abord que le droit des gens, ou que le droit naturel (2) eſt celui qui eſt aprouvé de toute la terre, & puis on ſe reduit aux peuples civiliſez: c'eſt-à-dire, que l'on ſe contente de la plus petite

quicque ita ſit docere non eventis, his præſertim quibus mihi liceat non credere, *Cicero de divinat. lib.* 2 *fol.* 315. *C.*

2) Si non certiſſima fide, certe probabilite admodum juris naturalis eſſe colligitur id, quod apud omnes gentes AUT MORATIORES omnes tale eſſe creditur. *Grotius de jure belli & pacis lib* 1. *cap.* 1. *n.* 12. *Il cite quelques Auteurs qui ont dit qu'il ne faut point faire cas du jugement des nations barbares.*

petite partie des peuples si l'on ne peut s'appuier sur l'autorité de plus grande.

Le Paganisme insultoit les premiers Chretiens sur leur petit nombre, & leur opposoit son antiquité, & le sufrage general d'une infinité de nations. L'Eglise Romaine se servit de la même bâterie contre Luther & Calvin. Les Protestans s'en serviroient dès aujourd'hui contre une secte naissante au milieu d'eux. C'est une methode très-aisée de refuter les innovations: on évite le detail des controverses; la voie de prescription épargne toutes les fatigues de l'examen: car on se dispense des discussions à l'égard même du point de fait sur l'antiquité & l'étenduë presuppoſées: on s'en raporte pleinement à la voix publique. Tout cela flate beaucoup la pareſſe humaine. C'est pourquoi l'on se munit de cet argument dans toutes les occasions, & pour une fois qu'il peut être utile à la verité, il est cent fois favorable à la fausseté.

1) *Voiez dans le Diction. hist. & crit. remarque D de l'article Gregoire I. la reponse d'Etbelreae Roi d'Angleterre. Le Pere Tachard voiag. de Siam pag. 262. édit. de Holl. raporte que le Roi de Siam exhorté par le Roi de France à se faire Chrestien repondit c'est une afaire bien delicate que le changement d'une religion*

Les Missionaires du Pape ont trouvé presque par tout les infideles (1) armez de cette methode de prescription. Si l'on ne peut rien repondre directement à leurs remontrances, on a pour le moins cette ressource que l'on ne veut point abandonner la doctrine de ses ancêres, une religion qui de tems immemorial est passée des peres aux fils, & sous les auspices de laquelle on a triomphé, on a prosperé. La verité, repond-on, eût-elle attendu à paroître que des étrangers & des inconus s'avisassent de voiager en nôtre monde? Nous ne voulons pas être plus sages que nos ancêtres. Si le Christianisme étoit veritable, seroit-il contraire à la religion de tant de peuples qui nous environnent & qui sont aussi anciens que la nature?

Vous

receuë & suivie dans tout mon Royaume sans discontinuation depuis deux mille deux cens vingt neuf ans,

Vous savez la remontrance du Paien Symmaque, & de quelle maniere il supose que la ville de Rome suplie les Empereurs Chretiens de lui laisser suivre son ancienne foi: (1) *Si longa ætas authoritatem religionis faciat, servanda est tot seculis fides, & sequendi sunt nobis parentes, qui secuti sunt feliciter suos. Romam nunc putemus assistere, atque his vobiscum agere sermonibus. Optimi Principes, patres patriæ, reveremini annos meos, in quos me pius ritus adduxit, ut utar ceremoniis avitis. Neque enim pœnitet. Vivam more meo, quia libera sum. Hic cultus in leges meas orbem redegit, hæc sacra Annibalem à mœnibus, à Capitolio Senonas repulerunt. Ad hoc ergò servata sum, ut longæva reprehendar? Video quale sit quod instituendum putatur. Sera tamen & contumelioſa est emendatio senectutis. Ergò Diis patriis, Diis indigetibus pacem rogamus.*

1) *Symmach. epist. 54. lib. 10. pag. m. 673. 674.*

Vous avez vu ci-dessus (2) & dans les Pensées (3) diverses les principes de Ciceron: c'est que l'autorité des ancêtres est le grand motif qui doit inspirer la foi de l'existence des Dieux. Je pourrois m'arrêter un peu sur ce qu'il fait dire par un de ses interlocuteurs. Il semble qu'il le fait tomber en contradiction, ou jouër la Comedie trop visiblement, car le même Cotta qui trouve vaine (4) la preuve que l'on tiroit du consentement general des peuples, réconoît que l'autorité de ses ancêtres est pour lui une sufisante raison de croire qu'il y a des Dieux, & de (5) venerer les ceremonies de

2) *Au ch. 7. p. 25.*

3) *Pensées diverses ch. 127. pag. 368.*

4) *Voiez ci-dessus p. 26. 29.*

5) Non mediocriter moveor autoritate tuâ, Balbe, oratione que eâ quæ me in perorando cohortabatur, ut meminissem me & Cottam esse, & Pontificem. Quod eò, credo, valebat, ut opiniones quas à majoribus accepimus de Diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque defenderem. Ego verò eas defendam semper, semperque defendi: nec me ex ea opinione quam à majoribus accepi de cultu Deorum immortalium, ullius unquam oratio aut docti, aut indocti movebit. *Cicero de nat. deor. lib. 3. pag. 595.* La suite de ce passage se trouve dans les Pensées diverses, ch. 127.

1) Harum ego religionum nullam unquam contemnendam putavi: mihique ita persuasi, Romulum auspiciis, Numam sacris constitutis fundamenta jeciſſe noſtræ civitatis: quæ nunquam profectò

la (1) religion Romaine. Comment ſe peut-il contenter (2) de celà ſi l'autorité de tous les peuples du monde ne lui paroît être d'aucun poids par raport au dogme de l'exiſtence de Dieu? Je pourrois faire là-deſſus quelques remarques, mais je les renvoie à l'endroit où je repondrai à vôtre queſtion ſur le chapitre 127. de mes Penſées ſur les Cometes.

§. XXXI.

Confirmation de la quatriéme difficulté par les principes de Platon touchant le culte divin. Ce que Ciceron a dit de la tradition.

Je vous prie de bien examiner ce que Platon établit à l'égard de la religion. Il fait un denombrement de pluſieurs ſortes de Dieux, & il obſerve qu'en conſequence des opinions que l'on a ſur ce grand point, on inſtituë diverſes eſpeces de culte divin, mais qu'il faut bien ſe garder de la moindre innovation par raport à celles qui ont été inſtituées. (3) Tout legiſlateur,

ſine ſummâ placatione Deorum immortalium tanta eſſe potuiſſet. Habes, Balbe, quid Cotta, quid Pontifex ſentiat. Fac nunc ergo intelligam, tu quid ſentias: à te enim philoſopho rationem accipere debeo religionis: majoribus autem noſtris etiam nullâ ratione redditâ, credere. *Id ibid.* 2) Multis argumentis Deos eſſe docere voluiſti, mihi unum ſatis erat, ita nobis majores noſtros tradidiſſe. *Id. ib. p. 599.*

3) Τὸν πάντων πάντων νομοθέτην, ὅστις γὲν κέκτηται καὶ τὸν βραχύτατον, οὐποτε μὴ τολμήσῃ καινοτομεῖν ἐπὶ θεοσέβειαν, ἧς μὴ σαφῆς ἔχει τί, τρέψειν πάλιν ἑαυτόν. καὶ μὲν δὴ ὧν ὁ πάντων νόμος ἐφηκε περὶ θυσιῶν ἀποκωλύσει, μηδὲν τοιαῦτα εἰδάς. ὥστε ἐὰν δυνατὸν εἰδέναι τῇ θνητῇ φύσει τῶν τοιούτων περί: horum omnium legiſlator qui vel minimum mentis habeat, nunquam aliquid innovabit. Cavebit enim ne ad novum minus certæ religionis cultum civitatem ſuam vertat. Nec quæ patria lege vel conſuetudine de ſacrificando firmata ſunt, movere audebit. Scire namque debet, mortali naturæ non eſſe poſſibile certi quicquam de his cognoſcere. *Plato in Epinom. p. 1011. C.*

teur, dit-il, qui aura un peu de bon ſens évitera de les changer, & de donner aucune atteinte aux rites que les loix de la patrie ont établis, car il doit ſavoir qu'il n'eſt pas poſſible à la nature mortelle de parvenir à la certitude là-deſſus. Immediatement après il condamne ceux qui refuſent les honneurs divins aux Dieux viſibles; c'eſt-à-dire, aux aſtres. Il aſſure dans un autre dialogue que pour ce qui eſt des autres Dieux il ne faut point entreprendre d'en rechercher l'origine, cela paſſe nôtre portée, mais qu'il s'en faut tenir à ce qui en a été dit par les premiers hommes qui étant, à ce qu'ils diſoient, iſſus des Dieux connoiſſoient bien leurs parens. Il n'eſt donc point poſſible, ajoûte-t-il, de refuſer nôtre créance aux enfans des Dieux, quoi que leur doctrine ne ſoit apuiée ni ſur des raiſons vraiſemblables ni ſur des raiſons neceſſaires: il faut les croire ſuivant la loi, puis qu'ils ont dit qu'ils parloient des choſes qui leur étoient familieres & domeſtiques (1). Croions donc ſur leur parole que l'Ocean & Tethys nâquirent du Ciel, & de la Terre, & qu'ils engendrerent Phorcys, Saturne, Rhea, &c. & que Jupiter & Junon & leurs autres freres dont on nous parle tous les jours, nâquirent de Saturne & de Rhea.

Les maximes de ce Philoſophe, comme

1) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων εἰπεῖν καὶ γνῶναι τὴν γένεσιν, μεῖζον ἢ κατὰ ἡμᾶς. πειστέον δὲ τοῖς εἰρηκόσιν ἐμπροσθεν, ἐκγόνοις μὲν θεῶν οὖσιν, ὡς ἔφασαν, σαφῶς δέ πως τὰς αὑτῶν προγόνους εἰδόσιν: ἀδύνατον οὖν θεῶν παισὶν ἀπιστεῖν, καίπερ ἄνευ τε εἰκότων καὶ ἀναγκαίων ἀποδείξεων λέγουσιν, ἀλλ' ὡς οἰκεῖα φάσκουσιν ἀπαγγέλλειν, ἑπομένους τῷ νόμῳ πιστευτέον: Cæterorum verò qui dæmones appellantur, & cognoſcere & enunciare ortum majus eſt opus quam ferre noſtrum valeat ingenium. Priſcis itaque viris hâc in re credendum eſt, qui diis geniti ut ipſi dicebant, parentes ſuos optimè noverant. Impoſſibile ſanè deorum filiis fidem non habere, licet nec neceſſariis nec veriſimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. Verum quia de ſuis ac notis rebus loqui ſe affirmabant nos legem ſecuti fidem præſtabimus. *Id. in Timæo pag.* 1053. *E.*

vous voiez, sont un peu bien cavalieres. Il decide que l'homme n'est pas capable de savoir rien de certain sur la religion, & qu'ainsi la meilleure voie que l'on puisse prendre est de suivre la tradition & les loix de la patrie. C'est comme s'il disoit que pour un peu moins d'incertitude ce n'est pas la peine de remuer les bornes déjà posées; que l'on pourroit justifier les innovations, & les troubles qu'elles causent, si après tout elles nous menoient à des veritez certaines; mais que ce bien-là ne pouvant pas être esperé, il faut laisser les ceremonies, & la doctrine de la religion dans l'état où on les trouve, les maux que l'on causeroit par une reformation étant plus considerables que ce que l'on gagneroit en passant d'une doctrine incertaine, à une doctrine moins incertaine. C'est ainsi que l'on peut paraphraser le premier passage de Platon; mais il paroit par le second qu'il ne convient pas qu'on puisse innover d'une maniere à rendre les choses plus vraisemblables. Il soutient que l'on ne peut rien savoir de meilleur touchant les Dieux que ce que les premiers hommes nous en ont apris, & qu'il faut ajoûter une entiere foi à leur temoignage sans qu'ils en donnent de bonnes raisons. Or à quoi tend tout cela? N'est-ce pas à autoriser l'idolatrie des astres, & les chimeres poëtiques sur l'origine des Dieux, le fondement & la base de la religion des Grecs? N'est-ce point fermer l'entrée à la bonne religion? N'est-ce pas exiger que l'on obeisse aveuglément à une coutume par la raison qu'elle subsiste de tout tems, & que nos ancêtres y ont consenti? L'illusion épouvantable qui se mêloit là-dedans est que les Grecs n'eussent pas pu remonter jusques à la source, ni demêler les changemens que leur religion avoit souferts. Ils eussent été contraints de s'arrêter à une fon-

fontaine empoisonnée, & ils eussent apliqué aux fables des poëtes le caractere qui convient d'ailleurs à l'orthodoxie, je veux dire la veritable antiquité. Les Atheniens aiant demandé à l'oracle de Delphes quels rites il faloit principalement tenir? *Ceux qui sont conformes aux coutumes de vos ancêtres*, repondit-il: mais ces coutumes ont souvent changé, lui dirent-ils dans une seconde consultation: quelle est donc la coutume que nous devons preferer à toutes les autres? *La meilleure;* repondit-il; c'est-à-dire, au sentiment de Ciceron, (1) la plus ancienne. Or vous avez vu à quoi Platon a reduit la premiere antiquité, n'est-ce pas aux Dieux de la fable?

1) Deinceps in lege est ut de ritibus patriis colantur optimi; de quo quum consulerent Athenienses Apollinem Pythium quas potissimum religiones tenerent, oraculum editum est, eas quæ essent in more majorum. Quo quum iterum venissent, majorumque morem dixissent sæpe esse mutatum, quæsiviissentque quem morem potissimum sequerentur è variis, respondit optimum. Et profecto ita est, ut id habendum sit antiquissimum, & deo proximum, quod sit optimum. *Cicero de legib. lib. 2. fol. 335. B. Joignez à ceci la 1. citation de la page suivante, & la 2. de la page 152.* 2) *Id. ibid. fol. 333. D.*

Parmi les loix des Romains nous en trouvons deux qui se suivent immediatement: l'une commande d'observer les rites de la famille & de la patrie, l'autre de servir les Dieux qui ont été toûjours reputez pour Dieux, & ceux qui par leurs merites ont été faits Dieux, savoir Hercule, Bacchus, Esculape, Castor, Pollux, Romulus: *ritus familiæ Patrieque servanto. Divos & eos qui cœlestes semper habiti colunto. Illos quos in cœlum merita vocaverunt, Herculem, Liberum, Æsculapium, Castorem, Pollucem, Quirinum* (2). Lors que Ciceron explique la premiere de ces deux loix il dit que l'observation des rites de la famille, & des ancêtres est la même chose que de pratiquer la religion que les Dieux ont enseignée ou donnée

aux hommes, vu qu'il n'ya rien qui soit plus proche des Dieux que l'antiquité (1). Voilà un systeme bien specieux, bien capable d'éblouïr. Nous trouvons tels & tels cultes établis dans nos familles, & dans le public, pouvoient dire les bourgeois de Rome, ce sont des cultes qui nous viennent de bon lieu, les premiers hommes les ont apris des Dieux mêmes, & les ont transmis à leurs descendans. Cela est venu de main en main & de pere en fils jusques à nous, de sorte qu'en remontant jusques à l'antiquité la plus reculée, nous atteignons les disciples immediats des Dieux, & nous nous reüinissons à des ancêtres qui avoient de la premiere main la religion veritable. Mais à quoi aboutissoit un systeme si brillant? A fomenter les superstitions les plus ridicules, & l'idolatrie la plus execrable, & des rites (2) dont les Romains mêmes reconurent la vanité, quand ils furent plus savans qu'on ne l'étoit dans les premiers siecles.

Si je ne craignois de m'écarter, je vous dirois que les anciens Peres ne raisonnoient pas toûjours avec assez de jugement lors qu'ils tâchoient de prouver que les veritez Evangeliques avoient été insinuées par les Philosophes Paiens. Quelle consequence croiez vous que Clement d'Alexandrie ait tirée de ce que Platon ordonne d'ajoûter foi aux enfans des Dieux? C'est que les Grecs ont clairement temoigné que JESUS-CHRIST & les Prophetes sont dignes de toute croiance (3).

§. XXXII.

1) *Jam ritus familiæ patrumque servari id est, quoniam antiquitas proxime accedit ad Deos à diis quasi traditam religionem rueri. Id. ib. fol. 334. B.*

2) *Par exemple les auspices. Voiez Ciceron lib. 2. de divinat. fol. 318. C. où il dit, Non fumus ii nos augures qui avium reliquoque signorum observatione futura dicamus. Et tamen credo Romulum qui urbem auspicato condidit habuisse opinionem esse in providendis rebus augurandi scientiam. Errabat enim multis in rebus antiquitas quam vel usu jam vel doctrina vel vetustate immutatam videmus.*

(3) *Clem. Alex. Stromat. lib. 5. pag. 589.*

§. XXXII.

Cinquiéme & derniere dificulté contre le même argument. Il autoriſe beaucoup d'erreurs & beaucoup de ſuperſtitions.

Vous venez de voir l'une des mauvaiſes ſuites de vôtre argument. Il conduit de degré en degré à maintenir les plus fauſſes religions, car ſi l'on commence par le fonder ſur le ſufrage de tous les peuples du monde, on ne continue pas à le bâtir ſur cette univerſalité. On ne compte d'abord pour rien l'exception de trois ou quatre perſonnes: on ſe porte en ſuite à mepriſer l'exception de quelque peuple que l'on traite de barbare, (1) & puis on mepriſe l'exception de pluſieurs peuples, ſi l'on croit avoir encore la pluralité du nombre, & enfin on ne conſidere plus que ſa nation, ou ſa ſecte, & l'on pretend que dans chaque peuple le ſentiment de quelques particuliers doit ceder à l'opinion generale. On l'apelle generale dès qu'elle eſt la plus commune: la porte eſt ainſi fermée à toute reformation: & ſi l'on ſuivoit ce principe, il n'y auroit plus moien de convertir aucune nation infidelle. Les predicateurs de l'Evangile auroient eu par tout contre eux la pluralité des voix, & ils ſeroient aujourd'hui dans les mêmes termes à la Chine, & au Japon, au Roiaume de Siam, au Mogol, en Perſe, &c. On ne ſauroit éviter ces grans inconveniens de vôtre preuve, ſi l'on s'obſtine une fois à vouloir que la deciſion d'une verité philoſophique & Theologique depende de la pluralité des ſufrages.

1) *Conferez ce qui a été dit ci-deſſus pag.* 143.

Mais voici quelques autres ſuites fâcheuſes de vôtre argument. On s'en eſt ſervi pour autoriſer des choſes condamnées par l'Ecriture,

je veux dire les arts pernicieux & superstitieux de deviner. Vous avez vu (1) de quelle maniere Ciceron a exposé cet argument pour en conclure non pas qu'il n'y a qu'un Dieu, mais qu'il y en a plusieurs. Il l'a mis en œuvre en quelques autres endroits de ses Ouvrages tantôt pour confirmer une verité, & tantôt pour confirmer une fausseté. Il l'emploie dans ses Tusculanes pour faire voir que l'ame de l'homme ne meurt point avec le corps. Il prouve que ce dogme est veritable parce que les premiers hommes l'ont cru comme le temoignent les anciennes ceremonies sepulcrales, & la divinité attribuée à quelques heros : (2) *Autoribus quidem ad istam sententiam, quam vis obtinere, uti optimis possumus, quod in omnibus causis & debet & solet valere plurimum : & primum quidem omni antiquitate, quæ quo propius aberat ab ortu, & divina progenie,* (3) *eo melius ea fortasse quæ erant vera, cernebat. Itaque unum illud erat institum priscis illis, quos Cascos appellat Ennius, esse in morte sensum, neque excessu vitæ sic deleri hominem, ut funditus interiret : idque quum multis aliis rebus, tum è pontificio jure, & cerimoniis sepulchrorum intelligi licet, quas maximis ingeniis præditi, nec tanta cura coluissent, nec violatas tam inexpiabili religione sanxissent, nisi hæsisset in eorum mentibus, mortem non interitum esse omnia tollentem, atque delentem, sed quandam quasi migrationem commutationemque vitæ, quæ in claris viris & fœminis dux in cœlum soleret esse, in cæteris humi retineretur, & permaneret tamen. Ex hac & nostrorum opinione Romulus in cœlo cum diis agit ævum, ut famæ assentiens dixit Ennius, & apud Græcos, indeque prolapsus ad nos, & usque ad Oceanum Hercules tantus & tam præsens habetur deus. Hinc Liber de Semele natus*, &c. Il n'oublie pas d'observer que

1) *Ci-dessus pag. 17. 110.*

2) *Cicero Tusc. l. 1. fol. m. 247. B.*

3) *Voiez ci-dessus pag. 147. 149.*

que cette opinion que l'ame survit au corps a été reçuë avant que l'on eut philosophé, on l'avoit donc tirée des impressions de la nature (1), & non pas du raisonnement, ou de la recherche des causes. Il donne du poids à cette preuve en remarquant que pour établir qu'il y a des Dieux rien n'est allegué de plus fort que l'aveu de tous les peuples, aveu que l'on doit considerer comme une loi de la nature: (2) *Ut porro firmissimum hoc afferri videtur, quum deos esse credamus, quod nulla gens tam fera, nemo omnium tam sit immanis, cujus mentem non imbuerit deorum opinio. Multi de diis prava sentiunt: id enim vitioso more effici solet, omnes tamen esse vim, & naturam divinam arbitrantur. Nec vero id collocutio hominum aut consensus effi cit, non institutis opinio est confirmata, non legibus. Omni autem in re consensio omnium gentium lex naturæ putanda est.* Si cet argument de l'immortalité de l'ame est bon, il ne sera plus permis de condamner ce qui étoit pratiqué dans le paganisme en l'honneur des morts, les sacrifices & les ofrandes mortuaires, l'évocation des manes, &c. car c'étoient des choses que ni la revelation, ni la physique n'aprenoient point: elles avoient donc leur source dans la nature, & par consequent elles étoient veritables. Voilà donc un argument qui après avoir servi à la preuve d'un bon dogme, savoir que nôtre ame est immortelle, peut prouver l'une des superstitions les plus condamnables du paganisme.

Ciceron ne nous laisse point la peine de tirer une semblable consequence en faveur de la divina-

1) Qui nondum ea quæ multis post annis tractari cœpissent, physica didicissent, tantum sibi persuaserant, quantum natura admonente cognoverant, rationes & causas rerum non tenebant. *Id. ib. C.*

2) *Id. ib.* Ajoutez à cela ce qu'il dit dans le 1. livre des loix fol. m. 829. D. E. tot generibus nullum est animal præter hominem quod habeat notitiam aliquam dei. De ipsis quidem hominibus nulla gens est, neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non etiam si ignoret qualem habere deum deceat, tamen habendum sciat,

vination : il prouve lui-même que c'eſt un art legitime & très-bien fondé, & il en allegue deux raiſons, l'une *à priori*, c'eſt l'exiſtence des Dieux, l'autre *à poſteriori*, c'eſt l'opinion univerſelle des peuples, le credit qu'ont eu les devins par toute la terre, leur autorité également recommandable par ſon étenduë & par ſa durée. Vous verrez dans les premieres paroles du paſſage que je m'en vais raporter que cet Orateur ſemble ſe mettre en colere de ce qu'on doutoit s'il ajoûtoit foi aux augures (1) *Ego ne divinationem quam Graeci μαντικὴν appellunt, eſſe cenſeo? & hujus hanc ipſam partem quæ eſt in avibus cæteriſque diſciplinæ noſtræ, quod quum ſummos deos eſſe concedamus, eorumque mente mundum regi, & eorundem benignitatem hominum conſulere generi & poſſe nobis ſigna rerum futurarum oſtendere, non video quur divinationem eſſe negem. Sunt autem ea quæ poſui, ex quibus id quod volumus efficitur & cogitur. Jam vero permultorum exemplorum & noſtra plena eſt reſp. & omnia regna omneſque populi, cunctæque gentes, augurum prædictis multa incredibiliter vera cecidiſſe : neque etiam Polidæ, neque Melampodis, neque Mopſi, neque Amphiarai, neque Calchantis, neque Heleni tantum nomen fuiſſet, neque tot nationes id ad hoc tempus retinuiſſent Arabum, Phrygum, Lycaonum, Cilicum, maximeque Piſidarum, niſi vetuſtas ea certa eſſe docuiſſet. Nec vero Romulus noſter auſpicato urbem condidiſſet, neque Accii Nævii nomen memoria floreret tam diu, niſi hi omnes multa ad veritatem, & mirabilia dixiſſent.*

(1) *Vid. lib. 2. de legib. fol. 334. D.*

Vous avez vu dans mes Penſées (3) diverſes un pareil raiſonnement raporté par Ciceron, & qui tend à faire voir la verité & la certitude de l'Oracle de Delphes.

(3) *Au chapitre 45.*

Mais je dois vous avertir que Ciceron n'a fait aucun compte de cet argument, car il refute

fute (1) la prétenduë divinité de cet oracle juſqu'à la tourner en ridicule, & s'il a dit dans ſon ſecond livre des loix comme nous venons de voir, qu'il reſpectoit les divinations, il les a combatuës de toute ſa force dans un autre livre, où il ſoutient que l'on les doit abolir (2) puis qu'elles ſe ſont repanduës par toutes les nations, & qu'elles oprimẽt preſque tous les hommes. Il veut que l'on fomente la religion, mais que l'on arrache toutes les racines de la ſuperſtition, car elle ſe preſente de tous côtez pour nous troubler, & pour nous perſecuter par le grand nombre de preſages qu'elle a introduits. Le ſommeil qui ſembloit être un azyle contre les travaux & les inquietudes eſt devenu une ſource de chagrins, & d'apreheniſions à cauſe des preſages que l'on a unis aux ſonges & que de grans Philoſophes ont ſoutenus. (3) *Ut religio propaganda etiam eſt, quæ eſt juncta cum cognitione naturæ, ſic ſuperſtitionis ſtirpes omnes eſſiciendæ. Inſtat enim & urget, & quò te cunque verteris perſequitur, ſive tu vatem, ſive tu omen audieris, ſive immolaris, ſive avem aſpexeris: ſi Chaldæum, ſi aruſpicem videris, ſi fulſerit, ſi tonuerit, ſi tactum aliquid erit de cœlo, ſi oſtenti ſimile natum factumve quippiam, quorum neceſſe eſt plerunque aliquid eveniat, ut nunquam liceat quieta mente conſiſtere. Perfugium videtur omnium laborum & ſollicitudinum eſſe ſomnus. At ex eo ipſo plurimæ curæ metuſque naſcuntur, qui quidem ipſi per ſe minus valerent, & magis contemnerentur, niſi ſomniorum patrocinium philoſophi ſuſcepiſſent.* Vous voiez en paſſant que c'eſt là une juſtification de ce qu'a dit le Poëte Lucrece que le genre humain étoit oprimé honteuſement ſous le peſant faix de la religion (4). Vous voiez auſſi le choix que l'on peut vous preſenter, ou de ſuivre Ciceron lors qu'en vertu de votre argument il

1) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 321. B.*

2) *Explodatur hæc quoque ſomniorum divinatio pariter cum cæteris, nam ut vere loquamur ſuperſtitio fuſa per gentes oppreſſit omnium fere animos, atque hominum imbecillitatem occupavit. Id. ib. fol. 323. B.*

3) *Id. ib.*

4) *Humana ante oculos fœde cum vita jaceret In terris oppreſſa*

gravi sub religione. *Lucret lib.* IV. v. 63.

admet les divinations, ou de le suivre lors qu'il juge qu'elles doivent être d'autant plus soigneusement exterminées, qu'elles ont infatué presque tout le monde. Ce choix est embarassant: vous ne sauriez prendre que le dernier parti. Or cela incommode vôtre preuve favorite.

N'oubliez pas de considerer que la reponse de ce grand Auteur à la preuve que son frere avoit fondée sur le consentement general des peuples par raport aux divinations, est une maxime generale, de sorte qu'il est facile de conjecturer qu'il ne faisoit aucun cas de l'argument de Velleius. Il lui a donné en faveur de la divination tous les mêmes caracteres qu'en faveur de l'existence des Dieux: *Vetus opinio est*, dit-il,* *jam usque ab heroicis ducta temporibus eaque & Po. Ro. & omnium gentium firmata consensu, versari quandam inter homines divinationem . . . Gentem quidem nullam video neque tam humanam ac doctam neque tam immanem atque barbaram quæ non significari futura & à quibusdam intelligi predicique posse censeat.* Tous les Rois, tous les peuples, toutes les nations se servent d'auspices, disoit son frere. Comme s'il y avoit rien d'aussi commun, lui repond-on, que la sotise, ou comme si vous vous regliez vous même sur l'opion de la multitude quand vous jugez d'une chose. Qui est-ce qui nie (1) que la volupté ne soit un bien? Et n'y a-t-il pas beaucoup de gens qui assûrent qu'elle est le souverain bien? Ce nombre innombrable d'adversaires fait-il changer de sentiment aux Stoiques? La multitude suit-elle leur autorité en plusieurs choses? Se faut il donc étonner qu'en matiere de divinations les esprits foibles embrassent ce qui est superstitieux, & ne puissent voir la verité? (2) *At omnes reges, populi, nationes utuntur auspiciis. Quasi vero quicquam sit*

* *Cicero lib. 1. de divinat. init.*

1) *Confer quæ supr. pag. 27. à la citation (5).*

2) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 333. A.*

sit tam valde quàm nihil sapere vulgare : aut quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo. Quotus quisque est, qui voluptatem neget esse bonum? Plerique etiam summum bonum dicunt. Num igitur eorum frequentia Stoici de sententia deterrentur? aut num plerisque in rebus sequitur eorum autoritatem multitudo? Quid mirum igitur si in omnibus auspiciis, & in omni divinatione imbecilli animi superstitiosa ista concipiant? Verum dissipare non possint.

1) *Voiez les Pensées diverses ch. 18. & suiv.*

Je ne repeterai point ce que j'ai dit dans l'endroit de mes Pensées diverses que je vous ai allegué en dernier lieu, & je me contenterai de vous indiquer les erreurs grossieres que j'ai montré que l'on autoriseroit, si la preuve du consentement general étoit reçuë pour valable.

2) *Ibid. ch. 50. & suiv.*

3) *Ibid. ch. 45.*

4) *Ibid. ch. 46. & 89.*

L'astrologie judiciaire (1), les presages des éclipses (2), la vertu de la canicule (3), celle de la Lune (4), les menaces des Cometes (5), & du debordement des rivieres (6), la superstition pour les prodiges (7), ont obtenu le consentement general des peuples. Cent autres superstitions des Paiens ont passé (8) dans le Christianisme, & ne sont pas encore tout-à-fait deracinées, on peut même les nommer encore erreurs populaires. Voudriez-vous, Monsieur, que l'on adoptât toutes ces folies sous pretexte du consentement general? Et pourriez vous les refuter si vous persistiez à maintenir la pretenduë demonstration que j'ai attaquée?

5) *Ibid. ch. 79. & suiv.*

6) *Ibid. ch. 63.*

7) *Ibid. chap. 67.*

8) *Ibid. ch. 89.*

Je ne dois pas oublier la divination des songes. Qu'y a-t-il de plus trompeur & de plus vain generalement parlant, car j'excepte les cas extraordinaires canonisez dans l'Ecriture? Cependant c'est une superstition qui se peut vanter de l'étenduë la plus generale, & de l'antiquité la plus reculée. Il y a eu des auteurs graves (9) qui l'ont redigée en art, c'est l'une des chimeres qui se sont le mieux maintenues (10)

9) *Voiez dans le Dictionnaire hist. & crit. l'article d'Artemidore.*

10) *Voiez dans le même Dictionaire l'article Maius,*

parmi les Chretiens. Fiez-vous à vôtre principe, vous ne pourrez point combâtre cette frivole credulité, il faudra que vous passiez condamnation là-dessus, vous serez contraint de dire que le passage d'Aristote cité par (1) le Jesuïte Lescalopier est très-raisonnable. Il y aura du réel & du solide dans cette espece de divination, puis que la nature en est la base, comme il paroît par l'aprobation de tant de peuples.

1) *Ci-dessus pag. 27.*

On pourroit hautement par là justifier l'esprit de superstition. Il est si commun & si general par toute la terre que même des peuples qui n'ont aucune idée de divinité, (2) sont superstitieux. Qui empêchera de dire qu'il émane de la nature de l'homme, que c'est une loi & une voix de la nature, & par consequent une bonne chose, & une verité necessaire?

2) *Voiez l'histoire des Iles Mariannes pag. 65.*

Elien est un des Auteurs qui ont remarqué le consentement general des peuples à reconoître & à honorer les Dieux. Il loue (3) sur ce point-là les nations barbares, il soutient qu'aucun barbare n'est jamais tombé dans l'atheïsme, que jamais aucun Indien, ni aucun Celte, ni aucun Egyptien n'a mis en doute comme ont fait quelques Philosophes de la Grece, s'il y a des Dieux, & s'ils se mêlent de nos afaires, que tous ces barbares soutiennent & l'existence & la providence divine, & le soin que prenent les Dieux de nous reveler l'avenir par les oiseaux, par les entrailles des victimes, par les songes, par les astres, & par quelques autres moiens. Ainsi voilà des choses que vous ne sauriez separer. Le consentement des peuples les embrasse également. S'il est bon pour les premieres, il le doit être pour les dernieres. S'il prouve trop pour celles-ci, il ne sauroit rien prouver pour celles-là.

3) *Ælian. var. hist. lib. 2 cap. 31.*

Vous êtes trop raisonnable, Monsieur, pour ne ceder pas à tant de preuves de la fausseté de l'ar-

l'argument qui vous paroiſſoit demonſtratif. La derniere difficulté que je viens de vous propoſer doit ſufire ſeule à guerir vôtre prevention, car que peut-on opoſer à l'experience?

§. XXXIII.

Cinq remedes contre le ſcrupule qui pourroit venir de ce que j'ai refuté ceux qui emploient à la preuve de l'exiſtence de Dieu le conſentement general des peuples.

Mais afin que vous renonciez ſans regret à l'argument que j'ai combatu, & que vous ne ſoiez nullement ſcandaliſé de ma franchiſe, je vous exhorte à faire attention à quelques remarques que je vais vous communiquer comme des remedes lenitifs.

I. Premierement vous devez conſiderer que la lumiere naturelle nous fournit tant de fortes preuves de l'exiſtence de Dieu, qu'on n'a rien à craindre de ce que l'on avouëroit de bonne foi que parmi les argumens que les écrivains emploient pour établir cette exiſtence il s'en rencontre quelcun qui n'eſt pas demonſtratif. Quand on n'a qu'une piſtole on perd beaucoup ſi elle ſe trouve de mauvais aloi, mais s'il ne s'en trouve qu'une de legere parmi un grand nombre qui ont leur poids, la perte n'eſt d'aucune importance. Apliquez-vous ceci, Monſieur, (1) quand vous verrez que l'on vous enleve l'une des preuves qui vous paroiſſoient ſolides. Il vous en reſte aſſez d'autres.

II. En ſecond lieu vous devez conſiderer que l'on fait beaucoup de tort à une cauſe lors qu'on la ſoutient indifferemment par de bonnes & par de mauvaiſes raiſons. L'adverſaire fait bien ſon compte là-dedans; il s'attache aux preuves foibles, il les detruit, & par ce triomphe il rend ſuſpecte toute la cauſe, il jette

1) Nec Tam tenuis cenſus tibi contigit ut mediocris jacturæ te mergat onus. *Juven. Sat.* 14. *v.* 6.

te de la pouſſiere aux yeux des lecteurs, il fomente l'illuſion de ceux qui ſouhaitent de ne point changer d'avis; pour le moins il fait durer la diſpute, & il obtient que l'on croie qu'il y a là du pour & du contre. L'importance eſt de ſe fixer aux argumens convaincans. N'eut on qu'une très-bonne raiſon, il vaudroit mieux n'alleguer que celle-là, que de la mêler avec cinq ou ſix moiens faciles à refuter.

1) Primum illud (*requiro*) cur qui id perſpicuum in iſtam partem ne egere quidem oratione dixiſſes, quod effet perſpicuum. & inter omnes conſtaret, de eo ipſo tam multa dixeris, Quia te quoque, inquit, animadverti, Cotta, ſæpe cum in foro diceres, quàm plurimis poſſes argumentis onerare judicem, ſi modò eam facultatem tibi daret cauſa: atque hoc idem & philoſophi faciunt, & ego ut potui feci. *Cicero de nat. deor. lib. 3. pag. 598.* 2) *Ib. ib. pag. 599.*

Le Stoicien Balbus ſe voiant repris de ce qu'après avoir declaré que l'exiſtence divine eſt évidente & reconuë de toute la terre, il avoit accumulé pluſieurs raiſons pour la prouver (1) ſe juſtifia par la pratique des Avocats qui étalent toutes les preuves que le ſujet peut fournir. Il ajoute que c'eſt auſſi la coutume des Philoſophes. Son adverſaire qui avoit plaidé quelquefois lui repondit que même dans le barreau il n'employoit point de raiſons pour des ſujets évidens & avouëz de tout le monde, car c'eſt afoiblir l'évidence que d'argumenter; mais que s'il en uſoit autrement en matiere de Palais, il n'auroit garde de le faire ſur une diſpute philoſophique: *ego neque in cauſis, ſi quid eſt evidens, de quo inter omnes conveniat, argumentari ſoleo: perſpicuitas enim argumentatione elevatur: nec ſi id facerem in cauſis forenſibus, idem facerem in hac ſubtilitate ſermonis* (2).

III. Outre cela je veux vous faire obſerver qu'on a toûjours mis une grande diference entre les dogmes & leurs preuves. On exige la creance de certains dogmes pendant qu'on permet de rejetter telle ou telle des raiſons emploiées ordinairement pour les ſoutenir. Je vous nommerois, ſi cela étoit neceſſaire, des Theologiens

giens très-orthodoxes qui ont avoüé que certains passages de l'Ecriture sont alleguez mal à propos pour prouver la divinité coessentielle du Verbe. Vous n'ignorez pas que Calvin fut accusé de favoriser le Judaïsme par l'explication qu'il donnoit à plusieurs passages du vieux & du nouveau Testament, laquelle les rendoit mal propres à prouver les trois personnes divines, & la mission de Jesus-Christ. Vous savez aussi que David Pareus repoussant cette accusation maintint l'honneur de l'orthodoxie de l'accusé (1). Vous dirai-je que des Theologiens non suspects ont reconu (2) qu'aucune des preuves philosophiques de l'immortalité de l'ame n'est demonstrative? Vous savez avec quel acharnement on persecuta dès qu'elles parurent les nouvelles demonstrations de l'existence de Dieu proposées par Mr. Descartes. Cette guerre s'est renouvellée depuis trois ou quatre ans: vous avez pu voir dans les journaux de litterature divers memoires sur ce sujet, & cela suffit à vous convaincre qu'en même tems qu'on est assûré de l'existence de Dieu, on declare hardiment & publiquement que certaines preuves qui en sont données comme des demonstrations, ne valent rien. On n'a pas eu plus de deference pour les preuves de Thomas d'Aquin, car Gabriel Biel dont le nom est fort celebre entre les Theologiens Scholastiques, n'a point fait dificulté (3) de declarer que la lumiere naturelle peut bien fournir des raisons probables de l'existence de Dieu, mais non pas des preuves certaines & évidentes. Il n'y a pas long tems qu'un Docteur en Theologie de la Faculté de Paris a combatu tout à la fois les demonstrations de Mr. Descartes, & celles de Thomas d'Aquin. Il est vrai que des cinq demonstrations de ce dernier il en admet une, c'est *celle (4) qui se tire de la structure de l'Univers.*

1) *Voiez dans le Diction. histor. & critique la remarque J. de l'article* Hunnius.

2) *Voiez dans le même Dictionaire la remarque L. de l'article* Perrot *à la fin.*

3) *Voiez Vossius de origine idolatriæ lib. 1. cap. 2. pag. m. 10.*

4) *Notez que d'autres habiles gens ont le même goût. Voiez les Nouvelles de la Rep. des lettres Février 1704. pag. 217.*

nivers, mais à celle-là près il rejette toutes les autres comme des paralogiſmes (1). Remarquez qu'aucune des cinq ne porte ſur le conſentement general des peuples, & que ces cinq là *ſont ordinairement emploiées par les Philoſophes & par les Theologiens* (2). Il ſemble que ce ſoit un ſigne qu'ils ne font pas de vôtre conſentement des peuples (3) une grande levée de bouclier. Ne ſoiez donc point ſurpris que je le mette au rang des paralogiſmes: & en tout cas ſouvenez vous bien que la liberté que j'en prens n'eſt qu'une copie de ce que des Theologiens orthodoxes ont mis en uſage. N'auriez-vous pas bien tort après cela de vous choquer tant ſoit peu de ma conduite?

1) *Voiez le Journal de Trevoux Mai & Juin 1701. pag. 316. & 317. édit. d'Amſt.*

2) *Ibid.*

3) *Il faut entendre ceci avec cette reſtriction: les Scholaſtiques ne ſe ſervent pas toûjours de cet argument parmi leurs preuves Metaphyſiques, mais ſoit eux, ſoit une infinité d'autres écrivains s'en ſervent comme d'une preuve morale, ou d'une confirmation, ou autrement. Les Païens s'en ſont fort ſervis, voiez ci-deſſus chap. 5. & 7. & 25. & pag. 65. 153. (4) J'ajoûte que Dion Chryſoſtome* orat. 12. & *Simplicius* in Epict. cap. 38 *s'en ſervent: conſultez Théoph. Raynaud* theol. natur. diſſ. 5. n. 149 & ſeq.

IV. Mais voici une quatriéme remarque. Si le juſte vit de ſa foi, un Philoſophe doit vivre auſſi de la ſienne; c'eſt-à dire, qu'il ne doit point faire dependre de ce que penſeront les autres hommes ce qu'il doit juger des choſes. Il doit examiner (4) profondement les objets, en conſulter bien les idées, & la nature, & former en ſuite ſon jugement ſelon les motifs qu'il tire de leur eſſence, & de leurs proprietez *intrinſeques*, & non pas ſelon des motifs externes & étrangers, tels que ſont les ſentimens des autres hommes. S'il parvient à l'évidence par l'examen même de l'objet, il afirme ſans craindre de ſe tromper, & ne ſe met point en peine ſi tous les hommes jugent comme lui ou non. Il eſt bien certain en quelques cas, à l'égard des proprietez des nombres, & du cer-

(4) *Reportez à ceci les paroles de Ciceron alleguées ci-deſſus, pag. 143.*

cle

cle par exemple, que tous les hommes s'accorderont avec lui dès qu'ils entendront la choſe, mais il ne fait point dependre de cela ſa certitude. S'il croit fermement qu'il eſt impoſſible qu'une choſe ſoit vraie & fauſſe en même tems, ce n'eſt pas à cauſe qu'il ſe perſuade que tous les hommes le croient, mais au contraire il ſe perſuade que tous le hommes les croient à cauſe de l'évidence ſur quoi il fonde ſon jugement, & il ne demordroit point de ſon opinion quand même on lui viendroit dire qu'il y a des gens qui n'en ſont point. Suivez ce plan, je vous en prie. Apuiez vôtre creance philoſophique de l'exiſtence de Dieu ſur des raiſons tirées de l'objet même, & non pas ſur des motifs étrangers. Ne croiez pas que la choſe ſoit évidente, parce que les peuples y donnent leur conſentement, croiez plutôt que ſi elle eſt évidente les peuples y conſentiront. & que s'ils n'y conſentent pas ce ſera la faute ou de leur cœur ou de leur eſprit. Par ce moien vous ſerez ſûr de vôtre fait ſans être obligé d'entrer dans des details hiſtoriques qui vous embarraſſeroient horriblement.

V. Mais ſi à toute force vous voulez que l'autorité s'en mêle, je vais vous fournir un moien de vous contenter. Laiſſez-là le peuple, ſeparez en ſeulement un certain nombre de particuliers qui aient été diſtinguez par leur genie, & pas leur érudition. Diviſez les en deux claſſes: mettez dans l'une ceux qui ont paſſé pour athées, & dans l'autre ceux qui ont admis la divinité Comptez en ſuite, vous trouverez plus de perſonnes dans celle-ci que dans celle-là, de ſorte que vous aurez pour vous plus de voix que contre vous. Je parle de voix peſées.

§. XXXIV.

§. XXXIV.

Solution d'une dificulté qu'on pourroit trouver dans le dernier des cinq remedes proposez au chapitre precedent. David Derodon multiplioit trop les athées.

Je prevoi que le dernier de ces cinq remedes ne vous plaira pas : vôtre imagination s'eſt acoutumée au ſpectacle d'un triomphe où vous voiez dans vôtre parti le concours de toute la terre, & l'opoſition ſeulement d'un très-petit nombre de particuliers. Vous ne pourrez donc vous contenter d'une victoire où ce petit nombre ne ſera pas ſi abſorbé qu'il ne puiſſe faire le calcul de ſa proportion. Ce calcul eſt impoſſible ſi l'on compte univerſellement les ſufrages de tous les hommes, & il ne le ſera pas ſi l'on ne compte que les ſufrages des gens doctes. Peut être même que vous tomberiez dans quelque inquietude parce que vous avez lu des auteurs qui diſent que le nombre des athées eſt fort grand. Vous ne pourriez mieux vous tranquilliſer que par l'union de toutes vos forces ; c'eſt-à-dire, qu'en rejettant la reduction que j'ai propoſée.

Mais ce n'eſt pas le ſeul moien de calmer vôtre inquietude. Vous pouvez être aſſûré de la victoire lors-même que vous emploierez mon expedient, car il ne faut pas vous allarmer de la multitude que ces auteurs prônent. Le nombre des athées n'eſt ni auſſi petit que le fait (1) le Pere Rapin, ni auſſi grand que le fait (2) le Pere Merſenne. C'eſt la coutume de ceux qui écrivent ſur l'exiſtence de Dieu, ou ſur la divinité de l'Evangile de repreſenter que l'impieté ſe deborde, & qu'une neceſſité preſſante les a engagez à s'opoſer à ce torrent. Soiez

1) *Ci-deſſus pag. 65.*

2) *Ci-deſſus pag. 66.*

Soiez ſûr qu'ils groſſiſſent les objets, ils prenent pour des athées quantité de gens qui ne le ſont pas, mais qui auront ſeulement propoſé quelque objection avec trop de feu, ou qui ſe ſeront donné la licence de debiter des railleries profanes.

David Derodon étoit, comme vous ſavez, un Profeſſeur en philoſophie fort ſubtil & fort renommé, ſi bon Proteſtant outre cela qu'il fut bani de France pour avoir écrit trop vivement contre la Meſſe. Il compoſa (1) un livre contre les athées qui fut imprimé à Geneve l'an 1665. Voici les premieres paroles de ſa preface „ la licence débordée qui ſe trouve „ en pluſieurs Cours des Grands, & és Villes „ les plus conſiderables de l'Europe; où quan„ tité d'eſprits forts . . . . . oſent s'en „ prendre à la Majeſté ſouveraine de noſtre „ Dieu, nians impudemment ſon exiſtence, „ & ſe moquans effrontement de ſa ſaincte Pa„ role. Cette licence (di-je) m'a obligé d'em„ ployer ce peu de cognoiſſance que Dieu m'a „ donné de ſa verité; non tant à la conver„ ſion de ces impies, qui eſt plus à deſirer „ qu'à eſperer; qu'a la conviction d'iceux, & „ à les rendre inexcuſables au dernier jour. „ Joignez à cela ce qu'il dit dans la concluſion du livre. (2) *J'ay creu que j'eſtois obligé de deſabuſer quelques perſonnes pieuſes, qui n'ayant jamais fait rencontre de ces prophanes, & n'ayans rien à demeler avec eux, s'imaginent qu'il n'y a point d'homme ſi meſchant qui ne reconnoiſſe une Divinité; & en ſuite eſtiment que c'eſt un travail inutile de compoſer des livres contr'eux. Je dirai donc à ces bonnes ames, que j'ay trouvé dans le monde trois ſortes d'Athées; a ſçavoir des raffinés, des débauchés & des ignorans. Les Athées Raffinés ſont des perſonnes qui ayant l'eſprit ſubtil & quelque vaine Philoſophie, cher-*

1) *Intitulé* la lumiere de la raiſon oppoſée, aux tenebres de l'impieté ou Traitez .... contre les athées.

2) *David Derodon, traitté contre les athées pag.* 157.

cher-

chent des raisonnemens contre la Divinité, tâchent à repondre aux raisons qui demontrent son existence & se trouvans dans les bonnes compagnies, insinuent doucement & finement dans l'esprit de ceux qu'ils frequentent, le venin dont ils sont infectez. Il ajoute qu'il avoit conferé *avec plusieurs* de ces gens-là, & qu'il leur avoit ouï dire, (1) les raisons qu'il a refutées dans son ouvrage. Il met dans cette classe d'athées (2) *certains esprits fort dangereux, qui font profession d'estre Sceptiques, & font semblant de douter de toutes choses, pour pouvoir aussi discourir doucement de la Divinité. Contre toutes telles gens il seroit bon d'établir une Inquisition d'Espagne par tout le monde.*

1) *Les unes aux unes, les autres aux autres.*

2) *Id. ib. pag. 158.*

3) *Id. ib.*

Les Athées debauchez, continuë-t-il, (3)
„ sont pour la plus part des jeunes gens de
„ bonne maison, qui ayans esté mal nourris &
„ élevez, se laissent emporter à l'Atheisme,
„ par la frequentation des Athées raffinez; &
„ par les débauches du jeu, du cabaret & des
„ femmes; & ensuite s'abandonnent aux vices
„ les plus abominables de la terre & des en-
„ fers. Ceux-ci sont en beaucoup plus grand
„ nombre que les premiers; veu que la plus
„ part des Cours des Grands, & presque tou-
„ tes les plus grandes villes de l'Europe four-
„ millent de telles gens. Les Athées ignorans
„ qui passent de beaucoup en nombre les raffi-
„ nez & les débauchez, sont ceux qui faisans
„ profession de croire qu'il y a un Dieu, n'en
„ ont neantmoins qu'une legere opinion, fon-
„ dée sur l'ouïr dire de leurs parens, ou de
„ ceux parmi lesquels ils conversent; & ne sont
„ persuadez de cette verité, ni par la creation
„ du monde, ni par la disposition admirable
„ de toutes les choses qui y sont, ni par au-
„ cune des autres raisons que j'ay alleguées ci-
„ dessus. Tels sont ceux d'entre le peuple,
„ qui

„ qui ne daignans s'inſtruire de leur ſalut, ne „ croient un Dieu que pource qu'ils ſont nez „ parmi ceux qui le croient. Tels ſont encore tous ceux qui eſtans amorcez par leur „ convoitiſe, pechent voluntairement, ſans „ en avoir du deplaiſir, ni faire de la reſiſtance. „ *Partant*, conclut-il. (1) *que ces perſonnes devotes & religieuſes qui ont trop bonne opinion des hommes, ne trouvent pas étrange ſi le zele que j'ay pour la gloire de Dieu m'a fait écrire contre ces impies & ces prophanes ; afin que la jeuneſſe eſtant munie de mes raiſons, ſe puiſſe garder d'eſtre ſeduite par ces Demons.*

(1) *Id. ib. pag.* 166.

§. XXXV.

Comment on peut diminuer la multitude d'Athées decrite par David Derodon.

Cette multitude d'athées ne doit pas vous faire peur ni vous degoûter de mon cinquiéme remede, vous la tronquerez aiſément de ſes principales parties.

Vous avez plein droit de revendiquer tous les athées de la troiſieme claſſe qui eſt ſans comparaiſon la plus nombreuſe. Ils ne peuvent être qualifiez athées que par un abus viſible de la ſignification des mots. S'ils étoient athées, les deux tiers du genre humain le ſeroient auſſi, car de trois hommes il y en a pour le moins deux dont le principe & l'analyſe de la foi ſont l'éducation & la tradition.

Quant aux athées de la ſeconde claſſe, perſonne n'exigera que vous aiez aucun égard à leur temoignage. Ce ſont des gens qui n'ont ni principes ni ſyſtême, qui n'ont point examiné la queſtion, & qui ne ſavent qu'imparfaitement le peu de dificultez qu'ils debitent. Un

Diago-

Diagoras, un Theodore, un Spinoza, & tels autres philosophiquement athées ne reconoîtroient point pour leurs freres cette sorte de gens-là que la vanité ou la debauche font parler mepriſamment de la religion, & quelquefois ſans que leur langue ſoit d'accord avec leur penſée. Quelques-uns d'eux ſe font une ſote gloire de paſſer pour eſprits forts, ils en afectent le ſtyle pour ſe diſtinguer de la foule, tout prêts à prendre le parti de la religion dans les compagnies (1) s'il n'y avoit preſque perſonne qui ne fut athée. Pluſieurs autres ne cherchant qu'à ſe diſtinguer par les excés de leurs debauches, y mettent le comble en ſe moquant de la religion. Ils veulent faire parler d'eux, & leur vanité ne ſeroit pas ſatisfaire s'il n'y avoit quelque choſe de ſuperlatif & d'éminent dans leur mauvaiſe reputation. Le plus haut degré de l'infamie eſt le but de leurs ſouhaits, & il y a des choſes qu'ils ne feroient pas ſi elles n'étoient extraordinairement odieuſes. Meſſaline (2) en eſt un exemple. Seneque (3) decrit très-bien le caractere de cette

1) *Il y a des hommes qui attendent à être devots & religieux, que tout le monde ſe declare impie & libertin; ce ſera alors le parti du vulgaire, ils ſauront s'en dégager; la ſingularité leur plait.* La Bruyere, ubi infra pag 667.

2) Nomen matrimonii concupivit OB MAGNITUDINEM INFAMIÆ cujus apud prodigos noviſſima voluptas eſt. *Tacit. ann. lib.* 11. *cap.* 26. Voiez auſſi *lib.* 15. *cap.* 37. 3) *Dans ſon épitre* 122. *où il dit entre autres choſes:* hoc eſt luxuriæ propoſitum gaudere perverſis, nec tantum diſcedere à recto ſed quam longiſſime abire, deinde etiam è contrario ſtare . . . . . luxurioſi vitam ſuam eſſe in ſermonibus, dum vivunt, volunt: nam ſi tacetur, perdere ſe putant operam. Itaque malè habent, quoties non faciunt, quod excitet famam. Multi bona comedunt, multi amicos habent: ut inter iſtos nomen invenias, opus eſt non tantum luxurioſam rem, ſed notabilem facere. In tam occupata civitate, fabulas vulgaris nequitia non invenit . . . . . nolunt ſolita peccare, quibus peccandi præmium infamia eſt. Hanc petunt omnes iſti, qui, ut ita dicam, retro vivunt.

te ambition monstrueuse des debauchez. Soiez certain, Monsieur, que les railleries, les profanations, & les blasphemes de cette sorte d'impies ne sont point une marque qu'en effet ils croient qu'il n'y a point de divinité. Il peut fort bien être qu'ils ne parlent de la sorte que pour faire dire qu'ils encherissent sur les debauchez ordinaires, & qu'ils se portent jusques à l'extremité de l'audace. En tout cas leur atheïsme n'est rien moins que raisonné, il n'est pas même la cause de leurs debauches, (1) il en est plutôt le fruit, & l'effet, & pour ainsi dire le dernier progrez. Leur suffrage doit donc être compté pour rien tout comme celui des Grands que Mr. de la Bruyere caracterise de cette façon „ (2) L'atheïsme n'est point: les Grands „ qui en sont le plus soupçonnez, sont trop „ paresseux pour décider en leur esprit que „ Dieu n'est pas; leur indolence va jusqu'à les „ rendre froids & indifferens sur cet article si „ capital, comme sur la nature de leur ame, „ & sur les consequences d'une vraie Re- „ ligion: ils ne nient ces choses, ni ne les ac- „ cordent; ils n'y pensent point.„ Ces Grands, & les athées de la seconde classe de Derodon, doivent être exclus ici de la qualité de Juges, tout de même que les nations athées dont les voiageurs ont parlé, nations qui vivent sans Dieu ou parce qu'elles n'ont jamais ouï rien dire de Dieu, ou parce qu'elles n'ont fait aucune attention à ce qu'on leur en a dit. On ne vous a point proposé un parallèle pour les Sectateurs d'un tel atheïsme, mais seulement pour ceux qui auroient rendu un arrêt contradictoire, c'est-à-dire, toutes les raisons de part & d'autre exactement & meurement considerées, & defini ou qu'il n'y a point de Dieu tel que les orthodoxes le decrivent, ou que son existence est très-incertaine. Vous voilà donc defait &

(1) *Il faut entendre ceci en general & sans exclure toute exception.*

(2) *La Bruyere, caract. ou chap. des esprits forts, pag. m. 670.*

de la seconde & de la troisiéme classe de Derodon.

§. XXXVI.

Combien la vivacité avec laquelle certaines gens se plaisent à disputer, excite de jugemens temeraires.

La premiere classe, qui est la plus petite, est la seule qui vous puisse faire de la peine, mais soiez assûré qu'on la peut encore amoindrir notablement, on y fait entrer des personnes qui ne le meritent point. Vous ne pouvez pas ignorer qu'il n'y ait certains esprits qui se piquent de raisonnement, & qui ont beaucoup de force dans la dispute. Ils abusent de leur talent, & se plaisent à s'en servir pour embarasser un Docteur qui leur tombe sous la main dans les compagnies. Ils lui font des objections sur la religion, ils refutent ses reponses, & ne veulent pas avoir le dernier: ils crient, ils s'échaufent, c'est leur temperament, c'est leur coutume. Il sort très-mal satisfait, & les prend pour des athées; quelques-uns des assistans prenent le même scandale, & jugent la même chose. Ce sont quelquefois des jugemens temeraires. Ceux qui aiment la dispute, & qui s'y sentent très-forts, soutiennent en mille rencontres le contraire de ce qu'ils croient bien fermement.

Il sufira quelquefois pour rendre suspect des heresies de Socin un Professeur en Theologie, qu'il ait disputé avec chaleur sur la qualité d'une preuve. Supofons qu'il parle ainsi à un Auteur; *Vous venez de publier un livre contre les Sociniens, où vous faites vôtre principal bouclier d'une raison qui n'est guere propre à établir l'orthodoxie.* Si on lui repond, *Vous vous trompez, mon*

mon argument est demonstratif; il s'élevera une dispute où le Professeur étalera tout ce qu'il sera capable d'imaginer de plus subtil, & de plus plausible en faveur des Sociniens, & s'il est d'un temperament vif, il parlera avec la derniere chaleur. Il court risque quelque orthodoxe qu'il soit de se voir bien-tôt decrié comme un heretique, car dira-t-on, il ne s'échauferoit pas tant s'il n'étoit Socinien, quel interêt sans cela pourroit-il prendre dans cette dispute? La belle demande! N'y est-il pas interessé pour l'honneur de son discernement? Voudroit-on qu'il laissât croire qu'il prend pour une mauvaise preuve un argument demonstratif?

Je me servirai d'un autre exemple des jugemens temeraires. Qu'un homme attaque un peu fortement une nouvelle qui plaît au public, & qu'il s'obstine à montrer que les raisons qu'il a de ne la point croire, ne sont pas aussi frivoles que les pretendent les Nouvellistes passionnez, il n'en faut pas davantage pour faire dire, qu'il est ennemi de l'état. Rien de plus faux quelquefois. Mais pourquoi donc s'echaufe-t-il tant? C'est une habitude qu'il a prise, & à quoi son temperament l'a conduit. Il ne crieroit pas moins s'il disputoit sur le sens d'un vers de Virgile. Il ne s'interesse point aux avantages de l'ennemi, il s'interesse à la reputation de son jugement, il ne peut souffrir qu'on l'accuse de s'apuier sur des raisons pitoiables.

Il se pourroit faire que Derodon eût eu de pareils caprices contre ceux qui lui avoient fait des objections, qu'il avoit traitées de haut en bas, & qu'ils s'étoient cru obligez de soutenir jusques au bout, quoi qu'au fond de l'ame ils fussent très-orthodoxes. Vous voiez donc, Monsieur, combien vous pouvez apetisser sa multitude d'Athées.

§. XXXVII.

Autre difficulté contre le dernier des cinq remedes proposez dans le chapitre 33.

Vous me pourriez faire une seconde objection si par un excés d'équité tout-à-fait extraordinaire vous aprehendiez que l'on ne mît pas dans l'autre parti tous ceux qui ont droit d'y entrer. Il seroit impossible, me pourriez vous dire, de compter ceux qui après avoir discuté, examiné, enfilé une longue suite de raisonnemens, mauvais en eux-mêmes, mais qui leur ont semblé solides, sont parvenus jusqu'à prononcer dans leur cœur que l'existence de Dieu est ou fausse ou du moins problematique. Gens au reste qui aiant aimé le repos, & n'aiant point voulu se commettre avec les Theologiens, ou se priver des avantages que la reputation d'orthodoxe peut procurer, ni encourir les desavantages qui peuvent naître de la reputation d'athée, n'ont decouvert à personne, ou qu'à deux ou trois amis les sentimens de leur cœur. Il se peut faire qu'il y ait eu de telles personnes en tout tems & en tout païs, mais où les chercheroit-on? Quel moien de les trouver? Je vous avouë que si vous me faites cette objection, & s'il vous vient des scrupules là-dessus, je n'y sai aucun remede. Mais cela vous doit aprendre de plus en plus combien la voie de l'autorité est impraticable ici, lors que l'on veut y proceder avec la derniere exactitude.

§. XXXVIII.

Pourquoi je me ſuis ſi fort étendu à diſputer contre la preuve tirée du conſentement general. Qu'elle a été refutée par des Theologiens orthodoxes. Examen d'une penſée de Mr. de la Bruyere.

Il me reſte à faire une obſervation qui me regarde plus particulierement. Il ſe pourra trouver des perſonnes qui ſeront choquées non pas de ce que j'ai mepriſé un argument qui a eu toûjours une aprobation aſſez generale, mais de ce que je l'ai combatu dans toutes les formes, & avec une longue & très-ſerieuſe attention. Il eſt raiſonnable de ſatisfaire ces perſonnes-là. Je m'en vais donc leur montrer cette afaire-ici par un coté qui les peut edifier, & ſi elles en ſont contentes, j'aurai lieu de croire que ceux qui ſe choquent ſimplement de ce que l'on deſaprouve ce que le public adopte, n'auront pas un juſte ſujet de prendre ſcandale de ma conduite.

Je dis donc, Monſieur, que tout écrivain qui attaque les opinions generalement aprouvées s'expoſe à indigner ſes lecteurs. Il ſe rend ſuſpect d'une vanité temeraire, & d'un eſprit de ſingularité qui deplait aux gens modeſtes, & plus encore aux cœurs orgueilleux & envieux. C'eſt pourquoi il doit mettre tout en œuvre pour faire voir que s'il s'écarte du chemin batu ce n'eſt que pour de très-grandes raiſons. Voilà d'un côté le meilleur moien d'ôter à l'envie ſes plus beaux pretextes, & de l'autre la meilleure ſatisfaction que l'on puiſſe faire aux honnêtes gens que les aparences de ſingularité peuvent avoir mis de mauvaiſe humeur.

Il y a des auteurs qui dans un tel cas ſe con-

tentent d'indiquer en peu de paroles leurs principaux argumens: ils s'imaginent qu'il ſufit de les propoſer en ton de maître, & qu'il ne ſeroit pas de leur dignité de les bien developer, & de prevenir toute ſorte d'objections. Si cette conduite eſt ſuportable, c'eſt ſeulement dans un homme d'une grande autorité parmi les doctes. Il faut qu'il ſe ſoit aquis un nom ſi illuſtre dans la republique des lettres, qu'il en ſoit conſideré comme le principal ornement, & comme l'apui le plus ferme.

Merito cui doctior orbis
Submiſſis defert faſcibus imperium.

Mais pour de petits auteurs comme moi rien ne ſauroit être plus meſſéant, que le ſtyle laconique dans de ſemblables rencontres. Ils doivent mettre tous les armes, & en ordre de bataille toutes leurs forces, je veux dire étaler amplement toutes leurs raiſons, les fortifier de tous côtez le mieux qu'il leur eſt poſſible, & aller au devant de l'ennemi par tout où ils peuvent le ſoupçonner d'avoir deſſein de faire irruption. Ils font voir par là que les interêts de la verité bien ou mal conuë ſont le reſſort qui les tire du grand chemin, & c'eſt un ſujet de conſolation, ou d'une grande édification pour les perſonnes raiſonnables qui autrement euſſent pu ſe ſcandaliſer. Je n'en dis pas davantage, car j'ai déja emploié cette penſée en un autre (1) lieu & ſur un ſujet encore plus delicat que celui-ci.

(1) *Dans le 1. éclairciſſement à la fin du 3. tome du diction. hiſtor. & critique p. 3138. n. XII.*

Pour ma plus ample juſtification il me conviendroit extremement de vous nommer quelques orthodoxes, qui aient combatu avec la même prolixité, & avec le même detail que moi vôtre argument favori, ou avec encore plus d'aparat, & plus d'attirail, ce qui ſans doute leur a été bien facile s'ils ont voulu s'en donner la peine;

peine. Je vous en nommerois de bon cœur tout autant que j'en conoîtrois, mais s'il y en a ou non, c'est ce que je ne saurois vous dire. Je puis seulement vous assûrer qu'un Docteur en Theologie Anglois de nation, & Protestant de religion a rejeté tout-à-fait la preuve tirée du consentement general des peuples pour montrer qu'il y a un Dieu.

Il avoue (1) qu'elle quadre à une assemblée populaire qui se conduit par autorité & non par raison, & qu'il ne dedaigneroit pas de l'employer en un tel endroit, mais qu'elle ne sert de rien par raport à des Philosophes qui se glorifient de n'écouter que la raison. Il ajoûte que rien ne l'a tant degoûté de cet argument, que de voir que les Epicuriens qui s'en sont le plus servis, n'ont reconnu la Divinité que par maniere de raillerie. Epicure aiant bani toutes les bonnes raisons, substitua celle-là pour tromper le peuple, la croiant fausse lui qui mepriſoit souverainement l'autorité populaire. Il ne pouvoit (2) exposer l'idée de Dieu à un plus grand mepris qu'en lui donnant une telle base. Aussi voions nous qu'il tira de ce principe une fausseté ridicule, c'est que les Dieux étoient de figure humaine, car naturellement nous les concevons ainsi par tout le monde, disoit il: (3) *En Vellejus!* A naturâ habemus omnes, omnium gentium, speciem nullam aliam, nisi humanam, Deorum. Quæ enim alia forma occurrit unquam aut vigilanti cuiquam aut dormienti (a). Le Docteur Anglois n'oublie point ce que Cotta repondit à cette raison impertinente. Il repondit

(1) *Samuel Parker disput. 6. de Deo & providentia divina Sect. 17. pag. 541. & seq.*

(2) *Quid quæso emnem de Deo notionem majori contemptu onerari potuit, quàm quod in multitudinis temeritatem referret, ipsamque in causam ab omni ratione secretam. Atque adeo hue tandem pervenit viri insulsi disputatio, quamvis vulgaris sit de Deo opinio, eam tamen nullâ ratione demonstrari posse. Quo mehercle non minus apertè ipsum sustulit, quam si nullum esse dixisset.* Id. ib. pag. 542. (3) *Id. ib. pag. 545.* (a) *De Nat. Deor. l. 1.*

dit (1) qu'elle prouveroit que Jupiter eſt barbu, & qu'Apollon ne l'eſt pas, & qu'en general tous les Dieux ſeroient ſemblables aux effigies qu'il a plu aux peintres d'en faire : *Jovem, Junonem . . . . reliquos deos ea facie novimus qua pictores, fictoreſque voluerunt* (2). Le Docteur ſe ſert de cette occaſion pour faire voir que nous donnons à la nature ce qui ne vient que de la coutume. Il parle des Maſſagetes qui conſideroient comme un inſtinct de la nature la loi qui s'obſervoit parmi eux que les enfans mangeaſſent les cadavres de leurs peres. Les Grecs an contraire s'imaginoient que la nature nous inſpire d'enterrer les morts. Ainſi chaque nation ſe plait à donner à ſes uſages le glorieux titre de loix naturelles. Confirmez par là ce que j'ai dit ci-deſſus (3), & aprouvez la concluſion du Docteur que pour ne pas s'expoſer à prendre pour un inſtinct de la nature ce qui ne l'eſt pas, il faut examiner toutes nos idées par les regles de la raiſon, & ne retenir pour veritables que celles que la raiſon confirmera independemment des inſtincts les plus generaux.

(1) *Non pudet igitur phyſicum, id eſt, ſpeculatorem, venatoremque naturæ ab animis conſuetudine imbutis petere teſtimonium veritatis? Iſto enim modo dicere licebit Jovem ſemper barbatum, Apollinem ſemper imberbem, cæſios oculos Minervæ, cæruleos eſſe Neptuni.* Cicero de nat. Deor. lib. I. pag. m. 218. *Voiez auſſi* pag. 148.

(2) *Id. lib. pag.* 214.

Je vous laiſſe à juger preſentement ſi cette preuve de Mr. de la Bruyere eſt ſolide : *Je ſens qu'il y a un Dieu*, dit-il, (4) *& je ne ſens pas qu'il n'y en ait point, cela me ſuffit, tout le raiſonnement du monde n'eſt inutile; je conclus que Dieu exiſte : cette concluſion eſt dans ma nature; j'en ai reçu les principes trop aiſément dans mon enfance, & je les ai conſervez depuis trop naturellement dans un âge plus avancé pour les ſoupçonner de fauſſeté.* Un Paien n'eût-il pas prouvé par une ſemblable raiſon l'exiſtence, & la figure humaine de toutes ſes innombrables divini-

(3) *Pag.* 143. (4) *Le Bruyere Caractér, au chap. des eſprits forts, pag.* 262, *édit. d'Amſt.* 1697.

vinitez ? Tous les bons Papistes ne vous prouveroient-ils pas par le même raisonnement le dogme de la presence réelle ? Ne sentent-ils pas que J. CHRIST est sous les especes de l'Eucharistie ? Sentent-ils qu'il n'y est point ? N'ont-ils pas reçu ce dogme dans leur enfance avec la derniere facilité ? Ne l'ont-ils pas conservé depuis fort devotement, & de tout leur cœur, & sans nulle peine ? N'ont-ils pas trouvé étrange que ceux de la religion le combatissent ? Qu'auroit pu repondre Mr. de la Bruyere aux Protestans qui lui auroient allegué ses propres paroles pour lui prouver toutes les doctrines, qui les discernent des Catholiques Romains ? Vous voiez donc, Monsieur, que sa preuve est un brodequin de Theramene, une chaussure à tout pied, une selle à tous chevaux, si vous voulez bien me permettre ces locutions proverbiales. Je reviens au Docteur Parker.

Il étoit Archidiacre de Cantorberi lors qu'il publia son livre à Londres l'an 1678. C'est un livre où il traite de Dieu & de la providence divine. Il n'épargne ni son savoir, ni la force de ses expressions, & de ses raisonnemens pour bien établir la verité. Il parvint depuis à (1) l'Episcopat, & fit un livre qui lui attira beaucoup d'ennemis. On crut qu'il favorisoit le Papisme, & les desseins de Jaques II. Un tel livre eut sans doute un effet retroactif: il fut, cause que l'on rechercha la vie passée, & les Ouvrages precedens, pour y trouver quelque matiere d'accusation, mais je ne croi pas qu'on l'ait critiqué sur la rejection de l'argument de l'idée innée, & du consentement general des peuples. J'ose donc vous assûrer qu'un Archidiacre de Cantorberi, Docteur en Theologie a soutenu la même chose que moi sans commettre sa reputation d'orthodoxe, & cependant il s'étoit rendu si odieux par d'autres endroits

(1) *Il fut fait Evêque d'Oxford.*

qu'on lui auroit fait un crime de la moindre heterodoxie, qu'on auroit trouvée dans ſes écrits anterieurs. Cela ſe pratique par tout, c'eſt un uſage conſtant. Les mêmes choſes qu'on avoit laiſſé paſſer comme innocentes, deviennent criminelles ſi l'auteur ne ſe conduit pas au gré des factions bonnes, ou mauvaiſes.

A . . . . le 30. de Novembre 1703.

§. XXXIX.

Si je perſiſte encore dans le mepris que j'ai temoigné pour l'aſtrologie.

Aiant été contraint d'interrompre pendant deux ou trois ſemaines l'examen de vos objections, je me remets à ce travail auſſi-tôt que je puis, & comme ſelon le rang que vous leur avez donné ce qui ſe preſente en premier lieu concerne l'aſtrologie judiciaire, je debute par vous dire fort ingenument, que j'ai été bien ſurpris de vous trouver ſi preoccupé en faveur de cette pretenduë ſcience.

D'abord vous me demandez ſi je ſuis encore dans la même prevention, que lors que je compoſai le livre ſur les Cometes. Il vous ſemble que j'étois bien decifif, & un peu trop fier contre les principes des Aſtrologues. Vous trouvez là je ne ſai quelle preſomption que l'âge a pu corriger, & vous me dites que je ne ſerois pas le ſeul qui aurois mis de l'eau dans mon vin en vieilliſſant, ce ſont vos termes. Vous conoiſſez des perſonnes de merite qui à l'âge de trente ans coupoient bras & jambes à tout ce qui s'écartoit de leur opinion, & qui en parlent aujourd'hui d'une maniere plus radoucie. De là vient que toutes les fois que vous voiez un jeune homme frais émoulu de l'école decider magiſtralement, *cela eſt ainſi*,

& il faut n'avoir pas le sens commun tout soutenir le contraire, vous lui repondez froidement, *si vous étiez plus âgé, vous seriez moins decisif, je vous attens à vôtre premiere année climacterique* (1); *vous y brûlerez peut-être ce que vous aviez adoré, & vous y adorerez ce que vous aviez brûlé, & en tout cas vous aurez plus d'indulgence pour ceux qui ne seront pas de vôtre opinion.*

(1) *c'est-à-dire la 49.*

Tout cela, Monsieur, generalement parlant me paroît fort raisonnable. J'en ai fait l'épreuve. Il y a des doctrines qui me paroissent aujourd'hui très-incertaines, dont je ne croiois pas autrefois que l'on pût douter sans extravagance, & je trouve beaucoup de probabilité pour le moins dans des opinions, qui me sembloient si absurdes il y a quelques années, que je ne comprenois pas qu'on osât les soutenir. Vingt ans d'étude peuvent produire de grans changemens dans une tête, & font bien voir du païs. Je sai bien que certains Docteurs opiniâtres n'ont point de part à vôtre regle, & où sont les coutumes qui ne soient sujettes à des exceptions? Ils ne demordent jamais de leurs premiers sentimens, ils jettent l'ancre pour toute leur vie par tout où l'engagement de la naissance, le hazard (2), où l'interêt les ont conduits, & comme la passion est la principale source de la lumiere qu'ils suivent, ils s'enfoncent, & s'enracinent de plus en plus dans leurs prejugez, de sorte qu'ils y tiennent plus fermement sous les cheveux gris qu'à la fleur de l'âge. Je laisse à dire qu'un faux point d'honeur est cause que bien des gens ne voudroient pas renoncer dans leur vieillesse à des sentimens, qui leur ont fait aquerir un nom, & une longue reputation. Ils craindroient qu'on n'attribuât leur changement à quelque foiblesse d'esprit, & que l'on ne s'écriat.

(2) *Ad quamcunque sunt disciplinam quasi tempestate delati, ad eam tanquam ad saxum adhaerescunt.* Cicero Academic. quæst. lib. 2. fol. 202.

N'ont ils donc tant vécu que pour cette infamie?

Ils auroient honte de reconoître le besoin qu'ils auroient eu de vieillir pour discerner une verité.

Mais quoi qu'il en soit de toutes ces choses, je vous puis dire, Monsieur, très-sincerement que depuis l'an 1681. que mon traité des Cometes fut composé, je n'ai senti aucun changement dans mes opinions sur l'astrologie. J'ai declaré en plusieurs (1) rencontres dans mon Dictionaire combien j'étois convaincu de la vanité, & du ridicule de cet art trompeur, & je vous declare ici qu'à l'heure qu'il est je ne rabats rien, ni à l'égard des pensées, ni à l'égard des expressions, de ce que j'ai avancé sur cet article dans le traité des Cometes.

(1) *Voiez les endroits de mon Dictionaire marquez dans la table des matieres aux mots* astrologie & astrologue.

§. XL.

Si c'est un prejugé favorable à l'astrologie de voir que les grandes lumieres philosophiques du XVII. *siecle n'ont pu ruïner son credit.*

La dificulté que vous m'avez proposée n'est point capable d'afoiblir ma persuasion. S'il étoit facile, dites-vous, de faire voir la vanité & l'absurdité de l'astrologie judiciaire, le monde en seroit pleinement desabusé depuis que les Philosophes du 17. siecle ont combatu les vieilles erreurs avec un succès admirable. Mais tout le mal qu'ils ont pu faire à l'astrologie, ne va qu'à une diminution de son credit: elle se maintient encore, elle a des sectateurs considerables, & l'on ne sauroit nier que le Cardinal de Richelieu, & des personnes d'un rang encore plus relevé que le sien n'aient fait beaucoup de cas des predictions astrologiques (2) de Jean Baptiste Morin. Il paroit par un Ouvrage in folio imprimé à Padouë l'an 1684. que Mr. Reinaldini Mathematicien du Grand Duc, & Professeur en philosophie à Padouë

(2) *Voiez son article dans le dictionaire historique & critique.*

Padouë s'eſt hautement declaré l'apologiſte de l'aſtrologie judiciaire, & qu'il a donné beaucoup de tems à faire des horoſcopes (1). On ſait que Mr. le Noble n'eſt point bigot, ou ſuperſtitieux, ou engagé dans les erreurs populaires, qu'il a infiniment de l'eſprit, beaucoup de lecture, qu'il ſait traiter une matiere galamment, cavalierement, qu'il conoit l'ancienne & la nouvelle philoſophie. Cependant il a bien voulu faire ſavoir au public non pas qu'il adopte toutes les chimeres des aſtrologues, mais qu'il croit qu'ils peuvent predire les evenemens contingens. Il ſe vante d'avoir fait beaucoup d'horoſcopes qui ont reuſſi, & il s'attache avec ſoin à maintenir le credit de l'aſtrologie judiciaire (2). Son Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1697. Perſonne n'ignore combien les ſciences, & nommément la philoſophie fleuriſſent en Angleterre, neanmoins l'aſtrologie n'y manque pas de ſectateurs, & de protecteurs. Temoin le livre imprimé à Londres l'an 1690. ſous le titre de *Aſtrometereologia ſana*. On en peut voir un extrait dans l'hiſtoire (3) des Ouvrages des Savans.

(1) *Voiez les Nouvelles de la Republique des lettres Août 1685. art. 10. du catalogue des livres nouveaux.*

(2) *Voiez ſon Uranie ou les tableaux des Philoſophes depuis le 20. chap. du 5 livre juſques à la fin du 6. livre.*

Vous ne diſconvenez pas qu'aujourd'hui le peuple n'eſt point credule comme anciennement lors qu'à Corinthe chacun alloit demander à un aſtrologue le (4) bon tems de ſe marier, de bâtir une maiſon, de commencer un voiage &c. Mais vous pretendez qu'il y a pourtant encore beaucoup de perſonnes, & ſur tout dans le grand monde, qui font tirer leurs horoſco-

(3) *Au mois de Janvier 1691. pag. 204. & ſuiv.*

(4) *Corinthi nunc apud nos paſſim Chaldæus quidam heſpes mariti totam civitatem reſponſis turbulentat, & arcana fatorum ſtipibus emerendis edicit in vulgum, qui dies copulas nuptiales adfirmet; qui fundamenta mœnium perpetuet; qui negotiatori commodus; qui viatori celebris; qui navigiis opportunus.* Apul. Metam. lib. 2. pag. m. 120.

roſcopes avec beaucoup de curioſité & de confiance.

Voilà, ſi je ne me trompe, le precis de vôtre objection, ou de l'une des raiſons qui vous empêchent de mepriſer l'aſtrologie judiciaire.

J'ai à vous dire ſur cela, Monſieur, que l'on ne ſauroit ſe tirer de l'embaras pendant que l'on juge d'une doctrine par des circonſtances externes, & qu'au lieu de conſiderer ſi elle eſt fondée ſur de bons principes, on ſe contente de jetter les yeux ſur le nombre de ſes ſectateurs. On s'engage par ce moien dans un mauvais pas, car ce n'eſt point une bonne marque de verité que d'obtenir la pluralité des voix. Et il arrive que ceux qui ont pris cela pour un caractere de certitude, ne changent point d'opinion lors qu'ils voient diminuër les ſufrages. Ils ſupoſent qu'il ſufit que la ſecte ſe ſoutienne, & qu'elle ait encore quelques fameux defenſeurs. C'eſt changer de ſtyle, c'eſt vouloir tantôt qu'on compte les voix, & tantôt que l'on les peſe.

J'ajoûte que ſi vous vouliez diferer la condamnation d'un dogme juſques à ce que tous les Philoſophes l'euſſent abandonné, vous ne pourriez jamais vous deſabuſer d'aucune erreur. Que peut-on dire de plus fort que ce qui a été dit par les Gaſſendiſtes, & par les Carteſiens contre pluſieurs ſentimens des Scholaſtiques? Cependant on n'a fait que diminuër le credit de la doctrine de ceux ci, on ne l'a point tout-à-fait ruiné. Les formes ſubſtantielles, leur éduction de la puiſſance de la matiere, la diſtinction entre l'étenduë & le corps, le mouvement d'attraction, l'horreur du vuide, l'appetit du centre & cent autres chimeres du peripatetiſme ſont encore ſoutenuës par des Philoſophes de grand renom, quoi qu'ils ſachent

qu'elles

qu'elles ont été ſiflées par une infinité d'habiles gens depuis l'introduction des principes mechaniques de la philoſophie corpuſculaire ? Oſeriez vous rejetter ces erreurs-là, ſi vous perſiſtiez à vous apuier ſur la maxime, que vous m'avez alleguée pour vous diſpenſer de mepriſer l'aſtrologie ?

Il eſt moralement impoſſible qu'une erreur qui eſt devenuë preſque generale ſoit ruinée entierement. Si quelque grand homme la combat ſous de favorables auſpices, il donne naiſſance à une ſecte qui dreſſe autel contre autel, & d'abord quantité de beaux eſprits ſe rangent à cette nouvelle ſecte, & ſont imitez par tous ceux qui cherchent un air & un caractere de diſtinction. Mais enfin quelques-uns de ceux qui affectent la ſingularité trouvent mieux leur compte à ſe declarer pour la vieille ſecte decriée, & preſque deſerte. Trop de gens, diſent-ils, ſe melent de la nouveauté, le metier n'en vaut plus rien, attaquons les, ſoutenons, rehabilitons, replâtrons ce qu'ils combatent.

Ce ſera le ſort de l'aſtrologie judiciaire d'attirer toûjours les eſprits ſouverainement curieux, & d'infatuer les ames ambitieuſes, & impatientes de poſſeder les dignitez qu'elles ſouhaitent, & qu'elles eſperent. Elle aura toûjours quelques ſectateurs, mais gardez vous bien de croire, je vous en prie, que cela la rende moins fauſſe ni moins ridicule.

§. XLI.

Fauſſeté de quelques predictions Aſtrologiques.

Vous reconoiſſez que les Aſtrologues ne font rien qui vaille, ni quand ils alleguent leurs preuves, ni quand ils repondent aux objections de leurs adverſaires. Les modernes ne vous paroiſſent pas moins foibles à cet égard-là que les

les anciens, que (1) Julius Firmicus Maternus par exemple; mais vous vous retranchez sur l'experience, & vous ne pouvez vous imaginer qu'un art qui a si souvent predit l'avenir soit faux. Soufrez que je tache de vous defaire de cette illusion.

(1) *Voiez les extraits de son livre dans le 2. tome de la biblioth. choisie de Mr. le Clerc, p. 224. & suiv.*

Je vous ai cité (2) un passage où vous pouvez decouvrir la foiblesse de vôtre methode de raisonner. Examinez bien ce que Ciceron dit à son frere qui au lieu d'expliquer les causes de la divination se contentoit d'entasser des contes, & des exemples qu'on lui pouvoit contester & même nier. Je vous trouve dans le même cas: toutes les histoires de predictions astrologiques que vous pouvez compiler sont très-incertaines, la plupart sont venuës après coup: il y en a de si ambigues, qu'on les pouvoit prendre pour vraies de quelque maniere que l'évenement tournât. En un mot tout cet attirail de faits, & d'exemples est aussi sujet aux tempetes de la dispute que les principes, ou que les raisons *à priori* de l'astrologie.

(2) *Cidessus p. 143.*

(3) *Il y a trente ans que tous les Astrologues, & Charlatans, qui feignent de l'estre, me predisent chaque année que je cours fortune de mourir: & en celle que je mourray, on remarquera tous les presages qui m'en ont averty en icelle, dont l'on fera cas, & on ne parlera de ceux qui sont avenus les années precedentes.* Bassompierre, Journ. de sa vie, to. 1. pag. 241, édit. de Holl. 1666.

Je m'étonne que vous m'aiez demandé, si l'on peut prouver par des exemples bien certains que les faiseurs d'horoscopes se sont trompez. Si vous vous étiez souvenu de ce que je cite de Seneque, & de Ciceron, dans le chap. 18. des Pensées diverses, vous ne m'auriez pas fait une semblable question. Je ne vous parle pas du bon mot de Henri IV. car je l'ai raporté sans citer personne, ce qui a pu vous persuader que je manquois de preuve imprimée. Il est pourtant vrai que je l'avois lû dans un Ouvrage (3) dont l'auteur avoit ouï dire cela à ce grand Prince. Mais s'il ne tient qu'à vous montrer par de bons exemples les mensonges des Astrologues, vôtre gueriſon est sûre: j'ajoûterai

terai aiſément de nouveaux faits à ceux que j'ai déjà alleguez dans mes Penſées diverſes, & je vous avertirai que vous en pourrez trouver beaucoup d'autres, ſi vous vous donnez la peine d'en chercher dans les auteurs qui ont écrit ſur cette matiere. Je ne vous parle pas de mon gros (1) Ouvrage, où j'en ai repandu beaucoup quand l'occaſion l'a demandé, & que je ne repeterai pas.

(1) *Dans le Dictionnaire hiſtorique & critique.*

I. Le premier exemple que je vous alleguerai eſt un de ceux, que les partiſans de l'aſtrologie pronent avec le plus de faſte. Ils diſent que les Aſtrologues aiant ſu que Vitellius leur ordonnoit de ſortir de l'Italie dans un certain jour, firent afficher de nuit un papier par lequel ils lui ordonnoient de mourir à un certain jour preſix, qui fut effectivement celui de ſa mort. On ne peut nier que Xiphilin (2) l'abreviateur de Dion Caſſius ne diſe cela, & qu'il n'ajoute, (3) *Tant ils connurent avec exactitude ce qui devoit arriver!* Zonaras a raconté la même hiſtoire. Mais vous allez voir qu'ils n'ont raporté qu'un fait gloſé & falſifié. Suetone nous aprend que Vitellius faiſoit mourir ſans forme, ni figure de procés tous les Aſtrologues qu'on lui deferoit, (4) étant irrité de ce qu'auſſi-tôt après la publication de l'édit par lequel il ordonnoit à ces gens-là de ſortir de Rome & de l'Italie pour le plus tard le 1. d'Octobre, il avoit paru une affiche, où ils lui ordonnoient de ſortir du monde ce même jour-là. Si leur prediction eût été vraie, il ſeroit mort le premier d'Octobre, mais il eſt certain qu'il fut tué vers la fin du mois de Decembre (5). Dion Caſſius

(2) *Dio Caſſius lit. 65. pag. m. 735.*

(3) *Καὶ οἱ μὲν ἔτως ἀκριβῶς τὸ γενησόμενον προέγνωσαν: Adeo futuros rerum eventus accurate præcognoverunt.* Id. ib.

(4) *Exacerbatus quod poſt edictum ſuum, quo jubebat intra Kalend. Octobris urbe Italiaque mathematici excederent, ſtatim libellus eſt propoſitus*, & Chaldæos dicere, Bonum factum, ne Vitellius Germanicus intra eundem Kalendarum diem uſquam eſſet. *Suet. in Vitellio cap. 14.*

(5) *Tacit. hiſtor. lib. 3. cap. 67. Voiez Mr. Ryck not. in Tacit. pag. 371.*

Cassius est blamable d'avoir suivi des traditions populaires preferablement aux historiens, qui avoient marqué des dates extremement propres à refuter le merveilleux qu'on avoit fourré dans cette avanture, comme l'on a fait en cent autres occasions dont les Astrologues ont su profiter.

(1) *Suet. in Vespas. cap.* 14.

II. Ils avoient predit à Metius Pomposianus qu'il seroit Empereur. On le voulut rendre suspect par là à Vespasien, qui au contraire lui donna le Consulat (1). Vous savez bien qu'il ne parvint pas à l'Empire, & que son horoscope fut l'une des causes (2) pour lesquelles Domitien le fit mourir.

(2) *Metium Pomposianum* (interemit) *quod habere Imperatoriam genesim vulgo ferebatur, & quod depictum orbem terra in membrana, concioneſque regum ac ducum ex Tito Livio circumferret, quodque servis nomina Magonis & Annibalis indidisset.* Id. in Domit. cap. 10.

III. Laissons l'antique, passons au moderne qui pourra vous ébranler davantage. Les Astrologues avoient predit (3) au Duc de Viseü qu'il seroit Roi de Portugal. Cela le fit entrer dans une conspiration contre le Roi Jean II. & le remplit d'une telle confiance que malgré toutes les raisons qu'il avoit de se defier de ce Prince, il obeït à l'ordre d'aller lui parler. Il tomba ainsi dans le piege, car le Roi le poignarda de sa propre main (4).

(3) *Mathematici gentis imperium quasi ex astrorum inspectione denuntiarant.* Mariana de rebus Hispan. lib. 24. cap. 23. pag. m. 405. *ad ann.* 1483. (4) *Mariana ib. Turquet hist. d'Espagne to.* 2. *pag. m.* 1081. 1082.

IV. On fit pour la Princesse Marguerite sœur de Henri II. en 1564. un discours astrologique, qui donnoit l'horoscope de l'Eglise Romaine, & en predisoit la ruïne, celle du saint siege, & de l'Empire d'Allemagne par des consequences tirées des mêmes aspects, & des mêmes influences des astres qui avoient dominé à la destruction des anciennes monarchies & republiques (5). Cela est-il arrivé?

(5) *Voiez le Laboureur, addit. aux memoires de Castelnau to.* 1. *pag.* 751.

V. Cardan n'avoit il pas fait des predictions

tions du Roi d'Angleterre Edoüard VI. qui furent bien-tôt après renverſées par la mort de ce jeune Prince? N'étoit-ce pas ſe moquer du monde, que de faire après cela un autre horoſcope qui contenoit ce qui étoit arrivé à Edoüard (1).

VI. Noſtradamus fit l'horoſcope de l'Archiduc Rodolphe fils aîné de l'Empereur Maximilien II. *J'ai demeuré*, dit il, (1) *plus de 14 mois tant à la calculation qu'à l'explication d'icelle nativité.* Il travailla auſſi à l'horoſcope du Prince Erneſt ſecond fils du même Empereur. Voions ce qu'il nous aprend ſur cela: „ Et pource que par le vray jugement des aſ„ tres ſelon leurs nativités ces deux Princes doi„ vent parvenir à grandiſſ. exaltation de regne „ & d'empire, ce m'a donné la cauſe d'y tra„ vailler tout ainſi que vous voyez. Cepen„ dant je luy envoye la nativité de ce Prince „ & Roy inclite Rodolphe, dans la quelle eſt „ contenu amplement & compris beaucoup de „ grands articles concernant premierement ſa „ vie, ſanté & diſpoſition de ſon corps, des „ ſubſtances, voyages, religion, des freres, „ ſœurs & proches parents du ſang du pere, „ de l'oncle, ayeuls & biſayeuls, des enfans, „ des plaiſirs & delices & expeditions, des ma„ ladies, des ſerviteurs, du mariage & de quel„ le famille & nation ſera la femme, & en quel „ temps, & combien de femmes, des enne„ mis publiques & autres, de la mort & eſ„ pece d'icelle, & en quel temps & de ce que „ les morts luy auront delaiſſé des regnes, „ d'hereditès, de poeur, de crainte, de poi„ ſons, de voyages, des religions, peregrina„ tions, & en quel temps il changera de reli„ gion, d'empire, de magiſtrat, de devotion, „ de exaltation & de ſupreme puiſſance, de „ ſes amis hors le ſang, qui ſeront en grand „ nombre, des ennemis ſecrets & occults, de „ pri-

(1) *Voiez le pere Pardies dans la letre d'un Philoſophe à un Carteſien de ſes amis. Voiez auſſi les Nouvelles de la Rep. des lettres Août 1685. art. 10. du Catalogue des livres nouveaux.*

(2) *Noſtradamus lettre à Lobetius pag. 93. du pars ſecunda pietatis & eruditionis monumentor. edit. Franc. 1702.*

„ prisons & exilemens & captiveté par voye „ hostile. Et toutes telles significations & au- „ tres sont amplement declairées dans la dite „ nativité espandues sa & la selon les chapitres „ & exigence du cas. „ Voilà ce qu'il écrivoit le 5. d'Août 1565. Ne doutez point que si nous avions cet horoscope, nous n'y trouvassions une infinité de mensonges en le comparant à la vie de l'Empereur Rodolphe. Il me suffit de vous faire prendre garde. 1. Que Nostradamus promettoit, *grandissime exaltation de regne & d'Empire au* Prince Ernest, qui cependant n'a été ni Roi ni Empereur. 2. Qu'il a predit que Rodolphe seroit marié plus d'une fois, erreur insigne, car cet Empereur ne se maria jamais, ce n'est pas qu'il n'aimât les femmes, mais il trouva plus commode de faire des enfans illegitimes, que d'en faire de legitimes (1).

(1) *Princeps cætera eximius, sed matrimonii abstinens, liberiorique quam fas erat, Veneri assuetus culpam haud modica dignitatis jacturâ luit, insuperque liberis orbus legitimis.* Joh. Cluver. epit. histor. universæ ad ann. 1612. pag. m. 644.

VII. Mon dernier exemple sera pris de ce même Reinaldini que vous m'avez (2) allegué. Il avouë qu'il avoit trouvé par toutes les regles de l'astrologie, que le siege de Vienne en 1683. se termineroit par la prise de la place (3).

(2) *Cidessus*, p. 180.

§. XLII.

Si l'on peut dire que quand les Astrologues se trompent, c'est la faute de l'ouvrier, & non pas celle de l'art.

(3) *Voiez les Nouvelles de la Rep. des lettres, ubi supra.*

Vous avez prevu sans doute que je vous cotterois de grans exemples des faussetez des Astrologues, car vous vous êtes preparé un retranchement, vous m'avez signifié par avance que s'ils se trompent cela ne vient pas du défaut des regles, mais de ce qu'ils ne les observent pas, soit qu'ils en ignorent la precision, soit que leur temperament les empeche d'être

aussi

auſſi attentifs à leur travail que le ſujet le demande. Examinons un peu cette afaire-là. C'eſt un ſubterfuge dont on ſe ſert (1) depuis pluſieurs ſiecles.

Nous le pourrions laiſſer courir s'il étoit poſſible de concevoir quelque proportion, ou quelque ſorte de liaiſon entre les regles de l'aſtrologie, & les evenemens qu'on en fait dependre, mais cela étant impoſſible j'aurai toûjours droit de vous objecter, que la previſion de l'avenir n'eſt pas plus facile à l'Aſtrologue qui obſerve les pretenduës regles de l'art, qu'à celui qui ne les obſerve pas. Soufrez que je vous regale ici d'un beau paſſage de l'art de penſer, afin de vous mettre devant les yeux l'impertinence des principes de l'aſtrologie : „ (2) Aprés que l'on voit tant de gens infa- „ tuez des folies de l'Aſtrologie judiciaire, & „ que de perſonnes graves traitent cette ma- „ tiere ſerieuſement, on ne doit plus s'étonner „ de rien. Il y a une conſtellation dans le Ciel „ qu'il a plû à quelques perſonnes de nommer „ balance, & qui reſſemble à une balance com- „ me à un moulin à vent : la balance eſt le ſym- „ bole de la Juſtice : donc ceux qui naîtront ſous „ cette conſtellation ſeront juſtes & équita- „ bles. Il y a trois autres ſignes dans le Zo- „ diaque qu'on nomme l'un Belier, l'autre „ Taureau, l'autre Capricorne, & qu'on euſt „ pû auſſi bien appeller Elephant, Crocodile, „ & Rhinocerot : le Belier, le Taureau & le „ Capricorne ſont des animaux qui ruminent : „ donc ceux qui prennent medicine, lors que la „ Lune eſt ſous ces conſtellations, ſont en dan- „ ger

(1) *Si erraticis reſponſionibus, is qui Matheſin ſe ſcire profitebatur, non potuit implere quæ dixerat, ſed reſponſa ejus mendacia promiſſionis immaculata runt, imperitia tantum illius temeritaſque, non Matheſis ipſa pulſanda eſt, & fallax infamanda promiſſio. Omni enim malo dignus eſt quod per illum fiat, ut tam præclaræ artis ſtudium, falſis reſponſorum mendaciis obumbret.* Jul. Firmicus Maternus Aſtronomic. lib. 1. cap. 2. fol. a iii verſo, edit. Venetæ 1499. in fol.

(2) *Premier diſcours au devant de l'art de penſer* pag. 31 & 41

,, ger de la revomir.,, Le docte Brodeau (1) avoit deja fait plusieurs semblables observations.

Je vous dis de plus que la maniere dont vous voulez éluder mon argument, n'est point propre à vous épargner les discussions les plus incommodes; car en consequence de la mauvaise qualité des regles de l'astrologie l'on vous soutiendra que si un Astrologue predit quelquefois la verité, c'est ou par hazard, ou par le moien de quelque (2) passion qu'il inspire, ou parce qu'il a suivi des conjectures independantes de ses regles, & fondées sur la condition, ou sur la profession du sujet dont il dressoit l'horoscope. Predire qu'un homme que l'exemple de ses ancêtres engagera selon toutes les aparences aux plus grans perils de la guerre sera tué d'un coup de canon, est une chose pour laquelle on n'a pas besoin de consulter une figure de nativité: on la peut conjecturer par d'autres principes, & si l'évenement la confirme, ce n'est pas une merveille fort surprenante. Vous voiez donc que pour soutenir qu'une prediction astrologique est fondée sur les regles, il faudroit être assûré que l'astrologue les a suivies uniquement, & qu'il les a observées avec la derniere exactitude. Comment decouvrir la premiere de ces deux choses? Elle est cachée au fond du cœur. Et pour decouvrir la seconde ne faudroit-il pas faire examiner par d'autres savans Astrologues avant le tems de l'evenement le travail de celui-là? Croiez vous bien que deux Astrologues consultez sur la même nativité prediroient les mêmes avantures? Rien moins que cela: l'un s'écarteroit de l'autre en mille articles, & s'il s'attachoit à critiquer l'autre, il l'accuseroit de plusieurs defauts, de n'avoir pas observé tout ce qu'il faloit, & d'avoir tiré de mauvaises consequences.

Ainsi,

(1) *Jo. Brodæus Miscellan. lib. 6. cap. 28. Il dit entre autres choses,* nunquam tamen, ut video, desinent μωρολογεῖν, ineptissimi scurræ qui sub lepore edictos, venatores: qui sub lyra citharædos futuros (*talia prætereo*) pugnant ac contendunt, cum nulla sit interim Lyra, nullus mehercule lepus.

(2) *Voiez le chapitre suivant.*

Ainſi, Monſieur, vous ne pourrez jamais averer qu'un horoſcope ſoit parfaitement ſelon les regles.

Il n'y a pas long tems qu'un très honnête homme, & fort habile m'a dit qu'un Anglois, dont j'ai oublié le nom, avoit renoncé à l'aſtrologie parce qu'aiant eu la curioſité de revoir pluſieurs horoſcopes qu'il avoit dreſſez, & qui avoient été veritables, il y avoit trovvé beaucoup d'erreurs de calcul, & beaucoup d'autres defauts. Cela lui fit juger qu'il y a quelque intelligence qui revele l'avenir aux Aſtrologues, & que la peine qu'ils ſe donnent de dreſſer une figure, d'examiner l'aſpect des planetes, & leurs influences, & de calculer n'eſt qu'une cauſe occaſionelle qui determine cette intelligence à inſpirer la prediction. Dès lors il abandonna ce metier comme une eſpece de magie. Je vous avouë que s'il étoit vrai que l'aſtrologie fît rencontrer l'avenir, je ne croirois pas que ce fût ſans le ſecours d'une intelligence. J'en parle ailleurs (1).

Je croi que les Aſtrologues les plus habiles corrigeroient bien des fautes dans leurs travaux, s'ils les retouchoient au bout de 7. ou 8. ans avec toute ſorte d'aplication. Les horoſcopes dont ils ſe ſeroient le plus aplaudis n'échaperoient pas à leur critique. Je conclus que s'ils devinoient quelquefois ce ne ſeroit point par une exacte obſervation des regles de l'art, & qu'ainſi le mauvais ſuccés qui accompagne pour l'ordinaire leurs predictions, doit être mis ſur le compte du metier, & non pas ſur l'inattention de l'artiſan, ou ſur l'ignorance des regles.

(1) *Dans le Dictionnaire hiſt. & crit. pag. 862. & 2628. de la 2. édition. Cardan rapporte qu'il y avoit des gens qui diſoient que Paris Cæſarius de Alantsaë, convroit ſous le manteau de l'aſtrologie ſon commerce avec le Demon Dæmonis auxilio inimixum pratendiſſe aſtrorum iſtam immodicam ſcientiam, cum etiam audierim à viro fide digno atque fortuna illuſtri, conſtituiſſe in camini Pluteo capita marmorea, quæ cùm infortunium immineret, ſponte circumvertentur. Cardan, de genituris, pag. m. 164. 165.*

Je

Je ne vous exhorterai pas à examiner ce que Gassendi a écrit contre cet art pretendu. Vous en pourrez voir la vanité à moins de frais. Les Oeuvres galantes de l'Abbé Cotin, qui n'é oit pas un rude jouteur, vous fourniront suffisamment dequoi vous desabuser. Vous y trouverez un discours contre l'astrologie judiciaire dans lequel en badinant, il ne laisse pas de fraper d'assez bons coups. Il n'a pas oublié de dire (1) *qu'un certain* Sextus ab Heminga (2), *homme nourry dans le mestier toute sa vie, ayant dressé l'horoscope de tous les Grands Hommes de l'antiquité, trouve que par les fondemens de l'Astrologie ils ne devoient point estre ce qu'ils ont esté.* Que penserez vous de cela, Monsieur? Y a-t-il rien de plus propre à refuter vôtre distinction entre les defauts de l'art, & les defauts de l'ouvrier?

Mais si vous vous trouvez trop grave, & trop éloigné de la jeunesse pour jetter les yeux sur un livre intitulé *Oeuvres galantes*, consultez Saint * Augustin: cherchez dans les opuscules de Calvin le beau discours que l'on y voit contre l'astrologie judiciaire. Vous l'y verrez refutée & tournée en ridicule. Permettez moi pour l'interêt que je dois prendre aux opinions sur les Cometes que je vous cite un passage de ce discours-là. Vous y verrez que si Calvin ne condamne pas tout-à-fait l'opinion de leurs presages, il ne s'en faut guere: *Qu'on puisse par les éclipses*, dit-il, (3) *deviner de ce qui doit advenir aux royaumes & principautez, ou aux hommes particuliers: c'est à faire aux idiots de le penser. . . . Que s'il faut qu'il y ait miracle extraordinaire pour signifier*, (a) *comment trouveront-ils telle proprieté & vertu en l'ordre commun? Il en est quasi autant des cometes, combien que non pas du tout. Tant y a, que ce sont inflammations qui se procréent, non point à terme prefix, ains se-*

(1) *Cotin, œuvres galantes t. 1. p. 231.*

(2) *Il étoit de Frise, & il mourut environ l'an 1586. Son livre est intitulé* de astrologia ratione & experientia refutata, *& fut imprimé à Anvers l'an 1583. in 4.*

* *De civit. Dei lib. 5. cap. 5. & seq.*

(3) *Calvin, discours contre l'astrologie judiciaire p. 1291. 1292. de ses opuscules édit. de Geneve. 1611.*

(a) *Luc. 21: 44. 45.*

lon

lon qu'il plaiſt à Dieu. En cela, deſia on voit combien les comettes different des eſtoilles: veu qu'elles ſe procreent de cauſes ſurvenantes. Et neantmoins je n'accorde pas que leurs predictions ſoyent certaines, comme auſſi l'experience le monſtre. Car ſi une comete eſt aparue, & que tantoſt apres un prince meure: on dira qu'elle l'eſt venue adjourner. S'il ne s'enſuit nulle mort notable, on la laiſſe paſſer ſans mot dire. Cependant je ne nie pas, lors que Dieu veut eſtendre ſa main pour faire quelque jugement digne de memoire au monde, qu'il ne nous advertiſſe quelquesfois par les comettes. S'il avoit ſu ce que les nouveaux Aſtronomes nous ont apris, qu'elles ne ſont point formées des exhalaiſons de la terre, & qu'aparemment elles ont une durée conſtante, & peut-être auſſi un cours regulier, il en eut nié entierement les pronoſtics tout comme ceux des éclipſes.

§. XLIII.

Comment un horoſcope ſe peut trouver veritable ſans que les étoiles s'en melent. Examen d'un horoſcope qui promettoit un très-heureux mariage.

Je vous ai dit (1) que les predictions d'un aſtrologue peuvent quelquefois devenir vraies par quelque paſſion qu'il inſpire. Un homme fera quelquefois ſi conſterné de ce qu'on lui aura dit, que ſon horoſcope le menace d'une mort prochaine qu'il en mourra dans peu de jours. Un autre concevra de ſi vives eſperances de parvenir à des dignitez que ſon horoſcope lui promet, & il travaillera ſi ardemment à les obtenir, qu'il les obtiendra. Mettrez vous ces bons ſuccés ſur le compte de l'aſtrologie? Ce ſeroit un grand abus: elle n'y a contribué

(1) *deſſus pag. 190.*

que par accident ; l'influence des étoiles n'y eſt point entrée. Les paſſions de ces deux hommes ont été la cauſe totale de l'évenement predit.

Je me ſervirai de ce principe pour combatre l'impreſſion que fait ſur vous ce que l'on a vu arriver depuis un an dans vôtre ville. Une veuve riche & noble qui n'avoit que 35. ans y a épouſé un bourgeois qui n'étoit recommandable que par ſa jeuneſſe, par la fraicheur de ſon teint, & par un grand fond de ſanté accompagnée d'une complexion fort amoureuſe. Les parens de la Dame eurent beau lui repreſenter le tort qu'elle ſe feroit par cette meſalliance, elle en fut ébranlée à la verité plus d'une fois, mais enfin elle ſuccomba à la force de l'étoile, car il eſt certain, ajoûtez vous, qu'avant qu'elle eut eu la moindre penſée ſur ce mariage, il couroit un bruit que le jeune homme s'attendoit par ſon horoſcope fait de main de maitre, à épouſer une riche veuve qui ſeroit de meilleure maiſon que lui. Cet horoſcope caracteriſoit ſi bien la veuve qu'à moins que de nommer la Dame en queſtion, on n'auroit pas pu l'indiquer plus clairement. La naiſſance, l'âge, le bien, l'humeur, la taille de la future étoient des choſes que l'Aſtrologue avoit marquées, & il n'avoit pas oublié de dire que le mariage ſeroit le commencement d'une trés-groſſe fortune pour celui dont il faiſoit l'horoſcope, & que ſon épouſe ſe trouveroit la plus contente de toutes les femmes. L'objection continuelle que l'on fait aux Aſtrologues de deviner après coup n'a point lieu ici, dites vous : la prediction étoit ſuë par la ville avant que perſonne ſoupçonnât que le jeune roturier jettoit les yeux ſur la Dame.

Si vous n'avez pas de meilleurs exemples que celui-là, je vous aſſûre, Monſieur, que vôtre apui eſt bien fragile, car ſelon toutes les apa-

aparences, il eſt entré beaucoup de ruſe dans l'horoſcope en queſtion. Il y a lieu de croire que l'Aſtrologue ne promit ce mariage au jeune bourgeois, que pour lui faire naître l'envie de rechercher cette veuve avec une pleine confiance de reüſſir. Il eſpera ſans doute quelque gratification en cas que ſa pretenduë prophetie fut confirmée par l'évenement. Mais je veux qu'il ait agi de bonne foi, pouvez vous repondre que ſa prediction n'a pas été cauſe que le jeune homme ſe flatant de ce mariage, s'eſt ſervi de tous les ſecrets de ſon induſtrie pour venir à bout de ſon deſſein? N'avez vous point là un principe bien complet de l'execution ſans recourir à l'influence dès aſtres! Peut-être auſſi que le galant fier de ſa beauté, & des autres qualitez que la nature lui avoit données trés-propres à le faire aimer des femmes, jetta les yeux ſur la riche veuve, & que n'oſant pas neanmoins ſe declarer ſans de bons preparatifs, il apoſta un Aſtrologue pour ſe faire predire qu'il épouſeroit une Dame, dans le caractere de qui la veuve ſe reconoîtroit facilement. Il falut en ſuite recourir à quelque perſonne officieuſe, qui ſe trouvant auprès de la Dame fit tomber adroitement la converſation ſur l'aſtrologie pour avoir ſujet de lui parler de l'horoſcope du bourgeois. La veuve ſe trouvant ſi ſemblable à la femme deſignée par cet horoſcope, aura cru que c'étoit une fatalité inevitable, un arrêt du deſtin, une vertu neceſſaire des conſtellations qu'elle épouſât un tel homme. Cette penſée lui aura fermé les yeux ſur les inconveniens. Les diſproportions de naiſſance, d'âge, & de bien n'auront pu tenir contre l'impreſſion de la pretenduë deſtinée. Il ſe ſera formé une inclination d'autant plus puiſſante que l'horoſcope promettoit beaucoup de fortune au galant à la ſuite du mariage, & une pleine ſatisfac-

tion à ſon epouſe. Il étoit beau, jeune, d'un temperament amoureux, & vigoureux tout enſemble. On trouvoit commode de pouvoir tirer de ce fond là beaucoup de ſervices ſans craindre de ne pas aſſez menager les forces & la ſanté de l'époux. Ces menagemens peuvent gener la nature, ou les veritables interêts de la tendreſſe: l'on n'eſt pas toûjours bien aiſe d'être arreté par la maxime, *il faut faire vie qui dure*, & il eſt doux de ne rien craindre de ce côté-là. Il ne faudroit donc pas s'étonner dans cette ſupoſition que la riche & noble veuve ait agrée les recherches du bourgeois, mais auſſi il ne faudroit pas y mêler l'influence des étoiles.

Voiez, je vous prie, par combien d'endroits fort vraiſemblables, on peut renverſer la preuve que vous fondez ſur cet horoſcope. Vous ne pourriez y avoir égard avec un pretexte plauſible qu'à condition qu'il conſtât, que l'Aſtrologue n'a rien conu dans la carte du païs, qu'il n'a fait que ſuivre la direction de ſon art, & qu'il n'a point même ſeu qui étoit celui dont il faiſoit l'horoſcope. Or comment pourriez vous averer cela? Ne ſait-on pas les fourberies & les charlataneries de cette eſpece de gens, & de leurs entremetteurs? Mais quand même vous le pourriez averer vous ne tiendriez rien; on vous ſoutiendroit toûjours que la prediction a été effectuée par des cauſes entierement diſtinctes de la vertu des planetes.

Il n'eſt point ſans exemple qu'on ait voulu faire acroire à certaines gens que leur horoſcope leur promettoit ceci ou cela. Ce n'étoit qu'un artifice deſtiné à les mettre dans les voies. L'un de ceux qui ont écrit contre les Jeſuites aſſûre qu'aiant taché inutilement de faire prendre l'habit de leur Ordre à Virginio Ceſarini fils d'un Duc, ils s'aviſerent enfin de lui montrer

ſon

son horoscope, (1) où il étoit dit qu'environ l'âge de 40. ans il seroit le General des Jesuïtes. Cela ne fit aucune impression sur lui. Le travail du pretendu astrologue ne produisit rien.

Il faut que je vous fasse conoître que je ne parle point ici par un esprit de prevention, qui fait aprouver jusques aux chicaneries qui sont emploiées en faveur du parti qu'on a embrassé. Je vous declare hautement que le Philosophe qui declama en vôtre presence contre ceux qui allegouient vôtre horoscope du bourgeois comme une preuve de la verité de l'astrologie, raisonnoit très mal, & que vous étez bien fondé à le condammer. Le bel honneur, disoit-il, que l'on fait aux astres de les faire les auteurs d'un mariage si mal assorti, & qui choque toute une ville. A quoi bon remonter si haut pour trouver la cause de cet himen? Ne la trouve-t-on pas de reste dans les qualitez des deux parties? D'un côté un beau jeune homme & bon mâle, & de l'autre une veuve qui n'a que 35. ans, & à qui sans doute la continence de plusieurs années pesoit beaucoup, peuvent bien faire un principe d'attraction reciproque, qui les unira intimement, & par contract sans qu'il descende du ciel une vertu invisible qui les pousse l'un vers l'autre. Quoi! ce jeune homme n'eût pas épousé une telle femme s'il fut né une heure plutôt, ou plus tard? Il a falu que les sept planetes se soient trouvées precisement à tels & tels points du ciel au moment de sa naissance: à moins de cela point de mariage. C'est donc

(1) *Quod enim adolescentem summo loco natum, & insigni corporis specie præditum animo elatiorem, & honorum atque imperii præter cæteros cupidum esse conjiceret, eam Mathematico, an Chaldæo, nescio cui dederunt provinciam, ut inspectâ ejus genesi omnis vitæ fata ei digereret, eumque sic affecto cœlo, sideribusque compositis ortum prædiceret, ut ei circiter annum ætatis quadragesimum summam Societatis Jesu præfecturam non dubiè astra portenderent.* Bernardinus Giraldus apolog. contra Jesuitas pag. m. 123. 124. *Cette piece se trouve à la page* 101. *& suiv. du recueil intitulé* Arcana Societatis Jesu, *édit. de Geneve* 1635.

dans la vuë de ce mariage que ces vaſtes corps ont été placez les uns au deſſus des autres avec ordre de ſe mouvoir ſelon des degrez, & des proportions qui fiſſent qu'à une telle minute du 1. d'Octobre 1680. ils ſe trouvaſſent là & là. Combien de machines pour peu de choſe! Ce ſeroit ici le lieu de dire, (1) *Parturiunt montes naſcetur ridiculus mus:*

Une haute montagne enfante une ſouris,
Et cet accouchement ne produit que du ris (2).

Cela même ne repondroit pas à l'énorme diſproportion qui ſe trouveroit ici entre l'effet & les cauſes. Tel étoit le diſcours de ce Philoſophe.

Il y a, je vous l'avouë, bien du travers, & bien du faux dans ſes objections, car quand même l'on établiroit ſelon l'opinion commune des Theologiens que les cieux, & toutes les autres parties de l'Univers n'ont été faites que pour l'homme, il ſeroit impertinent de reduire au ſort d'un particulier les vertus des conſtellations ſous leſquelles il ſeroit né. L'on ne pourroit pas objecter que les aſpects des planetes auroient été preordonnez tels ou tels pour une telle minute du 1. d'Octobre 1680. dans la ſeule vuë de procurer à un bourgeois le lit nuptial d'une Dame. Vous pourriez repondre que ces aſpects enferment les cauſes de pluſieurs effets neceſſaires à la terre, le domicile du genre humain, & que ce mariage ne s'y trouve que comme un très-petit acceſſoire.

(1) *Horat. de arte poët.*

(2) *Ces deux vers (traduction du Latin d'Horace) ſe trouvent dans une critique de la Pucelle de Chapelain. Celui qui refuta cette critique remarque que le mot* ris *pour* rifus, *ou l'acte de rire, n'eſt point François. On le trouve neanmoins en ce ſens là dans de bons Auteurs: Voiez le Dictionaire de Furetiere.*

§. XLIV.

D'un Almanach imprimé à Amſterdam pour l'année 1688. Lettre pretenduë d'un Quaker.

Me voici enfin à vôtre Achille, à la preuve qui vous paroit la plus convaincante. C'eſt un Alma-

Almanach imprimé à Amſterdam pour l'année 1688. Vous êtes très-aſſûré qu'il parut avant la fin de Decembre 1687. & cela vous perſuade que la prediction que l'on y trouve du dethrônement de Jaques II. Roi d'Angleterre n'a pas été faite après coup, mais par une exacte connoiſſance des regles de l'aſtrologie. Je vous plains d'avoir donné dans un tel panneau, & j'eſpere qu'après avoir lu ce que je m'en vais vous dire, vous reconoîtrez vôtre erreur.

J'ai cet Almanach : on y voit au haut de la premiere page la figure d'une main qui tient une plume, & qui écrit MENE TEKEL. C'eſt une alluſion au prodige qui arriva dans Babylone, & qui a été decrit par le Prophete Daniel (1). Il y a au deſſous de cette main, OU JUGEMENT ASTROLOGIQUE *pour* L'ANNE'E M DC LXXXVIII. *dans lequel on montre par les principes de cette ſcience la* CATASTROPHE *prochaine du* PAPISME *en* ANGLETERRE. *Traduite de l'Anglois ſur la Copie de* LONDRES. Je me ſouviens qu'on fit beaucoup d'attention à cet Almanach pendant le mois de Janvier 1688. & qu'en ſuite l'on n'en parla plus juſques à ce qu'on eût remarqué vers la fin d'Août qu'il ſe faiſoit en Hollande bien des preparatifs, & des mouvemens pour une expedition maritime. Chacun ſe reſouvint alors de cet Almanach, & le voulut acheter, & comme on ne doutoit point du ſuccés de l'entrepriſe, il y eut beaucoup de gens qui admirerent l'habileté de l'Aſtrologue, & la juſteſſe de ſes predictions. Il avoit dit qu'au mois d'Octobre il ſe feroit (2) *De grandes & frequentes aſſemblées pour deliberer ſur quelques afaires qui ſembloient exiger la diligence & le ſecret. . . . . Je puis vous aſſurer*, ajoûtoit-il, *que ce ſera un mois où il ſera plus diſcouru que traffiqué.* Et ce qu'il y avoit de principal, il avoit predit qu'au

(1) *Daniel chap.* 5.

(2) *Pag.* 21.

qu'au mois de Novembre (1) la Princeſſe d'Orange deviendroit Reine d'Angleterre. Mais les plus ſenſez perſiſterent dans leur mauvaiſe opinion pour l'aſtrologie, & quoi qu'ils viſſent qu'il en affectoit le jargon, ils ne crurent point qu'il eut tiré de cette ſource ſes pronoſtics. Le mois de Novembre, diſoit il (2), „ commence avec deux Aſpects fort remar- „ quables, le premier eſt le *ſextile* du *Soleil* & „ de *Jupiter*, cela montre qu'une *fort Grande* „ *Dame de l'Europe, montera à un fort grand degré* „ *d'honneur & de grandeur; & plaiſe à Dieu* „ *qu'elle en puiſſe joüir long-tems en paix &* „ *proſperité.* Ce ſont les Effets de ſon *Demi-* „ *Ciel au corps* de la *Lune* & *Sextile* de *Venus*, „ le *Trine de Jupiter* n'en eſtant pas éloigné : Le „ ſecond eſt la Conjonction de *Saturne* & *Mars* „ ſur la place de la derniere *Eclypſe*, Cela mar- „ que la ruine & la deſtruction de pluſieurs „ qui n'y penſoient gueres il y a peu de mois, „ & ce ne ſeront pas des *gens de petite qualité*, „ C'étoit jargonner en aſtrologue, mais les connoiſſeurs ſe perſuaderent, qu'il ne debitoit ſous ce ſtyle-là que ce qu'il avoit conjecturé par ſa connoiſſance de l'etat de l'Angleterre, & par la diſpoſition où il voioit les eſprits. Quelques-uns crurent qu'il hazarda des ſouhaits & des eſperances plutôt que des opinions, & qu'il ne parut ſi aſſuré de ſon fait que pour inſpirer de la hardieſſe à ſon parti, & pour jetter l'allarme parmi les Papiſtes. Il y eut même des gens qui s'imaginerent que les principaux directeurs des meſures que l'on prenoit depuis quelque tems pour preparer cette grande revolution lui donnerent ordre de la predire, & lui marquerent le mois où elle devoit éclorre.

On emploioit deux raiſons à confirmer cette derniere conjecture.

I. L'une eſt qu'il n'y a rien ſur quoi il inſiſte tant

(1) *Il ne la nommoit point dans ſon Almanach, mais il la deſignoit clairement, & de plus il diſoit en converſation à tous ceux qui le lui demandoient que c'étoit d'elle que cela ſe devoit entendre.*

(2) *Pag. 21. & 22. Notez qu'il s'eſt trompé au mois, car la Princeſſe d'Orange ne changea de condition qu'après la fuite de ſon pere vers la fin de l'an.*

tant que ſur la mort du Roi Jaques. Voici ce qu'il dit dans l'endroit où il explique *l'Entrée Automnale:* „(1) Comme le *Soleil* s'éloigne du „ corps de *Mars* il s'attache au corps de *Saturne*, lequel eſt Seigneur de Huit des Dix; Et „ pour cette raiſon auſſi il ſemble menacer „ de mort des Grands en ces quartiers, & „ peut eſtre meſme un Prince. Car le *Soleil* ſignifie les Rois, &c. Outre cela, la „ *Lune* qui eſt Maitreſſe de la dixiéme, qui eſt „ la Maiſon des Rois, ſe hâte pour joindre le „ corps de Mars & le *paralléle Zodiacal de Saturne*, ce qui fortifie merveilleuſement l'Aphoriſme & le jugement cy-deſſus. J'ay vû „ la Nativité d'un certain Grand en Europe, „ duquel la deſtinée ſemble s'accorder avec cette poſition. Et je ne fais pas beaucoup de difficulté de vous donner ces particularités des „ Directions qui lui pendent à preſent ſur la „ teſte, & autres circonſtances, deſquelles les „ Aſtrologues communs ne ſçavent rien. Il a „ *Leo* en ſon Aſcendant &c.„ Aiant donné une table *des Arts de Directions*, il ajoûte. (2) *Vous voyés qu'il y a ici* 13. *Directions, & la plus grande partie de ces Directions, commencent à operer dans le mois d'Octobre de l'année preſente, ou environ, & la queſtion eſt de ſçavoir ſi elles ont le pouvoir de tuer ou non? Je répons, qu'oüi, elles peuvent tuer, & il n'y a qu'une ſeule objection qui puiſſe empécher un homme de la Profeſſion d'être Poſitif là deſſus.* Il repond à cette objection, & aiant debité en ſuite un autre dogme de ſon art il conclut de cette maniere: „(3) Or „ ſuppoſés que la queſtion ſoit, ſi un homme „ âgé de 55. ans, ſous une ſi grande foule de „ Directions, peut vivre ou non? Certes je „ ſuis obligé de dire, quand ce ſeroit de mon „ propre Frere, que je ne croi pas qu'il ſoit poſ„ ſible, qu'il puiſſe vivre.„ Joignez à cela ce

(1) *Pag.* 12.

(2) *Pag* 13.

(3) *Pag.* 14.

(1) Pag. 21.

qu'il dit sous le mois d'Octobre : (1) *Nous trouvons le* Soleil *en Conjonction avec* Saturne *environ à 27. degrés de* Libra. *C'est une position revêche, & je ne doute pas* qu'elle n'ébranle & face trembler quelques gens. Saturne, *selon la Notion commune en Astrologie, est fort en* Libra, *car c'est son Exaltation, & le* Soleil *y est foible, parce que c'est sa chute. De sorte que le* Soleil *est affligé par la presence de* Saturne, & à cause de cela, j'attens la mort de quelque Grand, &c. L'Eclypse du Soleil *montre aussi la même chose, estant au commencement du* Scorpio *entre les Etoiles violentes, & sa mort sera de la nature de* Saturne, Mars, & Mercure On ne peut douter qu'il ne parle de Jaques Second qui regnoit alors en Angleterre. Il s'en expliquoit nommément à tous ceux qui le consultoient.

(2) *On croit qu'ils affecterent principalement de faire le ton affirmatif sur ce point-là en presence des Papistes, car un historien Protestant remarque au sujet de l'évasion du Roi :* „ *Que les* „ *gens* „ *sensez* „ *dirent* „ *d'abord* „ *que rien* „ *n'avoit* „ *pû faire* „ *prendre* „ *une re-* „ *solution* „ *aussi* „ *surpre-* „ *nante,* „ *que l'o-* „ *pinion* „ *où les* „ *Catholi-* „ *ques é-* „ *toient*

Il y a beaucoup d'aparence, disoit on, que ceux qui tramoient en Angleterre la revolution, lui ordonnerent d'insister positivement sur la mort du Roi. Ils souhaitoient que ce Prince aprehendât le sort de son pere, & que cette peur lui fit prendre le parti de s'évader. Ils prevoioient un grand embaras s'il s'obstinoit à demeurer dans le païs; leur entreprise ne pouvoit aboutir en ce cas là qu'à une très-foible ébauche. C'est pourquoi ils mirent tout en œuvre pour le jetter dans l'épouvante, ou du peuple soulevé qui l'égorgeroit, ou d'une assemblée de juges qui lui feroit sauter la tête comme au Roi Charles I. On repandoit adroitement ces menaces (2) afin qu'elles vinssent jusqu'à ses oreilles, & qu'elles lui inspiraſſent une telle consternation, qu'il se mît en fuite, & qu'on pût pretendre par la qu'il abdiquoit, & qu'ainsi le thrône étoit devenu vacant. La chose leur reüssit à souhait, & ils regarderent cette reüssite comme le plus grand bonheur du mon-

monde (1). Voilà, Monſieur, ce qui fit croire à certaines gens que l'Aſtrologue fut chargé par les Directeurs de l'intrigue d'annoncer poſitivement la mort de Jaques II. Je ne vous garantis point la verité de leur ſentiment, je ne ſai s'ils ſe trompent, ou s'ils ne ſe trompent pas, & je vous prie d'apliquer par tout où beſoin ſera dans la ſuite de ce chapitre cette mienne declaration. Quoi qu'il en ſoit la prophetie de l'Aſtrologue s'eſt trouvée fauſſe ſur ce point là. Le Prince qu'il condamnoit à la mort, a vêcu encore plus de 12. ans.

II. La ſeconde choſe qu'ils alleguoient pour confirmer leur conjecture eſt la pretenduë *lettre d'un Bourgeois de Londres Quacker de religion à ſon Collegue Mr. R. W. Marchand à Rotterdam.* Elle eſt datée de Londres le 24. de Fevrier 1688. & on l'imprima tout auſſi-tôt en Anglois & en François. On y trouve entre autres choſes ceci: „ Les Empires les plus aſſeu-„ rez tombent ſouvent d'un ſeul coup C'eſt „ pourquoi je te conſeille d'avoir patience où „ tu es, d'exhorter tous les Freres à en faire de „ même, car *Dentſch* a eu une revelation & l'eſ-„ prit lui a ſuggeré que dans le mois d'Octobre

„ pro-

„ *choſe. Ils crurent même tous, ou firent ſemblant de croire depuis* „ *le commencement de ce deſſein, que la Religion et la liberté du Païs* „ *n'étoient que le pretexte, et que c'étoit à la Couronne ou au Roi* „ *qu'on en vouloit.* „ Memoires de la dern. revolution d'Anglet. to. 1. pag 651. 652 edit. de la Haie 1702. (1) *Le même hiſtorien Proteſtant remarque* ubi ſupra pag. 690. *que l'évaſion du Roi* fut regardée par les Anglois comme le plus grand bonheur qui put arriver, & comme une ſuite des benedictions du Ciel ſur la nation pour les établiſſemens deſirez. *Il ajoûte que pour lui faciliter cette évaſion, on avoit donné ordre aux deux Capitaines qui le gardoient*, de fermer les yeux à tout ce qu'il feroit, & de le laiſſer partir en plein jour s'il en avoit le deſſein.

„ *depuis* „ *le declin* „ *de leurs* „ *affaires* „ *et de* „ *celles* „ *du Roi,* „ *qu'un* „ *Parle-* „ *ment ne* „ *man-* „ *queroit* „ *pas de* „ *lui ſai-* „ *re le* „ *même* „ *traite-* „ *ment* „ *qu'au* „ *feu Roi* „ *ſon Pe-* „ *re, et* „ *que la* „ *Nobleſ-* „ *ſe, le* „ *Clergé* „ *et le* „ *Peuple* „ *d'An-* „ *gleterre* „ *ne re-* „ *ſpi-* „ *roient* „ *autre*

„ prochain in y aura dans ce Roiaume un grand „ changement, que le mois ſuivant Guillaume d'Orange paſſera la Mer, quand le temps „ aprochera nous lui envoierons deux de nos „ Freres pour lui ſouhaiter un heureux paſ„ ſage. Garde cette Lettre comme un de„ poſt pour lui faire voir quand il s'embar„ quera, afin que nous puiſſions obtenir ſa „ bienveuillance pour nous, comme autrefois „ fit *Jaddus* celle d'Alexandre lors qu'il ap„ procha de Jeruſalem.„ Je puis vous dire comme une choſe certaine qu'au commencement du mois de Novembre 1688. lors que Mr. le Prince d'Orange attendoit à l'Ile de Goerée le vent favorable, un Seigneur Anglois aiant aperçu un Quaker dans l'antichambre lui parla de la lettre de ſon confrere de religion, & le felicita de ce que le Saint Eſprit ſe communiquoit à eux d'une façon ſi particuliere qu'ils devinoient juſte les évenemens. Le Quaker homme de beaucoup d'eſprit ne donna pas dans le panneau: *celui qui a écrit cette lettre*, repondit il, *a plus de commerce avec les membres du conſeil privé qu'avec nos freres.* On croit qu'il avoit raiſon, & que ce furent les Directeurs de la trame qui fabriquerent cette lettre ſous le nom d'un pretendu Quaker.

Mais par quel motif firent ils cela, demanderez vous. Il eſt facile de vous repondre. Il n'y a rien qui diſpoſe mieux un peuple à des émotions que de ſavoir qu'elles ont été predites. Cela eſt principalement vrai dans la Grand' Bretagne, car quoi qu'on y trouve incomparablement moins de fanatiques qu'il n'y en avoit au tems de Cromwel, il y en a encore beaucoup. Cromwel qui devoit ſon élevation au fanatisme, & qui étoit lui même, à ce que bien des gens croient, ſujet à des intervalles fanatiques, faiſoit mettre dans l'Almanach de Lon-

Londres ſes deſſeins aſſez ſouvent, & s'en trouvoit bien, dit-on. Et parce que cette confidence donnoit beaucoup de credit à l'Almanach, l'Aſtrologue qui le faiſoit, craignant de ne pouvoir pas ſoutenir ſa reputation ſous le regne de Charles II. s'il ne ſe voioit gratifié d'une ſemblable lumiere, fut trouver un jour ce Prince pour lui demander la continuation des influences politiques dont il avoit joui ſous l'Uſurpateur. Le Roi ſe moqua de lui, & le renvoia en lui diſant qu'il ne s'embaraſſoit pas comme Cromwel de projets vaſtes, & de vuës longues (1).

(1) *J'ai apris ceci d'un Gentilhomme très docte de la grand' Bretagne.*

L'Almanach de Milan a eu quelque reputation non pas tant pour ce qui regarde ou la pluie, ou le beau tems, que pour ce qui concerne les afaires politiques. Quelques perſonnes ont cru que l'auteur entretenoit des relations avec des Miniſtres d'Etat, & qu'ils lui communiquoient bien des ſecrets. Il n'avoit peut-être d'autre reſſource que ſa propre ſagacité, & une grande attention à ſuivre les Nouvelliſes, les gazettes imprimées, les gazettes à la main, & les divers raiſonnemens du public. Avec cela l'on peut attraper (2) quelque choſe ſur l'avenir, & principalement ſi l'on demeure dans une ville, où chacun a la liberté d'examiner, & de diſcuter juſques dans les lieux publics les afaires d'Etat, & où la chaleur, & l'animoſité des partis decouvrent à nu tout le fond de l'ame, ce qu'elle ſouhaite, ce qu'elle eſpere, ce qu'elle craint &c. Sur ce pied-là un Aſtrologue ne peut être mieux qu'à Londres. On m'a dit que pendant la derniere guerre celui qui rimprimoit à Bruxelles l'Almanach de Milan avoit ordre d'y accommoder les predictions au changement de la ſcene; c'eſt-à-dire, d'y ajoûter des choſes qui pouvoient ſe raporter aux projets de la Cam-

(2) *Mais il arrive le plus ſouvent que l'on s'y trompe. Voiez la reponſe aux queſtions d'un Provincial chap. 20.*

pagne, ou exciter des passions propres au tems.

Je serois bien-tôt de l'avis de ceux qui se persuadent que l'Auteur de cet Almanach n'y entendoit point d'autre finesse que de semer par-ci par-là plusieurs de ces évenemens, qui ne manquent guere d'arriver toutes les années ou dans un païs, ou dans un autre, *conspiration decouverte, mort d'un Grand, sedition, complot, trahison, alliance rompuë, bataille, surprise de ville &c.* Si quelquefois l'une de ces choses arrive au tems marqué par l'Almanach, on se preoccupe de bonne opinion pour les lumieres de l'Auteur, & en peu d'années il passera pour un oracle, moiennant qu'il continuë de s'accorder quelquefois avec les évenemens, ce qui n'est pas dificile. On se rend ingenieux à se tromper: on ne prend point garde à la multitude de ses fausses predictions, & l'on n'oublie jamais le très-petit nombre de celles que l'on croit avoir été veritables. On conoit des gens qui se degoutent enfin de leur Almanach favori, après avoir vu que beaucoup de choses qu'il leur avoit fait esperer, n'étoient point venuës, mais ils le remettent facilement dans leurs bonnes graces dès qu'ils le retrouvent heureux en quelque point qui leur plaît. Cette disposition des esprits est propre non seulement à maintenir l'astrologie, mais aussi à mettre en branle beaucoup d'afaires.

Il est si vrai que les predictions sur la politique inserées dans l'Almanach peuvent être d'un grand effet, que l'on a quelquefois puni (1) en France ceux qui se meloient de pareilles predictions. On les a regardez comme des personnes mal intentionnées, ou gagées par des mecontens qui se preparoient à cabaler contre l'Etat. Demandez moi après cela à quoi bon faire predire dans un Almanach la revolution d'Angleterre en 1688.

(1) *Voiez dans le Diction. histor. & critique la remarque A de l'article* Lutorius.

Avois

Avois-je tort de croire que je vous detromperois de la credulité que cet Almanach vous a inspirée pour l'astrologie? Ne jugerez vous pas après avoir lu ceci qu'il est probable que l'Auteur n'écrivoit point selon les lumieres astrologiques, mais sur des memoires communiquez par quelqu'un des Directeurs?

Examinez bien cet Almanach, vous y trouverez beaucoup de choses capables de vous detromper. On y refute violemment un Astrologue Papiste (1) qui faisoit pour son parti le même manege que l'autre pour les Protestans, c'est-à-dire, qui predisoit tout ce qui pouvoit flater, encourager, & animer les Papistes, & allarmer leurs adversaires. On l'accuse (2) de plusieurs fausses predictions, & d'en avoir fait qui n'étoient fondées que sur des projets de la Cour, d'être en un mot un grand fourbe. Ne doutez point qu'il ne fit les mêmes reproches à son antagoniste. Mais considerez seulement les pronostics de celui-ci. Combien de choses n'avance-t-il pas qui ne sont point arrivées? Combien de fois s'exprime-t-il par un *peut-être*, mot absurde dans la bouche d'un Astrologue? Ne dit il pas que les changemens qu'il predit, (3) *Ne se passeroient point sans effusion de sang*? Si les astres eussent été la source de ses lumieres il auroit predit que cela se passeroit sans nulle effusion de sang, car c'est ainsi en effet que la chose est arrivée, mais comme il suivoit uniquement les conjectures d'état, & les aparences, il avança une fausseté. Il n'en est point excusable, car il a predit en Astrologue, disons donc qu'il a confondu & couvert de honte l'astrologie. Il seroit excusable s'il avoit predit en Politique, car personne n'eut pu deviner que le dessein d'épouvanter le Roi Jaques, & de le remplir de cette terreur panique qui le saisit, se voiant abandonné de ceux en qui il avoit mis sa plus

(1) *Nommé Jean Gadbury.*

(2) *Voiez pag. 59.*

(3) *Pag. 14.*

grande

grande confiance, reüſſiroit ſi pleinement. Tout le monde s'étoit attendu (1) à le voir donner des preuves de reſolution, & chicaner le terrain, ce qui eut ſans doute couté la vie à beaucoup de gens.

(1) *On avoit cru & l'on y a été trompé qu'il parleroit comme Turnus (voiez le 12 liv. de l'Enéide v. 643. & ſuiv. & qu'il ſeroit dire de lui ce qui a été dit d'Ulyſſe,* Nec talia paſſus Ulyſſes, oblitusve ſui eſt Ithacus diſcrimine tanto. *Virgil. Æn. lib. 3. v. 628.*

§. XLV.

Qu'il entre ſouvent une malice très-puniſſable dans les predictions des Aſtrologues.

Je ne puis quitter cette matiere ſans vous faire conſiderer que les pronoſtics des Aſtrologues leur ſont bien ſouvent inſpirez par un eſprit de faction, ou par quelque autre malice très-puniſſable. Ils en devroient être chatiez, & ſi vous ne voulez pas vous en raporter à mon jugement, que direz vous de celui d'un homme pour qui je ſai que vous avez une grande eſtime? Je m'en vais vous citer ce qu'il écrivit à un Evêque l'an 1649.

(2) *Si la credulité du* (3) *Preſident eſtoit ridicule, n'avouërez-vous pas que l'audace des Aſtrologues eſtoit criminelle, & qu'elle ne fut pas aſſez punie par la riſée & la moquerie des honneſtes gens? Et de fait, cette inſolente temerité eſt condamnée par les loix Imperiales, & vous ſerez peut-eſtre bien aiſe de voir ici ces mots du Juriſconſulte Paulus.* „ *Nous avons ordonné que* „ *les Devins qui nous veulent faire croire qu'ils* „ *ſont remplis de l'eſprit de Dieu, ſoient chaſſez* „ *des villes avec defenſe d'y revenir, de peur que* „ *par la credulité qui eſt attachée à la foibleſſe* „ *de la condition humaine, les mœurs des peu-* „ *ples ne ſe corrompent ſur l'eſperance de quelque* „ *nouvelle revolution, ou pour le moins que les* „ *eſprits vulgaires ne ſoient troublez par les pre-* „ *dictions vaines & frivoles. C'eſt pourquoy* „ *nous voulons que la premiere fois, aprés avoir* „ *eſté*

(2) *Coſtar lettre 254. du 2. to. pag. 610. 611.*

(3) *Il parle du Preſident Auriol qui craignit un ſecond deluge l'an 1524. Voiez le*

„ *esté battus de coups de baston, ils soient con-*
„ *traints de sortir de l'enceinte des murailles, &*
„ *que s'ils continuent dans leur dangereuse profes-*
„ *sion, ils soient enfermez dans les prisons pu-*
„ *bliques, ou confinez dans une Isle, ou pour le*
„ *moins qu'ils soient relèguez.*„. (a) Vaticinatores qui se Deo plenos assimulant, idcirco à civitate expelli placuit, ne humanâ credulitate publici mores ad spem alicujus rei corrumperentur, vel certè ex eo populares animi turbarentur: ideòque primò fustibus cæsi civitate pellantur, perseverantes aut in vincula publica conjiciantur, aut in insulam deportentur, vel certè relegentur.

Dictionn. histor. & critique à l'article Stoffer *remarque B.*

(a) *Aug. 5. Livre chap. 23. de sentent. de vaticinatoribus.*

Voilà les deux effets ordinaires des predictions: elles disposent les esprits à introduire des nouveautez, ou bien elles jettent la fraieur parmi le peuple. Cette fraieur est capable de causer tant de confusion dans les grandes villes, que les scelerats & la canaille peuvent se faire un chémin à piller & à saccager. On a cru que par ce principe il y eut des gens qui repandirent dans Rome (1) au mois de Fevrier 1703. la menace prophetique d'un nouveau tremblement de terre. Ce fut peut-être par une semblable vuë qu'un Astrologue voulut (2) *faire aprehender aux Parisiens* le 25. de Janvier 1649. comme si la Seine dont les debordemens avoient deja fait de grans ravages, devoit ce jour-là jouër de son reste. Cela fut faux.

(1) *Voiez la reponse aux questions d'un Provincial pag. 38.*

(2) *Cæsar ubi supra pag. 609.*

Varron disoit qu'il étoit utile (3) aux peuples que les gens braves se persuadassent faussement qu'ils étoient issus des Dieux, car ce prejugé les engageoit à former plus hardiment de grans projets, & les apliquoit plus fortement

(3) *Utile esse civitatibus dicit, ut se viri fortes, etiamsi falsum sit, ex Diis genitos esse credant: ut eo modo animus humanus velut divinæ stirpis fiduciam gerens, res magnas aggrediendas præsumat audacius, agat vehementius, & ob hoc impleat ipsâ securitate felicius.* August. de civit. Dei lib. 3. cap. 4. pag. m. 274.

ment à l'execution, & ils les rempliſſoient plus heureuſement par la confiance même d'y reüſſir. On peut ajoûter que s'ils inſpiroient aux peuples cette folle perſuaſion, ils les diſpoſoient à concourir plus ardemment à l'execution de leurs deſſeins, & ils trouvoient moins de reſiſtance dans leurs ennemis. Il fut très-avantageux (1) à Alexandre d'être reputé fils de Jupiter. Il n'y a eu que trop de gens qui ont profité de ces reflexions de Varron. Ils ont predit ſoit en Aſtrologues, ſoit en commentateurs de l'Apocalypſe, que l'on étoit à la veille d'un grand changement. Ils ont eſperé de remuer par ce moien les paſſions de quelque ambitieux, & de le rendre perturbateur du repos public, car que n'entreprendra-t-il pas s'il ſe flate d'être deſtiné de Dieu à de grandes choſes, ou s'il voit ſeulement les peuples preparez par de pretendus Prophetes à quelque inſigne revolution? Il n'y a que trop d'eſprits credules qui ſervent à accomplir le pronoſtic, les uns parce qu'ils deviennent plus entreprenans, les autres parce qu'ils ſe decouragent trop. Que les loix Romaines étoient ſages de punir les faiſeurs de predictions! Et qu'il eſt d'un homme de bien de combatre la credulité pour l'aſtrologie, & pour toutes les impoſtures des faux Prophetes, inſtrumens des eſprits factieux & mutins!

(1) *Voiez dans le Dict. hiſt. & crit. la remarque E de l'article* Macedoine, *& la remarque F. de l'article* Olympias.

(2) *Coſtar ubi ſupra pag. 607. & ſuiv.*

Au reſte vous trouverez dans le lettre de Coſtar que j'ai citée beaucoup (2) de choſes curieuſes qui ſerviront de ſuplément a une de mes (3) remarques qui vous a paru trop courte, Elle concerne les mauvais preſages que l'on tiroit du debordement des rivieres. Il n'a pas oublié Pline qui a dit que le Tibre „ (4) ne ſortoit point hors de luy, ni „ par trop de colere, ni par trop de cruauté; „ mais que c'eſtoit pluſtoſt par religion, afin „ d'ex-

(3) *Voiez le chap. 63. des Penſées diverſes.*

(4) *Id. ib pag. 608.*

„ d'exciter les hommes au culte & à la venera-
„ tion des Dieux irritez, en leur donnant de
„ ſalutaires avis, & en leur annonçant les
„ malheurs qui eſtoient tout preſts à fondre
„ ſur eux : (a) *Vates intelligitur potiùs ac mo-*
„ *nitor; auctu ſemper religioſus veriùs quàm fœ-*
„ *vus.* „ De la maniere dont Pline parle ne le prendroit-on pas pour un grand devot, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs quelle étoit ſa religion ?

(a) *Lib. 3. cap. 5.*

A . . . . le 8. de Janvier 1704.

§. XLVI.

Confirmation de ce qui a été dit contre la pretenduë fatalité de certains noms dans les Penſées diverſes.

En voilà plus qu'il n'en faut, Monſieur, pour vous faire voir que je ne me ſuis point radouci à l'égard de l'aſtrologie depuis la premiere édition de mes Penſées diverſes. Je perſiſte dans la même fermeté par raport à ce que j'ai dit (1) contre je ne ſai quelle fatalité que l'on attribuë à certains noms.

(1) *Penſées diverſes chap. 30. & ſuiv.*

C'eſt en vain que vous m'alleguez Jules Ceſar qui faiſoit mettre à la tête de ſes troupes un homme fort mepriſable, mais qui étoit de la famille de Scipion l'Africain. Je vous avouë qu'il en uſa de la ſorte, parce qu'il fut (2) que ſes ennemis aiant pour l'un de leurs chefs Scipion beaupere de Pompée, ſe glorifioient de je ne ſai quel oracle qu'il étoit fatal aux Scipions d'être perpetuellement victorieux en Afrique. On ne ſait pas ſi ce fut par moquerie (3) ou tout de bon (4) qu'il chercha à s'attirer la vertu, & le bon augure de cet oracle, mais je ſai bien que s'il eût traité de bagatelle cette perſuaſion de ſes ennemis, il n'eût pas eu aſſez de prudence, car il eût laiſſé ſes

(2) *Plut. in Cæſare pag. 752.*

(3) *Id. ib.*

(4) *Suetone in Cæſare cap. 59. dit que ce fut afin d'éluder les propheties.* ad eludendas vaticinationes.

ſol-

soldats dans une inquietude qui pouvoit nuire à ses desseins. Ils pouvoient craindre la fatalité de cet oracle, mais en voiant à leur tête un Scipion, ils devenoient superstitieux d'une maniere qui pouvoit servir à leur triomphe. Je n'ai jamais pretendu nier que la fausse imagination qu'il y a de la fatalité dans certains noms, ne puisse produire de grandes choses, j'ai seulement pretendu qu'il n'y a point de realité physique attachée à certains mots, & qu'ils ne sont cause de rien que par accident, c'est-à-dire, qu'en consequence des pensées qu'ils font venir dans l'esprit Remarquez, s'il vous plaît, que Cesar vainquit Scipion, & concluez de là que l'oracle étoit chimerique, car s'il avoit eu quelque force ç'auroit été bien plutôt pour un Scipion illustre, & chef d'armée, que pour un Scipion qui n'avoit aucun merite, & qui ne faisoit aucune figure dans les troupes de Cesar, lors qu'on l'emploia à la mommerie.

Vous m'alleguez un Duc de Guise qui entreprenant de se rendre maitre de Marseille, espera d'y reüssir (1) parce qu'il étoit d'intelligence avec un homme qui se nommoit Liberta, & qui *commandoit à la porte Realle.* Il prit *bon augure & du nom de la porte, & du nom du personnage*, & il vint à bout de son entrepriſe. Je vous repons que s'il crut que ces noms-là influeroient sur son dessein par quelque vertu naturelle, il donna dans une superstition puerile, & c'est un defaut dont la qualité de grand Seigneur n'exempte pas. Le Marechal de Bassompierre (2) y étoit aussi sujet qu'une femme du commun. Mais si le Duc de Guise s'étoit contenté d'animer ses gens par la rencontre de ce bon augure sans y attacher aucune vertu, il ne seroit point blamable.

(1) *Voiez l'inventaire de l'hiſtoire de France par Jean de Serres ad ann. 1596. pag. m. 200.*

(2) *Cela paroit par divers endroits de ses memoires.*

Vous pouviez vous dispenser de me citer ces deux faits, je sai qu'on a mille exemples de pareilles

reilles ſuperſtitions. Suetone (1) nous aprend que la Maiſon Claudia l'une des plus nobles de Rome, ne ſe voulut plus ſervir du prenom de Lucius, depuis que deux Claudes qui l'avoient porté avoient été convaincus l'un de vol, l'autre d'homicide. On avoit remarqué que tous ceux qui avoient été nommez *Cajus Cæſar* avoient peri par le fer (2). Cette obſervation myſterieuſe attachoit une malediction fatale au prenom *Caius*. Mais on alloit trop vite dans le calcul. Il y avoit eu des (3) *Cajus Cæſars* qui étoient morts d'une autre maniere. N'importe, la remarque pouvoit empêcher qu'on ne donnât plus ce ſurnom. Vous avez lu peut-être que le Succeſſeur du Pape Hadrien Six voulut retenir ſon nom, mais lors qu'on lui eut repreſenté que tous les Papes qui avoient gardé leur nom étoient morts avant la fin de l'année, il ſe fit nommer Clement (4). C'eſt une choſe bien dangereuſe que de s'arrêter à la pretenduë fatalité des noms. Bien des gens ſe ſont mal trouvez de cette eſpece d'augures: vous en verrez des exemples dans l'Auteur (5) que je vous indique.

Il me ſemble que ces vers de Rutilius Numatianus vous frapent trop:

Nominibus (6) *certos credam decurrere mores,*
Moribus an potius nomina certa dari?
Quicquid id eſt, mirus Latiis annalibus ordo
Quod Lepidum toties recidit enſe malum.

Il parle ainſi après avoir obſervé que pluſieurs Romains nommez *Lepidus* avoient été fort mechans, & ſur cela il doute ſi les noms font naître certaines mœurs, ou ſi on les donne à certaines mœurs. Mais c'eſt une penſée qui ne

(1) *Sueton. in Tiber. cap. 1.*

(2) *Id. in Calig. in fine.*

(3) *Le Pere du Dictateur, & le petit fils d'Auguſte. Voiez Pitiſcus ſur Suetone ibid.*

(4) *Don Secondo Lancilotti da Perugia, Chi l'indovina e ſavio pag. 896. Il cite Guicciardin, qui en effet dit cela liv. 15. fol. m. 442.*

(5) *Louis Guyon, diverſes leçons to. 1. liv. 2. chap. 15.*

(6) *Rutil. Numat. itiner. lib. 1. verſ. 309.*

ne merite pas de nous arrêter. Il n'eſt pas étrange que dans certaines familles les exemples des mauvaiſes actions ſoient plus frequens que dans d'autres. L'imitation des ancêtres, & les principes du temperament peuvent produire cela. Les noms n'y font rien, ou s'ils y font quelque choſe, ce n'eſt que par accident. Le nom *Lepidus* qui ſignifie *Joli*, n'auroit il pas été plus capable de porter au bien qu'au mal, s'il avoit eu quelque efficace.

(1) *Voiez Aulugelle lib. 9. cap. 2. & Schildius in Sueton. in Tiber. cap. 1. & Amelot de la Houſſaie ſur ces paroles du 2. livre des Annales de Tacite ch. 32. Cn. Lentulus (cenſuit) ne quis Scribonius cognomentum Druſi adſumeret.*

Vous me demandez ſi j'aprouve les ordonnances de juſtice qui ont fait honneur à certains noms, & qui en ont flêtri d'autres (1). Je croi qu'elles peuvent être loüées, & qu'afin de faire avoir plus d'horreur pour certains crimes, il eſt important quelquefois de rendre infame le nom de ceux qui les ont commis, & d'ordonner à leurs parens de le quiter. On peut rendre auſſi plus venerable la memoire des grandes actions, ſi le nom de celui qui les a faites eſt interdit aux eſclaves & au menu peuple. Mais pour ce qui eſt de la loi (2) qui ordonnoit, que dans la recherche des crimes on commençât la torture par celui de tous les accuſez qui portoit le plus vilain nom, je ne la crois pas bien fondée, car cet homme-là pouvoit être le plus innocent de tous.

(2) *Prænomina honeſta nomenclatura eligantur, quia de eo primum ſceleris quæſtio habebatur qui turpius nomen poſſideret.* Barthol. de puerperio veterum pag. 154.

Je repete ce que j'ai dit il (3) y a plus de 20. ans, & j'aprouve tout comme alors le bon goût de Milantia. Si l'on avoit à choiſir des noms, il faudroit prendre les plus beaux, & je ne puis aſſez m'étonner qu'au tems qu'on fixa ceux des familles on fut aſſez ſimple pour choiſir

(3) *Dans les Penſées diverſes chap. 32. pag. 79. Ogier dans ſon jugement ſur la doctrine curieuſe pag. 28. raporte & aprouve cette penſée de Milantia. Voiez auſſi Matagonis de Matagonibus in Monitoriali adverſus Italogalliam pag. m. 214.*

choisir les noms de *Bossu*, de *Goulu*, de *Cornard* &c. Ce n'est pas qu'il y ait aucune vertu physique dans aucun nom, mais il faut éviter autant que l'on peut les mauvais effets qui peuvent naître des preventions du public, & des quolibets des railleurs. Il y a quelques remarques sur ce sujet dans mon (1) Dictionaire, comme aussi sur la qualité de certains noms que la poëfie (2) trouve intraitables, &c.

Cette matiere des noms est si feconde qu'on pourroit vous en écrire une très-ample dissertation, où vous trouveriez beaucoup de choses curieuses, mais vous n'avez pas besoin de cela, puis que vous avez parmi vos livres les Oeuvres de la Mothe le Vayer. Vous n'avez qu'à les parcourir aux endroits que la table des matieres vous indiquera sous le mot *nom*. Vous trouverez aussi de bons recueils dans le commentaire de Mr. de Boissieu sur le vers 101. d'Ovide *in Ibin.*

Puis que vous n'avez pu deterrer la source d'une chose que Balzac allegue, je vous dirai qu'il a cru avoir Suetone pour son garant, mais qu'il n'a pas bien pris garde au texte de cet Auteur. Il venoit de parler de son copiste qu'il appelloit Totila, & de dire qu'on pourroit lui demander s'il ne se servoit pas même de Rois comme d'instrumens de servitude. Je suis bien heureux, continuë-t-il, de n'être pas né dans le siecle, où il en coûta la vie à Salvius Coccejanus d'avoir donné à ses valets les noms de Magon & d'Annibal: *Cornelius tuus si reviviscat, num me habere dicturus est* instrumenta servitutis & Reges ? *Præclarè nimirùm mecum agitur, quod non illis temporibus natus sim, cùm eò prœcedebat crimen Majestatis, ut capitale fuerit Salvio Coccejano, servis suis nomina Magonis & Annibalis indidisse* (3). Salvius Coccejanus ne perit point par ce motif, mais pour avoir ce-

(1) *Voiez y la remarque A de l'article* Feuardent *& la remarque G de l'article* Regius.

(2) *Voiez y la remarque C de l'article* Balesdens, *la remarque A de l'article* Balzac, *& la remarque G de l'article* Euripide.

(3) *Balzacius epist. select. pag. m.* 234. 235.

celebré le jour natal de son oncle l'Empereur Othon. C'est ce que nous aprend Suetone (1) qui tout aussi-tôt fait mention de Métius Pomposianus dans les termes que j'ai raportez (2) ci-dessus, où vous pouvez voir que les noms de Magon, & d'Annibal imposez à des esclaves, ne furent que la derniere des quatre raisons pour lesquelles Domitien le fit mourir. Cette derniere raison sans les autres, & sur tout sans la premiere qui étoit que son horoscope lui promettoit l'Empire, ne lui auroit pas aparemment attiré le moindre mal. Elle ne servit qu'à confirmer les soupçons qu'il aspiroit à dominer. Quoi qu'il en soit Mr. de Balzac s'est exposé un peu trop à la censure.

(1) *Sueton. in Domit. cap.* 10.

(2) *Pag.* 186. *n.*2.

§. XLVII.

Addition à ce qui a été dit contre ceux qui cherchent la cause d'un effet imaginaire.

Quoi que je susse que Mr. de Fontenelle a dit des choses qui confirment le chapitre 49. de mon (3) Ouvrage, je ne laisse pas de vous remercier très-humblement de m'en avoir averti. Je vous avouë qu'il represente si bien la conduite absurde de ceux qui cherchent la cause d'un effet imaginaire, que je ne saurois donner une marque plus solide de mon peu d'ambition qu'en exhortant mes lecteurs à joindre le commencement de son chapitre 4. de l'histoire des Oracles avec mon chapitre 49. Ils auront par ce moien une broderie d'or sur une étofe grossiere, & ils conoitront plus facilement le petit prix de ma fourniture.

(3) *C'est à dire, des Pensées diverses.*

Je les avertirai aussi de consulter Mr. Van Dale vers la fin (4) de sa premiere dissertation *de oraculis Ethnicorum*, & l'endroit où Photius a censuré un docte compilateur qui avoit taché d'ex-

(4) *Pag.* 422. *& seq. edit.* 1700. *in* 4.

d'expliquer les cauſes de certains faits fabuleux. C'eſt ce qu'il (1) trouve de plus abſurde dans l'Ouvrage.

Vous auriez voulu qu'en parlant de (2) *ce Philoſophe qui aprit avec chagrin que la laine que l'on voioit ſur des figues &c.* j'euſſe cité un ancien Auteur, & non pas Michel de Montaigne qui attribuë un peu autrement la choſe à Democrite. J'avouë la dete, j'ai eu tort de ne m'être point muni d'une bonne autorité, & ce qui augmente ma confuſion, c'eſt que 20. années après il m'a été impoſſible de faire mieux, car même dans la 2. édition de mon Dictionaire (3) je n'ai pu raporter cette avanture de Democrite que ſur la foi de Montaigne. Ce qui me conſoloit un peu eſt que Mr. Kuhnius qui a été l'un des plus doctes Humaniſtes du XVII. ſiecle n'a cité perſonne (4) en la raportant, d'où vous pouvez a coup ſûr conclure qu'il en ignoroit la ſource. Je la trouvai dans Plutarque (5) par hazard quelques jours après que l'on eut tiré la derniere feuille de la 2. édition de mon Dictionaire.

§. XLVIII.

Pourquoi je ne citai perſonne en raportant (6) *qu'on remercia la belle Daphne &c. Affectation puerile de citer.*

J'avois entierement negligé la remarque que vous avez faite ſur le chapitre 18. mais ce que je viens de dire me fait penſer que je ne devois

1) Ἐπὶ δὲ πολλὰ καὶ τερατώδη καὶ παράλογα, καὶ τὸ ἀλογώτερον, ὅτι καὶ ἐνίων μυθολογίαν αἰτίας, δι' ὧν ὑπέσχηντο, ἀποδιδόναι πειρῶνται. *Continent autem prodigioſa multa, & falſo conficta: quodque* ABSURDUM MAGIS *quarum-dam etiam fabellarum cauſas, ob quas verè evenire putanda ſint reddere conatur.* Phot. cod. 190. pag. 472. in excerpt. Ptol. Hephæſt. 2) *Penſées diverſes ch. 49. pag. 127.* 3) *Aux additions du 1. tome pag. XV. & XVI.* 4) *Voiez les mêmes additions ib. pag. XVI.* 5) *Plut. Sympoſ. lib. 1. cap. 10.* 6) *Dans le chapitre 18. des Penſées diverſes pag. 47.*

point en faire si peu de compte. Je la mettrai donc ici hors de son rang, & puis que vous êtes d'un goût à souhaiter qu'on n'allegue rien sans une preuve authentique, je reparerai la faute que vous m'avez reprochée.

1) *Voiez la Reponse aux questions d'un Provincial chap. 47. pag. 445.*

Vous m'avez trouvé blamable d'avoir raporté sans aucune citation la raillerie contenuë dans le remerciment, qui fut fait à la belle Daphne. Je ne vous nierai point que c'est une de ces choses qui demandent qu'on allegue quelque bon Auteur qui les ait dites, mais outre qu'en ce tems-là je n'étois point convaincu de la necessité de citer, comme je l'ai été depuis, & comme le sont bien (1) d'autres gens, je n'avois aucune autorité à produire. Je vous avouë ingenument mon ignorance, je ne savois cela que pour l'avoir lu dans un Ouvrage de l'Abbé Cotin, & vous pouvez bien juger qu'un tel nom mis à la marge n'eut pas donné un grand relief à cette pensée. Vous savez que Mr. Boileau & Moliere avoient tellement prevenu contre cet Abbé toute la France (2) qu'ils lui avoient fait perdre en quelque façon tout son droit de bourgeoisie dans la Republique des lettres, ou que pour le moins ils l'avoient reduit au plus bas ordre, (3) *ad Ceritum tabulas*. Si j'avois pu alleguer un ancien Auteur, comme je le puis aujourd'hui, je l'aurois fait sans doute. Cet ancien Auteur est de plus un des Peres de l'Eglise. Je vous envoie (4) ses paroles en original. Je ne sai pas si d'Abbé Cotin les avoit de la premiere main lors qu'il écrivoit ceci, *Ne seroit-on point en droit de dire à ce genre de faux*

2) *Voiez la même Reponse chap. 29.*

3) *Voiez Lambin & Mr. Dacier sur ces mots de la 6. épitre du 1. livre d'Horace* Ceritem cera.

4) Ἐπαινῶ σε νῦν, ὦ Δάφνη τὴν ἀπροσδοκησίαν τοῦ Ἀπόλλωνος μαντευσαμένης ἐξ αὐτοῦ τὴν μαντικήν, ὅτι μὴ προγνοὺς τὰ περὶ σε τῆς αὐτοῦ τέχνης ἐκ ὤφελε. *Laudo te nunc o Daphne, quæ Apollinis intemperantiam vicisti, divinationem ejus redarguisti, siquidem eventuri tibi casus ignarus, nihil ex arte sua fructus percepit.* Tatianus Orat. contra Græcos pag. m. 148. B.

faux Prophetes (il parle des Astrologues) *ce que l'on disoit autrefois au Dieu des Vaticinateurs? Je vous loue, ô Daphné, de nous avoir délivrez de la superstition des Oracles d'Apollon; puisque par le mauvais succés de son amour, pour vostre beauté, toute la terre est persuadée qu'il ne reçoit aucun avantage de son art* (1).

Il n'avoit pas tort de comparer les oracles d'Apollon aux propheties des Astrologues. Les mêmes defauts se trouvent dans ces deux especes de predictions, & si vous souhaitez des exemples par raport à la premiere vous n'avez qu'à lire la 106. lettre (2) de la Mothe le Vayer, le livre de Mr. Van Dale *de Oraculis Ethnicorum*, & celui de (3) Mr. de Fontenelle.

Ce que j'ai de vôtre goût demande une restriction, vous ne pretendez pas absolument qu'un Auteur ne doive rien alleguer sans une preuve authentique, vous pretendez seulement qu'il en doit user toûjours ainsi lors qu'il raporte quelques faits, ou des pensées considerables, & cela convient à la raillerie de celui qui remercioit, ou qui loüoit la belle Daphne. Quant au reste je suis sûr que vous aprouvez cet endroit de Mr. de la Bruyere: „(4) *Herille* soit „ qu'il parle, qu'il harangue ou qu'il écrive, „ veut citer: il fait dire au Prince des Philosophes, que le vin enyvre, & à l'Orateur Romain que l'eau le tempere: s'il se jette dans „ la morale, ce n'est pas luy, c'est le divin „ Platon qui assure que la vertu est aimable, le „ vice odieux, ou que l'un & l'autre se tournent en habitude: les choses les plus communes; les plus triviales, & qu'il est même capable de penser, il veut les devoir aux „ Anciens, aux Latins, aux Grecs: ce n'est „ ny pour donner plus d'autorité à ce qu'il dit, „ ny peut-être pour se faire honneur de ce „ qu'il sçait. Il veut citer. „ Si Herille ne

1) *Cotin, Oeuvres galantes to. 1. pag.* 231.

2) *Pag.* 443. *& suiv. du tome* II. *de ses œuvres édit.* 1681. *in* 12.

3) *Intitulé* l'histoire des oracles.

4) *La Bruyere carakt. au chapitre des jugemens pag. m.* 525. *Voiez dans le Dict. hist. & crit. p.* 615. *col.* 2. *de la* 2. *édit. une semblable coutume du Medecin Blondel.*

veut que cela, tous ceux qui l'imitent à citer ne se bornent pas à son but. Il y en a qui veulent qu'on sache qu'ils ont lu les grans Auteurs. Richeome accusa de cette vanité l'un de ses Antagonistes qui avoit dit, *le Singe a les membres de l'homme & imite en toutes choses l'homme, disoit S. Jean Chrysostome* (a), *le faut il pourtant nommer homme ?* (1) N'est il pas singe luy-mesme, lui repondit il, „ & singe affecté, d'alleguer sainct Chrysostome pour „ preuver que les singes sont singes ? Qui ne „ sçait qu'ils portent la figure de l'homme, & „ imitent ses actions, & ne sont pas hommes ? „ Falloit-il employer le poids & l'antecedent „ d'une si grande auctorité, pour faire tomber la balance de cette conclusion de vent ? „ Faut-il employer Platon pour verifier, que „ les grues volent avec deux aisles, comme „ les buses, & ne sont pas buses, ou Aristote, „ pour monstrer que les asnes ne sont pas rossignols, encor' qu'ils chantent au mois de „ May ? ou dire, que trois & quatre font sept, „ & non dix, selon l'opinion d'Euclide ? Pourquoy donc allegue ce bon escrivain ? C'est „ pour faire entendre qu'il a leu Sainct Chrysostome, vanité : C'est pour imiter les sçavans, & paroistre bien versé aux escrits des „ sçavans, singerie aussi ridicule que vaine. „

a) *S. Chrys. hom. 29. in Matt. 7.*

1) *Richeome, le Pantheon Huguenot descouvert chap. 2. pag. m. 4. & 5.*

§. XLIX.

Si l'on peut coucture quelque chose contre moi de ce qu'il y avoit des Paiens, qui connoissoient que la pureté du cœur étoit la principale partie du culte divin.

Vous m'accusez d'avoir passé trop legerement sur la remarque (2) qu'il y a eu des Paiens, *qui ont reconnu* que la bonne vie étoit *le verita-*

2) *Pens. diverses n. 60.*

ble

ble moien de plaire à la Divinité. Vous voudriez que j'eusse insisté sur cet article, & vous croiez que je m'y serois fort étendu si cela eut favorisé l'objection theologique, que j'ai proposée contre le dogme du presage des Cometes. En ce cas-là, selon vous, je ne serois pas contenté de citer Horace, j'aurois étalé les beaux sentimens des plus illustres Auteurs de l'antiquité, & nommement cette sentence majestueuse de Perse :

1) Persius sat. 2. v. 71.

2) *Je me sers de la version du Pere Tarteron.*

3) *Celui du Jesuite Lescalopier sur Ciceron* de natura Deorum. *Voiez* pag. 147. *la note sur ces paroles du livre* 3. Cultus Deorum est optimus, idemque castissimus atque sanctissimus pleniſſimusque pietatis, ut eos semper purâ, integrâ, incorruptâ & mente

Quin (1) *damus id Superis, de magnâ quod dare lance*
Non possit magni Messalæ lippa propago?
Compositum jus fasque animi, sanctosque recessus
Mentis, & incoctum generoso pectus honesto?
Hæc cedo, ut admoveam templis, & farre litabo.

C'est-à-dire, (2) *Que n'offrons-nous aux dieux, quelque chose que ni les Cotta, ni les Messala ne puissent pas leur présenter avec tous leurs magnifiques bassins remplis de la chair des plus exquises victimes? Que ne leur offrons-nous un cœur droit, sincere, généreux & pénétré des plus vifs sentimens de la justice & de l'honnêteté : je ne veux que cela pour leur présenter, & je suis seur d'en obtenir tout ce qui me plaira, quand je ne leur sacrifierois que du sel & de la farine mêlez ensemble.* La peine de rassembler des autoritez n'a pas pu me faire peur, j'en pouvois trouver un bon monceau dans un (3) commentaire dont vous savez que j'étois muni : vous croiez donc que pour ne pas faire voir un endroit foible de mon objection j'ai eu soin d'être succinct.

& voce veneremur. *Voiez aussi Grotius* not. in librum 4. de veritate relig. Christ. pag. m. 487. & seq.

cinct. Je vous assûre, Monsieur, que vos conjectures sont trop fines, & un peu bien fausses.

Il vous souviendra, s'il vous plaît, de la consequence que je tire de ce que Dieu feroit des miracles pour avertir par l'aparition des Cometes, que le genre humain est menacé d'un grand malheur. J'ai dit (1) qu'il s'ensuivroit de là que Dieu a fait beaucoup de miracles des plus insignes pour ranimer presque par toute la terre le zêle languissant des idolatres, car tout ce qu'on savoit faire hors de la Judée quand on croioit le ciel irrité, c'étoit de se prosterner devant les idoles, de leur immoler des victimes, de consulter les demons, & de faire par leur conseil tout ce qui étoit le plus desagreable au vrai Dieu. J'ai supposé qu'on ne changeoit point ses mauvaises habitudes, & que l'on se contentoit de redoubler les actes externes de la devotion; je l'ai supposé, dis-je, en avoüant neanmoins qu'il y avoit des personnes dans le Paganisme qui savoient que la pureté du cœur, & non la depense en sacrifices étoit le veritable moien d'apaiser les Dieux, & c'est sur cela que j'ai allegué quatre vers d'Horace. Si j'avois tâché d'afoiblir l'objection que je me faisois, je n'aurois pas declaré que d'autres *gens de bon sens parmi les Paiens* avoient reconnu la même maxime, & ainsi vous devez croire que la seule cause, qui m'empêcha d'alleguer les autoritez semblables fut que je m'imaginai, que cela ne serviroit qu'à interrompre ou qu'à embrouiller le fil du discours. Je ne nie pas qu'il n'y en ait de si belles qu'un Chretien ne sauroit decrire plus noblement la necessité des dispositions du cœur, & la preference que Dieu leur donne sur tout l'éclat exterieur de son service, mais enfin cela ne nuit point à ma these; la reponse dont je me suis servi

(1) *Pensées diverses &c.*

leve

leve entierement la dificulté. Elle n'eût pas eu moins de force ſi elle eût été precedée d'un long attirail de citations à la ſuite des vers d'Horace, comme vous ſouhaiteriez qu'elle l'eût été.

Elle eſt fondée ſur la pratique du Paganiſme: or cette pratique n'avoit nullement pour regle les idées des Philoſophes, je parle de ces idées dont les Poëtes, & même les plus galans ont orné leurs productions. Il vous ſeroit bien dificile de prouver que les Prêtres du Paganiſme exigeaſſent autre choſe que l'exterieur de la pieté, qu'ils preſſaſſent l'amendement de vie, & quils denonçaſſet que ſans un ſincere & durable repentir des dereglemens du cœur, les vœux, les ofrandes, les proceſſions, les ſacrifices, les ceremonies ordinaires ou extraordinaires, ne pouvoient pas apaiſer le reſſentiment des Dieux, ni detourner les malheurs dont on étoit menacé par les Cometes, ou par les autres prodiges. Je prouverois plus facilement qu'ils laiſſoient le monde dans cette illuſion commode qu'il ſufiſoit d'être liberal envers les Dieux, & de ſuivre le formulaire des rites. La ſatire de Perſe où eſt (1) la ſentence qui vous a paru ſi bonne, pourroit nous perſuader cela, puis qu'il y foudroie ceux qui érigeoient en banque la religion, & qu'immediatement après il ſomme, & il interpelle les Pontifes de declarer ce que peut l'or dans les choſes ſaintes:

1) Rapportée ci-deſſus pag. 221.

(2) *At vos* 2) Perſ. ſat. 2. vers. 68.
Dicite Pontifices in ſancto quid facit aurum?
Nempe hoc quod Veneri donatæ à Virgine puppæ.

N'eſt-ce pas inſinuer que c'étoient eux qui fomentoient l'eſprit mercenaire, le trafic & le negoce de la devotion, cet abus regnant qui

faisoit qu'on étoit prodigue envers les Dieux ; & que l'on n'épargnoit rien en victimes & en ofrandes, dans la pensée que les Dieux aussi sensibles que les hommes aux presens d'or & d'argent accorderoient tout ce qui leur seroit demandé. Casaubon (1) a très-bien decrit la corruption de cette pieté exterieure, fausse & intéressée, & il a cité (2) ces paroles de Petrone : *Ipse Senatus recti bonique præceptor, mille pondo auri Capitolio promittere solet : & ne quis dubitet pecuniam concupiscere, Jovem quoque pecunia exorat :* C'est-à-dire, *le Senat même le Docteur de la justice & de la vertu, a de coutume de promettre mille livres d'or au Capitole ; & afin que personne ne fasse dificulté de souhaiter de l'argent, il flechit & il gagne Jupiter avec de l'argent.*

(1) *Persius ejus impensæ meminit quæ in sacrificiis versatur : si duo simul in istis reprehenderet, profusionem partarum jam opum studio novas parandi : & stultam illam opinionem, quasi largitione ista suos deos obstringerent sibi, ut paria secum facerent, ex illa jurisconsultorum formula ; do ut des, ita commodissimè & sensim delabitur in sermonem de votis propriè sic dictis, et fœda cum diis nundinatione.* Casaub. in Pers. Sat. 2. pag. m. 207. *Voici ce qu'il dit sur ces paroles, de la même Satire,* Mercuriumque Arcessis fibra ; „ *Jubus sacrificiis litare tentas Mercurio, ut multus tibi quæstus obveniat vel ex mercimoniis tuis, vel ex studiis et opera forensi, vel ex ruris proventu, aut nescio unde ex inopinato, ejusmodi sunt lucra quæ conciliat Mercurius.* „ (2) *Id. ibid. pag.* 216. *Voiez ci dessous pag.* 233.

Nous ne savons guere si les Prêtres du Paganisme étoient doctes, & s'ils avoient philosophé sur la nature des Dieux, mais nous avons lieu de croire qu'ils n'avoient pas assez de vertu & de probité pour faire en sorte que les hommes se confiassent beaucoup plus dans la pureté du cœur, que dans les pratiques exterieures du culte divin, & dans les depenses de religion. Le profit des Prêtres auroit trop diminué si l'on avoit suivi les maximes des Philosophes, qu'Horace & Perse ont décrites si noblement.

Croiez moi, Monsieur, il y avoit une difference

rence extreme entre la religion publique & la theorie des Philoſophes ſur la religion, & ſi l'on vouloit juger de l'une par l'autre on tomberoit dans un prodigieux mecompte. Ils avoient beau condamner certains abus, & en montrer le remede, on n'écoutoit point leurs maximes, & l'on ne s'y regloit point. Le grand Pontife Scævola fit des livres, où il dit qu'on avoit parlé de trois eſpeces de Dieux, la premiere comprenoit les Dieux Poëtiques, la ſeconde les Dieux Philoſophiques, la troiſiéme les Dieux établis par les fondateurs, ou par les chefs des états. Il rejetoit la premiere comme des fictions indignes de la nature divine, & il diſoit que la ſeconde ne convenoit pas aux ſocietez, parce qu'elle contenoit du ſuperflu, & certaines choſes dont la connoiſſance nuiroit aux peuples (1). Il mettoit entre ces choſes 1. ce qu'ils diſoient touchant Hercule, Eſculape, Caſtor & Pollux que la nature divine ne leur apartenoit pas, puiſque s'étoient des hommes qui avoient fini leurs jours à la maniere des autres hommes. 2. Ce qu'ils diſoient que les villes n'avoient point de veritables ſimulachres des Dieux effectifs, que le vrai Dieu n'a point de ſexe, qu'il n'a point d'âge, ni un corps organiſé. Je vous demande ſi cette doctrine des Philoſophes corrigeoit en rien les religions nationales? Vous voiez qu'un ſavant Pontife ſouhaitoit même que le peuple ne la conut point du tout. Et quant à celle des poëtes qui lui paroiſſoit ſi condamnable, en étoit-elle moins pour cela le fondement des cultes publics? Les crimes que les Poëtes imputoient aux Dieux n'étoient-ils pas celebrez publiquement dans des actes ſolemnels de religion? C'eſt ce que Saint Auguſtin repreſente au grand Pontife Scævola: (2) *Scævola Pontifex maximè, ludos tolle, ſi potes:*

1) *Relatum eſt in literis doctiſſimum pontificem Scævolam diſputaſſe tria genera traditа Deorum: unum à poëtis, alterum à philoſophis, tertium à principibus civitatis. Primum genus nugatorium dicit eſſe, quòd multa de Diis fingantur indigna ſecundum, non congruere civitatibus, quòd habeat aliqua ſupervacua, aliqua etiam quæ obſint populis noſſe.* Auguſt. de civit. Dei l. 4 c. 27. p. m. 465.

2) *Id. ib*

præcipe populis, ne tales honores diis immortalibus deferant, ubi crimina deorum libeat mirari, & quæ fieri possunt, placeat imitari. Voiez un peu dans (1) Ovide les causes de plusieurs têtes Romaines. Combien y trouverez-vous de contes empruntez de la Theologie poëtique? L'Empereur Auguste haranguant les Chevaliers, & loüant ceux qui étoient mariez, leur dit entre autres choses qu'il y avoit des Dieux mâles & des Dieux femelles, & qu'ils avoient procreé lignée, tant ces natures celestes qui se pouvoient passer de cela avoient trouvé beau de se marier, & de faire des enfans. Il loüa les Chevaliers de ce qu'ils avoient suivi non seulement l'exemple de leurs ancêtres, mais aussi l'exemple des Dieux (2). Voiez par là si l'on se regloit dans Rome sur le sentiment des Philosophes en matiere de religion. Pourquoi croiriez vous que leurs maximes sur la veritable maniere d'apaiser le ciel fussent pratiquées? On leur laissoit toutes ces belles speculations. Il n'étoit pas fort aisé de les mettre en acte comme il étoit fort aisé d'offrir des victimes, & d'adorer des idoles.

1) *Aux livres des fastes.*

2) *Voiez Dion Cassius lib. 56. init. pag. m. 571.*

Supposez tant qu'il vous plaira que les Prêtres du Paganisme n'ignoroient point ces veritez, & que même ils * les recommandoient aux peuples, il sera toûjours certain qu'on n'en a point profité. Parcourez l'histoire des Grecs & l'histoire des Romains depuis le commencement jusques à l'introduction du Christianisme, vous trouverez que la corruption des mœurs s'est augmentée de siecle en siecle, & que la superstition, & l'idolatrie ont toûjours fait de nouveaux progrez. Nouveaux temples de tems en tems, nouveaux Dieux, nouvelles fêtes, nouvelles ceremonies, les Cometes ranimoient le culte idolatre, & laissoient multiplier le dereglement des mœurs. Tant s'en faut donc qu'el-

* *Ce seroit mentir Lactance et Saint Augustin. Voiez ci dessous le chapitre 53.*

qu'elles fiſſent faire des choſes capables d'apaiſer Dieu, qu'elles faiſoient faire ce qui pouvoit l'irriter tout de nouveau.

Je pourrois vous ſoutenir cette theſe quoi que par un *dato non conceſſo*, je vous accordaſſe que les peuples mettoient en pratique le dogme des Philoſophes; c'eſt-à-dire, que pour apaiſer la divinité ils joignoient enſemble la devotion exterieure, & la mortification du cœur en renonçant à leurs habitudes criminelles. Pour vous prouver cela j'argumenterai *ad hominem*, comme j'ai fait très ſouvent dans les Penſées diverſes lors que j'ai deduit la preuve theologique. J'y ai ſupoſé comme des principes reconus par tous les Theologiens Catholiques & Proteſtans, & tirez de l'Ecriture & des Peres, 1. Que Dieu eſt jaloux de ſa gloire, & ne peut ſoufrir qu'on la communique aux idoles. 2. Que tout l'honneur qu'on rend aux idoles ſe termine aux idoles mêmes, ou aux fauſſes Divinitez à qui elles ſont conſacrées. 3. Que les Demons inventeurs de l'idolatrie ont été réellement l'objet, qui a été adoré par les Paiens ſous le nom de Dagon, ou de Bahal, ou de Jupiter, ou d'Apollon &c. Ces principes étant adoptez generalement par tous les Theologiens qui admettent les preſages des Cometes, je m'en ſuis ſervi pour en tirer des conſequences qui ruinaſſent la doctrine de ces preſages. Je vais m'en ſervir preſentement pour vous prouver que ſi je vous accordois tout ce que vous pretendez en faveur des idolatres, il ſeroit toûjours vrai qu'ils n'ont rien pu faire qui fut agreable à Dieu.

Supoſons que les Philiſtins à la vuë d'une Comete aient couru en foule au temple de Dagon pour implorer la miſericorde de cette idole, qu'ils aient multiplié leurs ſacrifices & leurs prieres, & que pour ſe la rendre plus favora-

ble ils aient jeuné, pleuré leurs pechez, chaſſé de leur cœur l'envie, l'eſprit du vengeance, l'orgueil, l'impudicité, & les paſſions les plus favorites, tout cela par un principe d'amour de Dagon. Oſerez-vous en conclure que le vrai Dieu leur a tenu compte de toutes ces choſes, qu'il *a flairé une odeur d'apaiſement*, qu'il les a remis en grace auprès de ſa majeſté ſouveraine? Ne ruineriez-vous pas en tirant cette concluſion les trois principes articulez ci-deſſus, & adoptez par tous nos Theologiens? Ne faut il pas au contraire que ſi vous ſuivez ces principes, vous reconoiſſiez que les Philiſtins faiſant tout ce que je viens de detailler, auroient empiré leur cauſe? Car ſi les ſimples actes externes d'idolatrie provoquent la jalouſie de Dieu, l'adoration interieure des idoles, l'amour fervent pour les idoles la doivent provoquer encore plus. C'eſt le cœur que Dieu demande principalement: les genuflexions, les ſacrifices ne ſauroient lui plaire qu'autant que ce ſont des ſignes d'une devotion interieure, de ſorte que les Philiſtins en ce cas auroient tranſporté ſur un faux Dieu la partie du culte dont le vrai Dieu eſt le plus jaloux, je veux dire le ſacrifice des paſſions, le cœur contrit (1), l'ame penitente, l'amour en un mot. Bien loin donc de l'apaiſer, ils euſſent embraſé de plus en plus ſa juſte colere.

1) *Voiez le Pſeaume 15. v. 19.*

§. L.

Conſideration ſur la penitence des Ninivites.

Mais vous pretendez m'accabler par un grand exemple. Vous m'alleguez les Ninivites qui ſur la menace d'une deſtruction prochaine firent une penitence dont Dieu fut content, d'où vous concluez qu'une Comete a pu introduire

un

un tel changement de mœurs dans une nation idolâtre que Dieu ſe ſoit apaiſé. Mais ſoufrez que je vous diſe que vous comparez des choſes qui ne ſe reſſemblent point. Une Comete ne parle pas & ne s'adreſſe point à un païs plutôt qu'à un autre. Trouvez-vous ces deux circonſtances dans la predication de Jonas? N'entra-t-il point dans Ninivé, & ne fit-il pas entendre ſa voix aux habitans? Recoururent-ils à des idoles, ou à des ſuperſtitions Païennes, comme on auroit fait dans Rome pour detourner la menace d'un prodige? Ils s'humilierent devant Dieu, ils implorerent ſa miſericorde, ils abandonnerent leurs vices (1). Ce fut ce qui les ſauva. Le livre de Jonas ne dit rien qui nous inſinuë, que les Ninivites adoraſſent les faux Dieux, & s'ils euſſent ignoré le vrai Dieu lors que ce Prophete entra dans leur ville, il eſt probable que par ſa predication ils ſeroient devenus orthodoxes. Nous voions que le diſcours de Jonas convertit tous les idolâtres ſur le vaiſſeau où il s'étoit embarqué (2). Sa predication dans Ninivé eût pu avoir la même efficace. Mais il eſt inouï qu'aucune ville ſoit paſſée du culte des faux Dieu à la conoiſſance du vrai Dieu ſans nulle inſtruction verbale, où ſans le miniſtere d'aucune perſonne (3). Je n'ai pas beſoin d'un plus long diſcours contre vôtre comparaiſon; je la compte pour ruinée.

Je ne vous dirai point que la penitence des Ninivites fut bien balotée en Sorbonne pendant qu'on y deliberoit ſur les propoſitions (4) du Pere le Comte. Ce ſeroit porter de l'eau à la fontaine. Vous ſavez toutes ces choſes infiniment mieux que moi.

1) *Voïez le 3. chap. de Jonas.*

2) *Voïez le 1. chap. du même livre, & conferez le verſet 5. avec le 14. & 16.*

3) *Conferez le chap. 218. des Penſées diverſes.*

4) *Voïez ci deſſus le chapitre 27. & ſuiv.*

§. LI.

Nouvelles remarques qui prouvent que la religion Paienne se contentoit du culte exterieur.

Je ne sai comment j'ai pris si peu garde à une chose sur quoi vous comptez beaucoup: revenons y. Vous m'objectez que non seulement les Philosophes, mais aussi les loix publiques prescrivoient la pureté du cœur comme une chose essentielle au culte divin, & vous me citez ces paroles de Ciceron: (1) *Ad divos adeunto caste, pietatem adhibento, opes amovento. Qui secus faxit, deus ipse vindex erit.* C'est-à dire, *qu'ils s'aprochent des Dieux chastement, qu'ils emploient la pieté, qu'ils éloignent les richesses. Quiconque agira autrement est renvoié à la justice de Dieu même.*

1) *Cicero de legib. lib. 2. fol. 333.*

Voilà, Monsieur, trois preceptes dont il n'y a que le second qui puisse servir à vôtre dessein, car le troisiéme n'est qu'une loi d'œconomie, qui tendoit plus à ne point decourager les pauvres, qu'à la purification de l'ame. Le premier ne signifie necessairement qu'une certaine exemption de je ne sai quelles souillures corporelles dont il se faloit laver, ou faire expier si l'on vouloit comparoître legitimement devant les autels. Les Juifs avoient de semblables rites. (2) La gonorrhée, l'enfantement, & bien d'autres choses faisoient contracter parmi eux une souillure legale, dont il faloit se purifier avant que de pouvoir assister aux assemblées Ecclesiastiques. Il y avoit aussi des actions à quoi il faloit qu'ils se preparassent en lavant bien & leurs corps, & leurs habits, & en s'abstenant du devoir du mariage. On apelloit cela se sanctifier (3). Le Rituel des Paiens étoit fort chargé de cette sorte de

2) *Voiez le chap. 15. du Levitique & le chap. 12. &c.*

3) *Voiez le ch. 19. du livre de l'Exode.*

de ceremonies. Vous n'avez qu'à conſulter les Auteurs (1) qui ont écrit là-deſſus. Vous vous ſouvenez de la precaution d'Enée qui revenant du combat ne ſe crut point propre à mettre les mains ſur les Dieux Penates avant que de s'être bien lavé :

Tu, (2) genitor, cape ſacra manu, patriosque Penates :
Me bello è tanto digreſſum & cæde recenti
Attrectare nefas, donec me flumine vivo
Abluero.

Quand donc la loi ordonnoit d'aprocher des Dieux chaſtement, elle vouloit ſeulement dire qu'il faloit être purifié de toutes les tâches exterieures que l'on pouvoit avoir contractées. C'eſt ainſi que vous pourriez expliquer (3) l'inſcription qu'on avoit miſe à l'entrée du temple d'Epidaure. Mais Ciceron, dites vous, obſerve poſitivement que c'étoit ſur tout la pureté interieure qui étoit preſcrite par la loi. (4) *Caſte jubet lex adire ad deos, animo videlicet in quo ſunt omnia : nec tollit caſtimoniam corporis, ſed hoc oportet intelligi, quum multum animus corpori præſtet obſerveturque ut caſta corpora adhibeantur, multo eſſe in animis id ſervandum magis. Nam illud vel aſperſione aquæ, vel dierum numero tollitur ; animi labes, nec diuturnitate vaneſcere, nec manibus ullis elui poteſt.* Je vous avouë qu'il a fait cette remarque, mais vous ne devez pas confondre avec le texte des loix la gloſe d'un homme d'eſprit, ni les conſequences qu'il en tire, car comme il peut avoir des lumieres que les legiſlateurs n'ont point euës, il peut étendre l'interpretation au delà du ſens qu'ils ont entendu. Et vous ſavez bien qu'on dit que dans les choſes favorables, il faut expliquer les loix ſelon le ſens le moins onereux. Tous les Païens par ce principe ont pu pretendre que la loi ne les engageoit qu'à la pureté exterieure,

1) *Entre autres Lomeier* de luſtrationibus veterum gentilium.

2) *Virgil. Æn. lib. 2. v. 717.*

3) Ἀγνὸν δὴ χρὴ εἶναι τὸν μέλλοντα ἐνδὸν ἴσχειν Ἐπιδαύρου. *Caſtus odorati venias ad limina templi Fas jubet.* Porphyr. de abſtin. lib. 2.

4) *Ciceron ubi ſupra fol. 334. E.*

(1) Νυν ὲθὴπα μὴ λαμπρὰν ὡὲι σῶμα μὴ καθαρὸν ἀμφιασαμένοις, ἐκ ἀρκεῖν νομίζεσιν πρὸς τὸ θυσιῶν ἀγνὸν. ὅπερ ὴ τὸ σῶμα μὴ ἐθὴπες πινὲς λαμπρυνάμενοι, μὴ καθαρὰν καρδίαν τῇ ψυχῇ ἐχοντες, ἰωσιν ὡὲὶς πὶς θυσίας, ὲδὲν διαφέρειν νομίζουσιν.

re, vu que la pureté interieure eſt un joug trop incommode. Porphyre qui a vecu au 3. ſiecle a gloſé ſelon l'eſprit de Ciceron l'inſcription du temple d'Epidaure, mais il reconoit en même tems qu'il y avoit des perſonnes qui ne croioient pas que la pureté du cœur fût neceſſaire à la validité d'un ſacrifice, que la netteté des habits ſuffiſoit, & qu'elle étoit ſeule d'une indiſpenſable neceſſité (1). Cela montre que l'on pretendoit qu'il n'y avoit que cela qui fut de precepte, & que de pouſſer les choſes plus loin c'étoit s'ériger en Rigoriſte qui interprete les loix à ſa mode, & par humeur. Mais ſi vous le ſouhaitez je conviendrai tant qu'il vous plaira, que le ſens du legiſlateur Romain a été le même que celui de la paraphraſe que vous m'objectez. Je n'ai nul interêt à vous le nier, j'ai toûjours pretendu que les Philoſophes du Paganiſme n'ignoroient pas la neceſſité des bonnes diſpoſitions de l'ame dans le ſervice divin, il me ſufit que la pratique ait été contraire à leurs beaux enſeignemens, & qu'elle n'ait point été combatuë par les perſonnes qui expliquoient la religion. Je vous ferai voir cideſſous qu'elles ſe bornoient au culte externe.

Que gagnerez vous, Monſieur, ſi je vous accorde que l'eſprit des loix qui condamnoient la depenſe dans le ſervice des Dieux, étoit d'arracher de l'ame l'oſtentation & la vanité? Ciceron n'en donne pas ce motif, (2) il ſe contente de louër

(1) *Nunc verò eum qui non candida puraque amictus ſit veſte idoneum negant qui purè ſacrificet. Ubi verò & corpore & veſtitu niteant quidam, animum interim à malis purum non habent, & ſic ad ſacra accedunt, id nihil referre exiſtimant.* Porphyr. ubi ſupra. (2) *Quid eſt enim quum paupertatem divitiis etiam inter homines eſſe æqualem velimus, quur eam ſumptu ad ſacra adhibito deorum aditu arceamus? præſertim quum ipſi deo nihil minus gratum futurum ſit, quàm non omnibus patere ad ſe placandum & colendum viam.* Cicero ubi ſupra.

louër ce reglemenr par la raiſon, que les pauvres ne doivent pas être exclus du culte divin, & que rien ne pourroit être moins agreable à Dieu que de voir, que le chemin de l'apaiſer & de l'honorer ne fut pas ouvert à tout le monde. Je veux qu'outre cela l'on ait ſouhaité d'éloigner la preſomption avec laquelle les gens faſtueux faiſoient parade de la ſomptuoſité de leurs ofrandes. Dequoi cela ſervit-il? Cette loi ne fut pas mieux obſervée que tant d'autre loix ſomptuaires qui limitoient les fureurs du luxe. Chacun fut prodigue envers les Dieux à proportion de ſa vanité, & des biens terreſtres qu'il leur demandoit, car ne vous imaginez pas (1) qu'on leur demandât la vertu ou la ſageſſe, on n'attendoit d'eux que les biens de la fortune, & l'on ne briguoit leur faveur (2) à force de magnifiques preſens que par un trafic ſordide, & de la maniere que l'on tâche de corrompre ou les Juges, ou les collateurs des charges

Je ſai que vous n'étez pas content d'un Medecin de Paris, dont j'aurai à vous parler en tems & lieu. Vous le blamez d'avoir taché de faire acroire qu'Hippocrate n'avoit point d'autres ſentimens que Democrite ſur la nature des Dieux. Vous le condamnerez tant qu'il vous plaira ſur cet article, mais je vous aſſûre qu'il n'a point falſifié, comme vous l'en ſoupçonnez, le paſſage qu'il allegue de ce Prince des Medecins. (3) *Il y a un endroit*, ce ſont ſes paroles, *qui montre aſſez évidemment* qu'Hip-

1) *Voiez ci deſſous. le chap. 54.*

2) *Mox depravatis hominum moribus, & pravis perſuaſionibus eorum animis corruptis, eò tandem impietatis ventum eſt, ut deos more hominum capi donis, eamque eſſe mercedem beneficiorum quæ à diis acciperentur, cæcum vulgus ſibi perſuaderet, auxit errorem poëtarum natio*

quorum vox eſt, Δῶρα θεοὺς πείθει δῶρ' ἀιδοίους βασιλῆας: *Et ſimiles multæ. Ita paullatim nundinatio quædam, & ut vocat Plato in Eutyphrone*, ἐμπορικὴ τέχνη *inter deos atque homines fuit inſtituta.* Cuſaub. in Perſ. ſat. 2. pag. 173. Voiez ci-deſſus pag. 224.

(3) *Lami, reflex. ſur les diſſions anatomiques pag.* 140. 141.

qu'Hippocrate & Democrite *estoient de mesme opinion touchant la Divinité. C'est dans le Livre de l'air, de l'eau & des differentes contrées de la terre; ou apres avoir dit que les Scythes estoient sujets à devenir impuissans, & qu'ils croyoient que c'estoit un châtiment des Dieux, il réfute cette opinion, en disant que si leur pensée estoit veritable, les pauvres qui negligent davantage le culte des Dieux, y seroient plus sujets que les riches, qui leur bâtissent des Temples, leur élevent des statuës, leur font des presens, & leur offrent plus souvent des victimes. Du moins, ajoûte-t-il, s'il est vray que les Dieux ayent du plaisir d'estre honorez parmy les hommes, & leur fassent pour cela quelques faveurs.* J'ai examiné attentivement ce passage (1) d'Hippocrate, & je m'en vais vous en donner le precis.

(1) *Notez que c'est la defense de Voiture pag. 109. falsifia étrangement ce passage, pour s'entretisé à un Medecin Espagnol: voiez son apologie pag. 213. Girac dans la section 24. de sa reponse le censura comme il faloit, et developa la pensée d'Hippocrate.*

La plûpart des Scythes deviennent impuissans, & vivent & parlent comme les femmes. Les habitans du païs croient que cela vient de Dieu, & venerent ces gens-là, car chacun craint qu'il ne lui en arrive autant. Ces infirmitez tout comme les autres viennent de Dieu, il n'y en a aucune qui soit plus divine ou plus humaine que les autres, elles sont toutes divines puis qu'elles ont toutes leur nature, & que rien ne se fait sans la nature. Hippocrate recherche ensuite les raisons de cette impuissance, & croit les avoir trouvées dans la maniere dont les Scythes tachoient de guerir certaines incommoditez, qui leur venoient d'être trop souvent à cheval. Ils se faisoient ouvrir les veines qui sont derriere les oreilles. Ils s'endormoient après cela, quelques-uns se trouvoient gueris à leur reveil, mais voulant joüir de leurs femmes, ils ne pouvoient. Le mauvais succés de cette premiere tentative ne les decourageoit pas, mais lors que ni la seconde, ni la troisiéme, ni les suivantes, ne reüssisoient pas mieux que la premie-

miere, (1) ils s'imaginoient que c'étoit une punition de leurs pechez, & prenoient l'habit de femme, & vivoient en femmes. Les plus riches d'entre les Scythes sont sujets à ce malheur, les pauvres y ont peu de part, & neanmoins si c'étoit une maladie plus divine que les autres, il faudroit qu'elle tombât également sur les nobles, & sur les roturiers, sur les riches, & sur les pauvres, (2) ou plutôt qu'elle tombât principalement sur ceux qui ont peu de bien, car ils n'honorent point les Dieux, (si toutesfois les Dieux se plaisent à être honorez des hommes, & leur font du bien en recompense.) C'est le devoir des riches d'offrir souvent des sacrifices & des dons aux Dieux, & de les honorer. Mais les pauvres ne sont pas en cet état, & ils se plaignent des Dieux qui ne leur accordent pas des richesses. Il semble donc que les pauvres soufrent bien plus que les riches la peine de leurs pechez, mais, comme on l'a dejà dit, (3) cette impuissance vient des Dieux tout de même que les autres maladies, ce sont tous accidens qui viennent de la nature. Vous avez là un extrait fidele de cet endroit d'Hippocrate.

Voiez à cette heure, je vous prie, quelle pouvoit-être la morale du commun des Païens quant aux exercices de la religion, puis qu'Hippocrate lui même, ce genie si éclairé a dit qu'il n'y avoit que les personnes opulentes qui pussent honorer les Dieux. N'étoit-ce pas compter

1) Νομίσαντες τὴν ἁμαρτηνίην τῷ θεῷ ὀνειδίζειν. *Deum in quem culpam conferunt se offendisse existimantes.* Hippocrat. de aëre, locis & aquis pag. 293. Edit. Genev. 1657. in fol.

2) Καὶ μᾶλλον τοῖσιν ὀλίγα κεκτημένοισιν ἢ πεπωμένοισιν ἤδη, εἰ χαίρουσιν οἱ θεοὶ τῇ θυσιάζομένοι ὑπ' ἀνθρώπων, καὶ ἀντὶ τουτέων χάριτας ἀποδιδοῦσι. *Idque potius eos qui paucas opes possident neque honorem exhibent, si modo Dii hominum cultu gaudent & pro eo his beneficia conferunt.* Id. ibid. (3) Θεῖα μὲν καὶ ταῦτ' ἐστὶν ὁμοίως τοῖς ἄλλοις. γίγνεται γὰρ κατὰ φύσιν ἕκαστα. *Verum hæc quidem divina sunt perinde ut reliqua et secundum naturam quæque accidunt.* Id. ibid.

ter pour rien les dispositions interieures, & donner tout à l'exterieur?

§. LII.

Reponse à une objection fondée sur le Prologue des loix de Zaleucus.

Si vous m'aviez allegué les loix de Zaleucus, vous m'auriez fait une objection plus considerable que celle que vous fondez sur les paroles de Ciceron. Il ne se peut rien voir de plus beau que la preface (1) des loix de Zaleucus, & ce n'est pas sans raison que Scaliger (2) l'a traitée de divine. Elle marque le plus clairement du monde la necessité du culte interieur, & de la pureté de l'ame si l'on veut servir les Dieux legitimement. Aussi devez vous remarquer que Zaleucus (3) étoit disciple de Pythagoras, & il ne faut point douter qu'il n'ait eu en vuë d'introduire la reformation des mœurs parmi les Locriens ses compatriotes, comme son maître Pythagoras l'avoit introduite (4) dans la ville de Crotone. Mais, Monsieur, ne vous imaginez pas que les beaux statuts de ces deux legislateurs Philosophes aient été observez long tems. Souvenez-vous que les ordres de JESUS-CHRIST, & de ses Apôtres sur le mepris des richesses, & des plaisirs sensuels, & des ornemens du corps sont extremement negligez depuis plusieurs siecles, quoi qu'on n'ait jamais cessé de representer fortement la necessité de les observer. On preche tous les jours sur ce sujet, & l'on imprime une infinité de livres de devotion, qui exhortent à ne se plus conformer aux instincts de la nature corrompuë. Que peut-on souhaiter de plus precis que l'ordre que (5) Saint Pierre, & que (6) Saint Paul ont donné aux femmes

1) *Vous la trouverez dans Diodore de Sicile l. 12. cap. 20. et plus amplement encore dans Stobée' serm. 42. fol. m. 149. verso.*

2) *Scal. animadv. in Eusseb. pag. 81.*

3) *Diodor. Sicul. ubi supra.*

4) *Voiez dans le Diction. histor. et crit. les remarques C, F, G, de l'article Pythagoras.*

5) *I. épitre de Saint Pierre ch. 3. v. 3. et 4.*

6) *I. épitre à Timothée ch. 2. v. 9. et 10.*

mes de s'orner de bonnes œuvres, & non pas de pierreries, & d'entortillemens de cheveux, Et dequoi est-ce qu'elles s'occupent autant que des parures de la tête ? Ne faut il pas que les Moralistes (1) implorent l'autorité du bras seculier contre ce mepris des loix Chretiennes, lequel ils declarent inutilement la voie de la damnation ? Pensez vous que les femmes de Crotone aient mieux gardé les preceptes de Pythagoras après sa mort ? Mais pour vous montrer que les Locriens ne suivirent pas l'esprit de Zaleucus, il me sufira de vous marquer un vœu public, où ils se conformerent entierement à ce que la Theologie poëtique pouvoit inspirer de plus infame. Se trouvant un peu pressez par un voisin qui leur avoit declaré la guerre, ils firent un vœu de prostituer leurs filles le jour de la fête de Venus, s'ils remportoient la victoire : *Cum Rheginorum tyranni Leophronis bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris vir-*

1) *Supplions ... que toutes les femmes & filles s'accoustrent aussi honnêtement, avec une honte & sobrieté, sans tortillonnemens de cheveux, ne bagues d'or et d'argent, perles, ne autre habits precieux.*

Mais tant s'en fault, mes dames (qui prenez plaisir à cela) que vous veuilliez suyvre ce conseil de monsieur sainct Paul, qu'en despit qu'il en parle, vous en porterez en vostre confusion et damnation, si Dieu ne vous fait la grace de vous en retirer. Il *est autant possible*, de vous detacher de vos parures *que d'arracher la Lune aux dents, si Messieurs de Justice ne prennent ceste matiere à cueur. Car la chair et le sang vous aveugle si fort, que vous ne craignez Dieu ne diable, pour predication qu'on vous face : dont, comme disoit nostre Seigneur aux Juifs, vous mourez en vostre orgueil et vaine gloire, si vous n'en faites penitence.* Il *fault, vueillez ou non, que vous destortillonniez, deschauvesouriſſiez, deretez, c'est à dire, ne portez plus en ailes de chauvesouris, ou en façon de rats, vos cheveux, par lesquels pretendez prendre diaboliquement, et enfiler les hommes, pour rassasier vostre desordonné appetit : ou bien que vous soyez perdues et damnées :* Des Caurres, œuvr. Morales fol. 304. verso. & 305. *édit. de Paris 1575.*

virgines suas prostituerent (1). C'étoit là un acte de religion que l'on employoit souvent pour (2) s'attirer les faveurs du ciel. Les menaces d'une Comete pouvoient être cause que l'on se servit de cette ressource, & de plusieurs autres qui ne valoient guere mieux, ou qui étoient même plus criminelles.

1) *Justin. lib. 21. cap. 3. pag. m. 402.*

2) *Voiez dans le Diction. hist. et crit. la remarque B. de l'article* Lais.

§. LIII.

Passages des Peres qui prouvent que la religion Paienne n'instruisoit point à la vertu, mais seulement au culte externe des Dieux.

Lactance a reproché aux Paiens avec une extreme force qu'ils desunissoient miserablement l'étude de la sagesse, & l'étude de la religion. Il entend par la sagesse, les sciences & la vertu (3). Ceux qui enseignent la religion Paienne, dit-il, ne recherchent point la verité, & ne disent rien qui puisse servir aux bonnes mœurs, ils se contentent d'aprendre les ceremonies du service divin, or ce sont des choses qui n'ont besoin que du ministere du corps, l'ame n'y a rien à faire. Cette religion-là ne peut donc être veritable, puis qu'elle ne donne aucune leçon sur la vertu: (4) *Nihil ibi differitur, quod proficiat ad mores excolendos, vitamque formandam, nec habet inquisitionem aliquam veritatis, sed tantummodo ritum colendi, qui non officio mentis, sed ministerio corporis constat. Et ideo non est illa religio vera judicanda; quia nullis justitiæ, virtutisque præceptis erudit, efficitque meliores.* La philosophie, continuë-t-il, (5) & la religion Paienne sont deux choses à part, puis que

3) *Virtus cum scientia conjuncta, est sapientia.* Lactant. divin. inst. lib. 3. cap. 8. pag. m. 163.

4) *Id. ib. lib. 4. cap. 3. pag. 227.*

5) *Philosophia, et religio Deorum disjuncta sunt, longeque discreta; siquidem alii sunt professores sapientiæ, per quos utique ad Deos non aditur; alii religionis antistites, per quos sapere non discitur.* Id. ib.

que ceux qui enſeignent la ſageſſe ne ſont pas les mêmes perſonnes qui preſident à la religion. Les Philoſophes ne montrent point le chemin du ciel: les Prêtres ne montrent point le chemin de la vertu. Il ajoûte que la vraie religion a fait ceſſer ce divorce, parce que les mêmes perſonnes qui ſont les Prêtres de Dieu y ſont auſſi les Docteurs de la ſageſſe: *Ubi ergo ſapientia cum religione conjungitur? ſcilicet, ubi Deus colitur unus; ubi vita, & actus omnis ad unum caput, & ad unam ſummam refertur. Denique iidem ſunt doctores ſapientiæ, qui & dei ſacerdotes* 1). Il ſe fait une objection tirée de ce qu'un Philoſophe pouvoit quelquefois être revêtu de la Prêtriſe, mais, repond-il, cela ne reuniſſoit point les caracteres de ces deux charges. Comme ce Prêtre Philoſophe ne traitoit point de la religion lors qu'il parloit en Philoſophe, il ne traitoit point de la ſageſſe & de la vertu lors qu'il agiſſoit en Prêtre, il lui ſuffiſoit en ce dernier cas d'inſtruire les mains, & les doigts: les rites du Paganiſme ne demandent que cela. (2) *Nec tamen moveat quenquam, quia ſæpe factum eſt, & fieri poteſt, ut philoſophus aliquis, Deorum ſuſcipiat ſacerdotium. quod cum fit, non tamen conjungitur philoſophia cum religione; ſed & philoſophia inter ſacra ceſſabit; & religio, quando philoſophia tractabitur. Illa enim religio muta eſt; non tantum, quia mutorum eſt; ſed quia ritus ejus in manu, & digitis eſt; non in corde, aut lingua, ſicut noſtra, quæ vera eſt.*

1) *Ib. ib.*

2) *Ib. ib. pag.* 228.

Par quelle preuve plus poſitive pourrois-je vous faire voir que les notions des Philoſophes n'influoient point ſur la religion du peuple? Ils avoient beau dire que la vertu, & la pureté de l'ame étoient le veritable moien d'apaiſer les Dieux; le peuple ne ſe reglоit point ſur cette doctrine, il n'en avoit point de conoiſſance, puis que les Prêtres n'en-diſoient rien,

&

& qu'ils se bornoient à des leçons sur la pratique des ceremonies religieuses.

1) *Cela paroit par le 27. chapitre du 5. livre de civitate Dei.*

Saint Augustin a écrit ses livres de la cité de Dieu dans un tems où les Paiens subsistoient encore, & le menaçoient même (1) de le refuter. Cependant il leur soutient (2) que leurs Dieux n'ont jamais prescrit la maniere de bien vivre, qu'ils ne se sont point souciez des mœurs des peuples qui les adoroient, & qu'ils leur ont permis de se remplir l'ame des mechancetez les plus horribles, car ils ne le leur ont jamais defendu. S'ils l'ont defendu, continuë t-il, qu'on nous le montre, qu'on nous le prouve. Je sai bien qu'on vante certains discours soufflez à l'oreille d'un petit nombre de gens, & comme sous le seau, & sous le mystere d'une religion occulte, certains discours, dis-je, qui aprenoient la probité, & la pureté, mais qu'on nous montre, & qu'on nous nomme les lieux qui ont été quelquefois consacrez à de semblables conventicules, où l'on ne celebrât point des jeux malhonnêtes, & destituez de toute pudeur, mais où les peuples entendissent les ordres que les Dieux donnoient de reprimer l'avarice, l'ambition & la luxure, & où l'on pût être instruit de ce que Perse declare qu'il faut aprendre :

2) *Deos paganorum nunquam bene vivendi fuisse doctrinam.* C'est le titre du chap. 6. du 2. livre de civitate Dei. *Voiez aussi le chap. 4. et 22. du même livre.*

Discite quæ, (3) ô miseri, & causas cognoscite rerum,

Quid

3) Persius sat. 3. Voici comment le Pere Tarteron a traduit ces vers : *Apprenez, mortels, apprenez donc de bonne heure à vous connoître, et à raisonner sur les choses : apprenez ce que c'est que l'homme ; cour quoi il est au monde ; quel ordre il doit garder en tout ; avec quelles précautions il faut éviter les écüeils et les dangers dans les cours de la vie ; par où il faut commencer ; jusques où l'on doit aller ; la moderation avec laquelle on doit rechercher le bien ; à quoy nous devons borner nos desirs, quel usage on doit faire de l'argent ; ce qu'on en doit employer pour ses proches et pour sa patrie. Concevez bien ce que le ciel a voulu que vous fussiez en ce monde, et le rang que vous y tenez.*

Quid sumus, & quidnam victuri gignimur, ordo
Quis datus, aut meta quà mollis flexus, & unde:
Quis modus argento; quid fas optare, quid asper
Utile nummus habet; patriæ, carisque propinquis
Quantùm elargiri deceat; quem te Deus esse
Jussit, & humanâ quâ parte locatus es in re.

Qu'on nous dise où de tels preceptes des Dieux étoient recitez ordinairement aux assemblées du peuple (1). *Dicatur in quibus locis hæc docerentur deorum solebant præcepta recitari, & à cultoribus eorum populis frequenter audiri* (2.)

Voila les defis que Saint Augustin faisoit aux Paiens. Ils prouvent si clairement que les instructions des Prêtres ne regardoient que l'exterieur des ceremonies sans toucher à la morale, qu'il seroit inutile de mettre ici ce que l'un des commentateurs des livres de la cité de Dieu a remarqué pour confirmer par le temoignage d'Eusebe, & par celui de Saint Athanase l'observation de Saint Augustin : (3) *Ita Euseb. lib. 5. de demonstr. Euang. in præfat. & lib. 4. de præparat. Euang. & Athanas. orat. contra gentes ostendunt, nihil unquam boni aut honesti, aut cum virtute conjunctum à diis illis in homines profectum.*

Si les devoirs de la morale ont été conus aux Philosophes, s'ils ont été enseignez par les Philosophes, cela ne seroit de rien au peuple, pendant qu'il ne recevoit de ses Prêtres que des instructions sur les pratiques externes du culte des Dieux. Soufrez que je vous allegue ici une remarque de Mr. Arnauld.

Il examine (4) si les nations *que Dieu avoit laissé marcher dans leurs voyes*, ont eu des moiens

1) *Tiré de Saint Augustin* de civit. Deilib. 2. cap. 6. *Voiez aussi Arnobe lib. 7. pag. 215.*

2) *August. ib.*

3) *Leon Coqueus in Augustin. lib.*

4) *Arnauld, seconde denonciation du peché philosophique pag.* 90.

suffisans pour conoitre Dieu & sa loi, & il considere *dans ces peuples les femmes qui en faisoient la moitié, les soldats, les artisans & le reste de la populace sans aucune application aux sciences, qui faisoient plus des trois quarts & demi de l'autre moitié.* Il soutient (1) qu'ils n'estoient point capables *de trouver d'eux memes* les *preuves populaires de l'existence de Dieu Createur du monde, dont la loy devoit servir de regle aux actions des hommes, & qu'ainsi ce qu'ils avoient naturellement d'esprit* ne leur étoit point *un moien suffisant pour le conoitre.* Il prouve que *par l'instruction des autres, dont la plus ordinaire est celle que les Peres & les Meres donnent à leurs enfans*, ils n'ont point pu parvenir à ce degré de lumiere. (2) *Vous direz peut-estre*, ajoûte-t-il, *qu'ils pouvoient estre instruits de l'existence de Dieu par les Philosophes, à qui St. Paul témoigne que Dieu avoit découvert sa divinité & ses perfections infinies.* Mais, repond-il, „les Philosophes n'instruisoient que leurs disciples, & ne parloient point de ces choses à ceux qui ne faisoient point profession d'étudier. Car ce n'étoit pas comme dans la religion Chrétienne, „où on fait des Sermons à toutes sortes de „personnes indiferemment, pour leur apprendre ce qu'ils doivent croire, & ce qu'ils doivent faire. Ainsi quelque idée que ces Philosophes eussent de la Religion, les femmes „& la populace n'en sçavoient que ce qu'ils en „voioient prattiquer à leurs Prestres & à leurs „Pontifes: de sorte qu'ils ne connoissoient au „lieu du vrai Dieu que des créatures, comme „les astres, ou des hommes morts, dont la superstition répanduë parmi une infinité de nations avoit fait des Dieux, à quoi on pourroit raporter ces paroles de Ciceron: (a) *Superstitio fusa per gentes omnium implevit animos, atque hominum imbecillitatem occupavit.* „

1) *Id. ib. pag. 91.*

2) *Id. ib. pag. 92.*

a) *J'ai cité ces paroles de Ciceron cidessus pag. 155. n. 2.*

§. LIV.

§. LIV.

Inutilité de la religion Paienne par raport à l'acquiſition de la vertu.

Mais pour vous montrer d'une maniere plus degagée combien la religion des Gentils étoit inutile à faire aquerir les vertus morales, je me ſervirai de cet argument.

Elle n'y pouvoit être utile qu'en perſuadant aux hommes, qu'ils ne pouvoient être bien avec les Dieux ſans la pureté de l'ame, & qu'ils devoient s'adreſſer aux Dieux pour obtenir la vertu.

Or elle ne travailloit point à perſuader aux hommes ces deux choſes-là.

Elle étoit donc inutile à faire aquerir les vertus morales, d'où il faut conclure que les bonnes mœurs, qui ont paru dans la conduite de quelques Gentils, ont été le fruit de l'honneur humain, ou de la raiſon.

La majeure de ce Syllogiſme n'a pas beſoin d'être prouvée: arrêtons nous donc ſeulement à la mineure.

Il eſt évident qu'on n'enſeignoit point au peuple parmi les Paiens, que la pureté de l'ame fût neceſſaire à la validité du culte des Dieux. Je vous ai fait voir qu'on ne l'inſtruiſoit qu'à la pratique des ceremonies exterieures.

Il eſt certain auſſi que les Paiens ne demandoient point aux Dieux la bonne vie, la bonne conſcience, la ſainteté, ils ne leur demandoient que les biens de la fortune, la ſanté, les richeſſes, les honeurs, les victoires, une longue vie, le gain d'un procés &c. Le Poëte Perſe a tonné d'une grande force contre ce dereiglement:

(1) *Non tu prece poſcis emaci,*
Quæ niſi ſeductis nequeas committere Divis.

1) Perſius ſat. 2, v. 3.

At bona pars procerum tacitâ libabit acerrâ.
Haud cuivis promptum eſt, murmurque humileſque ſuſurros
Tollere de templis, & aperto vivere voto.
Mens bona, fama, fides! hæc clare, & ut audiat hoſpes:
Illa ſibi introrſum, & ſub linguâ immurmurat: O ſi
Ebullit patrui præclarum funus! & ô ſi
Sub raſtro crepet argenti mihi ſeria dextro
Hercule! pupillumve utinam, quem proximus hæres
Impello, expungam! namque eſt ſcabioſus, & acri
Bile tumet, Nerio jam tertia conditur uxor.
Hæc ſanctè ut poſcas, Tiberino in gurgite mergis
Manè caput bis, terque, & noctem flumine purgas.

C'eſt-à-dire, ſelon la verſion du Pere Tarteron : *Vous ne pretendez pas acheter, ſi j'oſe parler ainſi, par de ſomptueux ſacrifices, certaines graces qu'on ne demande aux dieux qu'aprés avoir tâché de les corrompre. La pluſpart de nos grands Seigneurs ne vous reſſemblent pas; ils viennent préſenter de l'encens aux dieux; mais leurs vœux & leurs prieres ſe font ſans que perſonne ſçache ce qu'ils diſent; ils ont pour cela leurs raiſons. Hélas! Il n'eſt pas facile de bannir des Temples ces ſortes de prieres, qui ſe font à voix baſſe & à petit bruit. Voicy ce qu'ils demandent tout haut, & ce que tout le monde entend: Grands dieux, donnez-nous de l'eſprit, du crédit, de la réputation. Et que demandent-ils tout bas, & marmotans entre leurs dents? Ah! dit l'un, ſi mon oncle mouroit ſubitement! que je plaindrois peu la dépenſe d'un ſuperbe convoy! Ah, dit l'autre, ſi je pouvois, à la faveur d'Hercule, trouver un tréſor en labourant ma terre! Si je pouvois, dit celuy-ci,*

luy-ci, supplanter ce pupille, substituer dans ce testament mon nom à la place du sien! Je suis le premier après luy; aussi bien ne peut-il pas vivre long temps; la bile est répandüe sur tout son corps; il est tout couvert de gale. Voilà déja la troisieme femme que Nérius épouse; qu'il est heureux! Hé bien, pour sanctifier tous ces vœux vous vous plongez la tête le matin dans le Tibre à deux & trois repriſes; vous ne manquez point de vous laver à votre réveil.

Voilà le motif des ofrandes que l'on promettoit aux Dieux. Petrone vous l'aprendra: *Voit-on venir au Temple*, dit-il (1). *quelqu'un dans le deſſein de prier les Dieux de lui donner la perfection de l'Eloquence, & de lui decouvrir les ſecrets de la Philoſophie? On n'y vient pas même pour demander la droiture de l'eſprit & la ſanté du corps. Mais de tous ceux qui vont au Capitole, avant même qu'ils arrivent à la porte, l'un promet de groſſes Ofrandes à la Divinité qu'on y adore, afin qu'elle hâte la mort d'un riche parent; L'autre, afin qu'il puiſſe trouver un treſor; Celui-ci, afin qu'il ſoit aſſez heureux pour aquerir des millions de bien. Le Senat même, qui eſt la regle &c.* (2). C'eſt ainſi que le cœur de l'homme avoit gaté la religion, & qu'à ſon tour la religion avoit gaté l'eſprit de l'homme. On s'imagina que les Dieux ſemblables à l'homme aimoient les richeſſes, & puis un conclut de ce qu'ils en étoient avides, qu'il étoit juſte de ſouhaiter de s'enrichir par toute ſorte de moiens. On ſe flata d'effacer l'injuſtice du brigandage, pour-

1) *Quis umquam venit in templum, & votum fecit, ſi ad eloquentiam perveniſſet? quis, ſi philoſophiæ fontem inveniſſet? ac ne bonam quidem mentem, aut bonam valetudinem petunt, ſed ſtatim, antequam limen Capitolii tangant, altus dominum promittit, ſi propinquum divitem extulerit: alius, ſi theſaurum effoderit: alius, ſi ad trecenties H. S. ſalvus pervenerit. Ipſe Senatus, recti bonique præceptor, mille pondo auri Capitolio promittere ſolet: & ne quis dubitet pecuniam concupiſcere, Jovem quoque peculio exorat.* Petron. in ſatyr, pag. m. 77. 78. *Je me ſers de la verſion de Mr. Nodot.*

(2) *Vous trouverez ci deſſus pag.* 224. *ce qui manque ici.*

pourveu que l'on en voüât (1) une partie aux Temples, C'étoit une espece d'achat de la protection des Dieux, c'étoit les engager par leurs propres interêts à la reüssite d'une afaire. Que Lactance (2) a eu raison de se moquer des ornemens d'or, & des pierreries que l'on consacroit aux Dieux! Il ne prevoioit pas que les Chretiens tomberoient un jour dans une pareille foibleſſe.

1) *Voiez dans Tite Live lib. 36. Init. le vœu ſolemne des Romains d'une partie du butin à Jupiter, & Servius ſur ces paroles de l'Eneide lib. 3. v. 222. Et divos ipſumque vocamus In prædam partemque Jovem.*

Seneque (3) & pluſieurs autres écrivains (4) du Paganiſme, ont cenſuré avec tant de force l'injuſtice & la turpitude des prieres qu'on faiſoit aux Dieux, qu'il faut croire que ce deſordre étoit un peché regnant.

Au moins, direz vous, les prieres des Philoſophes & de leurs diſciples tendoient à obtenir les vertus morales, qu'ils croioient abſolument neceſſaires à la validité du culte exterieur des Dieux. Nullement, Monſieur, car ils ne pretendoient pas que les Dieux fiſſent aux hommes un tel preſent. Ils ne les faiſoient diſtributeurs que des biens de la fortune, chacun diſoient ils, ſe doit faire vertueux ſoi-même. Comme je vous voi un peu mefiant ſur mon chapitre, je vous citerai deux écrivains qui n'ont eu nul interêt à notre diſpute; & ce ſera par leurs paroles que je donnerai la preuve que vous devez ici exiger de moi. Je previendrai de la ſorte tous les plus petits ſoupçons qui pourroient vous inquieter. Vous ne pourrez plus craindre, que je donne la torture aux paſſages des anciens, pour les faire ſervir bongré malgré à mon hypotheſe. Vous verrez que Mr. Arnauld & Mr. Dacier ſans aucune relation au ſujet que nous traitons, les ont pris au même ſens que j'ai interêt de leur donner.

2) *Lactant. lib. 2. cap. 4. & lib. 6. cap. 25.*

3) *Seneca epiſt. 10.*

4) *Voiez les notes de Lipſe in Seneca epiſt. 10.*

Les Philoſophes, c'eſt Mr. Arnauld (5) qui parle,

(5) *Arnauld reflex. ſur le nouveau ſyſteme de la nature & de la grace to. 1. pag. 212.*

le, *ne vouloient pas que* la vertu *dependit* de Dieu, „ mais en même tems ils en faiſoient depen- „ dre le cours des choſes humaines, & tout ce „ que l'on appelle les biens de la fortune. „ (a) *C'eſt*, diſoient-ils, *le ſentiment de tous* „ *les hommes, que nous devons demander à Dieu* „ *la bonne fortune, & nous donner à nous-meſ-* „ *mes la ſageſſe & la vertu.* Un Poëte dit la „ meſme choſe dans une Epître philoſophique. „ (b) *Il ſuffit de demander à Jupiter la vie &* „ *les richeſſes qu'il donne & qu'il ote à qui il veut,* „ *mais pour la tranquillité de l'eſprit, je me la* „ *donneray bien à moy-meſme.*

„ *Sed ſatis eſt orare Jovem, qui donat & auſert.*
„ *Det vitam, det opes: æquum mi animum ipſe*
„ *parabo.*

„ Et ils raiſonnoient de meſme pour les ac- „ tions de graces. Car ils ſoutenoient (c) *qu'il* „ *ne s'eſtoit jamais rencontré perſonne qui eût* „ *rendu graces aux Dieux de ce qu'il eſtoit hom-* „ *me de bien, mais ſeulement de ce qu'il eſtoit* „ *dans les richeſſes, dans les honneurs, & dans* „ *la ſanté, & que ce n'eſtoit qu'au regard de* „ *ces biens, qu'on apelle Dieu tres-grand &* „ *tres-bon, & non parce qu'il nous fait juſtes,* „ *temperans, & ſages* (1).

Horace eſt le poëte dont Mr. Arnauld a cité deux vers, voions comment Mr. Dacier les commente. (2) Horace „ dit qu'il ne faut de- „ mander à Dieu que la vie & les richeſſes, qui

a) *Cic. li. 3. de nat. Deorum.*

b) *Horas ad Lollium.*

c) *Cic. ib.*

1) *Voicé le Latin de Ciceron de nat. Deor. lib. 3. pag. m. 689.* At vero aut honoribus aucti, aut re familiari aut ſi aliud quipiam nacti ſumus fortuiti boni, aut depulimus mali cùm Diis gratias agimus, cum nihil noſtræ laudi aſſumptum arbitramur. Num quis quòd bonus vir eſſet, gratias Diis egit unquàm? at quod dives, quòd honoratus, quòd incolumis. Jovemque optimum, maximum ob eas res appellant, non quòd nos juſtos, temperatos, ſapientes efficiat; ſed quòd ſalvos, incolumes, opulentos, copioſos. Neque Herculi quiſquam decumam vovit unquam ſi ſapiens factus eſſet. (2) *Dacier notes ſur l'épitre 10. du 1. livre d'Horace pag. 203. du 9. to. edit. de Holl.*

„ ſont les ſeuls bien qui dependent de luy; &
„ que pour le bon eſprit, il ne faut l'atten-
„ dre que de ſoy-meſme. Ce n'etoit pas ſeu-
„ lement le ſentiment des Stoïciens, c'eſtoit
„ celuy de tous les Payens, ſi nous en croyons
„ Cotta, que Ciceron fait parler de cette ma-
„ niere dans le III. Livre de la Nature des
„ Dieux: *Atque hoc quidem omnes mortales ſic*
„ *habent, externas commoditates, vineta, ſege-*
„ *tes, oliveta, ubertatem frugum & fructuum,*
„ *omnem denique commoditatem, proſperitatem-*
„ *que à Diis ſe habere, virtutem autem nemo*
„ *umquam acceptam Deo retulit. Nimirum re-*
„ *ctè: propter virtutem enim jure laudamur, &*
„ *in virtute rectè gloriamur quod non continge-*
„ *ret, ſi id donum à Deo, non a nobis haberemus.*
1) *Id. ib. pag. 205. Il cite deux vers. de Callimaque où les richeſſes, & la vertu ſont demandées à Jupiter Le Pere Leſcalopier*, in Cicer. de nat Deor. lib. 3. p. 692. 694. *refute Cotta par Ciceron même.*
„ C'eſt *le ſentiment de tous les hommes, que les*
„ *biens exterieurs, les vignes, les champs, les*
„ *Oliviers, l'abondance des fruits & des moiſſons,*
„ *enfin toutes les commodités & les proſperités de*
„ *la vie, leur viennent de Dieu. Mais jamais*
„ *perſonne n'a crû recevoir de luy la vertu: &*
„ *avec raiſon; car on ne nous loüe que de la ver-*
„ *tu, nous ne nous glorifions que de la vertu; ce*
„ *qui n'arriveroit point, ſi elle eſtoit un don de*
„ *Dieu, & non pas un bien qui vinſt de nous-*
„ *meſmes.* Et revenant encore à la charge, il s'exprime plus fortement. *Judicium hoc*
„ *omnium mortalium eſt fortunam à Deo peten-*
„ *dam, à ſe ipſo ſumendam eſſe ſapientiam.*
„ C'eſt *le jugement de tous les hommes, qu'il*
„ *faut demander à Dieu la fortune, & prendre*
„ *chez ſoi la ſageſſe.*„

Il n'eſt pas neceſſaire de vous dire que Monſieur Dacier condamne ces dogmes, mais pour vous donner un temoignage de ma candeur, je vous dirai qu'il aſſûre (1) qu'il n'eſt point vrai *que tous les Payens fuſſent du ſentiment de Cotta. Il y a toujours eu des gens*, continuë-

tinuë-t-il, *qui ont ſoutenu le contraire, & non ſeulement des Philoſophes, mais des Poëtes. Cette verité eſt repanduë dans tous les Ouvrages d'Homere.* Je ne veux point incidenter là-deſſus, mais je ne laiſſerai pas de remarquer que dans un recueil (1) que je viens de lire de pluſieurs paſſages d'Homere touchant cela, il n'y a rien qui s'oppoſe proprement à la doctrine de Cotta, car ils ne traitent que de certaines penſées paſſageres que les Dieux inſpirent tout-à-coup ſoit pour renverſer, ſoit pour avancer les deſſeins des hommes. L'Auteur où j'ai trouvé ce recueil a raporté (2) de très-beaux endroits d'Iſocrate & (3) de Tite Live, qui montrent qu'on attribuoit aux Dieux d'inſpirer de bonnes penſées, mais elles ſe raportoient toûjours à l'execution de certaines choſes où la fortune des particuliers, & même celle du public ſe trouvoit intereſſée. Cela eſt-il contraire au dogme de Cotta? Devons nous croire que ce Pontife ait voulu parler de quelque autre choſe que de la vertu habituelle, je veux dire de la vertu que l'on aquiert par divers actes, qui s'enracine dans le cœur, & qui nous ſert d'une direction continuelle & permanente, lors même que nous ne ſommes point l'inſtrument de ces actions éclatantes d'où depend le ſort d'autrui, le ſort du public. Quoi qu'il en ſoit je vais vous citer Seneque qui s'accorde parfaitement avec Ciceron: (4) *Tu fais une tres-belle choſe, & qui te ſera grandement profitable,*

1) *Dans le Commentaire d'Abram ſur ces paroles de Ciceron orat. pro Milone pag. 232. Dii immortales mentem dederunt illi perdito &c.*

2) *Abram ib. pag. 221.*

3) *Id. ib. pag. 233.*

4) *Facis rem optimam, & tibi ſalutarem, ſi, ut ſcribis, perſeverabis ire ad bonam mentem: quam*

ſtultum eſt optare, cùm poſſis à te impetrare. Non ſunt ad cœlum elevandæ manus, nec exorandus adituus, ut nos ad aures ſimulacri, quaſi magis exaudiri poſſimus, admittat: prope eſt à te Deus: tecum eſt: intus eſt. Ita dico, Lucili, ſacer intra nos ſpiritus ſedet, malorum bonorumque noſtrorum obſervator & cuſtos, Seneca epiſt. 41. pag. m. 236. *Je me ſers de la verſion de Chalvet.*

si tu perseveres (comme tu m'escris) à rendre ton ame bonne. Ce seroit follie d'en faire aucune priere à Dieu, veu que tu peux gagner cela sur toy-mesme. Il ne faut point lever les mains au ciel, ny prier le secretain d'un temple, qui nous laisse approcher des aureilles d'une image, comme si nostre priere en devoit estre mieux exaucée. Dieu est fort pres de toy, il est avec toy, il est dedans toy. Je te veux bien asseurer, Lucilius, qu'il y a un esprit sainct & sacre qui fait sa demeure dans nous, qui prend garde & veille sur les biens, & sur les maux qui nous adviennent. Il semble qu'il ait beaucoup de contradiction dans ces paroles: Muret qui les a commentées y en trouve, & il admire la force de la verité qui a fait tomber Seneque dans la disparate: mais Muret se trompe, Seneque ne se contredit point: le Dieu dont il parle dans toute cette lettre n'est que la partie la plus noble de l'ame de l'homme.

On le pourroit plutôt accuser de contradiction par une chose qu'il a dite dans une autre lettre. Il y a exhorté son ami à prier les Dieux de lui donner un bon esprit, la santé de l'ame, & puis la santé du corps. (1) *Roga bonam mentem, bonam valetudinem animi, deinde corporis.* Mais il n'est pas dificile de dissiper cette aparence de contradiction. Prenez bien garde qu'il n'exhorte point à prier les Dieux de nous donner la vertu, & concluez de là qu'il supposoit que c'est un bien que chacun se donne. Il croioit donc que l'on ne doit demander aux Dieux que les biens qui ne sont pas dependans du bon usage de nôtre franc arbitre. Il entendoit donc par *bonam mentem*, & par *bonam valetudinem animi*, la bonne disposition de l'esprit entant qu'elle est une qualité physique, & non pas une qualité morale. Il est sûr qu'à cet égard elle est comprise sous les avan-

(1) *Seneca epist. 10. pag. 181.*

avantages qui dependent de la fortune, & qui ne sont pas en nôtre pouvoir. Nôtre raison est-elle capable de prevenir les accidens qui afoiblissent la memoire, qui émoussent la vivacité de l'esprit, qui amenent un delire, une fureur, un fanatisme? Voilà pourquoi les Philosophes jugerent qu'il faut demander aux Dieux la santé de l'ame, & la bonté de l'esprit. La plus grande dificulté consiste en ce que Seneque dans l'épitre 41. declare que c'est une folie de demander aux Dieux le *bonam mentem*, puis que c'est une chose qu'on peut aquerir soi même, & neanmoins il exhorte le même ami dans l'épitre dix de demander aux Dieux le *bonam mentem*. On peut repondre que l'idée qu'il attachoit à ces mots Latins n'avoit pas toûjours la même étenduë. Il en excluoit quelquefois ce qui depend du bon usage de nôtre raison,

Voici encore un passage de Mr. Arnauld; je suis assûré qu'il vous paroîtra curieux: „(1) Je „ me souviens d'avoir lû autre fois dans les „ lettres de Ciceron une assez plaisante dispute „ entre luy & Caton, fondée sur cette dis„ tinction des choses pour lesquelles on de„ voit remercier les Dieux, & de celles pour „ lesquelles on ne les devoit point remercier. „ C'est que Ciceron ayant fait quelques exploits „ militaires de peu d'importance dans son gou„ vernement de Cilicie, il desira qu'on en re„ merciât les Dieux à Rome en faisant des sup„ plications *ad omnia Deorum pulvinaria*, ce „ qui estoit comme un prélude pour obtenir „ l'honneur du petit triomphe qui s'appelloit „ *Ovatio*. Et en effet cela luy fut accordé; „ mais ce fut contre l'avis de Caton, qui pré„ tendoit avoir fait plus d'honneur à Ciceron „ en disant, que ce qu'il y avoit eu d'extre„ mement loüable dans sa conduite, est qu'il

1) *Arnauld reflex. sur le nouveau systeme to. 1. pag. 214. 215.*

„ avoit gouverné les peuples de sa province
„ avec beaucoup d'integrité, de douceur, &
„ de sageſſe, ce qui meritoit de grandes loüan-
„ ges, mais n'eſtoit point une choſe pour laquel-
„ le on duſt rendre des actions de graces aux
„ dieux: au lieu que Ciceron qui convenoit de
„ la maxime, ne trouvoit pas bon qu'on luy
„ en euſt fait l'application en cette rencontre,
„ & avoit de la peine à ne pas croire qu'il n'y
„ euſt un peu de malignité dans cette reflexion
„ philoſophique de Caton.„

1) *Cato ... in me turpiter fuit malivalus, dedit integritatis, juſtitiæ, clementiæ, fidei mihi teſtimonium quod non quærebam, quod poſtulabam negavit &c.* Cicero 2d Attic. epiſt. 2. lib. 7. p. m. 661.

Si vous voulez conſulter les originaux liſez la 4. lettre du 15. livre de Ciceron *ad familiares*, & la 5. qui eſt la reponſe de Caton à la precedente. La 6. vous aprendra que Ciceron diſſimula ſon reſſentiment lors qu'il fit reponſe à la lettre de Caton. Il étoit neanmoins fort en colere contre lui comme il paroit (1) par les lettres qu'il écrivit à Atticus en ce même tems.

Mr. Arnauld me fournit encore une très belle remarque qui vous convaincra que la religion Paienne ne pouvoit ſervir de rien par raport à l'aquiſition de la vertu. (2) Tous les anciens philoſophes *generalement n'ont cherché que dans leur eſprit, & leur raiſon la regle de leurs devoirs. Comment donc vondroit-on s'imaginer que les femmes, les ſoldats, les artiſans, les payſans, & tout le reſte dela populace Payenne, ayent eu des moyens ſuffiſans pour croire qu'on offenſe Dieu quand on fait une méchante action, parce que la loy de Dieu la défend, ce qui a eſté entierement ignoré de tous les Philoſophes Payens, au moins pendant pluſieurs ſiecles. On trouve ſur cela un endroit bien remarquable dans les Offices de Ciceron. Il y propoſe les raiſons de ceux qui pretendoient que Regulus pouvoit ne pas garder ſon ſerment: dont l'une eſtoit celle-ci:* Sur quoi cette obligation ſeroit elle fondeé? Eſt-ce que nous criagnons que Jupiter ne ſoit en colere contre

2) *Arnauld ſeconde denonciat. du peché philoſophique pag. 94.*

nous

nous & ne nous puniſſe ? Mais tous les Philoſophes conviennent, tant ceux qui nient la providence que ceux qui la croient, que Dieu ne ſe met en colere contre perſonne, & ne fait de mal à perſonne: NUNQUAM Deum nec iraſci nec nocere. *A quoi il repond, que cela eſt vrai: & que ce n'eſt point auſſi ſur cela qu'eſt fondée l'obligation de garder ſon ſerment, mais ſur la bonne foy & ſur la juſtice.* (1) Quod affirmatè quaſi Deo teſte promiſeris id tenendum eſt. Jam enim non ad iram Deorum QUÆ NULLA EST, ſed ad juſtitiam & ad fidem pertinet. *Ils ne croioient donc point que le violement du ſerment fût un pêché, parce que Dieu en eſtoit offenſé, mais ſeulement parce que c'eſtoit manquer à la bonne foi & à la juſtice, de ne pas faire ce qu'on avoit promis de faire en prenans Dieu à temoin de cette promeſſe.*

1) *Cicero de offic. lib. 3. c. 29. p. m. 368. Voiez cidevſſous p. 258.*

He bien, Monſieur, direz vous après cela que l'aparition d'une Comete ſervoit de beau coup aux Paiens pour s'avancer dans le chemin de la vertu, puis qu'elle les obligeoit à ranimer le faux culte des idoles ? Si le peuple épouvanté de cette menace du ciel conſultoit les Prêtres, il aprenoit qu'il faloit faire des preſens aux Dieux pour les apaiſer, & qu'il ne faloit que cela. S'il eût conſulté les Philoſophes il eût apris que les Dieux ne ſe fachent de quoi que ce ſoit, & qu'en tout cas il faut ſe munir de fermeté, & de conſtance, & de vertu contre les accidens de la vie; mais qu'on n'a beſoin que de ſoi même pour ſe procurer cette reſſource, les biens de la fortune étant les ſeuls que l'on doit attendre des Dieux,

Savez vous bien que Seneque après s'être bien moqué des ſuperſtitions du Paganiſme ajoûta, qu'il faloit adorer de telle ſorte cette multitude ou cette populace de Dieux, qu'on ſe ſouvint que c'étoit un culte apuié ſur la coutume bien

plus que sur la realité des choses. Saint Augustin infere de là que c'étoient des loix ou des usages qui n'avoient point établi ce qui pouvoit plaire aux Dieux, ou ce qui avoit quelque verité (1).

1) *Omnem istam ignobile m deorum turbam, quam longo ævo longa superstitio conjessit, sic inquit, adorabimus, ut meminerimus cultum ejus magis ad morem, quàm ad rem pertinere. Nec leges ergo illæ, nec mos in civili theologia id instituerunt, quod diis gratum esset vel ad rem pertineret.* Augustin. de civit. Dei lib. 6. cap. 10. pag. m. 606.

§. LV.

Quel a été le sentiment de Seneque sur la question, Si toutes choses ont été faites pour l'homme.

Vous me trouvez blamable d'avoir aprouvé (2) Seneque en ce qu'il a dit que les soins de la Providence ont un but plus relevé que de conserver les hommes, *& qu'encore que les mouvemens des cieux nous aportent de grandes utilitez, ce n'est pas à dire pourtant que ces vastes corps se meuvent pour l'amour de la terre.* Voions si vôtre censure est raisonnable.

Premierement je vous prie d'agréer, que je mette ici toute la pensée de Seneque. Vous n'en avez vu qu'une partie dans mon autre Ouvrage, *Il est certain*, dit il (3), *qu'entre les premieres ordonnances que les Dieux firent en bastissant cest univers, ils ont regardé à nous, & ont eu grande consideration à l'homme : & par ainsi il semble qu'ils ne continuent point à desplier leurs beaux ouvrages seulement pour eux mesmes. Car nous sommes partie de ce bel ouvrage. Nous sommes donc redevables au Soleil, à la Lune, & aux autres puissances celestes du bien qu'elles font. Car encore qu'ils soyent plus grands que tout ce surquoy ils jettent leurs clairtés : toutesfois pensans*

Il cite l'Ouvrage de Seneque contra superstitiones. (a) *Voiez le chapitre 83. des Pensées diverses:* (3) Seneca de benefic. lib. 9. cap. 23. pag, m. 124. *Je me sers de la version de Chalvet, tant ici que dans les pages suivantes.*

Jans à des choſes plus grandes que nous, ils nous aydent de beaucoup, ils nous aydent (dis je) par l'ordonance du deſtin : & par ceſte raiſon nous leurs ſommes obligez : d'autant que ce n'eſt point par fortune, ou par leur ignorance que nous tombons en leurs bien-faicts : & qu'ils ſçavent bien ce que nous devons prendre, & ce que nous recevons d'eux : & encore que leur intention ſoit plus haute, & le fruict de leur travail plus ſoucieux, que de nourir & conſerver les choſes mortelles, ſi eſt-ce que dès le premier commencement du monde, ils ont advancé leur penſée ſur nos utilitez : ils ont donné telles ordonnances & telles loix au ciel, qu'il appert bien que le ſoing qu'ils ont eu de nous, n'eſtoit point des derniers. Nous devons honneur & reverence à nos peres, & toutesfois pluſieurs ont ſouvent couché avec leurs femmes ſans deſir de nous engendrer. On ne peut dire que les dieux ayent ignoré ce qu'ils devoyent faire, veu qu'ils nous ont tout auſſi toſt donné la nourriture, & autres choſes qui nous eſtoyent neceſſaires. Les dieux n'engendrerent jamais par nonchalance ceux, pour la faveur deſquels ils avoyent engendré tant de choſes, Certainement nature a penſé à nous devant que de nous engendrer : Nous ne ſommes pas un ouvrage de ſi peu d'importance, qu'elle ne ſe ſoit aucunement ſouvenue de nous. Voy le grand pouvoir qu'elle a mis entre nos mains. Je laiſſe la ſuite de ce paſſage : elle contient un fort beau detail des privileges & des perfections de l'homme. Vous remarquerez, s'il vous plait, que Seneque ſe propoſe de refuter certaines gens, qui ne vouloient pas convenir qu'ils euſſent de l'obligation aux Dieux ; car diſoient-ils, entre autres choſes, ce n'eſt pas nommement & uniquement pour nous que les Dieux repandent des biens. *Le bien qui me tient obligé & redevable, doibt avoir eſté fait pour moi ſeul. Par ceſ-*

te

te raiſon, repondoit Seneque (1), *tu ne devrois rien ny au Soleil ny à la Lune, car ils ne courent point de ciel pour l'amour de toy: Toutesfois cheminans ainſi pour la conſervation de tout l'univers, ils ſe meuvent auſſi pour moy: d'autant que je ſuis une partie de ce grand univers.*

Il y a un autre paſſage dont je n'ai cité qu'une petite partie, mais le voici tout du long:

„ (2) Il y a des choſes qui ne peuvent aucunement nuire, & qui n'ont aucune puiſſance „ ſinon à bien faire & à nous conſerver, com„ me ſont les dieux immortels, qui ne „ veulent & ne peuvent nous faire aucun mal. „ Par ce que leur nature eſt douce & amiable, „ & autant eſloignée de recevoir injure com„ me d'en faire. Ceux doncques ſont fols, & „ ne cognoiſſent point la verité des choſes, „ qui penſent que les dieux nous envoyent les „ tempeſtes de mer les plus grandes, les pluyes „ exceſſives, les hyvers longs & rigoureux: „ veu qu'il n'y a aucune de ces choſes qui nous „ nuiſent ou profitent, qui s'addreſſe propre„ ment à nous. Nous ne ſommes pas cauſe „ que l'hyver & l'eſté reviennent à ce monde: „ ces choſes ont leurs loix certaines, par leſ„ quelles la divinité exerce ſes puiſſances. Nous „ nous priſerions trop, ſi nous penſions eſtre „ ſi dignes, que pour noſtre reſpect choſes ſi „ grandes ſe remuaſſent. „

Je vous prie preſentement de bien prendre garde que le premier de ces deux endroits de Seneque eſt d'une telle orthodoxie, qu'on ne ſauroit raiſonnablement attendre rien de meilleur d'un Philoſoph Paien. La providence de Dieu, & ſa bonté envers l'homme y ſont établies clairement, quoi que l'on n'y borne pas aux ſeuls interêts du genre humain les vuës & les actions divines. Je ne vous dis point qu'en un autre lieu Seneque montre encore par des

traits

1) *Propter me fatum debet eſſe, quod me obliget. Iſto, inquit, modo, nec Lunæ nec Soli quidquam debes. non enim propter te moventur. Sed cùm in hoc moveantur, ut univerſa conſervent, & pro me moventur: univerſorum enim pars ſum.* Id. ib. cap. 20. pag. 123.

1) *Id. de ira lib. 2. cap. 27. pag. 543.* 544 *Voiez le auſſi* lib. 6. natur. quæſt. cap. 3.

traits plus singuliers les obligations que l'on a aux bontez de la providence, puis qu'il la fait veiller, à nôtre conservation avec d'autant plus de soin qu'il suppose que notre nature est sujette à une mortalité dont il faut continuellement arrêter les suites. Cela seroit très-beau si l'on n'y avoit pas inseré un dogme injurieux à la puissance de Dieu. On lui donne seulement la force de corriger quelques defauts de la matiere, mais on pretend qu'il ne la sauroit entierement rectifier: (1) *Jettons nostre ame sur les chose eternelles, admirons les formes de toutes choses qui volent en haut: & comme Dieu se pourmenant parmi elles, & prevoyant à tout, il conserve contre la mort, ce qu'il n'a peu faire immortel, par ce que la matiere l'empeschoit: & comme il surmonte par raison les vices du corps. Car toutes choses demeurent, non par ce qu'elles sont eternelles, mais par ce qu'elles sont defendues par le soing de ce gouverneur: Les immortelles n'ont point besoing de defendeur. L'ouvrier qui les à faictes* (il faloit dire *qui a fait les autres*) *les conserve, surmontant par sa vertu la fragilité de la matiere.* Ce dogme de l'incorrigibilité de la matiere se trouve dans plusieurs Philosophes (2), & a servi à donner raison de l'origine du mal.

Vous auriez tort, Monsieur, si vous m'accusiez d'avoir aprouvé Seneque sur cet article-là: car il n'en parle point du tout dans les deux passages que j'ai citez au chapitre 83. de mes Pensées diverses, & quand même il en eut parlé, vous ne seriez point en droit de m'en dire l'apro-

1) *Mittamus animum ad illa, quæ aterna sunt, miremur in sublimi volitantes rerum omnium formas! Deumque inter illa versantem, & providentem, quemadmodum quæ immortalia facere non potuit, quia materia prohibebat, defendat à morte, ac ratione vitium corporis vincat. Manent enim cuncta, non quia aterna sunt, sed quia defenduntur cura regentis. Immortalia tutore non egent: hoc conservat artifex, fragilitatem materiæ vi sua vincens.* Seneca epist. 58. pag. 268. (2) *Voiez le Diction. histor. & crit. à la remarque R de l'article* d'Epicure *pag.* 1139. *& à la remarque* K Δ *de l'article* Pauliciens.

l'aprobateur: mon aprobation ne peut tomber que sur les choses que j'ai nommément & expressément raportées de la doctrine de ce Philosophe.

C'est par là que je me puis bien justifier à l'égard du second passage. Il contient une grosse erreur, qui est que Dieu ne châtie point les hommes, qu'il ne se fache jamais contre eux, qu'il ne leur fait jamais aucun mal, qu'il ne peut point leur en faire, & que c'est une folie de s'imaginer que les orages, & l'intemperie des saisons aient pour but d'incommoder l'homme. Ce sentiment de Seneque a été celui de la plûpart des Philosophes de l'antiquité si l'on en croit Ciceron (1), qui assûre que non seulement ceux qui enseignoient que les Dieux ne se meloient d'aucune chose, mais aussi ceux qui leur donnoient plus d'action, les faisoient entierement incapables de se fâcher, & d'incommoder personne, & voilà pour vous le dire en passant une très forte confirmation de ce que j'ai avancé (2) ci-dessus, concernant le peu de conformité de la religion des peuples avec les idées des Philosophes, car l'opinion la mieux établie parmi les peuples étoit que la peste, la sterilité, la grêle, les tempêtes, l'excés du chaud ou du froid, &c. venoient de la colere de quelque Dieu, dont quelque partie du culte exterieur avoit été ou entierement negligée, ou exercée sans l'observation exacte de toutes les ceremonies.

Quoi qu'il en soit l'erreur de Seneque ne peut vous fournir aucun pretexte de me condamner. Je n'y ai eu aucun égard quand j'ai cité son second passage, & j'ai même omis les paroles qui la contiennent. Je ne me suis attaché qu'au sens general de cet Auteur, & j'ai plutôt paraphrasé que traduit la très-petite partie que j'ai aprouvée.

Voici

1) *Num tratum rimemus Jovem? At hoc quidem commune est omnium philosophorum, non eorum modo, qui deum nihil habere ipsum negotii dicunt, & nihil exhibere alteri: sed eorum etiam, qui deum semper agere aliquid, & moliri volunt, numquam nec irasci deum, nec nocere.* Cicero de officiis lib. 3. c. 28. pag. m. 367. *Voiez ci-dessus pag.* 253.

2) *Dans le chapitre* 49.

Voici donc une ſeule choſe ſur quoi vous me puiſſiez faire un procés, c'eſt que j'ai aprouvé ces maximes de Seneque que le mouvement des cieux, & l'action des elemens, qu'en un mot les ouvrages de la nature tendent à une fin bien plus vaſte, & bien plus ſublime que ne l'eſt la conſervation du genre humain; qu'à la verité les hommes entrent pour leur part dans les ſoins, & dans les vuës de Dieu, qu'il fait qu'il les trouvera à ſon paſſage, & qu'il veut en chemin faiſant les combler de biens, ce qui merite une très juſte reconoiſſance, mais qu'il va beaucoup plus loin, & que nous preſumerions trop de nous ſi nous pretendions être ſes colonnes d'Hercule, ſon but principal, le centre à quoi aboutiſſent tous les mouvemens de la nature, & la raiſon unique de tous ſes travaux. J'avouë que ces maximes m'ont paru très-belles, & je conviens encore aujourd'hui qu'un Philoſophe Paien ne pouvoit rien dire de plus ſenſé que cela. Car comment pouvoit-il comprendre en raiſonnant ſur la grandeur de l'Univers, & ſur l'idée de Dieu, qu'une creature auſſi ſujette que l'homme à tant de defauts & à tant d'infirmitez de corps, & d'ame fut la ſeule fin à quoi tendiſſent toutes les actions de la nature? Il eſt de la ſageſſe d'un ouvrier de mettre une juſte proportion entre les moiens & la fin, de ne point faire de très-grans preparatifs pour l'execution d'une très-petite choſe, mais au contraire d'executer de grandes choſes avec fort peu d'inſtrumens. Trouve-t-on cette juſteſſe dans la nature en cas que la vaſte & l'immenſe machine des cieux, & des élemens ne ſe remuë que pour faire croître ſur la terre ce dequoi l'homme a beſoin? Vous m'avez écrit que le même Philoſophe qui apliqua (1) le *parturient montes*, dit en même tems, que ſi les étoiles n'avoient été faites qu'afin d'influer ſur la ter-

1) Voiez ci-deſſus pag. 198.

terre, & de diminuer en [illegible] de l'homme l'obscurité de la nuit lors que le [illegible] est serain, le jeu ne vaudroit pas la chandelle. Ceux qui entre les Paiens ont reconu des Genies tels à-peu-pres que nous concevons les Anges, avoient encore plus de sujet de nier que tout eut été créé pour l'homme, car ils devoient trouver bien plus raisonnable que les cieux eussent été faits pour ces Genies qui pouvoient les contempler de plus près, & en admirer avec plus de conoissance les perfections.

§. LVI.

Essai d'un moien d'accommodement entre la Theologie Chretienne & la philosophie sur la question, Si tout l'Univers a été créé pour l'homme,

Mais pour vous faire justice avec toute la sincerité dont je fais profession, je dois avouër que vôtre censure est fondée sur ce qu'il vous semble que j'adopte simplement & absolument la doctrine de Seneque; car si j'avois seulement dit qu'elle est raisonnable dans un Philosophe Paien, vous me declarez que vous auriez laissé passer cet endroit de mon Ouvrage, quoi que vous n'ignoriez pas que les Paiens mêmes ont reconu (1) que le monde étoit fait pour l'homme. Vous trouvez donc seulement mauvais qu'un Philosophe Chretien afirme sur ce point-là les mêmes choses que Seneque. Les Chretiens, me dites vous, ne peuvent pas ignorer ce qu'on leur expose en toutes rencontres, ce que tant de catechismes, tant de sermons, & tant de systêmes leur doivent avoir apris, que Dieu n'a créé cet Univers qu'afin de manifester sa gloire par l'exercice de sa justice & de sa misericorde; qu'il a falu pour faire patroître ces deux attributs que la seconde personne de de la Trinité

1) *Voiez le chapitre suivant.*

Trinité s'unit hypoſtatiquement avec la nature humaine, qu'elle devint homme, & que par ſa mort elle ofrit à la juſtice divine un ſacrifice expiatoire pour le genere humain. Dieu a pu ſauver par cette voie un certain nombre de pecheurs ſans deroger à ſa juſtice, & punir les autres ſans deroger à ſa clemence, ſauver ceux qui croient en ſon fils, damner les impenitens & les incredules. Il faut donc dire que l'homme s'eſt trouvé dans les vuës, & dans les deſſeins de Dieu comme le ſeul & le principal moien de la fin, que le createur s'eſt propoſée en faiſant le monde. Il eſt donc vrai que toutes les autres choſes ont été faites à cauſe de l'homme. Ce n'eſt pas même à cauſe de l'homme en general, mais à cauſe des predeſtinez.

Car,, (1) voici l'ordre des choſes. Tout eſt
„ pour les hommes, les hommes pour Jeſus
„ Chriſt, & Jeſus Chriſt pour Dieu... (2) Je-
„ ſus Chriſt etant le premier des predeſtinez,
„ puis que nous ne ſommes predeſtinez qu'en
„ Jeſus Chriſt. Dieu qui n'a fait le Monde que
„ pour les predeſtinez, *omnia propter electos*,
„ a dû pour ainſi dire, penſer à Jeſus Chriſt
„ avant toutes choſes..... (3) Il a donc
„ fallu que Dieu créaſt l'Univers pour l'Egliſe,
„ l'Egliſe pour Jeſus Chriſt, & Jeſus Chriſt
„ pour trouver en lui une victime & un Sou-
„ verain Preſtre digne de la Majeſté Divine.
„ L'on ne doutera pas de cet ordre des déſ-
„ ſeins de Dieu, ſi l'on prend garde qu'il ne
„ peut avoir d'autre fin de ſes actions que lui-
„ même. „

1) *Malebranche de la nature & de la grace pag. 8. édit. de Rotterdam 1684.*
2) *Idi. ib. pag. 9.*
3) *Id. ib. pag. 15.*

Si Dieu a tant aimé les hommes (4) qu'il a donné ſon fils unique, ſon fils coëſſentiel & conſubſtantiel, & qu'il l'a ſoumis à la mort ignominieuſe de la croix afin de procurer la vie éternelle à ceux qui croiroient en lui, peut-on douter qu'il n'ait fait le monde pour les hommes?

4) *Voiez l'Evangile de Saint Jean. c. 3. v. 16.*

Qui

Qui donne le plus ne donne-t-il pas le moins? On n'a qu'à lire * Saint Paul.

* *Epitre aux Romains ch. 8. v. 31.*

Nous avons ouï prêcher en cent occasion, que l'Eglise, le corps mystique du Fils de Dieu, l'assemblée des élus est le vrai sel de la terre, c'est à-dire, ce qui en detourne la destruction; que tout l'Univers travaille pour les interêts de la terre, parce qu'elle est le sejour des enfans de Dieu, & qu'aussi dès qu'il ne sera plus necessaire de pourvoir à leurs besoins, toute la machine du monde perira. La ruine de ce grand ouvrage n'est diferée que jusques à la naissance du dernier des predestinez. C'est à ce moment là qu'est attachée l'heure fatale, (1) où *dans le bruit d'une effroiable tempête les cieux passeront, les élemens embrasez se dissoudront, & la terre avec tout ce qu'elle continent sera consumée par le feu* 2).

1) *Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus. Quo mare, quo tellus correpta, que regia cœli Ardeat, & mundi moles operosa laboret.* Ovidius metam. lib. 1. v. 256.

Voila, si je ne me trompe, un precis fidele de vos judicieuses remontrances. Je vous en remercie, Monsieur, & je vous avouë qu'après cela il n'est plus permis à un Philosophe Chretien d'adopter les pensées de Seneque sans de bonnes modifications. On auroit beau dire que la lumiere naturelle s'est declarée pour lui. Cette excuse n'est point valable contre les droits de la lumiere revelée. Lors que la raison dit une chose, & la revelation une autre, nous devons fermer l'oreille à la voix de la raison. La philosophie doit plier sous l'autorité de Dieu, & mettre pavillon bas à la vuë de l'Ecriture. La raison elle-meme nous conduit à nous soumettre de la sorte. Vous savez ce que j'ai dit là-dessus dans plusieurs endroits de mon Dictionaire, & sur tout dans les éclaircissemens ajoûtez (3) à la 2. edition. Mais il ne faut point exiger de tels sacrifices sans une grande necessité, il vaut mieux entretenir le plus souvent que l'on peut une bonne intelligence entre les deux

2) *II. épitre de Saint Pierre c. 3. v. 10.*

3 *A la fin du 3. volume.*

deux tribunaux, celui de la foi & celui de la raiſon. Si leur diſcorde n'ébranle point les veritables fidelles, il eſt pour le moins certain qu'ils ont beaucoup de plaſir de les voir d'accord. Ils ſeroient ſans doute bien aiſes de n'être pas fatiguez de ces queſtions, pourquoi ſi le monde n'a été fait que pour l'homme, eſt-il ſi grand qu'il ſurpaſſe tout le globe de la terre, je ne ſai combien plus de millions de fois que ce globe ne ſurpaſſe la cent milliéme partie d'une goûte d'eau? A quoi ſert aux hommes une grandeur ſi immenſe? La plupart n'y ont jamais ſongé; & ce n'eſt que depuis deux jours pour ainſi dire, que les Aſtronomes en ont donné quelque idée. Combien y a-t-il de predeſtinez qui ont cru toute leur vie que le ſoleil touchoit la terre à ſon lever & à ſon coucher, & que le ſommet des hautes montagnes étoit contigu au firmament? On ne veut pas leur attribuer l'ignorance de ces Thraces (1) qui craignirent que le Prêtre de Junon ne montât au ciel par des échelles qu'il avoit miſes les unes ſur les autres, & ne les allât accuſer devant la Déeſſe, mais on oſe dire que quantité d'ames éluës n'auroient pas pris pour une fable ce qu'un voiageur racontoit, (2) qu'aiant été juſqu'au bout du monde, *il s'eſtoit veu contraint de ployer fort les épaules à cauſe de l'union du Ciel & de la Terre dans cette extremité.* Si Dieu n'a conſideré que l'homme en batiſſant cet Univers, à quoi bon placer ſi loin de la terre tant d'étoiles fixes, qui malgré leur prodigieuſe grandeur nous paroiſſent auſſi petites que des lampes? Pourquoi tant d'autres étoiles (3) qui n'avoient jamais paru aux yeux de l'homme avant l'invention tout-à-fait moderne des telelcopes? De quoi peut ſervir à l'Egliſe militante que Jupiter ait des ſatellites, qui ſe meuvent regulierement autour de lui? Choſe deceover-

Polyaenus l. 7. cap. 22. pag. m. 652.

2) *La Mothe le Vayer, lettre 89. pag. 254. du to. II. édit. in 12.*

3) *Les lunettes à longue vuë nous ont fait decouvrir un ſi grand nombre d'étoiles fixes, que dans la ſeule conſtellation d'Orion, il y en a d'avantage que les Aſtronomes n'en avoient remarque dans tout le Ciel,* Gadroys ubi infra pag. 9.

te

te depuis quatre jours, & qui demeure inconuë à la plupart des predestinez. Oseroit-on dire que l'aneau & les satellites de Saturne decouverts aussi depuis peu, & inconus comme auparavant à presque tous les humains, sont si necessaires à la terre, & par consequent à l'homme, & par consequent à l'Eglise des Elus, que si on ne les avoit pas posez où ils sont avec ordre de se mouvoir selon les regles qu'ils suivent, toute l'œconomie terrestre auroit été derangée? Ou est le Philosophe qui pourra s'imaginer que chaque partie du monde est si necessaire à toutes les autres? Quoi, la privation d'un des satellites de Saturne empecheroit sur la terre toute production de mineraux, & de vegetaux, & d'animaux? Et d'où vient donc que de tems en tems (1) il disparoit des étoiles, & qu'il en paroit de nouvelles sans que nôtre monde s'en ressente? L'extinction d'une chandelle à l'Opera fait-elle aucun mal? Trouble-t on l'œconomie vegetative d'un arbre en lui arrachant une feuille? Cela nuit-il aux autres feuilles? (2) Il n'est donc pas vrai que la terre ait besoin de tout ce qui existe dans l'Univers.

1) *Voiez Mr. Gadroys dans son Systeme du monde pag. 31, 32.*

2) *Consultez le chapitre 209. des Pensées diverses.*

3) *Jaquelot preface de la Dissertation sur l'existence de Dieu.*

Avouëz moi, Monsieur, que ces questions que l'on pourroit accompagner de plusieurs autres vous paroitront importunes. Vous n'ignorez pas les paroles d'un Ministre fort éclairé: „ (3) L'Astronomie étourdit la raison & l'i-„ magination, par les idées qu'elle nous don-„ ne, de l'étenduë presqu'infinie de l'Univers, „ de la grandeur démesurée de tant d'Astres, que „ nous n'apercevons que comme des étincelles „ dans les Cieux. La Terre s'évanouït, quand „ on fait réflexion, que la distance des (a) As-„ tres se compte par des millions de lieuës, & „ que l'erreur qu'on pourroit commetre de „ trois ou quatre millions dans ce calcul, est „ à peu près de même, que si on se trompoit „ de

a) *Voiez les observations Astronomiques de Messieurs de l'Observatoire de Paris.*

„ de quatre ou cinq pas, en déterminant à vûë
„ d'œil une diſtance d'une demilieuë ou envi-
„ ron: Quand on penſe à cette immenſité
„ de l'Univers, on ne ſçait preſque plus quelle
„ place cette Terre occupe. C'eſt un point;
„ c'eſt un rien, que la Religion néanmoins en-
„ gage de conſidérer comme la partie la plus
„ conſidérable de l'Univers, la plus favoriſée
„ du Créateur, & la ſeule qu'il aît honorée de
„ ſes graces & de ſes merveilles les plus extraor-
„ dinaires. „

Ne pourroit on pas tenter quelque voie d'accommodement entre la philoſophie & la theologie, dans lequel chacune trouvât ſon compte ſur cette matiere? Ne pourroit on pas ſupoſer que de tous les plans des mondes poſſibles, il n'y en a eu aucun que Dieu ait trouvé conforme à ſa gloire, excepté celui qui renfermeroit le myſtere de l'incarnation & toutes ſes dependances? Si nous ſupoſons cela il eſt vrai de dire que le monde a été créé pour l'homme, que l'homme a été non ſeulement *conditio ſine qua non*, une condition ſans la quelle Dieu n'eut rien produit, mais même un objet (1) déterminant, & auquel toutes les choſes neceſſaires ont été ſubordonnées, Voilà peut-être dequoi contenter la Theologie. Pour ce qui eſt de la philoſophie elle ſe pourroit accomoder de cette autre ſupoſition. C'eſt que Dieu s'étant determiné à cauſe de l'homme à faire un ouvrage, ne s'eſt point borné au deſſein qu'il avoit ſur l'homme, il a mis dans ſon ouvrage tout ce que ce deſſein principal pouvoit demander, & outre cela une infinité d'autres choſes dignes de ſa puiſſance & de ſa ſcience infinie, & pour telles fins qu'il lui a plu, ſuites neceſſaires des loix mechaniques du mouvement qu'il donoit à l'étenduë.

(1) *Entendez toûjours en qualité de moien, car la derniere fin de Dieu ne peut-être que Dieu même.*

Ceci ſe peut exp'iquer par une compari-

son. Un grand Monarque repond favorablement à la requête de quelques marchans étrangers qui souhaitent la permission de s'etablir dans ses états. Il leur fait bâtir une ville maritime avec un beau port. Il ordonne que toutes les commoditez du commerce, comme magazins, halles, &c. y soient menagées. En un mot il n'oublie rien de tout ce qui est necessaire à une ville marchande. Mais se voiant en train de faire bâtir cette ville, il forme de nouvelles vuës, il veut qu'elle soit un monument de sa grandeur, & de sa magnificence, l'une des merveilles du monde. Il y fait des amphitheatres, des arcs de triomphe, des temples, des colleges, & des aqueducs magnifiques, quantité de beaux palais. Il y érige des statuës, des obelisques, & des colonnes ornees d'emblemes, de devises, & d'énigmes. Tout ce que les arts ont de plus exquis est emploié à l'ornement de ce lieu-là. Le Monarque n'eût rien fait de toutes ces choses, si ces marchans étrangers ne l'eussent determiné à la construction de cette ville. Ils out été son principal & son unique motif au commencement, mais en suite il s'est proposé d'autres desseins, de sorte que l'on trouveroit bien-tôt une reponse à la question, pourquoi tant de choses non necessaires à une ville de commerce, tant d'énigmes, & tant d'emblemes ingenieuses à quoi les marchans trop occupez de leur negoce ne prendront point garde?

§. LVII.

§. LVII.

En quel sens j'ai pu adopter la pensée de Seneque. La vanité de l'homme a contribué à la doctrine des presages. Si les suites des loix de la nature ont toûjours l'homme pour but.

Quoi quil en soit je vous prie de bien remarquer à quelle occasion je me suis servi de la pensée de Seneque. Je ne l'ai citée qu'après avoir dit (1) que l'homme est si vain qu'il s'imagine, *Qu'il ne sauroit mourir sans troubler toute la nature, & sans obliger le ciel à se mettre en nouveaux frais pour éclairer la pompe de ses funerailles.* J'ai allegué les paroles d'un Jesuïte (2) Italien qui a debité cela publiquement, & vous savez que les Jesuïtes, & sur tout en Italie ne passent pas pour des Docteurs favorables à ceux qui s'opposent à la credulité superstitieuse. Voilà donc un temoin de poids contre l'opinion vulgaire sur ce qu'on nomme presages des malheurs publics. S'il refute ainsi ceux qui croient que les Cometes sont formées extraordinairement à cause que quelque Prince doit mourir bien-tôt, vous jugez bien qu'il n'aprouvoit guere ceux qui pretendent (3) que les fleuves se debordent afin d'annoncer la grande fortune d'un enfant qui vient de naître, ou afin de reprocher (4) aux hommes le tort qu'ils ont fait à quelque Monarque. Vous jugez bien qu'il trouvoit là un grand caractere de l'orgueil de l'homme, & un effet insigne de l'adresse des flateurs. C'étoit mon texte en cet endroit-là, or qu'y avoit-il de plus naturel que de me servir de l'autorité de Seneque, qui a si bien reconu que nous nous flaterions trop si nous nous persuadions que la nature ne songe qu'à nous, qu'elle ne produit les pluies & les tempêtes,

1) *Pensées diverses ch. 83. pag. 225.*

2) *Vincentius Guinisius.*

3) *Voiez les mêmes Pensées ib. pag. 224.*

4) *Voiez les mêmes Pensées chap. 82. pag. 218.*

le graud chaud & le grand froid qu'à cause de nous? Jusques là je ne voi rien de condamnable dans sa doctrine. Prenez le dans cette generalité, je m'assûre qu'elle ne vous semblera pas opposée aux fondemens du systeme dont vous (1) m'avez averti.

1) *Voiez ci-dessus pag. 260.*

Car il nous engage seulement à dire que Dieu ne s'est determiné à faire des creatures qu'afin d'unir son fils unique avec la nature humaine, & de lui former un corps mystique composé des predestinez. Il ne nous engage point à soutenir, que Dieu ne fait rien qui ne se raporte directement à la terre, ou plutôt à l'homme. Encore moins nous engage-t-il a soutenir que l'irregularité des saisons, les tempêtes, les tremblemens de terre, les phenomenes de l'air &c. sont des choses qui arrivent extraordinairement, & qui n'ont nulle relation qu'à une ville, qu'à une Province, ou même qu'à une seule personne dont il faut notifier la destinée par des presages. Il sufit à vôtre systeme que Dieu ait subordonné à l'homme tout ce qui doit concourir necessairement à l'œconomie de la Grace, & qu'il ait placé la terre dans une situation à être à portée de l'activité de tous les corps qui doivent l'aider à produire nôtre nourriture. Il ne s'est point lié les mains, il fait ailleurs & même dans nôtre petit tourbillon une infinité de choses qui ont un raport direct à toute la masse du monde, je veux dire qui émanent des loix generales sans aucun égard particulier & limité à nôtre espace.

Soufrez que je vous fasse trois ou quatre petites questions. 1. Croiez-vous que la mer fut toûjours calme pendant que les hommes ignorerent la navigation? 2. Croiez vous qu'il n'y a jamais de tempêtes sur les côtes inhabitées? 3. Croiez-vous que si la Sicile & l'Italie étoient un païs desert, elles ne seroient point

sujetes

ſujetes à des tremblemens de terre, & que le mont Etna, & le mont Veſuve ne jetteroient jamais de flames? 4. Croiez-vous que ſi la Hollande n'avoit aucun habitant, les eaux n'y ſeroient jamais pouſſées par le vent de Nord-Oueſt avec la fureur que l'on y remarque? Songez un peu à la reponſe que vous aurez à me faire. Je ne penſe pas qu'il y ait de Theologien qui voulut prendre l'afirmative ſur ces queſtions là, & je croi en particuler à l'égard de la derniere que tous les Theologiens du païs tomberoient d'accord que la Hollande ſeroit bien-tôt ſubmergée ſi perſonne n'y demeuroit, puis qu'en ce cas là les digues ne ſeroient point entretenuës, ni reparées comme elles le ſont par la vigilance continuelle des habitans. Peut-on dire après cela que les tempêtes & les tremblemens de terre regardent uniquement & directement le genre humain? Ne faut il pas convenir en general (1) de la maxime de Seneque? Et ne peut-on pas apliquer ici ce que Ciceron remarque lors qu'il combat la divination des foudres? Si Jupiter les lançoit afin de ſignifier des évenemens futurs, tomberoient-elles ſi ſouvent en vain? Car que gagne-t-il lors qu'il les jette au milieu de la mer, ou ſur les plus hautes montagues comme il arrive le plus ſouvent, ou dans les deſerts, ou dans les païs qui ignorent cette eſpece de divination? (2) *Quod igitur vi naturæ, nulla conſtantia, nullo rato tempore videmus effici, ex eo ſignificationem rerum conſequentium quærimus? Scilicet ſi iſta Juppiter ſignificaret, tam multa fruſtra fulmina emitteret. Quid enim proficit, quum in medium mare fulmen jecit? Quid quum in altiſſimos montes? quod plerumque fit. Quid quum in deſertas ſolitudines? Quid quum in earum gentium oras, in quibus hæc ne obſervantur quidem.* On ne peut repon-

1) *Je parle ainſi parce qu'il y a des occaſions où la providence divine peut exciter par des volontez particuliers les fleaux de ſa vengeance.*

2) *Cicero de divinat. lib. 2. fol. 316. C. Voiez auſſi Lucrece lib. 6. v. 380 & ſeq.*

dre à ces queſtions qu'en ſupoſant que le preſage ni même l'homme ne ſont pas le but unique de Jupiter.

Je vous citerai une reponſe que l'on fit faire au Cardinal Mazarin. Vous y verrez que l'on emploie aujourd' hui les mêmes ruſes que anciennement pour entretenir la vanité; mais qu'il ſe fit juſtice, & qu'il ne voulut point croire que ſa mort interaſſât toute la nature. Liſez, s'il vous plait, ces paroles de Madame de Sevigni; elles ſont dans une lettre qu'elle écrivit de Paris au Comte de Rabutin le 2. de Janvier 1681. „ (1) Nous avons ici une Comete qui „ eſt bien étenduë, c'eſt la plus belle queuë „ qu'il eſt poſſible de voir. Tous les grands „ perſonnages ſont allarmez, & croyent que „ le Ciel bien occupé de leur perte, en donne „ des avertiſſemens par cette Comete. On dit „ que le Cardinal Mazarin étant deſeſperé des „ Medecins, ſes Courtiſans crurent qu'il falloit „ honorer ſon agonie d'un prodige, & lui dirent qu'il paroiſſoit une grande Comete qui „ leur faiſoit peur. Il eut la force de ſe moquer „ d'eux, & il leur dit plaiſamment, que la Comete lui faiſoit trop d'honneur. En verité „ on devroit en dire autant que lui; & l'orgueil „ humain ſe fait trop d'honneur de croire qu'il „ y ait de grandes affaires dans les aſtres quand „ on doit mourir.„ Voions auſſi la reponſe de Mr. de Rabutin: (2) *La Comete qu'on voit à Paris, ſe voit auſſi en Bourgogne, & fait parler les ſots de ce pays-ci, comme ceux de celuy-là. Chacun a ſon heros, qui à ſon avis, en doit être menacé, & je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croirent que la Comete à annoncé au monde la mort de B * *. Je trouve, comme vous, Madame, que le Cardinal Mazarin eut l'eſprit aſſez fort de ſe moquer en mourant des flateurs qui lui diſoient que le Ciel preſageoit ſa perte par la*

1) *Lettre 141, de Rabutin 3, part, pag. 360. edet. de Holl.*

2) *Ibid, lettre 14, pag. 362,*

la Comete qui paroiſſoit alors. J'admire la fermeté du Cardinal en cette rencontre; & en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les mêmes choſes qu'on diroit en bonne ſanté. La foibleſſe de craindre les Cometes n'eſt pas moderne; elle a eû cours dans tous les ſiecles, & Virgile qui avoit tant d'eſprit, a dit qu'on ne les voyoit jamais impunement. Peut être ne l'a-t'il pas crû; & que comme il étoit un des flateurs d'Auguſte, il a voulu lui perſuader qu'il croioit que le Ciel témoignoit par ces ſignes l'interêt qu'il prenoit aux actions & à la mort des grands Princes. Pour moi je ne le croi pas.

Vous verrez dans ces paſſages que s'il y a encore des gens qui ſuivent l'ancienne routine, on ne manque pas de gens d'eſprit qui ſe moquent d'eux. Voulez-vous un autre exemple de cela? Liſez ces paroles de Guy Patin: (1) *Les Eſpagnols font courir le bruit que le jour de la mort du Comte d'Olivarez, il arriva le plus grand orage qui ſe vid jamais; & même qu'une petite riviére ſe déborda ſi furieuſement, qu'elle penſa noyer tous Madrit. Je laiſſe tous ces prodiges qu'on dit arriver à la mort des Grans, à Tite-Live & à quelques autres anciens Hiſtoriens, & à la ſuperſtition des Eſpagnols. Je croy qu'ils meurent tout-à fait comme les autres, en cédant à la mort qui ne manque jamais de venir en ſon tems. Nous avons ici vû mourir le Cardinal de Richelieu naturellement comme des autres, ſans miracle, auſſi bien que ſans orage, un des plus beaux jours de l'année, quoy que ce fut le 4 de Décembre.*

(1) *Patin lettre 7. datée le 24. d'Octobre 1645. pag. 29. du 1. tome édit. de Geneve 1692.*

Je ne puis deviner ce que le Comte de Rabutin a voulu dire par *la mort de B***. Mais s'il avoit entendu une perſonne qui ne fut pas de qualité, il donneroit lieu à une petite reflexion, qui eſt que pour degrader les Cometes, il ſufiroit que le public s'accoutumât à les prendre pour le preſage de la mort d'un homme

vulgaire. Elles tomberoient alors au même état que l'Oſtraciſme qui ceſſa (1) dès qu'il eut été emploié contre un homme de peu de merite. Les têtes couronnées, les Grans en un mot, ne voudroient plus ſe perſuader que Dieu formât des Cometes pour ſervir de pronoſtics. Les flateurs n'oſeroient plus toucher cette corde. Un Prince qui ſe porte bien, ou qui n'eſt pas fort malade, & qui ſe croit menacé par une Comete, ne la voit qu'avec chagrin, mais s'il deſeſpere de ſa gueriſon, il trouve un ſujet de vanité dans ce phenomene, & s'en laiſſe cajoler par ſes courtiſans. L'orgueil eſt ſi naturel à l'homme que pour l'ordinaire il ne meurt pas avant lui Croiriez-vous bien qu'il ſe mêle un grand fond de vanité dans les plaintes que font éternellement pluſieurs petits particuliers contre leur étoile? Ils rencontrent, diſent-ils, les oppoſitions de la fortune à tout ce qu'ils entreprenent, ils declament contre ſon aveuglement, ils la repreſentent jalouſe du vrai merite. Qu'ils ſondent bien leur cœur, ils trouveront qu'ils ſe regardent comme un objet qui donne de l'inquietude à certaines intelligences, & qui eſt digne de leur colere par ſa grande capacité:

Scilicet, (2) *is Superis labor eſt: ea cura quietos Sollicitat.*

Revenons à Seneque. Vous ne pouvez lui pardonner cette expreſſion, les Dieux ſe propoſent quelque choſe de plus grand, & un fruit plus noble de leurs actions que de conſerver les creatures mortelles. Je vous laiſſe la liberté de le critiquer à certains égards, mais permettez moi auſſi de vous dire qu'au fond il y a du vrai dans ſa penſée. Souvenez vous, s'il vous plait, qu'on (3) peut ſupoſer que le plain de creation que Dieu a choiſi, a du neceſſairement renfermer l'homme parce que ſans l'union hypoſ-

1) *Plut. in vita Ariſtid. pag.* 322.

2) *Virgil. Æneid. lib.* 4. *v.* 379.

3) *Voiez ci-deſſus pag.* 265.

poſtatique de la ſeconde perſonne de la Trinité avec la nature humaine le monde ne pouvoit être un ouvrage digne de Dieu, mais que s'étant determiné à créer ſelon un tel plan, il ne s'eſt point limité aux choſes qui pouvoient ſervir à l'homme; il s'eſt repandu pour d'aetres fins qui tendent toutes à ſa gloire ſur autant d'êtres poſſibles qu'il en faloit dans un monde infiniment admirable par ſa grandeur, par la ſymmetrie de toutes ſortes de pieces, & par la fecondité de leurs effets en vertu d'un ſeul reſſort, je veux dire, du mouvement local diſtribue ſuivant un tres-petit nombre de loix generales. Si Dieu s'étoit contenté de créer les choſes neceſſaires au genre humain ſoit par raport à la nourriture, ſoit par raport à la beauté du ſpectacle, un tourbillon de 50. mille lieuës de diametre eût été plus que ſufiſant. Un ſoleil beaucoup plus petit, & à proportion moins éloigné de la terre que celui que nous voions, eut produit les mêmes effets en faveur de l'homme que ceux que nous reſſentons. J'en dis autant de la lune, & des autres planetes & de tous les aſtres. Il n'y avoit qu'à leur donner moins de grandeur, & à les poſer d'autant plus près de la terre. Le theatre eut paru auſſi magnifique & auſſi vaſte à nos yeux qu'il nous le paroit aujourd'hui, & l'activité des élemens n'eût pas été moindre. Mais un ſi petit monde n'auroit pas fourni à Dieu une aſſez ample matiere de deploier ſa puiſſance, & l'infinité de ſa ſcience *archinectonique*, s'il m'eſt permis d'uſer de ce mot. Il a donc voulu que puis qu'il faloit créer, ce fût un monde infini ou preſque infini, ſur lequel il pût repandre une effuſion illimitée des perfections de ſon art, qui ſur tout conſiſtent à produire par des voies ſimples, uniformes, & generales une diverſité innombrable de changemens qui s'accordent à

merveille avec la regularité, & qui servent à l'ornement & au soutien de tout l'édifice. Si quelque chose est capable de nous donner une haute idée de la sageſſe du createur, c'est de concevoir qu'il conserve dans une étenduë immense de matiere où tout est en mouvement, un ordre & une regularité admirable, avec une fecondité prodigieuſe de varietez ſans avoir beſoin de reparer par des volontez particulieres les ſuites de la volonté generale, par laquelle il a établi du commencement un petit nombre de loix pour la communication de ſa faculté motrice. La terre & les autres parties du monde ſubordonnées au genre humain, ſont ſoumiſes à ce perit nombre de loix generales, tout de même que les parties de l'Univers qui ont leur ſphere d'activité hors de nôtre tourbillon. Les tempêtes, & cent autres phenomenes qui nous rencontrent dans leur chemin dependent de la loi generale (1). Seneque à raiſon de dire que nous ne ſommes point cauſe que le monde les produit. Le mal qui nous en revient, & le bon uſage que nous en pouvons faire ſont dans l'intention de Dieu; car il prevoit tout ce qui reſultera de l'action des corps, mais nous ne ſommes là ni ſon unique, ni ſon principal motif. Cela eſt bon à dire par raport aux choſes qui ſont de l'ordre de la grace & qui apartienent à l'œconomie du corps myſtique de J. Christ. Toutes les autres ſont de l'ordre naturel: un interêt beaucoup plus grand que le nôtre en eſt la regle, c'eſt que Dieu ne veut point troubler la ſimplicité de ſes voies, mais faire porter le caractere de ſa ſageſſe à tous les ouvrages de la nature. Or ce caractere reluit principalement en ce qu'ils ſont une ſuite non interrompuë des loix generales (2).

1) *On dit ceci ſans prejudice de certains cas particuliers où Dieu agit extraordinairement.*

2) *Il eſt bon de conſulter ſur tout ceci les écrits du Pere Malleb.*

§. LVII.

§. LVII.

Si Seneque s'est éloigné de la doctrine des autres Philosophes quand il a dit que le monde n'a pas été fait pour l'homme.

Vous me demandez la raison qui a pu porter Seneque à s'éloigner de l'opinion dominante. Mais êtes-vous bien certain qu'il l'a quitée? Vous en douterez, je m'assûre, quand vous aurez lu ce chapitre.

Seneque n'a point dit, comme vous le supposez, que l'homme ait été exclus du plan de la production du monde; il reconoît le contraire, je vous ai cité (1) ses paroles. Il a seulement nié que Dieu n'agisse que pour l'homme, & que l'homme soit le seul, ou le principal objet de la providence qui gouverne toutes choses. Ce seroit à vous à prouver que selon le dogme ordinaire des Paiens tout a été fait pour l'homme. Je ne croi pas qu'il vous fut possible de prouver cela; car lors qu'ils ont raisonné sur les motifs de la production de l'Univers, ils en ont presque toûjours allegué deux, savoir les Dieux & les hommes.

Voilà pourquoi l'Epicurien Velleius voulant prouver que les Dieux n'ont point fait le monde, se sert entre autres raisons de celle de la cause finale, je veux dire qu'il s'efforce de montrer qu'ils ne l'ont construit ni pour eux-mêmes, ni pour les hommes. Pourquoi l'auroient ils orné de tant d'astres, & d'une si grande varieté de choses, demandoit-il (2)? Seroit-ce afin d'être mieux logez, & de jouïr d'un

1) *Ci dessus pag. 254.*

2) *Quid autem erat quod concupisceret Deus mundum signis & luminibus tanquam aedilis ornare? Si ut Deus ipse melius habitaret: ante videlicet tempore infinito in tenebris tanquam in gurgustio habitaverat. Post autem varietatem cum delectari putamus, quâ calum & terras ornatas vidimus? Quæ ista potest esse oblectatio Dei? quæ si esset, non eâ tandiu carere potuisset.* Cicero de nat. Deor. lib. 1. pag. 31. *Vojez aussi Lucrece lib. 5. v. 69. & seq.*

beau spectacle ? Ils étoient donc demeurez une infinité de siecles dans les tenebres comme dans une gargote. Peuvent-ils prendre plaisir aux ornemens de la nature, & si c'étoit un charme pour eux, auroient-ils pu s'en passer un si long tems ? il raisonne en suite contre l'autre membre de la division, & dit que si le monde avoit été fait pour les hommes, ce seroit ou pour les sages ou pour les fous : mais les sages sont en si petit nombre que ce n'étoit pas la peine d'entreprendre un tel édifice. Les fous & les mal honnêtes gens ne meritoient point cette faveur, & l'on n'y eut rien gagné puis qu'ils ne sortent jamais de la derniere misere, car qu'y a-t-il de plus miserable que la folie ? Outre cela ils ne peuvent éviter les maux qui viennent, ni suporter les maux presens, au lieu que les sages se peuvent dedommager des incommoditez par la possession des commoditez : (1) *An hæc ut ferè dicitis, hominum causâ à Deo constituta sunt ; sapientumne ? propter paucos ergo tanta est facta rerum molitio. an stultorum ? at primum causa non fuit cur de improbis bene mereretur : deinde quid est affecutus, cùm omnes stulti sint sine dubio miserrimi, maximè quòd stulti sunt ? Miserius enim stultitiâ quid possumus dicere ? deinde quod ita multa sunt incommoda in vita, ut ea sapientes commodorum compensatione leniant : stulti nec vitare venientia possint, nec ferre præsentia.*

(1) *Cicero ib. Lucrece* ubi supra v. 198. & seq. *se sert d'une autre raison. Voiez le chapitre suivant.*

Il ne s'agit point de refuter ces vains sophismes, il ne s'agit que de vous prouver que selon le dogme courant des Auteurs Paiens la cause finale du monde renfermoit non seulement l'homme, mais aussi les Dieux. Vous verrez cela encore plus distinctement dans l'endroit où Ciceron fait parler le Stoicien Balbus ; car la raison qu'il lui prête afin de montrer que les creatures dont nous jouïssons nous ont été

destinées, est prise de ce que le monde a été fait pour les Dieux & pour les hommes, & qu'ils y habitent les uns & les autres, comme dans une maison ou dans une ville commune : (1) *Restat ut doceam, atque aliquando perorem, omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utantur homines, hominum caussa facta esse, & parata. Principiò ipse mundus DEORUM, hominumque caussa factus est : quæque in eo sunt omnia, ea parata ad fructum hominum & inventa sunt. Est enim mundus quasi communis DEORUM, atque hominum domus, aut urbs utrorumque. Soli enim ratione utentes jure, ac lege vivunt. Ut igitur Athenas, & Lacedæmonem, Athiensium, Lacedæmoniorumque caussa putandum est conditas esse : omniaque quæ sunt in his urbibus eorum populorum rectè esse dicuntur : sic quæcunque sunt in omni mundo, DEORUM, atque hominum putanda sunt.* A cela s'acorde cette definition du monde, que c'est (2) un système composé des Dieux & des hommes & des choses, qui ont été faites pour les Dieux & pour les hommes. Vous la trouverez dans Diogene Laërce comme un dogme des Stoiciens.

Je pourrois tirer de quelques unes de leurs maximes (3) plusieurs consequences qui vous montreroient qu'ils ont enseigné la même chose que Ciceron vient de nous decrire, mais je m'abstiendrai de ce travail, parce que j'espere que sans cela mes preuves vous paroitront assez-fortes. Je crains que vous ne vous soiez laissé tromper à Lactance qui a dit en deux endroits

1) *Id. lib. 2. pag. 539. Il avoit déjà parlé ainsi dans la page 485. Quorum igitur caussâ quis dixerit effectum esse mundum ? Eorum scilicet animantium, quæ ratione utuntur. Hi sunt Dii, & homines, quibus profectò nihil est melius : ratio est enim quæ præstat omnibus. Itaque fit credibile, Deorum, & hominum caussâ factum esse mundum, quæque in eo sint omnia.* 2) *Σύστημα ἐκ θεῶν, καὶ ἀνθρώπων καὶ τῶν ἕνεκα τούτων γεγονότων : Compages constans ex diis & hominibus eisque rebus quæ horum gratia conditæ sunt.* Diog. Laërt. lib. 7. n. 138. pag. 452. 3) *Vo ez Lipse physiol. Stoic. lib. 2. differt. 7. & 8.*

droits (1) que selon les Stoiciens le monde a été bâti pour les hommes. Il a oublié le principal : ils donnoient sans doute à la nature divine la preference sur la nôtre. Seneque marchant sur leurs traces a cru que le monde a été fait pour les Dieux principalement, & c'est pour cela qu'il a dit que les hommes ne sont pas l'objet des actions de la nature, c'est-à dire, l'objet unique & capital, comme il s'en est assez (2) expliqué.

Vous êtes peut-être de ceux qui s'imaginent que ce dogme des Stoiciens est parfaitement orthodoxe, & qu'ils ont pretendu dire comme font tous nos Docteurs que le monde a été créé pour l'homme, & l'homme pour Dieu, qu'en un mot Dieu ne pouvant avoir pour derniere fin que sa propre gloire, il est vrai de dire qu'il a créé toutes choses pour lui & pour l'homme, mais en diferens sens; pour lui comme pour la derniere fin, pour l'homme comme pour le dernier moien de cette fin. Je vous assûre que les Stoiques ne songeoient pas à une si bonne distinction. Ils prenoient le monde pour un ouvrage commode, & utile aux Dieux; cela alloit loin, car selon leur dogme la conservation du monde étoit de la derniere importance pour les Dieux, il y alloit de leur vie. Elle en dependoit comme la vie d'une (3) Hamadryade de celle de son arbre. Je vous permettrois de douter du fait, si je ne vous en donnois une bonne preuve. Prenez la peine de lire ce passage de Seneque, (4) *La vie du sage reduit à la solitude ressemblera à la vie que Jupiter mene quand le monde se dissout, & que les Dieux se confondent pele mele en un, la*

1) *Constat id quod Stoici ajunt, hominum causa mundum esse fabricatum.* Lactant. lib. 7. divin. instit. cap. 4. *Voiez le aussi* de ira Dei cap. 13.

2) *Voiez ci-dessus pag.* 254.

3) *Voiez dans mon Dictionaire la remarque A de l'article* Hamadryades.

4) *Qualis fuit aetas vita sapienti, si.. in desertum littus ejectus: Qualis est Jovis: cùm resoluto mundo, & diis in unum confusis, paullisper cessante natura, acquiescit sibi cogitationibus suis traditus.* Seneca epist. 9. pag. 178.

la nature se reposant pour quelque tems. Jupiter alors livré à ses propres pensées se contente de soi-même. Selon les Stoiciens la premiere & la grande divinité improduite, & indestructible étoit un feu qui produisoit les élemens, les animaux, les Dieux, & les hommes, & tout le reste du monde, & qui les faisoit perir par les flammes après un certain tems. Il arrivoit en suite une nouvelle generation (1). Vous ne devez pas ignorer que selon eux, le soleil & les étoiles étoient des divinitez, qui avoient besoin de se nourrir des exhalaisons du globe terrestre (2). Jugez après cela s'ils ne croioient pas que les Dieux étoient très particulierement interessez à la durée de ce monde.

Par les principes de la plupart des Paiens le monde servoit de beaucoup à l'utilité des Dieux, & sauf la diference du plus au moins l'on devoit croire qu'il avoit été fait pour eux dans le même sens que pour les hommes.

§. LIX.

Comparaisons entre l'état des hommes & celui des bêtes.

Vous avez mêlé dans vôtre censure de mon aprobation de Seneque une question incidente qui ne me regarde point, & que je pourrois par consequent vous abandonner toute entiere. Je m'y arrêterai neanmoins un peu, car il me semble qu'en ami je dois vous dire que vous vous échaufez trop sur cette question, & que vous la pousſez trop loin. Elle concerne l'empire de l'homme sur toutes les bêtes. Il ne vous seroit pas aussi facile que vous le croiez de terrasser ceux qui contestent à l'homme cet avantage.

Ne vous glorifiez pas de trouver dans le plus cele-

1) *Diogenes Laërtius in Zenone lib. 7. n. 137. Voiez aussi Seneque* de consol. ad Marciam in fine pag. m. 705. *& le Diction. histor. & crit. à la remarque I de l'article* Chrysippe.

2) *Cicero de nat. Deor. lib. 2. pag.* 281, 282. *Voiez ce que j'ai cité dans le chap.* 198. *des Pensées diverses pag.* 613.

celebre Orateur de l'ancienne Rome une description éloquente (1) des faveurs que Dieu a faites au genre humain. Je vous avouë qu'il feroit bien dificile de mettre dans un plus beau jour le raisonnement que l'on emploie à soutenir que le monde a été créé pour l'homme, l'argument, dis-je, que l'on établit sur les utilitez innombrables que nous trouvons sur la terre. Ciceron semble s'être surpassé pour en mieux decrire le detail, il ne se contente pas de representer ce que les plantes, & les metaux nous forniſſent, il parle auſſi des commoditez que nous retirons des animaux (2), & il s'attache même à montrer (3) qu'ils ont été faits pour nous. Je vous avouë encore une fois qu'il n'y a rien de plus beau que ce discours-là, c'eſt une peinture de main de maitre, mais si nous pouvions vous montrer le revers de la medaille, ce seroit pour vous un grand rabatjoie. Vous verriez sans doute que Ciceron ne fut pas moins éloquent pour Cotta que pour le Stoicien Balbus, & qu'il eut peut-être plus de nerfs, & plus de brillant au 3. livre pour renverſer ce qu'il avoit établi dans le second qu'il n'en avoit eu pour le prouver. Cette partie de la reponſe de Cotta au discours de Balbus s'eſt perduë avec pluſieurs autres pages qui la precedoient, ou qui la suivoient. Je n'oſerois dire que le zêle des devots a été la cauſe de cette perte, car s'ils avoient cru qu'il faloit faire perir cet endroit-là, ils n'auroient pas été moins severes contre pluſieurs pages du même livre qui ſont parvenuës

1) *Voiez Ciceron de natura Deor. lib. 2. pag. 485. & ſeq.*

2) *Veſcimur beſtiis & terrenis, & aquatilibus, & volatilibus, partem capiendo, partim alendo. Efficimus etiam domitu noſtro quadrupedum vectiones, quorum celeritas atque vis nobis ipſis affert vim, & celeritatem. Nos onera quibuſdam beſtiis, nos juga imponimus: nos elephantorum acutiſſimis ſenſibus, nos ſagacitate canum ad utilitatem noſtram abutimur: nos è terra cavernis ferrum elicimus, rem ad colendos agros neceſſariam: nos aeris, argenti, auri venas penitùs abditas invenimus & ad uſum aptas, & ad ornatum decoras.* Cicero ib. pag. 529.

3) *Id. ib. pag. 545. & ſeq.*

nuës juſques à nous. Mais quoi qu'il en ſoit nous devons être aſſûrez que Ciceron ne negligea pas les argumens de Lucrece (1), ni pluſieurs autres, & qu'il inſiſta principalement ſur les incommoditez que nous recevons des bêtes, & ſur les utilitez qu'elles tirent de nôtre travail, & ſur ce qu'enfin ſi nous nous ſommes nourris de leur chair, nous leur ſervons de pature à nôtre tour. Si l'on ne nous enterroit pas nous ſerions la proie des chiens, & des loups, des vautours & des corbeaux. La ſepulture qui nous exempte de leur voracité nous laiſſe à la diſcretion des vers, & lors même que l'on brule les cadavres, on ne les empeche pas d'être l'aliment d'un corps plus vil, & plus mepriſable que les bêtes: elles ont ſans contredit plus de perfections que le feu. Ainſi les mêmes raiſons pouvoient ſervir, & pour prouver que nous ſommes faits pour elles, & pour prouver qu'elles ſont faites pour nous. Ces raiſons-là peuvent-elles être bonnes avec une telle qualité ?

Je ne vous parlerai point de ceux qui ont dit que la nature a traité les bêtes en mere & les hommes en marâtre. Les hommes ne mangent leur pain qu'à la ſueur de leur front: la terre leur fait bien paier les alimens qu'elle leur procure: & ils ſe voient très ſouvent fruſtrez du fruit de leurs peines. Le defaut ou l'excés de pluie, la grêle, les brouillards, cent autres choſes (2) renverſent le travail de pluſieurs mois. Les bêtes ne ſont pas reduites à la dure neceſſité de l'agriculture. La terre leur fournit gratis dequoi ſe nourrir, & aux depens de nôtre fatigue. (3) Elles moiſſonnent où

(1) *Voiez comment Lucrece* lib. 5. v. 198. & ſuiv. *tache de prouver que les Dieux n'ont point fait la terre pour l'homme. Il decrit entre autres choſes la peine que donne la culture de la terre, les accidens à quoi ſont ſujets les travaux des laboureurs, la multitude de bêtes qui nous nuiſent, l'infirmité du corps de l'homme en comparaiſon de celui des bêtes.*

(2) Sternit agros, ſternit ſata læta boumque labores. *Virgil. Æn. lib. 2. v. 306.*

(3) *Alluſion aux paroles de Saint Matthieu ch. 25. v. 24.*

où elles n'ont point semé, elles recueillent où elles n'avoient rien mis. Disons plutôt qu'elles n'ont pas même la peine de moissonner. C'est JESUS-CHRIST, qui le remarque : *Les oiseaux du ciel*, a-t-il dit (1), *ne sement, ni ne moissonnent, & n'amassent rien dans des greniers, mais le pere celeste les nourrit.* Il y a des gens qui se plaisent à étaler les avantages (2) qu'ils supposent que les bêtes ont reçus de la nature plus abondamment que nous. Ils leur envient le bonheur de ne s'inquieter ni du passé, ni de l'avenir, & ils pretendent que si nous les surpassons en lumieres, c'est plutôt parce que nous croions savoir quantité de choses, que parce que nous les savons veritablement. Je n'ai que faire d'examiner leurs declamations remplies de paralogismes, ni de refuter leurs plaintes. Le Philosophe Paien qui vous a choqué vous paroitra bien plus raisonnable qu'eux, si vous consultez ce qu'il a dit (3) contre les ingrats qui n'ont pas voulu reconoître la prééminence de l'homme sur les animaux.

1) *Evang. selon Saint Matthieu chap. 6. v. 26.*

2) *Voiez les passages de Pline que je raporte dans mon Dictionnaire à la remarque B de l'article* Xenophanes.

3) *Seneca de benef. lib. 2. cap. 29.*

Je ne veux pas non plus vous parler d'une autre sorte de gens qui disent que la nature a traité en marâtre & les hommes & les bêtes, & que celles-ci ne manqueroient pas de trouver bien triste leur condition si elles étoient capables de raisonnement. La guerre qu'elles se font les unes aux autres, est un état bien fâcheux, mais la continuelle persecution qu'elles soufrent de la part des hommes, l'est encore davantage. Une infinité de particuliers par tout le monde, & quantité de nations entieres ne s'occupent qu'à la pêche & qu'à la chasse. Les besoins de la vie humaine ne sont pas la mesure de cette persecution, le luxe, le caprice, les divertissemens vains & bizarres en sont aussi le motif. Peut-on gagner sa vie avec plus de peine que le font les bêtes de somme ? N'est-

ce

ce pas pour le bien d'autrui qu'elles travaillent? N'est-ce pas la destinée de la plupart des animaux, comme Virgile l'a si bien representé.

Hos (1) *ego versiculos feci: tulit alter honores:*
Sic vos non vobis nidificatis aves.
Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis mellificatis apes,
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

C'est-à-dire (2):

Ainsi pour vous o bœufs puissans,
Ne trainés charruë en la plaine:
Ainsi pour vous mourons paissans,
Ne portes sur le dos la laine:
Ainsi pour vous oiseaux du Ciel,
Ne sauriez faire une couvée:
Ainsi pour vous mouches à miël;
Vous n'avez la cire trouvée.

(1) *Donat. in vita Virgilii fol. m. 443.*

(2) *La version du premier vers de Virgile manque ici. On donne celle des autres comme on l'a trouvée dans l'un des Romans de Madame de Villedieu (c'est dans la 5. partie du journal amoureux) qui suppose qu'elle est de Marot. Notez qu'elle a été faite sur un Original où les vers Latins n'étoient pas rangez comme ici.*

Quel afreux destin que celui des pauvres oiseaux! Je parle de ceux qui ne sauroient nuire à l'homme. Tout leur soin ne tend qu'à vivre, & qu'à faire des petits. Quelle peine ne se donnent ils pas pour les faire éclore, & pour leur porter de la nourriture: mais à quelle vexation ne sont-ils pas exposez pendant cette occupation si naturelle & si innocente! Il n'y a ni coin de haie, ni coin de fosse que les enfans ne furetent pour trouver des nids. En ont-ils trouvé, ils y retournent cent & cent fois, ils interrompent à toute heure l'occupation de la mere, & enfin ils lui enlevent ses petits souvent sous ses yeux, & sans se soucier jamais qu'elle s'en desole Ils ne songent qu'à leurs sots plaisirs. Les enfans ne sont pas les seuls qui tourmentent de la sorte les oiseaux. Combien y a-t-il de personnes d'âge qui cherchent encore des nids, jusques dans les creux des arbres où ces pauvres bêtes avoient cru trouver un asyle? L'affliction qu'elles sentent de l'en-

l'enlevement de leurs petits a été fort bien representée par un grand Poëte:

1) *Vergil. Georg. lib. 4, v. 511.*

Qualis (1) populea mœrens Philomela sub umbra
Amissos queritur fœtus; quos durus arator
Observans nido implumes detraxit: at illa
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat, & mœstis late loca questibus implet.

C'est trop vous fatiguer d'une chose que je n'avois pas dessein d'étendre, je voulois seulement vous dire qu'au gout de certaines gens la nature n'est pas moins une marâtre envers les bêtes qu'envers les hommes.

Je n'ai que faire de vous avertir d'une autre sorte d'opinion, car c'est vous même qui m'avez apris que trois ou quatre personnes qui se croient fort habiles, soutinrent un jour en vôtre presence qu'on ne sait quel nom donner à la nature, qu'elle est trop bonne d'un côté envers les hommes, & envers les bêtes pour meriter celui de marâtre, & que de l'autre elle ne l'est pas assez pour meriter celui de mere, qu'on ne comprend rien dans son melange de bonheur & de malheur, qu'il ne fant donc pas se donner la peine de la qualifier, qu'il n'en faut rien dire, & qu'on se doit croire à son égard dans le même cas où Mr. Corneille se trouvoit par raport au Cardinal de Richelieu: (2) *Il le consideroit d'un côté comme son bien-faicteur, & de l'autre comme son ennemy*, & c'est pourquoi il composa ce quatrain après la mort de cette Eminence:

2) *Pellisson hist. de l'acad. Françoise pag. m. 138.*

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal;
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien:
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Et m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

J'aplaudis à la juste indignation que la pensée de

de ces trois ou quatre personnes vous donna, mais quant à ce qu'elles ajoûterent que si l'on veut soutenir que toutes choses ont été faites pour l'homme, il faut entendre qu'une partie des creatures est destinée à nous faire du bien, & l'autre à nous faire du mal, je n'aprouve point que vous en soiez choqué. Mais Lactance, dites vous, n'assure-t-il pas (1) que toutes les choses qui composent le monde, & que le monde produit sont faites pour l'utilité de l'homme? Je conviens qu'il l'assûre magistralement, mais il repond d'une maniere pitoiable à l'objection (2) empruntée de ce qu'il y a tant d'animaux dont le venin est mortel, & je ne pense pas qu'on y puisse mieux repondre que lui. C'est pourquoi je ne vous conseille point de vous engager à la defense de sa doctrine. J'ai refuté ailleurs (3) sa pretenduë solution: elle revient à ceci qu'il a falu qu'il y eut des choses nuisibles afin que la sagesse que Dieu donnoit à l'homme trouvât lieu de s'occuper. Les Stoiciens avoient employé une autre reponse dont il se moque avec raison, c'est que par exemple les venins contiennent de fort bonnes qualitez, qui ont été decouvertes de tems en tems, ou que l'on decouvrira un jour à venir. O la belle ressource contre un mal present qu'un remede qui se manifestera après une longue suite de siecles! n'étoit-il pas bien plus court & plus utile d'empecher le mal, que de le laisser courir, & de preparer des barrieres qui enfin l'arreteroient? Voilà en gros la maniere dont Lactance refute les Stoiciens. *Sed academici contra stoicos differentes solent quærere, cur, si Deus omnia hominum causa fecerit, etiam multa pestifera terra, marique disperserit?* Id. lib. 7. divin. instit. cap. 4. pag. 457.

1) *Omnia quibus constat quæque generat ex se mundus ad utilitatem solius hominis accommodata sunt.* Lactant. de ira cap. 13. pag. 545.

2) *Respondendum est hoc loco philosophis & præsertim maximeque Ciceroni, qui ait: Cur Deus omnia nostri causa cum faceret, tantam vim natricum, viperarumque fecerit? cur tam multa*

(3) *Dans le Diction histor. à la remarque E de l'article* Pauliciens *pag.* 2322. *de la 2. edit.*

multa contraria, & inimica, & pestifera nobis reperiantur tam in mari, quam in terra. Quod Stoici veritatem non respicientes ineptissime repulerunt. Ajunt enim multa esse in gignentibus, & in numero animalium, quorum adhuc lateat utilitas; sed eam processu temporum inveniri; sicut jam plura prioribus seculis incognita necessitas, & usus invenerit. Quæ tandem utilitas potest in muribus, in blattis, in serpentibus reperiri, quæ homini molesta & perniciosa sunt? An medicina in his aliqua latet? Quæ si est, invenietur aliquando, nempe adversus mala, cum id illi querantur esse omnino malum. Viperam ferunt exustam, in cineremque dilapsam, mederi ejusdem bestiæ morsui. Quanto melius fuerat eam prorsus non esse, quam remedium contra se ab ea ipsa desiderari. Brevius igitur, ac verius respondere potuerunt in hunc modum. Deus cum formasset hominem veluti simulachrum suum, quod erat divini opificii summum, inspiravit ei sapientiam (1) *&c.* On diroit aussi qu'il insinuë (2) que les maux nous sont utiles à cause des bons effets qui en peuvent resulter. Mais c'est reduire la dispute à un jeu de mots ; car un autre soutiendra avec autant de raison que les biens ont été faits à nôtre dommage, puis qu'il en peut resulter de mauvaises suites. Voiez la fin du chapitre 38. de mes Pensées diverses.

1) *Lactant. de ira Dei cap. 13. pag. 546. 547.*

2) *Constat igitur omnia propter hominem proposita tam mala quam etiam bona.* Id. ib. pag. 549.

Si vous croiez qu'il n'y ait ici que de petits embarras, je vous conseille d'examiner attentivement les objections que Plutarque a faites aux Stoiciens. Vous verrez entre autres choses qu'il leur prouve qu'ils sont tombez dans le plus honteuses contradictions. Je ne vous citerai que ce morceau: *Ils tiennent*, dit-il (3) *que nous estans si malheureux & si miserables, sommes gouvernez par la providence divine. Or si les Dieux se changeans nous vouloyent offenser, affliger, & tourmenter & debriser, ils ne nous pour-*

3) *Plut de repugn. Stoicor, pag. 1048 Je me sere de la version d'Amyot,*

pourroyent pas mettre en pire estat que nous sommes maintenant, selon que Chrysippus prononce, ni ne pourroit pas estre la vie de l'homme ne pire ne plus malheureuse qu'elle est, tellement que si elle avoit langue & voix pour parler, elle diroit les paroles d'Hercules,

Plein suis de maux, plus n'en pourrois avoir.

Quelles sentences & afirmations pourroit on donc trouver plus contraires & plus repugnantes l'une à l'autre, que celles de Chrysippus touchant les Dieux & touchant les hommes, quand il dit que les uns, asavoir les Dieux, prouvoient le mieux qu'ils peuvent, & les hommes son le pis qu'ils sauroyent estre? Le fait, savoir qua la condition de l'homme est très-miserable ne peut être contesté. Saint Augustin (1) est un des Auteurs qui ont decrit le plus sensement la misere humaine.

1) *August. de civit. Dei lib. 19. cap. 5. & seq.*

Vous prendriez le change si vous vous aviſiez de dire qui'il n'y a rien qui n'ait ses usages dans le monde, & que les parties de la terre qui semblent les plus inutiles, sont en effet fort utiles. On vous accordera cela sans nulle dificulté, car dans un ouvrage aussi vaste que le monde ce qui ne sert pas à une partie, sert à d'autres. Ce n'est point là dequoi il s'agit, il n'est question que de savoir si tout est fait pour l'utilité de l'homme, & s'il n'y a pas beaucoup de choses qu'il est obligé de reformer lors qu'il veut être delivré de mille incommoditez. Ne faut-il pas qu'il desseche des marais, qu'il abate des forêts, qu'il aplaniſſe des montagnes, qu'il detourne le cours des eaux, & qu'il prene cent autres peines pour se procurer des avantages au lieu des desavantages à quoi la nature l'assujetiſioit? Qui a jamais pretendu que les animaux qui nous persecutent soient inutiles? Ne servent-ils pas aux desseins de Dieu qui veut que l'homme soit sujet à la misere?

§. LX.

§. LX.

Considerations sur l'empire que l'on attribuë à l'homme sur les animaux.

Je ne puis m'empecher de vous dire que vous êtes trop en colere contre Guillaume Lami Medecin de la Faculté de Paris. Vous me paroissez tout resolu à prendre la plume contre ce que vous appellez son audace de ravir à nôtre espece l'empire qu'elle a sur les animaux. Donnez vous un peu de patience, je vous en prie, laissez rassoir vos esprits trop irritez. Il ne faut point consulter son zêle pendant qu'il est en fermentation (1). Attendez pour le moins que vouz aiez eu le tems de bien reflechir sur ce que j'ai à vous dire. Souvenez vous de la sentence que l'on vous faisoit reciter par cœur dans le college:

1) *Ne frena animo permitte calenti. Da spatium tenuemque moram, male cuncta ministrat Impetus.* Statius Theb. lib. 10. v. 697.

Iratus (2) de re incerta contendere noli:
Impedit ira animum ne possit cernere verum.

Le Medecin qui vous deplait tant eut des adversaires, qui se firent un plaisir de donner un mauvais tour à certaines choses qu'il avoit dites. Cela vous doit engager à recourir à la source, & à ne juger de l'affaire que par les paroles dont il s'est servi. Remontez donc jusqu'à la premiere origine, vous la trouverez dans le premier de ses discours anatomiques. Il le commence par étaler ce que l'on dit ordinairement en semblables occasions sur l'excellence de l'homme, & puis il declare que (3) *l'Empire que l'homme s'attribuë sur toutes choses lui paroit sans fondement.* Tout ce discours merite vôtre attention,

2) *Catonis distich. lib. 2, n. 5.*

3) *Lami, disc. anatomiques pag. 3. édit. de Rouen 675.*

Mais vous devez principalement peser ce qu'il repondit à ses critiques. *On se plaint,* dit-

dit-il (1), *de ce que j'ay offencé tout le genre humain, dans mon premier Discours; en dépouillant l'homme du glorieux titre de Roy de tout l'Univers, & dont Dieu mesme l'a mis en possession. Dans le premier chapitre de la Genese, que la terre vous soit soûmise, dit-il, à nos premiers parens. Et soyez les maistres des poissons de la mer, des oiseaux du Ciel, & de tous les animaux qui marchent ou rampent sur la terre; en faut il davantage pour estre bien fondé? & n'est ce pas offencer Dieu & les hommes, que de contredire ce titre? Cependant je n'ay rien dit qui ne soit veritable, & qui ne saute aux yeux. Pour le moins à mon égard: je n'ay aucune part à l'Empire que l'homme pretend sur tout l'Univers: Les chiens me mordent, si je n'y prens garde; je n'ose passer un bois quand je sçay qu'il y a des loups, à peine me croy-je en seureté quand je voy des Lions enchainez. Les bœufs mesme dans les ruës de Paris me donnent de la crainte, & pour les laisser passer je me range fort promptement dans une boutique. En Hyver je tremble, quand je n'ay point de feu. En Esté je brûle, si je ne cherche l'ombre & le frais. En un mot je trouve que le Ciel, les Elemens & les animaux, loin de m'obeïr me font la guerre. Je pense mesme qu'ils ne sont guere plus soûmis à Messieurs nos Antagonistes, & je voudrois par curiosité voir un de ces Docteurs avec ces pompeux ornemens au milieu de cinq ou six mâtins bien animez, à qui il opposeroit son superbe titre de Roy. Je prendrois plaisir à remarquer dans cette conjuncture le respect qu'ils auroient pour Sa Majesté.* Il repond au passage de la Genese que l'homme aiant desobeï à Dieu perdit l'empire, qui ne lui avoit été donné que comme une grace: (2) *Que la terre ne produisit pour* lui *que des epines, & que les animaux furent des esclaves revoltez qui reprirent leur liberté.*

1) *Id. reflex. sur les discours anatom. pag. 168. & suiv.*

2) *Id. ib. pag. 172.*

On voit donc que Mr. Lami raisonne, & sur un principe de droit & sur un principe de fait. Car il supose en 1. lieu que les creatures, qui avoient été soumises à l'homme innocent furent degagées de leur servitude par la rebellion de l'homme, & en 2. lieu que l'experience fait voir qu'elles ne sont plus soumises à l'homme. Il se tint ferme là-dessus dans sa reponse (1) à un certain Mr. Galatheau, il le ramena toûjours à ces deux principes, & il triompha par ce moien. Les animaux, lui dit-il (2), *Ne sont point naturellement soûmis à la domination de l'homme, & ainsi quand par la grace que Dieu fist à Adam, ils luy furent soûmis, cette soûmission estoit contraire à leur nature comme la domination estoit au dessus de celle d'Adam. . . . . (3) Ils ne doivent naturellement ny obeïr à l'homme ny luy commander. Ils agissent à son égard à proportion de la force ou de l'adresse qu'ils ont: Quand ils sont plus foibles que luy, & qu'ils n'ont point d'addresse pour éviter ses mains, ils luy obeïssent comme font les brebis. Quand ils sont plus forts comme les Lions, les Ours, & les Tigres, ils le dominent, & s'ils le trouvent seul, sans aucun respect pour Sa Majesté, ils le dechirent & le devorent.* „ (4) Adam apres son peché n'avoit pas plus „ d'empire sur les lions & sur les Tigres que „ Monsieur Galatheau en a maintenant: Ce- „ pendant s'il estoit exposé sans armes à leur „ fureur comme Adam l'eust pû estre s'il eust „ esté parmi eux; je ne pense pas qu'ils épar- „ gnassent sa Majesté: Je ne croi pas mesme „ qu'il vouluſt s'y fier avec les victorieuses preu- „ ves qu'il a de son titre de Roy & de maistre „ des animaux. . . . . (5) J'ay voulu faire „ remarquer la loy generale de la nature qui „ s'observe dans tous les animaux. Le foible „ est soûmis au plus fort, si l'adresse du foible

„ ne

1) *Imprimée à Paris l'an 1678. in 12. le Journal des Savans du 26. d'Avril 1677. a parlé du livre de M. Galatheau.*

2) *Lami reponse au Sieur Galatheau pag. 266.*

3) *Id. ib. pag. 267.*

4) *Id. ib. pag. 283.*

5) *Id. ib. pag. 285.*

„ ne peut éviter la puiſſance du plus fort.
„ C'eſt ainſi que quelques animaux ont domi-
„ nation ſur les autres, ſi du moins cela ſe doit
„ appeller domination. Quand des lions ou
„ des tigres en fureur rencontrent un homme
„ qui ne ſe prend point garde, ils le déchi-
„ rent & le devorent. Si pluſieurs hommes
„ vont à deſſein chercher un lion & luy ren-
„ dre des embuſches ils peuvent par leur adreſ-
„ ſe le prendre ou le tuer, & ces actions des
„ animaux de differentes eſpeces les uns contre
„ les autres, ſe rencontrent auſſi dans ceux de
„ meſme eſpece. Les chiens s'entremordent,
„ les taureaux ſe heurtent, les hommes s'en-
„ tretuent. Ce n'eſt pas là ce qu'on appelle
„ avoir la domination ou l'empire. Tout ce
„ que Monſieur Galatheau avance pour prouver
„ l'empire de l'homme ſur les animaux, prou-
„ ve l'empire de l'homme ſur l'homme meſme.
„ Comme il peut faire par force que les plus
„ foibles animaux, tels que ſont les brebis ou
„ les plus ſtupides quoyque plus forts, com-
„ me les bœufs, marchent où il veut les con-
„ duire, comme il peut aprivoiſer un chien
„ par careſſes, dompter par adreſſe un che-
„ val, enchaiſner par fineſſe un lion. Un hom-
„ me peut de meſme en aſſujetir un autre plus
„ foible ou plus ſtupide, apprivoiſer un plus fa-
„ rouche, & enchaiſner un furieux. Cependant
„ on ne dit pas pour cela qu'un homme naiſ-
„ ſe maiſtre de l'autre, ny qu'il ait par le
„ droict naturel empire ſur luy. . . . . (1)
„ Si l'homme eſtoit maiſtre des animaux par
„ un droict naturel, ils luy obeïroient de meſ-
„ me. Et cette obeïſſance ſeroit d'autant plus
„ exacte qu'étant ordonnée de Dieu meſme aux
„ animaux qui n'ont point de liberté pour re-
„ ſiſter à ſes volontez, ils ne pourroient ja-
„ mais en ſecoüer le joug. Au contraire par

(1) *Id. ib. pag.* 287.

„ l'instinct de leur nature, ils seroient toûjours „ rangez à leur devoir. Ainsi l'homme pour„ roit avec assurance marcher nud parmi les „ lions & les tigres comme parmi les dains & „ les moutons. Est-ce là ce que nous éprou„ vous? Les mouches, les puces & les plus „ miserables insectes perdent le respect pour „ la majesté de l'homme, & le tourmentent. „ Il se croit pourtant malgré cela le maistre „ de l'Univers, & le souverain Seigneur des au„ tres animaux. Estrange aveuglement de ce „ presomptueux animal qui dément ses yeux & „ tous ses sens pour conserver l'agreable idée „ de son empire chimerique, „

J'ai cru que je devois rassembler tous ces passages afin de vous en faire un petit bouquet qui vous fit sentir la difficulté de l'entreprise, si vous persistez à vouloir rompre une lance pour le soutien de la roiauté de l'homme sur les animaux. Mr. Lami ne rentrera point en lice, car il y a long tems qu'il a prié son tribut à la nature, mais vous trouveriez d'autres adversaires, & vous devez bien vous ficher ceci dans l'esprit; c'est que tous vos lecteurs vous demanderont, cette roiauté de l'homme est elle seulement de droit ou seulement de fait ou tout ensemble de droit & de fait?

Si vous repondez qu'elle est seulement de droit, on vous repliquera 1. Qu'elle ne sert donc de rien, & que ce n'est pas la peine de prendre la plume. Vous ne persuaderiez pas aux bêtes de revenir de leur revolte, & vous n'exciteriez pas les hommes à se servir de leur droit mieux qu'ils ne font. 2. Que quand un Seigneur de fief est coupable de felonie ses vassaux sont dispensez de l'obligation de lui obeïr, & doivent prendre les armes contre lui pour les interêts du maitre commun, & qu'ainsi depuis la chute d'Adam les bêtes sont afranchies de

de la ſervitude, & doivent s'armer contre nous pour venger le createur. 3. Que ſelon la doctrine courante des Theologiens debitée en chaire en toutes rencontres, le peché d'Adam fit ſoulever contre lui toute la nature &c.

Si vous repondez que cet empire de l'homme ſur les bêtes eſt ſeulement de fait, on vous opoſera l'experience, & l'on vous demandera ſi *ſolâ majeſtate armatus* vous ſeriez fort aſſûré de vôtre vie au milieu des loups dans une foret? On ajoutera que ſi vôtre reponſe étoit veritable l'homme ſeroit un tyran qui auroit remis ſous l'eſclavage les creatures que Dieu avoit affranchies.

Si vous repondez que l'homme regne de droit & de fait ſur les animaux, on n'aura beſoin que d'un renvoi aux repliques precedentes.

Il y a peut-être dans cette diſpute moins de realité, que d'équivoque. Prenez y garde, car ſi par l'empire de l'homme ſur les animaux on n'entendoit qu'une permiſſion de s'en ſervir pour les beſoins de la vie, ou qu'un droit naturel de ſe garantir des maux que les bêtes peuvent faire, & qu'une induſtrie de les aſſujetir, on ne vous conteſteroit plus cette roiauté, & l'on ſe contenteroit de vous avertir qu'il faudroit, ou éviter les mots ambigus, ou les expliquer dès l'entrée. Mais puis que la grande eſperance de vôtre triomphe eſt bâtie ſur les expreſſion du Pſeaume huitiéme, je me perſuade que vous pretendez parler d'un empire proprement dit. Il eſt ſûr que les paroles du Pſalmiſte entenduës au pied de lettre vous ſont favorables: (1) *Dieu a conſtitué l'homme dominateur ſur les œuvres de ſes mains, il lui a mis* TOUTES *choſes ſous les pieds, les brebis, les bœufs, les bêtes des champs, les oiſeaux des cieux & les poiſſons de la mer.* Cela ne regarde point

(1) *Pſeaume 8, v. 7. & ſuiv.*

l'état d'innocence, mais l'état où se trouvoit l'homme au tems de David, il n'est donc point vrai, conclurez vous, que les creatures aient été soutraites à l'obeissance de l'homme depuis le peché d'Adam. Vous accorderez cette conclusion comme vous pourrez avec les Theologiens, qui parlent des peines dont la chute du premier homme fut punie. Je vous dirai seulement 1. Qu'il y a des interpretes qui veulent que David n'ait (1) representé que le pouvoir du Messie, ils alleguent sur cela le second chapitre de l'Epitre aux Hebreux. 2. Qu'il y en a d'autres qui apliquent principalement aux disciples de JESUS-CHRIST, ornez du don des miracles les paroles du Psalmiste. Je vous envoie un extrait (2) du commentaire de Bucer, 3. Qu'il n'est nullement à propos de prendre dans toute la rigueur des termes ce que le Prophete David a exprimé en cet endroit-là. Le stile de l'Ecriture n'exclut point les locutions figurées & hyperboliques, & sur tout quand il s'agit d'exciter l'admiration des bontez de Dieu, & nôtre reconoissance. Il n'y a point de bon

1) *Mr. Lami ubi supra pag. 374. repond de la sorte à l'objection que son adversaire avoit fondée sur le Psaume 8.*

2) *On apperçoit cecy principalement en ceux qui croyent vrayement au Fils de Dieu Jesus Christ restaurateur de ce d oit, & de ceste dignité & honneur. Car s'il est besoing & expedient, ils peuvent faire oster les montagnes de leur place, guerir toutes maladies, chasser les diables, rendre la veuë aux aveugles, l'ouye aux sourds, la vie aux morts, manier les serpens sans se blesser, avaller le poison sans danger, apprivoiser d'une seule parolle les bestes sauvages & cruelles, & comme il est dit au Pseau. 91. marcher sur les lions et aspics, fouler le lionceau et le dragon, et pour dire tout en un mot, faire tout ce que il est possible de penser, et user de toutes choses à leur plaisir. Or Isaïe a denoté en plusieurs lieux ceste puissance, qui devoit estre restituée par le Sauveur Jesus Christ: et principalement en ce qu'il a predit, qu'au Royaume d'icelluy l'enfant alaitant se joueroit sur les pertuis de la vipere, et le sevré mettroit sa main sur la caverne du basilic.* Bucer exposit. sur les Pseaum. pag. m 145. 146.

bon interprete qui ne limite beaucoup le verſet 3. du Pſeaume 14. où il eſt dit que Dieu n'avoit pas trouvé un ſeul homme qui vecût bien. Bucer declare que le Prophete ne parle point là de tous les hommes, mais (1) *de la perverſité de ceux qui gouvernoyent & eſloyent élevez en authorité de ſon temps, & qui opprimoyent les innocens.* Voiez auſſi la reponſe de Mr. P. R. M. aux remarques de Mr. Scalberge ſur les nouveaux Pſeaumes à la page 31. de l'édition de Londres 1703. in 4. Si le mot *tous* ſoufre dans le 3. verſet du Pſeaume 14. & en mille autres endroits tant d'exceptions, pourquoi n'en ſoufriroit-t il pas dans le 7. verſet du Pſeaume huitieme? Croiez moi, Monſieur, vous ſeriez embaraſſé ſi un Paien vous diſoit, *J'ai paſſé huit ou dix nuits ſans pouvoir dormir; tantôt le chaud, & les puces, tantôt le bruit d'une fenêtre, tantôt les chats, tantôt les ſouris, &c. m'ont empêché de fermer les yeux, vôtre Prophete David eſt un grand menteur lors qu'il a dit que toutes choſes ont été aſſujeties à l'homme.* Vous ſeriez bien aiſe alors qu'il ſe voulût contenter de cet éclairciſſement; *Ce Prophete n'a voulu dire autre choſe ſi ce n'eſt que Dieu a donné à l'homme aſſez d'induſtrie pour tirer des bêtes une infinité d'utilitez, & pour* (2) *dompter & apprivoiſer les plus redoutables. Cela eſt fort compatible avec beaucoup d'incommoditez que nous recevons des animaux.* Voilà dans le vrai à quoi ſe reduit le Pſeaume huitiéme. Songez y bien. S'il y a des occaſions où il faille ſuivre le conſeil (3) de Saint Auguſtin, c'eſt ſur tout à l'égard des choſes qui ſont dementies par l'experience journaliere. Il eſt dangereux de les ſoutenir à des Philoſophes Paiens comme une doctrine qui vient de Dieu. Ils croiront plutôt que l'écrivain n'a pas été inſpiré, qu'ils ne douteront de ce qu'ils éprouvent, puis donc que l'expe-

1) *Ll. ib. pag. 206.*

2 *Certi ſunt domitores ferarum, qui ſaevitiſſima animalia & ad occurſum exterrentia hominem, docent paſci jugum: nec aſperitatem excuſſiſſe contenti, uſque in contubernium mitigant. Leonibus magiſter manum inſertat, oſculatur tigrim ſuus cuſtos, elephantem minimus Æthiops jubet ſubſidere in genua, & ambulare per ſenem.* Sen. ep. 85. in fine pag. 346.

3) *Dans la lettre*

D'un Philosophe à un Cartesien de ses amis (on l'attribuë au Pere Pardies) il y a que les Chretiens se doivent garder de rien repondre qui expose la religion à la moquerie des profanes & l'on cite ces paroles de Saint Augustin, ut quidquid ipsi (*Philosophi*) de naturarum veracibus documentis demonstrare potuerint, offendamus nostris literis non esse contrarium *de Genesi ad liter. cap.* 21.

rience leur aprend que toute l'adresse, que toute la vigilance humaine n'est point capable d'empecher que les hommes ne soient exposez tant en leurs biens qu'en leurs personnes à de grans maux de la part des bêtes, ils ne trouveront jamais raisonnable le Prophete David, si vous pretendez l'interpreter literalément.

Pour ce qui est de la preuve que vous voulez établir sur ce que le second Adam a reparé pleinement les pertes que le premier nous avoit causées, je vous avertis que cette matiere est delicate & un peu scabreuse. Souvenez-vous de la consequence que les Adamites en ont tirée pour autoriser la nudité. Sachez que des gens malins en veulent conclure que les fideles doivent être exempts de la mort. Vous avez ouï parler d'un livre Anglois (1) où l'on soutient ce paradoxe, non pas tant afin de prouver que si les fideles meurent, c'est à cause que leur foi est imparfaite, que pour insinuer que l'Evangile ne tient point ce qu'il promet. Il est à craindre que quelque autre libertin ne s'avise de soutenir que les vrais Chretiens devroient être exempts de maladie comme Adam l'auroit été s'il n'eût point perdu l'innocence, & que puis qu'ils y sont aussi sujets que les autres hommes c'est un signe que le second Adam n'a pas fait tout ce qu'on lui attribuë. On ne s'attache que trop à ruiner l'autorité de l'Ecriture

Turpe est & nimis pernicioſum ac maxime cavendum, ut Christianum de his rebus quasi secundum Christianas litteras loquentem ita delirare quilibet infidelis audiat, ut quemadmodum dicitur toto cœlo errare conspiciens, risum tenere vix possit. *Ibid. cap.* 19.

(1) *Voiez l'hist. des Ouvrages des Savans Avril* 1700. *art.* 1. *et le Journal de Trevoux Nov. et Dec.* 1701. *pag.* 429. *et suiv. édit. d'Amst.*

ture en la comparant à l'experience. Mr. de Meaux a fait des livres où il soutient que les promesses de J. CHRIST seroient trompeuses, si l'Eglise étoit tombée dans l'erreur (1). Un savant Ministre lui a repondu entre autres choses qu'il est certain que l'Eglise s'est trompée. Que conclura de cela un malheureux libertin? Il dira à Mr. de Meaux, vous proûvez très-bien que les promesses de J. CHRIST contiennent une perpetuité d'orthodoxie, mais le Ministre prouve par des faits incontestables l'interruption de l'orthodoxie. Il faut donc que JESUS-CHRIST ait oublié sa promesse, ou qu'il ne se soit pas soucié de la tenir, ou qu'il ne l'ait pu, donc &c,

1) *Voiez l'hist. des Ouvrages des Savans Sept. 1702. art. 10. & Nov. 1702. art. 7.*

Le Paien dont j'ai parlé * ci-dessus ne vous embarasseroit pas mediocrement, s'il vous tenoit ce langage : *De tout mon cœur je croirai en Jesus Christ si vous me voulez promettre que moiennant cela je me trouverai en possession des prerogatives qui doivent être selon l'Ecriture* (2) *le signe & la marque de ceux qui croiront en lui, c'est-à-dire, que je pourrai chasser les demons, que je parlerai de nouvelles langues, que je manierai les serpens, que si je bois quelque breuvage mortel, il ne me fera point de mal, que je guerirai les malades, si je leur impose les mains.* Vous seriez forcé de lui repondre que de semblables promesses du Pseaume 91. (3) & d'Esaie, & de JESUS-CHRIST, ne concernent que les premiers siecles de l'Eglise, & qu'alors même elles ne s'accomplissoient que par raport à un petit nombre de gens que Dieu ornoit du don des miracles. Vous voilà donc obligé de limiter terriblement les expressions de l'Ecriture, & d'y trouver la *Synecdoche* des Grammairiens qui prend le tout pour l'une de ses patties, & l'une des parties pour le tout. Que n'expliquez-vous de la sorte le Pseaume

* *Pag. 295.*

2) *Voiez l'Evangile selon Saint Marc ch. 16. v. 17. & 18.*

3) *Voiez ci-dessus pag. 294. les paroles de Martin Bucer.*

huitiéme? Que n'y trouvez vous non pas qu'absolument toutes choſes nous obeïſſent ſelon nôtre gré, mais ſeulement que beaucoup de choſes inanimées & animées ſervent aux beſoins, aux commoditez, & aux divertiſſemens de l'homme?

Si vous preſſiez la doctrine que le ſecond Adam a remis les predeſtinez dans un état encore meilleur, que ne l'étoit celui que le premier Adam nous a fait perdre, ne craindriez vous pas que l'on vous priât de montrer de bonnes ames qui ont plus d'autorité ſur les ours, & ſur les lions que ces charlatans qui gagnent leur vie à courir les foires avec ces animaux-là bien aprivoiſez? Car enfin ſi l'état de grace retablit l'empire donné à Adam ſur toutes les creatures, plus on ſera homme de bien, & fidele à JESUS-CHRIST, plus devra-t-on être le dominateur des élemens & des animaux. Or nous voions tout le contraire. Ceux qui ſe font le mieux obeïr aux tigres, s'attachent très-peu à la devotion. Les chevaux n'ont pas plus de reſpect pour la ſainteté d'un Prêtre que pour les titres de Duc & Pair, ils ne reſpectent que l'adreſſe (1) de ceux qui les montent. Or c'eſt une adreſſe qui s'aquiert ſans aucune dependance de la foi Evangelique. Je ne vous dis pas qu'un ſcelerat endurci au froid & rompu par une longue routine à la pêche des baleines, eſt plus propre à ces exercice que les devots qui ſe font le plus apliquez toute leur vie à l'oraiſon, & à la pratique des vertus Chretiennes, je vous dis qu'il y eſt extremement propre, & qu'ils ne le font point du tout. En oſeriez-vous diſconvenir? Et voudriez vous faire une regle generale de ce qu'un petit nombre de (2) *Thaumaturges* ont exploité ſur le feu, ſur les lions &c? Vous devez même bien conſiderer que les regles du raiſonnement ne ſoufrent pas que l'on attribuë

1) *Voiez ſur cela un bon mot de Carneade dans ſon article au Dictionn. hiſtor. & crit. pag. 817. au texte.*

2) *C'eſt à dire, ceux qui font des choſes miraculeuſes.*

tribuë à l'homme ce qui ne convient qu'à cinq ou ſix particuliers plus ou moins dans chaque nation. Or tel eſt l'art d'apprivoiſer certaines bêtes, comme les lions & les tigres. Ils ne ſe ſoumettent qu'à leurs meneurs : ils retiennent leur ferocité à l'égard des autres hommes. On a beau les voir enchainez, on ne laiſſe pas de les craindre, & s'ils rompoient leur chaine, ils diſſiperoient bien-tôt la troupe des ſpectateurs. Se ſauveroit au plus vite qui pourroit, & je ne voudrois pas repondre qu'il n'y eut des femmes qui en mourroient de fraieur. Ils ont quelquefois (1) des retours de cruauté à l'égard même de leurs maitres.

Je n'ai garde de vous objecter qu'il n'y a aucune ſecte Chretienne, où l'on puiſſe decouvrir aucune trace de l'empire que certains peuples Paiens, les Marſes en Italie, les Pſylles en Afrique on eu ſur les ſerpens les plus venimeux. Il y a bien des citations ſur ce ſujet dans les commentaires ſur le 7. livre (2) de l'Eneide, & dans l'ouvrage que Giuſeppe Paſſi a intitulé, (3) *La monſtruoſa Fucina delle ſordidezze de gl'huomini.* Lucain (4) s'eſt bien étendu ſur ce qui concerne les Pſylles, & il en a dit des choſes fort ſurprenantes. Mais il vous ſeroit trop facile de repondre à cette objection, vous pourriez dire que les poëtes ont exageré ce fait là, ou qu'en tout cas ce n'étoient que des fortileges. Je ne vous en parlerai donc pas.

Je conclus, Monſieur, en vous priant de ne point entrer en lice avec precipitation, (5) penſez y plus d'une fois. Je ne vous ai rien dit du plaidoié de Montaigne (6) pour les animaux,

1) *Tigres leonesque nunquam ſeritatem exuunt, aliquando ſubmittunt; & cum minime exſpectaveris, exaſperatur torvitas mitigata.* Seneca epiſt. 85. pag. 344.

2) *Verſus 753. & ſeq.*

3) *Il fut imprimé à Veniſe l'an 1603. in 4. Voiez le feuillet 76.*

4) *Lucan. Pharſ. lib. 9. v. 891. & ſeq.*

(5 *Tecum prius ergo voluta hæc animo ante tubas Galeatum ſæro duelli pœnitet.* Juven. ſat. 1. *v.* 168. (6) *Dans l'apologie de Raymond de Sebonde. (C'eſt le chap.* 12. *du* 2. *livre de ſes Eſſais) pag. m.* 205. *& ſuiv. Voiez auſſi le chap.* 11. *du même livre.*

maux, j'ai supposé que vous l'avez lû, & que vous desaprouvez ceux qui ne refutent cet Auteur que par des reproches vagues. J'aurois du peut-être vous avertir d'un paralogisme d'Aristote. J'ai trouvé dans l'un de ses Ouvrages (1) que puis que la nature ne produit rien d'imparfait, ni d'inutile, il faut qu'elle ait fait tous les animaux pour l'homme. N'est-ce pas la petition du principe ? N'est-ce pas supposer que l'homme est la fin des bêtes ? Mais c'est là le sujet de la question. Outre qu'il y a tant de choses dans l'Univers ausquelles les animaux, qui ne serviroient de rien à l'homme, pourroient être utiles, qu'il ne s'ensuivroit nullement que la nature les auroit produits en vain de ce qu'elle ne les auroit pas destinez aux commoditez de l'homme (2).

1) *Aristot. polit. lib. 1. c. 5.*

2) *Voiez Mr. Turrettin instit. Theol. Elenct. to. 1. loco 3. quæst. 1. n. 22. pag. 182.*

§. LXI.

S'il y a un peu de contradiction dans les choses que Seneque affirme touchant la bonté de Dieu.

Avant que d'entamer une autre matiere, je veux vous faire prendre garde à une petite contradiction du Philosophe (3) dont nous avons tant parlé. Ce sera vous faire plaisir ; vous êtes si peu son partisan, que sous un pretexte assez leger, vous avez trouvé blamable (4) l'aprobation qu'il vous a semblé que je lui avois donnée. Je n'aurois donc pas besoin de preuves demonstratives pour vous persuader qu'il s'est contredit en parlant des bontez de Dieu. Cependant je le prouverai de la maniere la plus forte qu'il me sera possible, & sans me prevaloir aucunement de vos prejugez.

3) *C'est a dire Seneque.*

4) *Voiez ci dessus chap 55. & suiv.*

Vous avez vu (5) qu'il décide positivement que les Dieux ne sont point capables de nuire à l'homme. Il n'entend point par *nuire* ôter

5) *Cidessus pag. 256.*

la

la vertu, ou rendre vicieux, mais ôter quelqu'une de ces choſes qui apartienent au bien utile, comme ſont la ſanté, & les richeſſes. Il veut donc dire, que la nature des Dieux eſt ſi bienfaiſante qu'ils ne veulent, & qu'ils ne peuvent cauſer à l'homme ni aucun chagrin, ni nulle douleur, endommager ſes terres, ou ſes marchandiſes, l'incommoder par un trop grand froid, ou par un chaud exceſſif &c. C'eſt ſans doute le ſens de Seneque, vous n'avez qu'à lire tout le paſſage que j'ai raporté, Vous y pouvez joindre ce qu'il dit ailleurs (1) qu'il eſt fort utile *de ſe perſuader que les Dieux n'ordonnent rien* de ce qui concerne la foudre, la chûte des montagnes, les inondations, *& que ce n'eſt point par* la colere des Dieux *que le ciel & la terre s'esbranlent. Ces choſes ont leur cauſe propre.* Ces corps *ne font point le mal* par commandement. *Ils ſont troublez de quelque corruption* comme le nôtre, *& lors qu'ils ſemblent* faire du mal, *ils en reçoivent eux meſmes.* Vous pouvez ajoûter à cela une conſideration generale, c'eſt que toute la ſecte des Stoïques faiſoit profeſſion d'enſeigner que les Dieux ne ſe mettoient jamais en colere, & qu'ils ne faiſoient jamais aucun dommage à perſonne. Vouz avez vu (2) cette doctrine dans un paſſage de Ciceron, & peut-être avez vous pris garde que le Stoicien Balbus quand il refute l'Epicurien, qui avoit dit (3) que les Dieux ne font des afaires à perſonne, qu'ils ne ſont capables ni de colere, ni d'amitié, ne s'opoſe (4) qu'à ce qui concerne leur inclination bienfaiſante.

1) *Illud quoque proderit præſumere animo, nihil horum deos facere: nec ira numinum, aut cælum concuti, aut terram, Suas iſta cauſſas habent: nec ex imperio ſaviunt, ſed ex quibuſdam vitiis, ut corpora noſtra, turbantur: & tunc, cum facere videntur injuriam, accipiunt.* Seneca natur. quæſt. lib. 6. cap. 3. pag 883. *Je me ſers en partie de la verſion de Chalvet.*

(2) *Ci-deſſus pag.* 253. 258.

(3) *Nec habere ipſum negotii quicquam, nec exhibere alteri: itaque neque ira neque gratia teneri.* Cicero de natur. Deor. lib. 1. pag. m. 70.

(4) *Voiez Ciceron ib. pag.* 715.

faisante. Il considere comme une impieté de leur ôter cette vertu, mais il ne trouve point mauvais qu'on leur ôte la colere, c'est-à-dire, la fonction de châtier, & d'incommoder. C'est une chose constante que les Stoïques soutenoient en ce sens là que les Dieux ne sont point capables d'être jamais en colere: (1) *Critolaus evertit Corinthum, Carthaginem Asdrubal. Hi duos illos oculos oræ maritimæ effoderunt, non* IRATUS ALICUI, QUEM OMNINO IRASCI POSSE NEGATIS, DEUS. C'est ainsi que Ciceron fait parler Cotta à un Stoicien.

1) *Cicero ib. lib. 3. pag. 703.*

2) *Seneca epist. 95. pag. 396. 397. Je me sers de la version de Chalvet, mais je la corrige en quelques endroits.*

Croions donc que Seneque afirme dans les passages que vous avez vus, que la Divinité n'est point capable de causer le moindre mal à aucun homme. Il a étalé magnifiquement le même dogme dans son épître 95. mais il y a joint une clause qui l'a fait tomber en contradiction. Cela merite d'être examiné: *On a accoustumé d'enseigner*, dit il (2). *comme il faut adorer les Dieux. Deffendons que quelqu'un ne puisse allumer des lampes aux jours des sabbats, par ce que les Dieux n'ont pas besoing de lumiere, & que les hommes mesmes ne prennent point plaisir de sentir la fumée. Deffendons de les aller saluër le matin, & de s'aller asseoir devant les portes des temples, l'ambition des hommes se plaist à cela. Celuy qui cognoist Dieu, l'adore. Deffendons de porter des linges & des estrilles à Jupiter, & qu'on ne tienne le miroir* (3) *à Junon. Dieu n'a que faire de serviteurs. Pourquoy non? C'est parce* (4) *qu'il sert lui même le genre humain, & que ses bons offices sont prets par tout & à tous les hommes. On a beau dire à un homme comment il faut servir en faisant les sacrifices, comme il se fault retirer de ces facheuses superstitions: il n'aura jamais rien advancé, s'il ne comprend en son entendement ainsi qu'il doit, la grandeur de Dieu, & que c'est luy qui a tout, celuy,*

3) *Voiez dans le Diction. hist. & crit. la remarque DD de l'article* Junon.

4) *Ipse humano generi minitrat: ubique & omnibus præsto est.* id. ib.

celuy, de qui toutes choses procedent, & qui donne de son bon gré tous ces biens faicts. Quelle est la cause pourquoy les Dieux nous font tant de biens? C'est nature. Celuy se trompe bien qui pense que les Dieux veulent nuire. Ils ne peuvent pas: ils ne peuvent ny recevoir injure ny en faire. Car c'est une chose conjoincte ensemble, d'offencer & estre offencé. Ceste nature souveraine & la plus belle de toutes, n'a point assubjecti aux perils, ceux qu'elle avoit affranchis de peril. Le premier honneur qu'on doit aux Dieux, c'est de croire qu'il y a des Dieux. Et apres de recognoistre quelle est leur majesté, de recognoistre leur bonté, sans (1) *laquelle aucune majesté ne peut estre. Scavoir que ce sont eux qui president au monde, qui gouvernent toutes choses comme leur appartenans, qui ont pris la tutelle de tout le genre humain, & quelquefois ont joing des personnes particuliers. Ceux là ne donnent aucun mal, & n'en ont point aussi. Au surplus ils chastient quelques uns & les reprennent, ils leur ordonnent des peines, & les punissent aucunefois sous apparence de mal. Veux tu rendre les Dieux propices à toy. Sois homme de bien. Celuy les honore assez, qui les imite.*

1) *Reddere illis majestatem suam, reddere bonitatem sine qua nulla majestas est.* Id. ib.

Il y a d'excellentes choses dans ce passage, & de grandes erreurs aussi. On y condamne manifestement tout l'exterieur de la religion, & touta la crainte de la punition divine. On y reduit la religion à deux seuls points: 1. à se former une juste idée de la nature de Dieu. 2. à imiter Dieu. On banit de la religion non seulement les ceremonies imitées de la mode humaine de faire la cour aux grans, mais aussi les sacrifices, les temples, & les autels, & les prieres. Je ne vous marque cela qu'incidemment; car mon but n'est que de montrer la contradiction de Seneque. Voici comment je m'en aquitte.

Il

Il repete ce qu'il avoit dit en d'autres endroits que les Dieux ne sont point capables de nuire, qu'ils ne veulent, & qu'ils ne peuvent repandre que des bienfaits sur le genre humain, & cependant il avouë qu'ils chatient quelques personnes, qu'ils infligent des peines, & qu'ils puniſſent quelquefois sous l'aparence de bien (1), *ſpecie boni*. C'eſt ainſi qu'on iit dans les éditions que j'ai vuës. Lipſe pretend que cela veut dire (2) qu'ils donnent des biens externes qui font un mechant effet. Le traducteur que j'ai ſuivi a lu ſans doute *ſpecie mali*. Si Lipſe a bien deviné la penſée de Seneque, ce Philoſophe Romain aura cru que les Dieux donnent quelquefois des biens dont ils ſavent que les ſuites ſeront pernicieuſes. Ils peuvent donc nuire, & ils veulent nuire, & ils s'y prenent quelquefois avec la même malignité que (3) l'Eutrapelus d'Horace. Ne nous prevalons point de la penſée de Lipſe quelque bien fondée (4) qu'elle ſoit: nous trouverons ſans cela la contradiction de Seneque; car en quoi pouvoient conſiſter les peines qn'il diſoit que les Dieux infligent à quelques perſonnes? N'étoit-ce pas dans la privation de quelques biens temporels, dans la perte d'un enfant, ou d'une femme, ou de la liberté, ou de la ſanté, ou du patrimoine? Il avouë que ce ſont des afflictions que Dieu envoie aux honnétes gens, & il moraliſe à perte de vuë ſur cette hypotheſe dans tout ſon traité de la providence. Je n'en veux citer que ce morceau; (5) *Hos itaque Deus*

1) *Caterum caſtigant quoſdam, & coërcent et irrogant pœnas, & aliquando ſpecie boni puniunt.* Id. ib.

2) *Id eſt dant bona externa quæ in malum cedunt. Videntur indulgere, caſtigant.* Lipſius in Senecam ibi.

3) *Eutrapelus cuicunque nocere volebat, Veſtimenta dabat pretioſa: beatus enim jam &c.* Horat. epiſt. 18. lib. 1.

(4) Seneque de providentia cap. 6. pag. m. 503. *introduit Dieu qui declare qu'il n'a donné des biens aux mechans que pour les tromper.* Aliis bona falſa circumdedi, & animos inanes, velut longo fallacique ſomnio luſi. auro illos, argento & ebore ornavi: intus boni nihil eſt.

(5) *Seneca de provid. cap. 4. p. 498.*

Deus quos probat, quos amat, indurat, recognoſcit, exercet. eos autem quibus indulgere videtur, quibus parcere; molles venturis malis ſervat. Erratis enim, ſi quem judicatis exceptum: venit ad illum diu felicem ſua portio. Quiſquis videtur demiſſus eſſe, dilatus eſt. Quare Deus optimum quemque aut mala valetudine, aut aliis incommodis, afficit? Quare in caſtris quoque periculoſa fortiſſimis imperantur? C'eſt-à dire, ſelon la verſion de Chalvet „ par ainſi „ ceux que Dieu ayme il les endurcit, il les re„ cognoiſt, il les exerce; mais ceux qu'il ſem„ ble traitter doucement, qu'il ſemble vouloir „ eſpargner, il les reſerve en leur moleſſe, en „ leur delicateſſe, au temps que les maux les „ ſurprendront. Car vous vous trompez ſi „ vous penſez qu'aucun ſe puiſſe garantir de „ mal. Ceſt homme qui a jouy d'une ſi lon„ gue felicité, en aura ſa bonne part. Ceux „ qui penſent eſtre oubliez, ne ſont que re„ tardez. Pourquoy eſt-ce que Dieu envoye à „ tous les gens de bien, maladies, pertes de „ parens, ou autres incommoditez? parce „ qu'à la guerre meſme un chef d'armée com„ mande aux plus vaillans les executions plus „ haſardeuſes.„

Il eſt ſûr que ce Philoſophe ſoufle le chaud & le froid, car quand il dit que les Dieux ne ſauroient nuire, & que la bonté de leur nature ne leur permet pas même de vouloir nuire, il a pretendu combatre le ſentiment du vulgaire, qui les prenoit pour la cauſe des maladies, & des domages que l'on ſoufroit, par la grêle, par les tempetes &c. Il croit donc qu'ils auroient pu nuire, s'ils avoient pu être la cauſe de ces accidens, & voilà pourquoi il nioit qu'ils en fuſſent les auteurs. Mais en avoüant d'autre côté qu'ils faiſoient ſoufrir aux gens de bien cette eſpece d'infortune, ne dit-il pas qu'ils

qu'ils pouvoient nuire ? Ce seroit un jeu de mots, & une équivoque (1) pitoiable que d'alleguer le profit qu'un honnête homme retire de l'adversité ; car les autres Paiens qui n'ignoroient pas cette bonne suite, ne laissoient pas de pretendre que les Dieux nous peuvent faire du mal. On ne pouvoit donc s'éloigner de leur opinion qu'en niant que Dieu fut la cause des maladies, & des grêles &c. Joignez à cela que si ces choses sont un bien à cause des utilitez que l'on en retire par un bon usage, Seneque n'a point du dire comme il a fait que Dieu ne pouvant faire de mal, n'est point la cause de l'intemperie des saisons &c. & comme d'ailleurs il avouë que la providence divine expose (2) les gens de bien à l'adversité pour leur profit, il est obligé de dire (3) qu'elle laisse prosperer les mechans pour leur dommage : elle peut donc nuire, puis qu'elle leur nuit effectivement. Si c'est faire du bien que d'envoier des châtimens qui seront très-profitables, c'est faire du mal que d'envoier des prosperitez qui causeront un grand prejudice. Ainsi de quelque maniere que l'on tourne les dogmes de ce Philosophe, en recourant même au jeu de mots on le trouvera coupable de contradiction. Il y avoit peu de matieres où les Stoiciens joignissent ensemble plus de choses incompatibles que dans celle-là. Vouz en avez vu un échantillon (4) dans un passage de Plutarque.

Au reste Monsieur, si je n'ai pas insisté sur ce que Seneque dit que les Dieux ne sont jamais en colere, mais sur ce qu'il dit qu'ils ne veulent ni ne peuvent nuire, c'est parce que la premiere de ces deux propositions est équivoque. Vous savez que ceux d'entre nos Theologiens qui decrivent de la maniere du monde (5) la plus effraiante la colere de Dieu, avouënt en suite quand on leur demande un langage, qui

1) *Voiez ci dessus pag. 286.*

2) *Miratus, si Deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos atque excellentissimos esse vult, fortunam illis cum qua exerceantur, assignat ?* Seneca de provid. cap. 2. pag. 492.

3) *Il le dit souvent dans son traité de la providence.*

4) *Ci-dessus pag. 286.*

5) *Le style de l'Ecriture les autorise: voici ce*

qui ne soit point figuré, que Dieu n'est capable d'aucune passion, & qu'il possede invariablement la beatitude la plus tranquille, mais que sans sortir de cette parfaite tranquillité il inflige des chatimens aussi rigoureux que s'il se fâchoit actuellement jusques au dernier excés. Je n'aurois donc pu rien conclure contre Seneque de ce qu'il eut dit simplement que les Dieux ne sentent jamais l'émotion de la colere. Cela seul ne prouveroit pas qu'ils ne font jamais de mal à l'homme. Les Magistrats qui font rouër, ou tirer à quatre chevaux sont quelquefois & le doivent être toûjours, du plus grand sang froid du monde, & neanmoins ils font soufrir des douleurs horribles.

qu'on chante tous les jours dans les Eglises reformées, Insentent tremblerent les campagnes, Les fondemens des plus hautes montagnes; Tous ébranlez s'émeurent grandement: Car il (*Dieu*) estoit courroucé ardemment. En ses naseaux lui monta la fumée, Feu aspre issoit de sa bouche allumée:

§. LXII.

Doctrine de Lactance & d'Arnobe touchant la bonté de Dieu. Si Seneque a été disciple de Saint Paul.

Lactance a temoigné beaucoup de zêle contre le dogme des Stoiciens, & il l'a considéré simplement & absolument comme s'ils disoient que jamais les Dieux ne font nul mal à personne, non pas même sur le pied d'un châtiment paternel. Il n'a donc point pris garde aux contradictions de Seneque. Il juge (1) que les Epicuriens en ôtant à Dieu tout à la fois la fonction de faire des graces, & celle de nuire, erroient plus consequemment que les Stoiciens qui ne lui ôtoient que la derniere: (2) *Constantior est error illorum qui & iram simul, & gratiam tollunt.* Je ne voi guere qu'une chose qui eut pu debarasser les Stoiciens, c'eût été de dire

Si emflambé en son courage étoit. Qu'ardens charbons de toutes parts jettoit. *Pseaume* 18. *selon la version de Marot.*

(1) *Lactant. de ira Dei cap.* 2. *et seq.* (2) *Id. ib. cap.* 5.

re que les Dieux n'avoient de l'inclination qu'à repandre des bienfaits, & qu'ils en verſoient ſur le genre humain autant qu'ils pouvoient, mais que la conſtitution de la nature étoit telle qu'ils n'en pouvoient ſeparer les accidens qui incommodoient les hommes. Seneque a touché cette raiſon *pourquoi Dieu fut il injuſte au deſpartement des deſtinées*, demande-t-il (1), *d'avoir fait tomber la pauvreté, les bleſſeures, les morts cruelles, ſur les gens de bien? Ceſt ouvrier ne peult point changer ſa matiere : elle eſt ſubjette à ſouffrir cela : il y a quelques choſes qui ne ſe peuvent ſeparer de quelques autres, elles ſont cellées & ne ſe peuvent deſaſſambler. Ces natures pareſſeuſes, engourdies, & ſubjettes au ſommeil, ou qui ſemblent ſommeiller, quand elles veillent, ſont compoſées d'elemens lourds & peſants. Mais pour former un homme qui doive faire parler de ſoy, il y fault un deſtin plus puiſſant. Il ne trouvera pas de chemin qui ne ſoit aſpre, & raboteux : il faudra qu'il aille & haut & bas, qu'il ſouffre des vagues, & qu'il conduiſe ſon vaiſſeau à travers la tempeſte. Il faut qu'il face ſon chemin contre la fortune. Il trouvera beaucoup de paſſages rudes & aſpres. Mais il faudra qu'il les radouciſſe, & qu'il les applaniſſe.* Si Seneque n'avoit eu recours qu'à cette neceſſité fatale qui limitoit le pouvoir divin il auroit erré plus conſequemment, & donné beaucoup de force aux comparaiſons qu'il entaſſe empruntées de la conduite des peres, & des pre-

(1) *Quare tamen Deus tam iniquus in diſtributione fati fuit, ut bonis viris pauperiatem, vulnera, et acerba funera adſcriberet! Non pateſt artifex mutare materiam: hac paſſa eſt. Quadam ſeparari à quibuſdam non poſſunt, cohærent, individua ſunt. Languida ingenia, et in ſomnum itura, aut in vigiliam ſomno ſimillimam, inertibus nectuntur elementis: ut efficiatur vir tum curadicendus, fortiore fato opus eſt. Non erit illi planum iter: ſurſum oportet ac deorſum eat, fluctuetur, ac navigium in turbido regat, contra fortunam illi tenendus eſt curſus. Multa accident dura, caſpera, ſed qua molliat et complanet ipſe.* Seneca de provid. cap. 5. pag. 501. *Je me ſers de la verſion de Chalvet. Voiez ci-deſſus pag. 257.*

precepteurs & des Chirurgiens. Ils font du mal à leurs enfans & à leurs diſciples, & à leurs bleſſez, mais c'eſt un mal qui a pour but l'utilité de ceux qui le ſoufrent, & c'eſt un but où l'on ne peut parvenir ſans ce mal-là. Si l'on pouvoit y parvenir ſans cauſer aucune peine, on ſeroit inexcuſable en ſe ſervant des moiens facheux dont on ſe ſert (1).

Je dois vous dire que Lactance ſoutient à cor & à cri, que la colere convient à Dieu, mais Arnobe dont on croit (2) qu'il avoit été diſciple rejette ce ſentiment, & s'abandonne à des excés qu'on ne peut comprendre. Il n'y a rien de plus ſcandaleux que la maniere dont il tourne en ridicule les Gentils (3) ſur les moiens qu'ils emploioient pour apaiſer la divinité. Il perce du même coup la religion Judaïque & la religion Paienne. Le diſcours (4) qu'il fait tenir à une victime eſt d'un vif, & d'une eloquence qui charmeroit tous les lecteurs, s'ils ne ſe ſouvenoient pas des ſacrifices que Dieu ordonna à ſon peuple, & qui ne nous permettent pas d'aprouver ce diſtique du Caton, où l'on traite de folie qu'un coupable eſpere de ſe ſauver par la mort d'autrui:

Quum (5) ſis ipſe nocens, moritur cur victima pro te?
Stultitia eſt morte alterius ſperare ſalutem.

Il faut avouër que les Peres (6) en refutant les Paiens leur portoient quelquefois des coups, qui après avoir percé de part en part le menſonge bleſſoient auſſi la verité juſques au vif. Arnobe plus que tous les autres eſt tombé dans cet inconvenient, Il conoiſſoit mieux la fauſſeté

1) *Voiez dans le Diction. hiſtor. crit. la remarque E de l'article* Origene *n.* IV.

2) *Voiez Leſcalopier in Cicer. de natur. Deor. lib. I. pag.* 177.

3) *Arnob. lib. 7. pag.* 212. *et ſeq.*

4) *Id. ib. pag.* 216. *et ſeq.*

5) *Catonis diſtich. lib. 4. n.* 15.

6) *Saint Ambroiſe par exemple. Voiez les nouvelles lettres contre le Calviniſme de Maimbourg. pag.* 33. *et ſuiv.*

feté du Paganiſme que la verité du Chriſtianiſme. J'en parle ailleurs (1).

1) *Dans le Dictionn. hiſtor. et crit. aux remarques de l'article Arnobe.*

Il ſeroit inutile de vous dire que les Theologiens modernes ſont plus du goût de Lactance, que du goût d'Arnobe. Vous ſavez ſans doute qu'un Miniſtre a declaré que ceux qui croient que Dieu excuſe les conſciences erronées, qui ont cherché l'orthodoxie autant qu'il leur a été poſſible, attribuent à Dieu *une bonté fade qui ne nous donne que des foibles idées de l'amour qu'il a pour le bien & de ſa ſageſſe: & qui par conſequence nous rend point Dieu venerable* (2).

2) *Jurieu des droits des deux ſouverains en matiere de religion pag. 95. 96. édit de Rotterdam 1687.*

Encore un mot, s'il vous plait, touchant Seneque. Je me perſuade que ſon ſyſtême conſtant & perpetuel à l'égard de la nature de Dieu étoit de la croire ſi bienfaiſante qu'elle pardonnoit tout, qu'elle ne s'ofenſoit point des pechez de l'homme, qu'elle ne puniſſoit point. S'il a dit certains choſes qui ne s'ajuſtoient pas bien avec ce principe, il ne s'eſt point aperçu de la breche qu'elles y faiſoient. Les plus grans eſprits ſont ſujets à ces ſurpriſes, & à ces inadvertances, cela ne prouve point qu'ils varient, ou qu'ils abandonnent leur ſyſtême. Or en ſupoſant de Seneque ce que je viens de dire, l'on doit conclure que ſi le conte qui a couru touchant ſon commerce avec Saint Paul étoit veritable, ce grand Apôtre n'auroit point fait de progrez ſur ce fameux Stoicien; car qu'y a-t-il de plus contraire aux decrets de la reprobation abſoluë, & à pluſieurs autres dogmes que Saint Paul étale dans ſon Epitre aux Romains & ailleurs, que la doctrine de Seneque. A moins que d'avoir une grace très-efficace toute prête, l'Apôtre n'eût pu parler de cela au Philoſophe ſans lui paroître un horrible blaſphemateur. Il y a des gens qui diſent que Seneque aprit de Saint Paul à parler magnifiquement de Dieu: vaine conjecture, il n'en parle que ſelon l'idée

des

des Stoiciens, & il en dit cent chose qui eussent paru d'horribles blasphemes à l'Apôtre des nations.

A . . . le 1. de Fevrier 1704.

§. LXIII.

Ce que doivent faire les historiens quand ils rencontrent des choses incroiables, superstitieuses &c.

Il vous semble que j'ai fait beaucoup plus d'honneur au Pere Maimbourg qu'il n'en meritoit, car il ne tient pas à moi, dites vous, qu'on ne le prene pour un homme qui se moquoit des prodiges miraculeux dont les relations des Croisades sont toutes pleines. Agréez que je vous dise que vous n'avez pas examiné mes paroles avec assez d'attention. J'ai seulement dit (1) qu'il y a de l'aparence que ce Jesuïte croioit que *les historiens des Croisades nous en baillent souvent à garder.* Cette aparence n'est-elle pas contenuë dans le passage que je cite tout aussi tôt, ou après avoir narré ce que l'on disoit des combats visibles de quelques saints contre les Turcs, il avouë *qu'on n'est point du tout obligé de croire à ces sortes de visions, qui sont* SUJETTES LA PLUSPART DU TEMS À DE GRANDES ILLUSIONS? Vous m'objectez qu'il raporte une infinité de miracles plus dignes d'un legendaire que d'un bon historien, & qu'il les raporte sur le ton afirmatif, ou sans rien dire qui temoigne qu'il n'en est point persuadé, & vous me renvoiez aux reproches que l'un de ses adversaires (2) lui en fit l'an 1683. Mais prenez garde que ces reproches sont principalement fondez sur son histoire des Iconoclastes, & que cet adversaire avouë, (3) *Qu'il prend quelquefois la liberté de dou-*

1) *Pensées diverses ch. 99. pag. 292.*

2) *Voiez l'apologie de Mr. Jurieu pour l'Eglise reformée contre l'histoire du Calvinisme de Maimbourg to 1. pag. 17. et suiv. édit. in 4.*

3) *Jurieu ibid.*

douter des miracles, & meſme qu'il affecte cela dans la plus-part de ſes Hiſtoires. Vous devez auſſi conſiderer qu'il ſe menagea de plus en plus ſur ce chapitre, & qu'ainſi l'on peut mieux conoître ſa croiance dans l'hiſtoire des Croiſades que dans celle des Iconoclaſtes. Celle-ci parut avant l'autre. Enfin vous êtes obligé de vous fixer où je me fixe, c'eſt-à-dire, aux relations miraculeuſes qui concernent les expeditions des Croiſez. Qu'il ait parlé ou non d'une autre maniere dans ſes autres livres, cela ne m'importe point, & ne prejudicie pas à ce que j'ai dit dans le paſſage qu'il vous a plu de critiquer.

Quant à ce que vous pretendez qu'il aplique mal une maxime qui eſt bonne en elle même, ſoufrez, je vous prie, que je vous demande ſi vous ne conſultez pas un peu drop l'eſprit de parti. La maxime eſt (1) *Qu'un hiſtorien ne doit pas, de ſon autorité, rejetter les miracles, qui ſont ſoutenus d'un temoignage remarquable, & que ſi on lui laiſſe la liberté de ne les pas croire, il n'a nul droit en les ſupprimant d'ôter à ſes lecteurs celle qu'ils ont, après les avoir leuës, d'en juger ce qu'il leur plaira.* C'eſt ce que dit le Pere Maimbourg après avoir recité que quelques-uns aſſuroient qu'ils avoient vu combatre Saint George à la téte des eſcadrons Chretiens à la journée d'Iconium l'an 1190. Cette aplication de la maxime vous paroit abſurde, vu que Saint George, dites vous, n'eſt qu'une chimere. Mais il faudroit vous mettre en la place de l'hiſtorien dont vous vous moquez. L'éducation produiſoit en lui autant de credulité qu'elle a produit en vous d'incredulité à l'égard des Saints de la Communion de Rome. Sondez un peu vôtre conſcience : ſeriez-vous auſſi rigide contre des Auteurs proteſtans que contre lui, s'ils racontoient qu'un ou deux Anges

1) *Penſées ſur les Cometes ubi ſupra pag. 293.*

ges avoient fait gagner une bataille à ceux de la religion, ou qu'une marée attenduë par des troupes qui vouloient ruiner une republique protestante ne vint point du tout? L'adversaire qui a tant crié contre les miracles de l'histoire des Iconoclastes l'a-t-il fait par un principe d'incredulité, ou par un principe de prevention? S'il s'agissoit de prodiges favorables à son parti, il en debiteroit encore plus que le Jesuïte; j'en prens à temoin les Pastorales qu'il a publiées à Rotterdam.

Je vous prie de vous souvenir que vous n'avez pas trouvé bon (1) que l'on censurât Tite Live. Et pourquoi n'excuseriez-vous pas également l'historien des Croisades? Je vous accorde qu'il n'a pas fait toujours son devoir sur le chapitre dont nous parlons, mais vu les engagemens de sa naissance, & de ses longues habitudes, & de son habit, il est allé au delà de ce qu'on devoit attendre de sa plume *

Vous faites bien de donner vôtre aprobation à sa maxime: les plus celebres historiens de l'antiquité ont reconu qu'il y avoit certaines choses qu'ils n'avoient nul droit de suprimer, quoi qu'ils ne les crussent pas. Je vous citerois là-dessus Herodote, Tacite, Suetone, Pausanias, Elien, Dion Cassius, si je ne trouvois plus à-propos de vous renvoier à un moderne (2) qui a recueilli leurs passages dans son commentaire sur ces paroles de Quinte Curce: *equidem plura transscribo quam credo, nam nec adfirmare sustineo de quibus dubito, nec subducere quae accepi.* C'est à Freinshemius que je vous renvoie, vous y trouverez aussi un passage de Buchanan, & un autre de Tuberon en conformité avec la maxime dont il s'agit. Je n'y ajoûterai point Michel de Montaigne: je vous (3) l'ai deja cité.

Soit donc constant qu'un historien peut & doit

* *Il fait de bonnes reflexions*, hist. de la decad. de l'empire *l. 2. pag. m. 192. sur ce que Pierre Aldobrandin avoit subi l'épreuve du feu.*

1) *Voiez ci-dessus pag. 6.*

2) *Freinshem. in Q. Curtium lib. 9. cap. 1. n. 34. Notez que Schookius* de fab. Hamelense parte 2. cap. 15. pag. m. 129. *a copié mot à mot plus de la moitié du recueil de Freinshemius.*

3) *Ci-dessus pag. 7.*

doit raporter des choſes, qu'il ne croit pas veritables, ou qui lui paroiſſent douteuſes. Mais il y a là dedans du choix à faire, & des precautions à prendre.

I. En premier lieu je ſouhaiterois qu'un Hiſtorien ne fit point l'honneur à des bruits vagues qui n'ont encore paru dans aucun livre, de les faire changer d'état, je veux dire de les tirer de l'obſcurité des converſations pour les tranſporter à l'imprimerie. Bien entendu qu'ils n'aient été abandonnez des Ecrivains qu'à cauſe de leur peu de fondement & de leur peu de vraiſemblance; car ſi une juſte crainte avoit obligé tous les Auteurs à les ſuprimer, & ſi en remontant à la ſource on leur trouvoit une fort bonne origine, il n'y auroit point de mal à commencer de les imprimer, pourvu que d'ailleurs ils en valuſſent la peine, & encore faudroit-il marquer très-expreſſement qu'on les tenoit de la tradition, qu'on ne les avoit jamais lus, qu'ils avoient ou tel ou tel fondement, & que le Lecteur en jugeroit ce qu'il lui plairroit. A moins de ces circonſtances il faut les laiſſer exclus de la lumiere publique, & privez de la vie de l'hiſtoire. C'eſt le vrai moien d'accourcir leurs jours: la vie verbale dont ils jouïſſent ne ſauroit durer long tems: trois ou quatre generations en viennent à bout: s'ils paſſent ce terme c'eſt avec mille varietez, & mille contrarietez qui les rendent incapables de ſe ſoutenir contre les attaques d'un habile homme. Ils ont beau après cela paſſer de la langue ſur le papier, l'argument negatif dont le Docteur Jean de Launoi ſe ſervoit ſi heureuſement, leur tombe ſur les épaules & les aſſomme. Mais ſi un Hiſtorien contemporain leur fait l'honneur de les emploier, ne ſut-ce que par un *on dit*, il leur donne je ne ſai quelle autorité dont les defenſeurs du menſonge ſe prevalent tôt ou tard.

Il

Il vaut donc mieux n'en faire aucune mention, ou si l'on se croit obligé d'en parler, il faut y joindre l'antidote, il faut les refuter invinciblement.

Tacite nous fournit un fort bel exemple de cela. Il raconte sur la mort de Drusus fils de Tibere ce que plusieurs Ecrivains, & les plus dignes de foi en avoient dit, & il ajoûte qu'il ne veut pas oublier une tradition qui duroit encore (1), & qui chargeoit Sejan & Tibere même d'avoir fait perir ce Prince. Il narre cette tradition, & tout aussi tôt après il la refute (2) non seulement par la raison qu'elle n'étoit apuiée sur aucun bon temoignage, mais aussi par quelques autres argumens, où il entremêle une observation sur la foiblesse qu'on a de croire au desavantage de ceux que l'on hait, les bruits les plus fabuleux, & les plus horribles: (3) *Sed quia Sejanus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia caritate in eum Caesaris, & ceterorum in utrumque odio, quamvis fabulosa & immania credebantur: atrociore semper fama erga dominantium exitus.* C'est-à-dire, selon la version de d'Ablancourt: „ Mais „ la haine qu'on portoit à Sejanus & a Tibe„ re faisoit croire les choses les plus incroya„ bles de la malice de l'un & de l'affection de „ l'autre pour son favory. Ajoutez à cela les „ mensonges ordinaires de la renommée, in„ juste principalement à la mort des Grands.„ Vous allez voir la derniere de ses preuves, & le motif qui l'engage à refuter ce bruit populaire. Ses paroles sont fecondes en sujets de reflexion: (4) *Neque quisquam scriptor tam infensus exstitit, ut Tiberio objectaret, cum omnia alia conquirerent, intenderentque. Mihi tradendi arguendique rumoris causa fuit, ut claro sub exemplo falsas auditiones depellerem, peteremque ab iis quorum in manus cura nostra venerit, ne*

1) *Non omiserim eorundem temporum rumorem validum adeo, ut nondum exoleverit.* Tacit. ann. lib. 4. cap. 10.

2) *Haec vulgo jactata, super id quod nullo auctore certo firmantur, prompte refutaveris. Quis enim &c.* id. ib. cap. 11.

3) *Id. ib.*

4) *Id. ib.*

divulgata atque incredibilia, avide accepta, veris neque in miraculum corruptis antehabeant. C'eſt-à-dire, ſelon le même traducteur: „ Par- „ mi tant d'Hiſtoriens paſſionnez contre Tibe- „ re, il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul qui „ luy ait reproché ce meurtre, quoy qu'ils „ ayent recherché ſoigneuſement tout ce qui „ ſe pouvoit dire contre luy. Auſſi n'ay je „ raporté ce faux bruit, que pour condam- „ ner par celuy-cy tous les autres, & aprendre „ à ceux qui liront cet Ouvrage, qu'ils ne doi- „ vent point preferer à une verité generale- „ ment reconnuë, des menſonges inventez pour „ rendre les choſes plus merveilleuſes (1). „

1) *Notez que ceux qui comparevront les paroles de d'Ablancourt avec le Latin de Tacite les trouveront fort au deſſous de l'original.*

II. En ſecond lieu je vaudrois qu'un Hiſtorien qui ne trouve certains prodiges, ou certains miracles que dans quelque petit auteur, les traitât tout de la même maniere que les bruits vagues dont nul écrivain n'a daigné parler; c'eſt-à-dire, qu'il n'en dit mot, à moins qu'il ne put les refuter invinciblement, car dès là que des faits ne ſont raportez par aucun Auteur celebre, mais ſeulement par quelque mauvais Chroniqueur credule, qui ne ſera pas même contemporain, on les doit tenir pour des fables.

III. En troiſiéme lieu il me ſemble qu'un Hiſtorien qui trouve dans la plupart des plus celebres auteurs quelque évenement miraculeux eſt obligé de le raporter. Je ne dis pas qu'il ſoit obligé de le croire; c'eſt à lui à faire de ſon jugement tel uſage qu'il trouvera à-propos, je dis ſeulement qu'il doit être un fidele raporteur des faits que les monumens les plus authentiques qu'il conſulte lui fourniſſent. Il ne doit point derober à ſes lecteurs la conoiſſance d'un fait ſous pretexte qu'il en doute, ou qu'il le tient fabuleux. Qu'il s'en lave les mains tant qu'il voudra, qu'il declare le jugement

ment qu'il en fait, mais qu'il n'ôte point à ses lecteurs la faculté d'en juger.

Sur ce fondement j'ose bien vous dire, Monsieur, que si vous faisiez l'histoire des Iconoclastes & des Croisades, vous seriez obligé, tout bon protestant que vous êtes, de raporter les mêmes prodiges que le Pere Maimbourg rapporte; car vous ne pourriez pas vous aquiter de vôtre devoir sans lire tous les auteurs qu'il a lus, & sans faire le recit de ce qu'ils alleguent pour ou contre. Toute la diference qu'il y auroit entre vous & lui seroit que vous condamneriez plus souvent que lui, ou comme des impostures, ou comme des illusions les miracles dont vous parleriez.

1) *Quum fama falsa admodum esse consueverit quando prudens Historicus famæ judicium à suo judicio discernit, multo plus debet ejus judicio quam incerto populi rumori.* Schook. de fab. Hamel. part. 2. cap. 15. pag. m. 128.

IV. Sur cela il est à propos d'examiner en quatriéme lieu si l'Historien doit contredire toujours le narré qu'il donne des prodiges qu'il croit faux. On ne peut nier en general qu'il ne soit de son devoir de soutenir ses lecteurs contre la credulité, & de les aider de son suffrage, & c'est sans doute un grand profit (1) que de voir un Historien mettre sa note de reprobation sur une chose peu croiable qu'il a raportée. Il est cause par là que plusieurs lecteurs qui l'auroient cruë en jugent plus sainement. De fort bons critiques croient qu'il suffit que dans la preface, & de tems en tems dans le corps du livre un Historien declare qu'il raconte bien des choses sans les garantir pour vraies, n'aiant pas jugé que ses doutes ou sa croiance lui donnassent droit de suprimer ce que tant d'auteurs celebres affirment. Il n'est pas besoin de vous avertir que c'est à-peu-près ainsi que l'on tâche de disculper Tite Live (2). Il a quelquefois declaré fort nettement qu'il ne croioit pas les prodiges dont il parloit. Dion Cassius n'est pas si digne d'excuse, car il les raporte presque toujours avec son attache pour

2) *Voiez. ci-dessus pag.* 7.

les mieux autoriſer, & il dogmatiſe quelquefois ſur ces matieres. Je conois des gens qui voudroient qu'un Hiſtorien renouvelât la declaration toutes les fois qu'il recite de certaines choſes que la ſuperſtition, l'illuſion, ou l'impoſture ont érigées en miracle. Pour moi je ne voudrois pas l'aſſujetir à cette neceſſité, mais s'il s'en chargeoit lui-même, je regarderois cela comme une de ces ſuperfluitez dont on a dit qu'elles ne font point de tort, *ſuperflua non nocent*. Il pourroit pourtant à moins de frais ſe diſtinguer des Hiſtoriens dont Seneque aſſûre (1) qu'après avoir fait credit à quantité de fauſſetez, ils alleguent une ſeule choſe ſans vouloir en être caution.

(1) *Illi cum multa mentiti ſunt ad arbitrium ſuum ſuam aliquam rem nolunt ſpondere, ſed adjiciunt, penes auctores fides erit.* Seneca natur. quæſt. lib. 4. cap. 3. pag. m. 865.

Je ne voudrois pas que pour éviter ce defaut on tombât dans un excés de negation ou de Pyrrhoniſme. Je voudrois même qu'un Proteſtant qui compoſeroit une hiſtoire des Croiſades ſe gardât bien d'entrer en diſpute ſur les miracles de Saint George, ou de tel autre Saint de la Communion Romaine. Je ne parle pas d'une diſpute où par des raiſons de fait tirées des circonſtances, & des temoignages hiſtoriques on combatroit quelque tradition. Cette eſpece de combat doit être permiſe aux Hiſtoriens, je parle d'une diſpute par lieux communs, ou par des raiſons generales, elle ſeroit mal placée dans une hiſtoire. Rien n'eſt plus faſtidieux qu'un Hiſtorien qui s'érige en Controverſiſte. Je me ſouviens d'une lettre où vous me diſiez que l'hiſtoire demande des narrations, & non pas de longues, ou de frequentes refutations, & qu'il ſeroit bon de ne l'entrependre jamais dans la vuë de decrier une certaine ſorte de gouvernement, ou un certain Miniſtre d'état, que cette vuë fait perdre à tout bout de champ le fil de la narration, que la cenſure vient à la traverſe dans chaque page,

ge, que cela devroit être reservé non pas *per la predica*, mais pour un Ouvrage de controverse, ou pour des dissertations critiques, & que même alors il ne faudroit pas uniquement s'arrêter au mal ; qu'il faudroit aussi selon la belle maxime de Ciceron 1), raconter le bien, ou discuter si les maux que l'on éloigne ne seroient pas plus funestes que le mal qui les éloigne. C'est à vous à voir si vous n'outrez pas la delicatesse, je m'en raporte à vôtre examen. Reprenons nôtre question.

On ne sauroit dire le mal qu'ont fait au public les Chroniqueurs, qui ont inseré dans leurs Ouvrages avec tout le poids de leur autorité les bruits populaires sur des batailles vuës en l'air, sur de grans combats d'oiseaux, sur des aparitions de spectres, sur des voix nocturnes &c. toutes choses qui le plus souvent n'ont été que des illusions, ou de faux contes. La memoire s'en seroit perduë, si aucun Auteur ne les avoit afirmées, mais parce qu'on en a tenu regître elles ont servi à de gros recueils, elles ont été souvent citées, & ont preparé le monde à recevoir avec un peu trop de docilité la nouvelle de semblables faits en tems & lieu. C'est sur tout à l'aproche d'une grande guerre, ou pendant la fureur des armes que de pareils bruits se sement, & qu'ils se saisissent de la credulité des peuples (2). Tel qui n'avoit qu'une disposition mediocre à devenir fanatique, le devient jusqu'à l'excés par l'émotion que lui causent les idées de la guerre, & comme les esprits sont alors dans l'inquietude, ils croient plus aise-

1) *Vitia quidem tribunatus praclare Quinte perspicis, sed est iniqua in omni re accusanda pretermissis bonis malorum enumeratio, vitiorumque selectio. Nam isto quidem modo vel consulatus vituperabilis est, si consulum quos enumerare nolo, peccata colligeris. Ego enim fateor in ista ipsa potestate inesse quiddam mali, sed bonum quod est*

quæsitum in ea fine isto malo non haberemus. Cicero de legib. lib. 3. fol. 338. C. (2) *Atque hac in bello plura & majora videntur timentibus eadem non tam animadvertuntur in pace. Accidit illud etiam quod in metu & periculo quæ creduntur facilius, tuta finguntur impunius.* Cicero de divinat lib. fol. 317. C.

aisement tout ce qu'ils entendent dire de prodigieux. Consultez Seneque (1).

a) Alios sito timor sibi reddit, alios vehementius perturbat, & in dementiam transfert. Inde inter bella erravere lymphatici: nec usquam plura exempla vaticinantium invenies, quam ubi formidamentes religione mixta percussit. Seneca nat. quæst. lib. 6. cap. 29. pag. 897.

Je quitte cette matiere en vous faisant remarquer qu'un Historien qui raconte la terreur, qu'une Comete, qu'une éclipse, qu'une inondation exciterent dans un païs à cause qu'on les prenoit pour des presages sinistres, & qui n'oublie pas les processions, & les autres ceremonies religieuses qui furent ordonnées pour detourner ces presages, ne sort nullement de la sphere d'Historien, car ce sont des faits aussi curieux (2), aussi instructifs que les batailles, que les sieges, que les traitez d'alliance. Ne sommes nous pas bien aises de trouver dans Florus, que les Romains crurent (3) que Castor & Pollux les avoient aidez à gagner quelques batailles? Le Cotta de Ciceron (4) traite cela de contes de vieille, & de bruits de ville, quoi qu'il fût que l'on avoit fait bâtir des temples à ce sujet, & que le Senat avoit donné son suffrage là-dessus. La connoissance de ces anciens monumens vous plaît sans doute, & je gagerois que vous avez une extreme joie d'opposer au Saint George des Chretiens les freres d'Helene, & de pouvoir alleguer ce passage de Justin à ceux qui vous prônent les miracles des Croisades. (5) *In cornibus quoque duo juvenes diverso a ceteris armorum habitu, eximia magnitudine & albis equis & coccineis paludamentis, pugnare visi sunt, nec ultra apparuerunt quam pugnatum est.* Effectivement ce beau recit de Justin touchant la bataille de Sagra entre les Locriens, & les habitans de Crotone ressemble comme deux gouttes d'eau à quelques narrez des Historiens des Croisades.

2) *Voiez ci-dessus pag. 7. & 8.*

3) *Voiez Florus lib. 1. cap. 11. & lib. 2. cap. 12. Plusieurs autres Historiens rapportent la même chose.*

§. LXIV.

(4) *Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. m. 601.*

(5) *Justin. lib. 20. cap. 3. pag. m. 393.*

§. LXIV.

Qu'il n'y a point d'affectation dans ce que j'ai dit (1) de l'inclination des Paiens à multiplier le nombre des Dieux.

Vous me ſoupçonnez de n'avoir repreſenté fortement le polytheïſme des Paiens que parce que j'afectois d'en tirer des conſequences, qui ſerviſſent de confirmation au parallele que je voulois étaler entre l'Atheïſme & l'idolatrie. Vous croiez que par cette affectation j'ai choiſi dans les auteurs pour le citer ce qui eſt le plus capable de rendre odieuſe, & ridicule l'inclination des Paiens à multiplier les Dieux. Je ne me ſens pas hors d'état de vous envoier mon apologie. Vouz l'allez voir: examinez-la, ſoiez en ſuite le Juge de la queſtion, je ne vous recuſe pas, je vous abandonne mes interets.

J'ai cité (2) un paſſage de Prudence, & un paſſage de Juvenal; ils ſont très-forts, je l'avouë, mais ſi j'avois agi avec quelque affectation, j'en aurois cité pluſieurs autres qui ſont encore plus forts. Je n'aurois pas oublié que ſelon Pline (3) le nombre des Dieux étoit plus grand que celui des hommes. Cette obſervation eſt enfermée dans une invective ſi juſte & ſi vehemente contre le polytheïſme des Paiens, que je me crois obligé de raporter tout le paſſage. Vous y verrez que Pline qui condamnoit ſi ſeverement la multitude des Dieux, ne laiſſoit pas de s'écarter prodigieuſement de la verité: *Qui que ſoit Dieu*, dit-il (5) *(ſi toutesfois il y en a un autre que (5) le Soleil) & quelque*

1) *Dans le chap. 105. des Penſées diverſes.*

2) *Penſées diverſes ch. 105. pag. 317.*

3) *Major calitum populus etiam quam hominum intelligi poteſt.* Plin. ubi infra pag. 142.

4) *Plin lib. 2. cap. 7. pag. m. 141, 142. Je me ſers de la traduction de du Pinet.*

5) *Pline venoit de dire:* Hunc *(ſolem)* unum eſſe totius animum, ac numen

planius mentem: hunc principale naturæ regimen, credere decet, opera ejus æſtimantes,

quelque part qu'il se monstre Dieu, il est tout de sens, de veuë, d'ouye, d'ame, d'entendement: & finalement, il est tout de soy-mesme, sans user d'aucun organe. C'est donc grande folie, de croire qu'il y ayt plusieurs dieux: & encores plus grande rage; d'establir des dieux selon les vertus & vices des hommes: comme chasteté, concorde, entendement, esperance, honneur, clemence, & foi: ou bien selon Democritus, n'en mettre que deux, assavoir, remuneration, & peine. Mais tout ce que dessus vient de ce que les hommes fragiles & chargez de travaux, ayans devant les yeux leurs pauvretez & infirmitez, adoroyent respectivement les choses dont ils avoyent le plus de faute. De là vint que les dieux commencerent à changer de noms, selon la devotion des regions: & qu'en une mesme region on trouvoit une infinité de dieux: entre lesquels mesmes on mettoit les dieux infernaux, les maladies, & toutes sortes de pestes, de la peur & crainte qu'on en avoit. De ces superstitions sont sortis le temple de la fievre, qui fut fondé & consacré au Palais: & celuy (a) d'Orbona, qui est aupres du temple des Genies & Esprits familiers: & le temple de Mauvaise fortune, qui est sur la Motte Esquilienne. Et par ainsi ce n'est de merveilles, si on trouve plus de dieux au Ciel, que d'hommes en la terre: attendu que chascun, de soy-mesme, se forge autant de dieux que sa fantasie luy porte: & que les hommes prennent & choysissent pour patrons plusieurs dieux, ausquels ils baillent les titres de Jumo, ou de Genie, & esprit familier. Mesmes il y a des nations, qui adorent certaines bestes, & plusieurs choses sales, & des-honnestes à dire: jusques à jurer & prendre en tesmoignage certains viandes ordes & puantes, & plusieurs autres semblables vilenitez. Au reste, c'est à faire à petits enfans, de croire qu'on face des mariages entre les dieux,

a) Orbona, c'estoit la Deesse qui faisoit mourir les enfans.

veu que de ſi long temps, il n'en eſt ſorty un ſeul enfant; & qu'il y ait des dieux qui demeurent touſiours vieux & chenuz: & d'autres qui ſont touſiours (a) jeunes & enfans: & qu'il y en a qui ſont noirs: & d'autres qui (b) ont des aiſles: & d'autres qui ſont (c) boyteux, ou eſcloz d'un oeuf, & (d) qui vivent & meurent alternativement jour par jour. Mais ſur tout, l'impudence eſt grande, d'accuſer les Dieux d'adultere, & dire qu'ils ont noiſes & querelles entr'eux: & que meſme il y a des Dieux, qui favoriſent aux larrecins, & à pluſieurs autres actes meſchans.

a) Apollo.
b) Cupido, Mercure.
c) Vulcan.
d) Caſtor, Pollux.

Je n'euſſe pas non plus oublié ce qu'un autre ancien Auteur dit qu'il étoit bien plus facile de trouver un Dieu que de recontrer un homme (1). Il vouloit dire qu'il y avoit ſur la terre moins d'hommes que de ſimulacres de Dieux. Cela me fait ſouvenir de la remarque de Caſſiodore (2) que l'art des ſtatuaires avoit donné à la ville de Rome un peuple preſque auſſi grand que celui que la nature avoit procréé. Il ſemble qu'il ne fait mention que des ſtatuës d'airain. Il eſt ſûr que les figures conſacrées aux Divinitez étoient en bien plus grand nombre que les ſtatuës d'homme. Vous pourrez voir dans Ciceron que la ville de Syracuſe perdit plus de Dieux par les voleries de Verres, qu'elle n'avoit perdu d'hommes lors que Marcellus l'aſſiegea & la ſaccagea. (3) *Judices, ſic habetote: plures eſſe a Syracuſanis iſtius adventu Deos, quam victoria Marcelli homines deſideratos.*

1) *Vtique noſtra regio tam præſentibus plena eſt numinibus, ut facilius poſſis Deum quam hominem invenire.* Petronius in ſatyr. pag. m. 52.

2) Has (ſtatuas) *primum Tuſci in Italiam veniſſe referuntur, quas amplexa poſteritas pene parem populum urbi dedit quam natura procreavit.* Caſſiodor, variar. lib. 7. cap. 15.

(3) *Cicero in Verrem lib. 4. pag. 231. to 2 edit. Grav.*

Vous me pouvez objecter que l'on conſa-

croit à un même Dieu un grand nombre de ſtatuës, & qu'ainſi je ne dois pas égaler la multitude des ſimulacres à celle des Dieux, & moi je puis vous repondre que le rabais que cette raiſon demande, ſe compenſoit avec uſure par les marmouſets que chaque chef de famille conſacroit dans ſa maiſon. On conſideroit ſans doute les Dieux Penates comme diſtincts des Dieux du public, & il eſt fort aparent que chaque famille pretendoit avoir les ſiens, car ſans cela comment eut-on pu ſe confier dans la protection des Dieux domeſtiques? N'avoit-on pas des diferens avec ſes voiſins? Se ſieroit-t-on à un Procureur qui occuperoit pour les deux parties plaidantes? Ne veut-on pas toujours quand on plaide que ſon avocat ſoit diferent de l'avocat de la perſonne avec qui l'on plaide? Ne veut-on pas qu'il ne prenne nulle part aux interêts de cette perſonne? Ne le quitteroit-on pas ſi l'on en craignoit quelque prevarication? Si Marius & Sylla avoient eu pour Divinité tutelaire de leur maiſon le même Dieu, auroient-ils pu en attendre de bons offices? Pouvoit-il proteger l'un ſans trahir l'autre? La proſperité de l'un n'étoit-elle pas incompatible avec la proſperité de l'autre? Y a-t-il rien de plus frequent dans la vie humaine que l'incompatibilité des interêts de pluſieurs familles? Ne faut-il pas en mille & mille rencontres que l'abaiſſement, la perte des unes ſoit l'élevation, le profit des autres? Quel embaras les Paiens n'euſſent-ils point imaginé dans des Dieux penates, qui auroient eu à veiller tout à la fois au bonheur de chaque maiſon? Souvenez vous de cette verité canonique: (1) *Nul ne peut ſervir deux maiſtres, car ou il haïra l'un & aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un & meprisera l'autre.* Les Dieux tutelaires d'une maiſon euſſent été dans le même cas, ils n'euſſent pu ſervir Marius ſans.

a) *Evangile de Saint Mathieu chap. 6. v. 24.*

ſans deſſervir Sylla, il faloit donc que chaque famille ſe perſuadât que ſes Dieux penates n'étoient deſtinez qu'à elle, comme l'on s'imaginoit que le bon genie de chaque particulier n'étoit deſtiné qu'a lui. Vous avez vu comment Pline (1) fait croître le nombre des Dieux par la raiſon que chaque particulier avoit le ſien. Inferez à proportion la même choſe de ce que chaque famille avoit ſes Penates.

1) *Ci-deſſus pag.* 321.

Pourrez-vous en bonne foi vous figurer que ſi j'avois fait des recherches affectées, j'aurois negligé de citer Saint Auguſtin qui foudroie d'un côté la multitude des faux Dieux, & qui en plaiſante de l'autre? Aurois-je oublié le reproche qu'il fait aux Paiens d'avoir propoſé un grand nombre de Divinitez à une fonction qu'ils n'euſſent pas trouvée trop grande pour un ſeul tuteur, s'ils n'avoient aimé la multitude en ce genre-là? La Déeſſe *Segetia*, dit-il, n'eut-elle pas pu ſufire à la protection des grains depuis qu'ils ſont hors de terre, juſques à ce qu'ils ſont en épi? Cependant on leur a donné pluſieurs autres Divinitez tutelaires: (2) *Cui non ſufficere videretur illa Segetia, quamdiu ſeges ab initiis herbidis uſque ad ariſtas aridas perveniret. Non tamen ſatis fuit hominibus Deorum multitudinem amantibus, ut anima miſera dæmoniorum turba proſtitueretur, unius Dei veri caſtum dedignata complexum. Præfecerunt ergo Proſerpinam frumentis germinantibus: geniculis nodiſque culmorum, Deum Nodotum: involumentis folliculorum, Deam Volutinam: cùm folliculi pateſcunt, ut ſpica exeat, Deam Patelenam: cùm ſegetes novis ariſtis æquantur, quia veteres æquare hoſtire dixerunt, Deam Hoſtilinam: florentibus frumentis, Deam Floram: lacteſcentibus, Deam Lactutiam: matureſcentibus, Deam Maturam: cùm runcantur, id eſt, à terra auferuntur, Deam Runcinam.*

2) *Auguſt. de civit. Dei lib. 4 cap. 8. pag. m. 403.*

Nec omnia commemoro, quia me piget, quod illos non pudet. Il les raille ailleurs de ce qu'ils commettoient deux Divinitez à la nourriture des enfans, l'une pour le manger, l'autre pour le boire (1). On se moqueroit, ajoûte-t-il, d'un homme qui diviseroit ainsi les fonctions d'une nourrice. On le traiteroit ou de fou ou de boufon. Je laisse ce qu'il a dit fort plaisamment sur la multitude des Divinitez preposées au mariage, & à ses suites. J'en parle ailleurs (2).

Pourrez-vous bien vous imaginer que j'eusse omis ou ce qu'Hesiode (3) debite qu'il y avoit sur la terre trente mille Dieux, qui couroient de tous côtez pour observer les actions des hommes; ou ce que Prudence a reproché aux Paiens qu'ils avoient deifié les coteaux, les detroits, les fleuves, les flâmes, & tout ce en general que l'eau & la terre produisent de merveilleux:

Quidquid (4) *humus, quidquid pelagus mirabile gignunt,*
Id duxere Deos, colles, frets, flumina, flammas.

Il ne faut pas dire qu'il n'y avoit qu'un certain nombre de Prêtres qui persuadassent cela à des esprits simples & superstitieux. C'étoit une religion qui éclatoit dans les actes les plus solennels. Polybe nous a conservé les termes de l'alliance qui fut concluë entre les Carthaginois & les Macedoniens. Il y est dit expressément qu'Annibal, & les autres chefs de l'armée, & les Senateurs de Carthage, &c. & Xenophanes

1) *Non ne scurrilitati mimicæ magis quàm divinæ consonant dignitati? Si duas quisquam nutrices adhiberet infanti: quarum una nihil nisi escam, altera nihil nisi potum daret: sicut isti ad hoc duas adhibuerunt deos, Edusam & Potinam: nempe edisere, & aliquid mimo simile in sua domo agere videretur.* Id. ib. lib. 6. cap. 9. pag. 598.

2) *Dans mon Dictionaire aux remarques G Δ & Υ de l'article* Junon. (3) *Hesiod. oper. & dier. v. 252. Voiez sur cela les railleries de Clement d'Alexandrie, admonit ad gent. pag. 26.* (4) *Prudent. in Symmach. lib. 1. v. 297.*

nes Ambassadeur de Philippe Roi de Macedoine prennent à temoin Jupiter, Junon, & Apollon, la Deesse de Carthage, Hercule & Iolaus, Mars, Triton, Neptune, les Dieux compagnons de l'expedition, le soleil aussi, la lune & la terre, les fleuves, les prez, les eaux, tous les Dieux qui commandent dans Carthage, tous les Dieux qui dominent dans la Macedoine, & dans tout le reste de la Grece, & tous les Dieux qui presidents à la guerre (1).

Voilà dequoi vous convaincre que je ne cherchai pas à m'épuiser, quand je fis mention du polytheïsme. Le seul commentaire de Casaubon sur le chapitre, où Theophraste a donné les caracteres de la superstition, m'eût pu fournir de très-fortes preuves dont je ne me souciai pas de me servir, car je craignois la prolixité. Lisez le je vous en prie, vous y trouverez les plaintes de Platon (2) de ce que les moindres sujets engageoient les superstitieux, & les bonnes femmes principalement à ériger des autels, & à consacrer des chapelles, de sorte que l'on en voioit par tout, & dans les ruës & dans les maisons.

1) *Polyb. in ex. cerpt. lib. 7. pag. m. 454.*

2) *Hinc illa Platonis querela de superstitiosis hominibus, mulieribus præsertim, quas ait leviss. mas ob causas & pavores inanes, impelli solitas, ut aras et sacella diis statuerent: ut jam, inquit Plato, nullus locus iis vacet, non domus ulla, non vicus Casaub. in Theophr. Charact. pag. m. 294.*

§. LXV.

Examen d'une objection qu'on pourroit faire contre ce qui vient d'être dit sur la multiplicité des Dieux penates.

Je m'imagine que vous ne lirez pas mon observation sur les Dieux penates sans la trouver defectueuse, puis qu'elle paroit prouver trop. On ne peut nier que les principales Divinitez du Paganisme n'aient été adorées en plusieurs païs qui se faisoient quelquefois la guerre. Les mêmes Dieux que l'on honoroit dans Carthage, étoient honorez à Rome: les Atheniens

&

& les Lacedemoniens rendoient leur culte aux mêmes Dieux. Pourquoi donc pretens-je que chaque famille a voulu avoir des Penates distincts des Dieux tutelaires des autres familles? Si la famille de Sylla n'eût pu se fier à ses Dieux patrons en cas qu'ils eussent été les Dieux penates de la famille de Marius, Rome auroit-elle pu se fier en la protection de Junon, qu'elle savoit être l'une des principales Divinitez de Carthage? Il est pourtant vrai que les Romains ont eu de la devotion pour cette Déesse, & qu'ils lui ont demandé son assistance dans leurs guerres avec les Carthaginois, quoi qu'ils sçussent que leurs ennemis l'honoroient comme leur patrone. Je conviens, Monsieur, que cette objection a quelque force, mais elle n'est pas sans replique. Pesez bien les observations suivantes.

Premierement je vous prie de considerer que les Paiens n'étoient pas peu embarrassez sur l'assistance d'un Dieu dont le culte leur étoit commun avec l'ennemi. Ils recouroient alors à l'industrie d'un fin courtisan, ils tachoient d'emporter la prefecence ou par la promptitude de leurs hommages, ou par la superiorité de leurs dons. Les Metapontins aiant sçu que les habitans de Crotone pour obeïr à un oracle faisoient faire des statuës grandes comme nature, en firent faire de petites afin d'être les premiers qui achevassent l'execution de l'ordre de Dieu (1). On pouvoit les contenter les uns & les autres, car il ne s'agissoit que de faire cesser la peste, & la sedition, c'est pourquoi l'on tint compte aux Metapontins de leur diligence, & à ceux de Crotone de leur magnificence (2). Mais s'il eut été question d'une bataille où la victoire des uns eût du être la defaite des autres, comment eût-on pu avoir égard

1) *Cum (Crotonienses) statuas juvenibus justa magnitudinis, & imprimis Minervæ fabricare cœpissent, Metapontini cognito oraculo deorum, occupandam manium & dea placem rati, juvenibus modicas & lapideas simulacra ponunt, & deam parsificiis placant.* Justin. lib. 20. cap. 2. pag. m. 391.

2) *Atque ita pestis utrobique sedata est, cum alteri magnificentia, alteri velocitate certassent.* Id. ib. pag. 392.

égard à la devotion des deux partis? Les peuples comptoient beaucoup sur la pensée que les Dieux seroient du parti du plus ofrant & dernier encherisseur. Mais à quels soins, & à quelles inquietudes cela ne les exposoit-il pas? Le secret si dificile à garder dans les vœux publics étoit d'une grande consequence, car les Locriens aiant sçu que les habitans de Crotone leurs ennemis avoient voüé la dîme de toutle butin au temple de Delphes, vouërent la neuviéme partie (1) fort secretement, de peur que si l'ennemi l'eût sçu il n'eût voüe la huitiéme. J'ai fait autrefois (2) une reflexion qui pourroit servir ici.

Arnobe presente très-fortement aux Paiens les suites facheuses de leur doctrine que les Dieux ne faisoient du bien aux hommes qu'après en avoir reçu quelques presens (3). Il fait voir entre autres choses l'embaras que pouvoit produire l'égalité des ofrandes faites aux Dieux par deux peuples ennemis. Il faloit en ce cas là que les Dieux ne sçussent de quel côté se tourner, qu'ils se tinssent neutres, qu'ils fussent ingrats aux deux partis, ou qu'ils renversassent d'une main ce qu'ils batissoient de l'autre: (4) *Quid si populi rursus duo hostilibus diffidentes armis, sacrificiis paribus superorum locupletaverint aras, alterque in alterum postulent viros sibi atque auxilium commodari, nonne iterum necesse est credi, si præmiis sollicitantur, ut prosint, eos partes inter utrasque debere hæsitare, desigi, nec reperire quid faciant, cùm suas intelligant gratias sacrorum acceptionibus obligatas? Aut enim auxilia hinc & inde præstabunt, id quod fieri non potest, pugnabunt enim contra ipsos seipsi, contra suas gratias, voluntatesque nitentur, aut ambobus populis opem subministrare cessabunt, id quod sceleris magni est, post impensam acceptamque mercedem.* Vous ne sau-

1) *Cum (Crotonienses) vovissent Apollini decimas prædæ, Locrenses & vota hostium & responso dei cognito nonas vovernnt, tacitamque eam rem habuere, ne votis vincerentur.* Id. ib. cap. 3. pag. 393.

2) *Dans la remarque D de l'article d'Aiax fils de Telamon.*

3) *Arnob. lib. 7. pag. m. 219. & seq.*

4) *Id. ib. pag. 220.*

riez

riez douter que les Paiens n'aient du sentir quelque inquietude de ce que leur devotion concernoit des Divinitez qui étoient communes à des nations ennemies.

Remarquez en second lieu, je vous prie, que si pour jouër au plus sûr ils briguoient les bonnes graces de ces Divinitez communes à tous les partis, sans oublier même les Divinitez (1) dont ils ignoroient le nom & le caractere, ils se confioient principalement dans la protection de quelque Dieu particulier, & affecté à chaque païs, ou à chaque ville. Si vous lisez les commentateurs de ces paroles de Virgile, (2) *Incertus geniumne loci famulumne parentis*, ou le commentaire de Meursius sur le vers 1473. de Lycophron, vous verrez une infinité de passages qui prouvent que l'on croioit que chaque lieu avoit son Genie tutelaire. Les villes capitales étoient principalement devoüées à quelque Divinité qui s'interessoit extremement à les conserver. On ne croioit pas que ces villes pussent être prises pendant qu'elle (3) les honoreroit de sa presence. C'est pouquoi les ennemis faisoient en sorte ou d'évoquer cette Divinité, ou d'enlever la statuë que les habitants prenoient pour un gage de leur conservation. On n'oublioit rien pour prevenir cette entrepriſe des ennemis, on tenoit caché le nom (4) du Dieu tutelaire, & de peur que la statuë fatale ne se retirât, on l'enchaînoit. Vous trouverez plusieurs exemples de cet enchainement dans le commentaire de Freinshemius sur l'endroit où Quinte Curce (5) raconte que les Tyriens assiegez par Alexandre mirent une chaine d'or à la statuë d'Apollon, & l'attacherent à l'autel d'Hercule.

Que si outre le grand nombre de Dieux communs à tous les Paiens, chaque païs, chaque ville a voulu avoir sa Divinité particuliere, ne

puis-

1) *Voiez les nouvelles de la republ. des lettres Janv. 1687. pag. 76.*

2) *Virgil. Æn. lib. 5. v. 95.*

3) *Voiez les commentateurs de Virgile sur ces paroles du 2. livre de l'Eneide v. 351.* Excesse re omnes adytis arisque relictis Di, quibus imperium hoc steterat.

4) *Voiez le Dict. hist. & crit. à l'article* Soranus, *remarque E.*

5) *Q. Curtius lib. 4. cap. 3. n. 22.*

puis je pas conclure que chaque famille a pretendu que ses Dieux penates étoient distincts des Dieux domestiques des autres maisons? Ainsi l'objection qui comme je le suppose, vous a paru capable de m'embarasser, me fournit un nouveau jour qui vous fera mieux conoitre l'innombrable multitude des Dieux des Gentils. Le Poëte Prudence s'étonna que l'on se servit de singulier en parlant du Genie de la ville de Rome; car on assignoit aux portes, aux maisons, aux bains, &c. leurs Genies particuliers:

Quamquam (1) *cur Geniũ Romae mihi fingitis unum?*
Cum portis, domibus, thermis, stabulis soleatis
Adsignare suos Genios? perque omnia membra
Urbis, perque locos, Geniorum milia multa
Fingere, ne propriâ vacet angulus ullus ab Umbrâ?

1) *Prudent. in Symmach. lib. 2. v. 444. pag. m. 296.*

§. LXVI.

Suplement à ce qui a été dit ci-dessus sur la question, Si les Paiens ont connu l'unité de Dieu. Remarques generales sur ce que Mr. Cudworth a cité pour l'afirmative.

Ce que je m'en vais vous dire demandoit une autre place, il auroit falu le joindre avec les observations que vous avez vuës dans le chapitre 26. mais ne m'aiant pas été possible (2) de le mettre en cet endroit-là, j'en fais un hors d'œuvre qui ne sauroit être plus commodement, ni plus naturellement placé que dans ce chapitre-ci.

2) *Le chapitre 26. de cet Ouvrage étoit imprimé lorsque le 3. volume de la bibliotheque choisie me tomba entre les mains.*

Lors que je vous envoiai quelques remarques qui tendoient à faire voir (3) que l'on ne peut dire qu'improprement, que les Philosophes

3) *Voiez ci-dessus pag. 118. & suiv.*

3) *Biblioth. choisie to. 3. pag. 63.*

sophes Paiens aient conu l'unité de Dieu, je ne savois pas que Mr. Cudworth eut entrepris de faire voir leur orthodoxie sur ce point là. Je l'ai sçu depuis par la lecture du 3. tome de la bibliotheque choisie de Mr. le Clerc. Si j'entendois l'Anglois je ferois peut être une longue digression pour examiner les preuves de Mr. Cudworth, mais aiant le malheur de n'entendre pas cette langue, je ne saurois entrer dans aucun detail. Il ne suffit pas que Mr. Cudworth ait cité les propres paroles des anciens auteurs, il faudroit de plus que je sçusse comment il les paraphrase, quel est le sens qu'il leur donne, & quelles sont les consequences qu'il en tire. Je me contenterai donc de quelques remarques generales.

2) *Ibid. pag. 64. 65.*

3) *Diodor. Siculus lib. I. cap. II. et seq.*

I. Il met en fait que (1) les Egyptiens ont cru qu'il n'y avoit *qu'un Dieu supreme*, (2) *un seul être tout parfait & auteur de toutes choses.* Cependant nous aprenons de (3) Diodore de Sicile 1. Qu'ils ont admis deux Divinitez premieres & éternelles, le soleil & la lune, qui gouvernoient tout l'Univers. 2. Qu'ils croioient que l'esprit & le feu apartenoient au soleil, que le sec & l'humide apartenoient à la lune, & que l'air apartenoit egalement à ces deux premieres Divinitez. 3. Que tout le corps de la nature (4) étoit formé du soleil & de la lune, & que l'esprit & le feu, le sec & l'humide, & l'air étoient des membres de ce corps comme la tête,

4) Διὸ καὶ τὸ μὲν ἅπαν σῶμα τῆς τῶν ὅλων φύσεως ἐξ ἡλίου καὶ σελήνης ἀπαρτίζεσθαι τὰ δὲ τούτων μέρη πέντε τὰ προειρημένα, τό, τε πνεῦμα καὶ τὸ πῦρ καὶ τὸ ξηρὸν, ἔτι δὲ τὸ ὑγρὸν καὶ τὸ τελευταῖον τὸ ἀερῶδες· ὥσπερ ἐπ' ἀνθρώπου κεφαλὴν χεῖρας καὶ τἆλλα μέρη καταριθμοῦμεν, τὸν αὐτὸν τρόπον τὸ σῶμα τοῦ κόσμου συγκεῖσθαι πάντων ἐκ τῶν προειρημένων: *Ideoque totum naturæ universæ corpus Sole et Luna consummari; cujus partes jam indicatæ, spiritus, ignis, siccitas, humor, et aëreum tandem naturæ: è quibus, ut in homine caput, manus, pedes, et alias partes numeramus, eodem modo corpus mundi constitas* Id. ib. cap. II. pag. m. 11.

te, les mains, & les pieds sont des membres du corps de l'homme. 4. Que chacune de ces cinq parties du corps de la nature étoit un Dieu particulier, que l'esprit étoit Jupiter, que le feu étoit Vulcain, que le sec étoit la terre, que l'humide étoit l'Ocean, & que l'air étoit Minerve. 5. Que ces cinq Divinitez étoient la cause de toutes les generations, qu'elles visitoient toutes les parties du monde, qu'elles se rendoient visibles tantôt sous la figure de certains bêtes, tantôt sous la forme d'homme. 6. Qu'outre ces Dieux celestes & d'une nature éternelle, il y en avoit de terrestres qui étant mortels en eux-mêmes avoient aquis l'immortalité par leurs vertus.

Il seroit un peu étrange que Diodore de Sicile eût attribué ces opinions aux Egyptiens s'ils avoient eu celles que Mr. Cudworth leur donne. Il est probable au pis aller qu'ils n'étoient pas * tous ni la plupart dans l'orthodoxie.

* *Je ne parle pas du peuple mais de Docteurs*

II. Ce que pourroit faire croire que ce savant Anglois attire à son hypothese à force de bras & de machines, tout ce qu'il rencontre, est qu'il pretend que Pythagoras a été un veritable Unitaire. Qu'il me soit permis d'user de ce mot pour designer la doctrine de l'unité de Dieu. Mais comment est-ce que ce Philosophe meriteroit ce nom-là puis que de l'avu de Mr. Cudworth (1) il a parlé quelquefois de Dieu comme de l'ame du monde ? Y a-t-il rien qui soit composé de parties plus distinctes & plus discordantes qu'une telle ame ? Combien sont énormes les inimitiez, les antipathies, les guerres des animaux & des nations ? Combien sont-elles incompatibles avec la veritable unité de substance, de principe, de cause, & de tout ce qu'il vous plaira. Je vous renvoie à l'objection victorieuse que Ciceron (2) a proposée contre

1) *Biblioth. choisie ubi supra pag. 68.*

2) *Voiez dans le Diction. hist. et crit. la remarque N de l'article Pythagoras.*

contre le dogme de Pythagoras touchant la nature, ou la pretenduë unité de Dieu.

1) *Biblioth. choiſ. pag. 69.*

III. Mr. Cudworth met Xenophanes (1) au nombre des Unitaires, mais il faiſoit prendre garde que ce Philoſophe alloit trop loin, & qu'il ſe faiſoit une fauſſe idée de l'unité, car il pretendoit (2) qu'il n'y avoit qu'un ſeul être dans l'Univers, & que Dieu étoit toutes choſes, d'où il s'enſuivoit que toutes choſes étoient Dieu. Penſée non ſeulement impie, mais auſſi très-ridicule. C'étoit le germe, l'ébauche, ou l'eſſai du Spinoziſme.

2) *Voiez dans le Diction. hiſtor. et crit. la remarque A del' article Xenophanes.*

IV. Je fais la même remarque par raport à (3) Parmenide, que Mr. Cudworth veut faire paſſer pour Unitaire.

3) *Voiez la même remarque de l'article Xenophanes pag. 2035. de la 2. edition.*

V. Ce qui me ſurprend le plus eſt qu'il fait le même honneur à (4) des Romains qui n'ont reconu d'autre Dieu que l'ame du monde, ou que la nature, & qui n'étoient pas aſſez fous pour s'imaginer que la veritable unité pût convenir à un tel Dieu. Varron avoüoit (5) que l'ame du monde, & ſes parties étoient de vrais Dieux. Il diſoit (6) que le monde compoſé de corps & d'ame étoit nommé Dieu, non pas eu égard au corps, mais eu égard à ſa partie la plus noble, c'eſt-à-dire l'ame, après quoi il faiſoit tant de diviſions, & tant de ſubdiviſions qu'il montroit manifeſtement qu'il reconnoiſſoit une multitude prodigieuſe de Divinitez. Saint Auguſtin vous l'aprendra d'une maniere convaincante. (7) *Hic* (Varro) *videtur quoquo modo confiteri unum Deum, ſed ut plures etiam introducat, adjungit mundum dividi in duas partes cœlum & terram: & cœlum bifariam in æthera & aëra: terram verò in aquam*

4) *A Varron et a Pline. Voiez le 3. tome de la libl. choiſie pag. 75.*

5) *Fatetur interim vir iſte doctiſſimus animam mundi ac partes ejus eſſe veros deos.* Auguſt. de civit. Dei lib. 7. cap. 5. (6) *Id. ib. cap. 6.* (7) *Id. ib. pag.* 630.

aquam & humum. E quibus summum esse æthera, secundum aera, tertiam aquam, infimam terram. Quas omnes quatuor partes animarum esse plenas, in æthere & aere immortalium, in aqua & terra mortalium : à summo autem circuitu cœli usque ad circulum lunæ, æthereas animas esse astra ac stellas, eosque cœlestes deos non modo intelligi esse, sed etiam videri. Inter lunae vero gyrum & nimborum ac ventorum caeumina aereas esse animas, sed eas animo non oculis videri, & vocari heroas, & lares, & genios. Ainsi Varron n'a pu reconoître qu'il n'y a qu'un Dieu que de la maniere qu'il reconoissoit, qu'il n'y a qu'un monde, & il faut dire que le Dieu qu'il reconoissoit n'étoit autre chose, que l'assemblage d'une infinité de Dieux qu'il n'apelloit un qu'en le concevant comme un tout, on qu'en se servant de ces abstractions de logique en vertu desquelles nous disons, qu'il n'y a qu'une nature humaine, qu'une nature de cheval &c. si nous entendions l'unité réelle nous nous rendrions ridicules, car réellement il existe autant de natures humaines qu'il existe d'hommes. Le dogme de Varron excluoit toute substance divine qui fut seule de son espece dans l'Univers. Claude Berigard (1) l'a bien reconu. Je m'étonne que Mr. Cudworth n'ait pas toûjours bien choisi les temoignages qu'il vouloit produire

1) *Quid aliud est dicere universum esse Deum, ut illi volunt, quam dari quidem mundos infinitos, substantias innumerabiles diverso vivendi genere praeditas, plantas, animantes, homines, Heroes, Genios, Lemures, daemones, & alia quæ cogitatione informare non possumus, omnia inter se apta & harmonia necessaria congmentata, sed nullum prater haec esse Deum, sive animo non esse qui solus est.* Cl. Berigard. in Circulo Pisano 18. Pag. 110. to. 1.

V I. Car quel est l'état de la question lors qu'on veut philosopher touchant l'unité de Dieu ? C'est de savoir s'il y a une intelligence parfaitement simple, totalément distinguée de la matiere & de la forme du monde, & productrice de toutes choses. Si l'on afirme cela, l'on croit qu'il n'y a qu'un Dieu, mais si on ne l'afirme

me pas, on a beau fifler tous les Dieux du Paganiſme, & temoigner de l'horreur pour la multitude des Dieux, on en admetra réellement une infinité, ſoit que l'on diſe que le monde ou que l'ame du monde, ou que le ſoleil eſt Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre; ſoit que l'on diſe que toutes les creatures ſont l'ouvrage d'un ſeul principe par voie d'émanation, ou par une action immanente. La plupart des temoins de Mr. Cudworth tombent par là. Il lui ſeroit très mal aiſé d'en produire qui aient admis l'unité de Dieu ſans entendre une ſubſtance compoſée. Or une telle ſubſtance n'eſt une qu'abuſivement & improprement, ou que ſous la notion arbitraire d'un certain tout, ou d'un être collectif. Je vous laiſſe à juger preſentement ſi nos (1) modernes qui à l'exemple des anciens peres ont recuilli les endroits, où les Paiens parlent d'un Dieu, ont agi avec toute la juſteſſe de diſcernement que la bonne foi demande.

(1) *Du Pleſſis Mornai par exemple au 3. chapitre de ſon Ouvrage de la verité de la religion Chretienne: George Pacard au chap. 8. du 2. livre de la Theologie naturelle, & ceux que j'ai nommez ci-deſſus pag. 116. 118.*

VII. Croiez-vous qu'il ſoit permis de ſe prevaloir du temoignage de ceux qui s'expriment comme nous, mais qui ont des idées fort diferentes des nôtres, ou qui n'entendent point ce qu'ils diſent, & n'en voient pas les abſurditez? Se vouloir parer & fortifier du ſufrage de ces gens là, c'eſt imiter, ce me ſemble, les avares qui cherchent à s'enrichir par toutes ſortes de moiens, *per fas, & nefas.* Voilà des Paiens, me direz vous, qui n'ont reconu qu'un principe de toutes choſes. Cela ne ſuffit pas vous repondrai-je. Les Spinoziſtes ne parlent pas autrement. Il faut ſavoir de plus quelle eſt la nature qu'ils aſſignent à ce principe. L'exemptent ils de toute compoſition, le ſeparent-ils, le diſtinguent-ils ou de la forme, ou de la matiere du monde? S'ils ne le font pas je les trouve auſſi abſurdes & auſſi polytheïſtes réellement

lement que le sauroient être les Homeres & les Hesiodes. Une comparaison vous fera connoître ceci,

Le Philosophe Thales (1) enseigna que l'eau étoit le principe de toutes choses: il se distinguoit par là de ceux qui reconoissoient deux ou trois ou quatre principes; car il n'en admettoit qu'un. Mais quelle étoit l'unité de l'eau? Oseriez-vous dire qu'elle fut réelle? L'eau dans sa plus grande simplicité n'est-elle pas composée de matiere, & de certaines qualitez qui la distinguent du feu? Voilà donc deux êtres réels dans l'eau, l'un est la matiere l'autre la forme, mais outre cela chaque partie de ce composé est réellement distincte des autres, & possede toute l'essence de l'eau. Quelle multitude de substances n'a-t-on point là? Otez la forme à l'eau par une abstraction de Logique, vous ne viendrez pas pourtant à l'unité, vous aurez une substance étenduë, & composée par conséquent d'une quantité innombrable de parties qui sont chacune un vrai corps, & une matiere Vous comprendrez aisement par là que ceux qui ont dit (2) que la matiere depouillée de toute forme est le premier principe de tous les êtres corporels, ont bien admis un principe à qui l'unité d'espece ou l'unité formelle convient, mais qui est réellement un assemblage de plusieurs substances, dont chacune est un corps & une matiere. S'il se trouvoit donc que ceux qui ont dit qu'il n'y a qu'un Dieu auteur & maître de toutes choses, ont voulu parler d'une substance composée de parties, il seroit vrai qu'ils auroient admis la multitude des Dieux; car tout ce qui est en Dieu doit être réellement Dieu, & il seroit absurde de pretendre que comme les bras & la tête de Socrate n'étoient point Socrate, de même les parties de Dieu considerées separement ne sont

1) *Diogen. Laërt. lib. 1, n. 27.*

2) *C'est le sentiment des Aristoteliciens.*

point un Dieu. Il faudroit avant que de recourir à ce subterfuge que l'on montrât que chaque partie de la matiere n'est point une matiere, & que chaque partie de la substance n'est point une substance (1).

1) *Joignez à tout ceci ce que j'ai dit ci-dessus pag. 120. & suiv.*

§. LXVII.

Consideration particuliere sur la doctrine des Stoïciens, & d'Hippocrate, & sur l'idée qu'on se fait de l'unité de l'ame de chaque animal.

Il n'y a guere de Philosophes qui aient pu imposer plus facilement que les Stoiciens. S'ils se fussent contentez de dire que le monde est Dieu, & qu'il faut que tout le monde soit une substance animée, ou un animal, (2) puis que quelques-unes de ses parties, les hommes & les bêtes par exemple, sont certainement des animaux, on eut pu conoître avec plus de facilité qu'ils admettoient plus d'un Dieu. Lactance a fait voir 1. Qu'il s'ensuit de leur doctrine que chaque portion du mondé est un Dieu. 2. Que sans cela le monde entier ne pourroit pas être Dieu (3). Mais ce n'étoit pas leur seul dogme, ils disoient aussi que tous les Dieux à la reserve du Dieu suprême, periroient un jour (4 par l'incendie du monde. C'étoit declarer assez nettement qu'entre tous les Dieux il n'y en avoit qu'un seul qui fut improduit. C'étoit un moien de persuader que l'on reduisoit à l'unité la substance & la nature divine, & comme les phrases dont Seneque, & les autres Stoïciens se servoient pour representer la supremacie de Dieu avoient souvent beaucoup de sublimité, on pouvoit nourrir ou entretenir la persuasion une fois insinuée. Mais je vous assûre, Monsieur, qu'il y avoit bien de l'illusion dans tout cela.

2) *Nullius sensu caremus: pars aliqua potest esse sentiens, mundi autem partes sentientes sunt: non igitur caret sensu mundus, &c.* Zeno apud Ciceron. de nat. Deor. l. 2. pag. m. 248.

3) *Voiez Lactance. divin. instit. lib. 2. cap. 5.*

4) *Voiez ci-dessus pag. 279.*

Car

Car enfin ce Dieu supreme des Stoiciens qui devoit rester tout seul quand le feu auroit consumé le monde & les autres Dieux aussi, étoit le principe actif (1) qui avec le principe passif ou la matiere avoit formé les élemens, & les mixtes &c. En supofant que ces Philosophes n'admettoient pas une veritable distinction entre le principe actif, & le principe passif, & qu'ils croioient que ces deux principes ne formoient qu'une nature que l'on apelloit matiere, si on la consideroit abstractivement comme le sujet de l'action, & que l'on apelloit Dieu, si l'on n'y consideroit que la raison, & que la puissance qui donnoit la forme aux êtres particuliers; en supofant, dis-je, cela, ce Dieu supreme eût été materiel, & par consequent composé d'un nombre innombrable de parties. Mais supofons qu'ils consideraſſent Dieu & la matiere comme deux principes distincts & coëternels, * nous ne laisserons pas de pouvoir dire que leur Dieu supreme producteur des choses étoit composé & divisible. Ils le representoient comme une substance ignée (2), ou comme un feu operateur, & artisan dont quelques parties (3) animoient les plantes, les bêtes, les hommes, pendant que d'autres parties plus subtiles & plus ramaſſées formoient des Dieux dans le soleil, & dans tous les astres. Il est impossible de ne pas voir une distinction réelle entre ces parties-là. Or les choses qui sont une fois distinctes l'ont été toûjours, le seront toûjours, & ainsi lors meme que le monde n'étoit pas encore fait, & lors que le feu l'aura consumé, il y avoit & il y aura dans le Dieu pretendu unique des Stoiciens un assemblage de plusieurs pieces, & proprement parlant une multitude de Dieux. La consequence qu'Athenegoras a tirée du principe de ces Philosophes, seroit infiniment meilleure, si au lieu de porter

1) *Voiez Diogene Laërce in Zenone lib.* 134.

* *On voit dans Euſebe præp. par. Evang. lib.* 15. *cap.* 14. *que c'étoit leur opinion, & qu'ils faiſoient Dieu corporel.*

2) *Plutarch. de placit. Philoſ. l.* 1. *cap.* 7. *Voiez auſſi Diogene Laërce ubi ſupra* 156 & *Ciceron lib.* 2. *de nat. Deor. p.* 309.

3) *Conſultez Ciceron lib.* 2. *de nat. Deor.*

1) Οἱ δὲ ἀπὸ τῆς σοφῆς, καὶ ταῖς προσηγορίαις κατὰ τὰς παραλλάξεις τῆς ὕλης δι' ἧς φασι τὸ πνεῦμα χωρεῖν τὸ θεῖον πληδύνασι τὸ θεῖον, τοῖς ὀνόμασι τῷ ἑνὶ ἐγγὺς ἐγὼ ἕνα νομίζω εἶναι τὸν θεόν. εἰ γὰρ ὁ μὲν θεὸς πῦρ τεχνικὸν ὁδῷ βαδίζον ἐπὶ γενέσεις κόσμου, ἐμπεριειληφὸς ἅπαντας τοὺς σπερματικοὺς λόγους καθ' οὓς ἕκαστα καθ' εἱμαρμένην γίγνεται, τὸ δὲ πνεῦμα αὐτοῦ διήκει δι' ὅλου τοῦ κόσμου· ὁ θεὸς εἷς κατ' αὐτούς. *fam* Stoici, *tametsi appellationibus secundum materiæ transformationes per quam Dei Spiritum penetrare dicunt, numen divinum nominibus multiplicent, re ipsa tamen unum censent esse Deum: Nam si Deus est ignis artifex certo tramite progrediens in generationes mundi, cunctas seminales facultates complexus, secundum quas authore fato singula nascuntur, Spiritus verò ejus permanat per totum mundum, etiam secundum ipsos unus Deus est.* Athenag. in Ap. log. pag. mihi 56.

qu'ils n'admettoient qu'un seul Dieu, elle portoit qu'ils en admettoient plusieurs (1).

J'ai trouvé dans Hippocrate une certaine doctrine qui pourroit faire soupçonner qu'il reconnoissoit pour Dieu la chaleur qui est repanduë par tout le monde. Ce seroit donc un amas de Dieux, & non pas un Dieu. Il croit que ce que l'on nomme la chaleur est une chose immortelle qui conoit, qui voit, qui entend, qui sait tout ce qui est, tout ce qui sera (2). Il ajoûte que s'étant formé un mouvement circulaire pendant le trouble & la confusion des corps, la plus grande partie de cette chaleur gagna la circonference, c'est ce que les anciens appellerent l'Ether, une autre partie se retira au lieu le plus bas, qui est la terre, une autre partie se mit dans l'air, le reste dans l'eau.

On n'a pas tort de s'imaginer sur un pareil fondement que selon ce Medecin l'ame n'étoit autre chose que le *calidum innatum*, ou que la

(2) Δοκέει δέμοι ὁ καλέομεν θερμὸν, ἀθανατόν τε εἶναι καὶ πάντα καὶ ὁρᾶν, καὶ ἀκούειν καὶ εἰδέναι πάντα καὶ, τὰ ὄντα, καὶ τὰ μέλλοντα ἔσεσθαι: *Quod calidum vocamus id mihi immortale esse videtur, cunctaque intelligere, videre & audire scireque omnia tum præsentia tum futura.* Hippocrat. de carnib. pag. 249. edit. Genev. 1657. *Confer quæ supra, pag* 233. *& seqq.*

la chaleur naturelle. Preſque tous les anciens Philoſophes ont enſeigné que l'ame étoit une matiere ſubtile, & neanmoins ils ne diſoient pas que chaque animal eut pluſieurs ames; ils n'en donnoient qu'une à chaque cheval, & à chaque beuf. Il eſt pourtant très-certain que ſi l'ame étoit corporelle, elle ſeroit diviſible en pluſieurs parties dont chacune ſeroit une ame, & ainſi l'ame d'un cheval ſeroit très-réellement une multitude d'ames à qui l'unité ne conviendroit que de la maniere qu'elle convient à une machine, ou à une confederation d'hommes qui s'entendent bien enſemble. Nos Peripateticiens ſe ſont vus embaraſſez quand on leur a dit (1) qu'il y a des animaux dont les parties ſeparées etiennent chacune le mouvement & le ſentiment, d'où l'on a conclu que l'ame de chaque bête n'eſt pas un principe unique des actions vitales. Ariſtote a reconu que chaque animal de cette eſpece reſſemble (2) à une multitude d'animaux que la nature ait aſſociez enſemble, mais il n'avouë point cela quant aux autres animaux. Un bon nombre de ſcholaſtiques ſupoſent que l'ame d'un chien quoi que materielle eſt indiviſible, cela eſt abſurde: les autres la font (3) compoſée de parties integrantes. Or je vous prie de me dire ſi ce n'eſt pas enſeigner réellement qu'elle eſt un amas de pluſieurs ames, comme le corps de chaque bête eſt un amas de pluſieurs corps? Mais ſi l'ame d'une bête n'eſt une qu'en ce ſens-là, n'eſt-il pas clair que le Dieu pretendu unique des Philoſophes n'étoit un que de la même maniere?

1) *Voiez le Pere Pardies au traité de la connoiſſance des bêtes n. 3°. & pag. 69. & ſuiv. de l'edit. de Paris 1672.*

2 *Ἐοίκασι τὰ τοιαῦτα τῶν ζώων πολλοῖς ζώοις συμπεφυκόσι: Hujuſmodi animalia animalibus multis naturâ cohærentibus aſſimilantur,* Ariſtot. de juvent. cap. 2. pag. m. 551.

3) *Fromondus lib. 1. cap. 4. art. 3.*

§. LXVIII.

Examen de ce qui concerne les Platoniciens.

VIII. Les Platoniciens sont ceux qui semblent promettre unplus grand triomphe à Mr. Cudworth, mais il y a des observations à faire sur ce sujet qui feront un fâcheux revers de la medaille.

Vous devez considerer en 1. lieu que les sectateurs de Platon qui ont vecu après JESUS-CHRIST, avoient profité des livres des Peres, & que ceux qui avoient vecu avant ce tems là, n'avoient guere fait valoir les sentimens de leur fondateur. Mr. Arnauld qui ne peut pas vous être suspect, vous l'aprendra : *Il faut avoüer*, dit-il (a), *que Platon instruit par Socrate a dit de fort belles choses de la nature divine, quoique mêlées d'erreurs, comme lors qu'il enseigne que ce sont des Dieux inferieurs au Dieu souverain qui ont crée le monde. Mais ce qui est remarquable est, que ces beaux sentimens de Platon, qui donnent une grande idée de Dieu, n'ont esté qu'une lumiere passagere qui s'est éclipsée bientost aprés, & qui n'a paru de nouveau par de nouveaux disciples de ce Philosophe, que dans le tems que la prédication de l'Evangile avoit répandu par toute la terre ces grandes veritez de la nature divine, & que l'autorité de Jesus-Christ les avoit persuadées à toutes sortes de personnes. Cela se voit par les livres de Ciceron, de la nature des Dieux. Car comme il estoit du parti des nouveaux Academiciens, qui faisoient profession de ne s'attacher à aucune Secte, mais de choisir de chacune ce qui leur paroissoit plus vrai-semblable, ce qui les obligeoit à les étudier toutes, il n'y a point de livres dont on puisse mieux apprendre quelles estoient les opinions des Philosophes Païens.*

a) Arnauld 2. demonstrat. du pehé philosophique Pag. 93.

Païens touchant la divinité qui eſtoient le plus en vogue. Or quoi qu'il eût une eſtime toute particuliere de Platon, il fait ſi peu d'état de ce qu'il a dit de Dieu, qu'il ne daigne pas l'examiner avec quelque ſoin ; mais il le fait rejetter par un des perſonnages de ſon Dialogue comme une opinion tout-à fait inintelligible ; quod Plato ſine corpore Deum eſſe cenſet, id quale eſſe poſſit intelligi non poteſt. *Et en effet les Philoſophes dont il explique les Sentimens plus au long, qui ſont les Epicuriens & les Stoïciens, conviennent en cela, qu'ils vouloient qu'il y eût pluſieurs Dieux, & qu'ils fuſſent corporels. Et c'eſt l'opinion qui avoit pris le deſſus dans la Philoſophie des Païens il y avoit long-tems.*

Mr. le Clerc (1) vous dira que les Philoſophes qui ont été obligez de repondre aux objections des Chretiens, ne doivent pas être regardez comme de bons interpretes de l'ancienne Theologie. Cela diminueroit beaucoup les autoritez compilées par Mr. Cudworth.

Vous devez conſiderer en 2. lieu que les Philoſophes expliquent ſouvent par pluſieurs idées ce qu'ils ne croient pas être diſtinct dans un objet. Ils croient que l'être, la ſubſtance, le corps, le vivant, le ſenſitif, le raiſonnable ſont réellement la même choſe dans l'homme, & neanmoins ils conſiderent ſeparement ces attributs ou ces degrez metaphyſiques, & aſſignent à chacun ce qui lui eſt propre. Les Theologiens n'en uſent pas autrement par raport

(1) *Il eſt certain que les Payens éclairez parleient de la ſorte, ſurtout après que le Chriſtianiſme fut connu, & qu'il eut même le deſſus dans l'Empire Romain. Aſclepiade en particulier ayant vécu au commencement du V. ſiecle, j'avoue que ſes opinions & ſa maniere de concilier les Religions me ſont ſuſpectes, parce qu'il a pû avoir deſſein de montrer que la Religion Payenne n'étoit pas ſi abſurde, ni ſi éloignée de la Chrétienne, qu'on le croyoit communément, & ainſi d'appaiſer en quelque ſorte les Chrétiens. . . . L'ancienne tradition des Poëtes Grecs étant contraire a ces allegories, qu'on n'avoit inventées qu'après coup, pour rendre la Religion Payenne plus raiſonnable ; les Chrétiens avoient raiſon de les rejetter.* Le Clerc bibl. ch. to 3. p. 80, 81.

port aux attributs de Dieu, & aux decrêts de sa volonté ; car encore qu'ils avouënt qu'il n'y a nulle distinction entre l'essence divine, & sa science, sa justice, sa sagesse, sa misericorde, sa puissance, ils ne laissent pas de les separer les unes des autres par l'entendement, afin de faire mieux comprendre ce qu'ils ont à dire. Ils savent que tous les decrets de Dieu sont un acte pur & simple de sa volonté qui n'est nullement distinct de ses idées, ils les arrangent neanmoins, & les comptent par le premier, le second & le troisieme &c. On convient que l'ame de l'homme est réellement la même chose que l'entendement & la volonté, & qu'elle est la cause immanente de ses actes libres. Cela n'empeche pas qu'on ne considere l'entendement & la volonté comme deux facultez differentes, dont la substance de l'ame est le sujet & le soutien, & qu'on ne distingue dans l'ame ce qui est un principe actif d'avec le sujet passif des actes libres. Il faut voir si Platon n'auroit pas suivi une semblable methode.

Il s'est elevé par l'échele des creatures jusqu'à un premier principe. S'il n'avoit fait que cela il ne seroit point preferable à certains athées, qui ne manquent pas de distinguer dans l'Univers ce qui est cause & substance d'avec ce qui n'est qu'une production ou qu'une modification. Mais il est allé beaucoup plus loin; il a reconu que le principe de toutes choses étoit (1) *tout bon*, *tout sage*, *tout puissant*, & il a fait de ces trois Vertus, (2) *trois sortes d'Essences divines*, *qu'il apelloit ou trois* Principes, *ou trois* Dieux. *Le premier est* le Dieu suprême, *à qui les deux autres doivent honneur & obéissance*, *d'autant qu'il est leur Pére & leur Créateur. Le second est le* Dieu visible, *le Ministre de Dieu invisible & le Créateur du monde. Le troisieme se nomme* le Monde, *ou* l'Ame

1) *Voiez Mr. Souverain dans le Platonisme devoilé pag. 52.*

2) *Id. ib. pag. 91.*

l'Ame *qui anime le Monde*, *à qui quelques-uns donnent le Nom de* Demon. *Pour revenir au ſecond*, *qu'il nommoit auſſi le* Verbe, *l'Entendement*, *ou* la Raiſon, *il concevoit deux ſortes de* Verbe, *l'un qui a réſidé de toute Eternité en Dieu*; *par lequel Dieu renferme de toute Eternité dans ſon ſein toutes ſortes de Vertus*, *faiſans tout avec* Sageſſe, *avec* Puiſſance *& avec* Bonté: *Car étant infiniment parfait*, *il a dans ce* Verbe interne *toutes les Idées*, *& les Formes des Etres créez*; *L'autre* Verbe, *qui eſt le* Verbe externe *&* proferé, *n'eſt autre choſe ſelon lui*, *que cette Subſtance*, *que Dieu pouſſa hors de ſon ſein*, *ou qu'il* engendra *pour en former l'Univers. C'eſt dans cette vuë que le* Mercure Triſmegiſte *a dit*, *que le Monde eſt* conſubſtantiel *à Dieu.*

L'auteur que je viens de copier donne entre autres preuves de ce ſyſtême celle-ci: „ (1) *Timaeus Locrus* d'où *Platon* a puiſé ſa Doctrine. „ . . . poſe d'abord un *Principe très-bon* qu'il „ apelle *Dieu*: En ſuite il diſtingue trois ordres „ de choſes, 1. *l'idée*, ou la *Forme* qui eſt éternelle en Dieu, & qui eſt l'*Exemplaire perpetuel* de toutes les choſes *engendrées* & ſujetes „ au changement: voilà le *premier Herbe*, le „ *Herbe interne* & *intelligible*. 2. la Matiere, „ par où il entend cette *Subſtance*, que Dieu „ pouſſa hors de ſon ſein, deſtituée de Forme, „ & que d'autres ont apellé le *ſecond Herbe*, ou „ *le Herbe proferé*, 3. aïant conſideré *l'idée* comme le *Pere*, & la *Matiere* comme *la Mere*, „ il prétend que de ces deux Principes il s'en „ forme un troiſiéme, qui en eſt le *Fils*, qu'il „ apelle le *ſenſible*, ou le *Monde ſenſible* pour „ le diſtinguer de *l'intelligible*, & que d'autres „ ont apellé *l'Eſprit* qui anime le Monde & *l'Ordre* de la Nature. De là il conclut, qu'il n'y „ a qu'un Monde, que ce Monde eſt le *Fils* „ *unique* de Dieu (μονογενὴς) qu'il eſt parfait,

(1) *Id. ib. pag.* 53.

„ qu'il eſt doué *d'Ame* & de *Raiſon.* (ἔμψυχον „ τι καὶ λογικὸν) Dieu, dit-il, aiant voulu pro- „ duire un Dieu trés-beau l'a fait *un Dieu en-* „ *gendré.* (τοῦτον ἐποίει Θεὸν γενητόν.) *Phurnu-* „ *tus* donne le même Eloge au Monde (Cap. „ 27. *de Naturâ Deorum*,) Le monde, dit-il, „ eſt *le Fils unique* de Dieu (μονογενὴς.) „

Avez vous jamais rien lu de plus monſtrueux? Ne voilà-t-il pas le monde formé d'une ſubſtance que Dieu pouſſa hors de ſon ſein? Ne le voilà-t-il pas l'un des trois Dieux? Et ne faut il pas le ſubdiviſer en autant de Dieux qu'il y a de parties dans l'Univers diverſement animées? N'avez[vous point là toutes les horreurs, toutes les monſtruoſitez de l'ame (1) du monde? Plus de guerres entre les Dieux que dans les écrits des Poëtes? Les Dieux auteurs de tous les pechez des hommes? Les Dieux qui puniſſent, & qui commettent les mêmes crimes qu'ils ordonnent de ne point faire?

1) *Voiez ci-deſſus pag. 123.*

Mais quoi qu'il en ſoit, direz vous, Platon reconoit un premier principe qui eſt le Dieu ſupreme, & réellement une parfaite unité. C'eſt, Monſieur, ce que l'on vous conteſtera raiſonnablement; car on pourra vous ſoutenir que l'unité de ce principe n'étoit qu'une idée abſtraite. Et pour vous faire mieux entendre cela, je vous parlerai d'une remarque de Gaſſendi. Il ne vous ſera point ſuſpect, il n'avoit nullement en vuë ni la controverſe preſente, ni les interéts d'aucun parti Il dit donc (2) que l'ordre dans lequel les choſes ont été produites ſelon les Platoniciens, ne doit pas être entendu comme ſi la matiere & l'ame du monde avoient été formées avant le monde, qu'il y a bien ici une priorité de nature, mais non pas une priorité de tems, c'eſt-à-dire, que le monde aiant toûjours exiſté, on ne laiſſe pas de concevoir que les parties ont été anterieures

2) *Gaſſend. phyſ. ſect. 1. lib. 1. p. 156. to. 1. oper.*

heures au tout. Vouz ſavez, Monſieur, que lors même qu'un effet (1) exiſte auſſi-tôt que ſa cauſe, on donne toûjours une primauté à la cauſe. Mais ce n'eſt pas une primauté de tems; ce n'eſt qu'une primauté de nature, ou ſelon nôtre maniere de concevoir. Or ſi le monde n'a point eu de commencement, vous voiez bien que les trois Divinitez de Platon ont été coëternelles, puis donc que le monde qui eſt la troiſiéme n'eſt qu'une émanation de la ſubſtance de la premiere, celle-ci n'a été jamais diſtincte de la troiſiéme; car ce qui eſt compoſé d'une choſe n'en eſt point diſtinct. Un vaſe d'or & l'or dont il eſt formé ſont réellement la même ſubſtance. Il faudra donc dire que Platon n'a diſtingué dans l'Univers un premier principe que ſelon nos manieres de concevoir, à peu près comme nous diſtinguons dans nôtre ame par raport à ſes actions immanentes un agent & un ſujet paſſif, qui réellement ſont la même choſe. Il n'y a donc jamais eu une veritable unité dans le Dieu ſupreme de Platon: il a été éternellement *identifié* avec la matiere du troiſiéme Dieu, & réellement ces trois Dieux ſont l'aſſemblage de toutes choſes.

1) *Le veſtige & la plante du pied, les raiſons & le ſoleil ſont un exemple de la.*

Gaſſendi prouve par un paſſage de Plutarque, & par un paſſage de Plotin que la doctrine de Platon (2) n'eſt qu'une hypotheſe, qui avoit été choiſie pour donner quelque notion d'une choſe très-mal aiſée à concevoir. Plutarque aiant dit que les paroles de Platon avoient excité beaucoup de diſputes parmi ceux qui les avoient interpretées, ajoûte: (3) *Qu'ils tiennent tous également que l'ame n'eſt point depuis certain temps, ni n'a point eſté engendrée, mais qu'elle a pluſieurs puiſſances & facultez, eſquelles Platon deliant & reſolvant ſa ſubſtance, par maniere de diſpute & de ſpeculation, ſupoſe de*

2) *Gaſſend. ubi ſupra pag. 157.*

3) *Plutarch. de procreat. animæ p. 1213. je me ſers de la verſion d'Amyot.*

paroles seulement, qu'elle ait esté engendrée, meslée, & contemperée, disent davantage qu'autant en seroit-il du monde, pour ce qu'il savoit tres-bien qu'il estoit eternel & non engendré, mais que voyant qu'il n'estoit pas facile de comprendre comment il est composé, ne comment il s'administre & gouverne à ceux qui dés le commencement ne supposent point de generation, ni des parties qui concourent à sa naissance, il avoit pris le chemin d'en parler ainsi. Voici la pensée de Plotin (1) si nous disions que le monde a été fait en un certain tems, & qu'avant cela il n'existoit point, nous établirions la même providence que nous disons être dans les choses singulieres, savoir une provision & une discussion de Dieu deliberant de quelle meilleure maniere l'Univers seroit formé, & gouverné. Mais puis que nous assûrons que le monde est éternel, nous devous dire consequemment que la providence du monde est une suite, & un resultât de l'entendement, & que l'entendement le precede, non pas en tems, mais comme cause, & parce que l'entendemens est selon l'ordre de nature avant le monde.

1) Plotin. Enneade 3. lib. 2 cap. 1. fol. m. 139. verso.

Il me semble qu'on peut inferer de là que ces Philosophes n'ont point pretendu afirmer que l'entendement divin fut réellement separé ou distingué de l'Univers, mais que par une abstraction de Logique ils on fait une hypothese, où ils concevoient separement ce qu'il y avoit d'action & de direction dans l'Univers, à-peu-près comme nous considerons separement dans nôtre ame la faculté de conoître & la faculté de vouloir, ou comme nous considerons en Dieu un certain ordre de decrêts, quoi que nous fachions qu'il n'y a point de decret divin qui soit distingué des autres.

Je me souviens ici de Robert Flud: c'étoit un Anglois qui ne manquoit pas d'esprit, mais

il

il s'étoit infatué de principes heteroclites & cabalistiques. Il expliquoit la creation du monde, & la diference des parties de l'Univers avec tant de distinctions, que l'on auroit cru qu'il admettoit effectivement plusieurs causes & plusieurs effets, mais par l'analyse de ses dogmes on trouva qu'il ne faisoit qu'avancer des hypotheses, où il separoit mentalement des choses qui étoient réellement le même être. La lumiere & les tenebres, disoit-il (1), sont les deux premiers principes de toutes choses, de leur melange resulte l'unité radicale de laquelle dependent en suite tous les autres êtres. Il entendoit par la lumiere le principe actif & formel, & par les tenebres le sujet passif ou le principe materiel. Croiez-vous que dans le fond il distinguât la lumiere d'avec les tenebres? Nullement. Il ne trouvoit ces deux principes qu'entant qu'il consideroit le même objet tantôt d'une maniere tantôt de l'autre. Ils n'avoient jamais été réellement separez, mais nôtre esprit les pouvoit considerer sans relation aux choses créées, & ainsi les tenebres mêmes ou la matiere étoient un principe increé. S'il parloit d'un tems qui eut precedé la creation c'étoit un tems imaginaire, une pure priorité de nature (2). Consultez Gassendi qui a debrouïllé ce cahos autant qu'il étoit possible de le debrouïller.

Un petit mot; s'il vous plaît, sur la doctrine de Proclus que Mr. du Plessis Mornais a tant vantée

1) *Voiez Gassendi in exam. Philosoph. Roberti Fluddi init. pag. 217. oper. to 3.*

2) *Cum dico* Ante Creationem, *cave intelligas illud tempus, quo nos vulgo cogitamus & asserimus Deum solum extitisse, antequam Mundum conderet. Intellige ergo potius statum rationis, seu abstractionis mentalis eo modo quo solent in Scholis universalia effingere quatenus videlicet consideramus tam lucem, quàm tenebras absolutè, secundùm se, & sine determinatione ad res singulares; à quibus tamen secluſa hac cogitationis præcisione nullo modò sejuncta sunt.* Lux *igitur hoc modo spectata* Increata *dicitur*: ac Tenebræ *etiam* Increatæ; *quòd hac ratione ad nullam rem creatam, seu è seipsis, ut partibus constitutam, pertineant.* Gassend. ib.

vantée sans en sentir le galimatias. Ce Philosophe Platonicien (1) *nous enseigne le chemin pour parvenir de plusieurs multitudes à ceste supersubstantielle Unité, qu'il appelle Nature subsistente en Eternité. . . . . Il defere neantmoins beaucoup aux Anges & aux Demons, selon la Magie que les Platoniques affectoyent fort alors: Mais c'est tousiours suyvant ceste reigle, souventes fois répetée en ses livres, Que de par le vray Dieu, qui est cachè, toutes choses sont, & de par iceluy mesme le second ordre des Dieux, c'est à dire les Anges & les Dæmons. Bref, que croire plusieurs Dieux, & n'en croire point du tout, est une mesme chose* (a). Le polytheïsme qu'il croit être un atheïsme ne peut consister que dans l'existence de plusieurs Dieux independans, & distincts les uns des autres. C'est dire qu'en admettant un nombre innombrable de Divinitez, on ne choque point l'unité divine pourvu qu'on croie qu'elles doivent toutes leur existence à un seul & même Dieu, mais cette restriction ne sauroit suffire à sauver l'unité de Dieu, si l'on ne supose qu'il est *identifié* avec elles; car s'il ne l'étoit pas, sa qualité d'auteur des Dieux n'empêcheroit point l'existence très réelle du polytheïsme, non plus que dans le systeme de Chretiens la qualité de createur de toutes choses n'empeche pas qu'il n'existe réellement plusieurs substances spirituelles & corporelles. Quelle est la raison pourquoi les Chretiens multiplient de la sorte les substances? C'est qu'ils croient qu'elles sont distinctes réellement de leur Createur, & entre elles mêmes. Il faut donc que Proclus en soutenant que l'existence de plusieurs Divinitez n'ôte pas l'unité de Dieu, moiennant que l'on ajoûte qu'elles sont l'ouvrage de Dieu, pretend qu'elles ne sont pas distinctes de Dieu. Il doit en venir là necessairement, car je lui demande, ont-elles été faites

1) *Du Plessis Monai, de la verité de la relig. Chrest. ch. 3. fol. m. 25.*

2) Πολυθεότης *Proclus* εἷς θεότης *est.*

tes de rien? Il doit repondre que non, mais qu'elles ſont émanées de la ſubſtance du premier principe. Donc, repliquerai-je, elles ne ſont peint diſtinctes de leur auteur, elles en ſont des parties : & vôtre unité *ſuperſubſtantielle*, n'eſt qu'une abſtraction mentale ſelon laquelle nous conſiderons un tout ſans être attenties aux portions qui le compoſent, mais réellement il n'y a nulle diſtinction entre un tout & ſes parties jointes enſemble. Vous devez donc dire qu'hors de nôtre entendement Dieu eſt l'aſſemblage d'une infinité de Dieux coëſſentiels & conſubſtantiels, pour le moins de la maniere que les fils d'un homme ſont de même eſſence, & de même eſpece que leur pere, & que pour trouver quelque unité dans cet aſſemblage il faut recourir aux preciſions de Logique, ou en n'y conſiderant que l'idée & que la raiſon d'un tout, on en n'y conſiderant que l'activité repanduë par toute la maſſe, ou en s'élevant à quelque inſtant de raiſon dans lequel on enviſage la cauſe comme anterieure à ſes effets. C'eſt alors qu'elle peut être conçuë ſous l'idée d'unité, mais cette unité n'ôte point aux objets de nôtre eſprit la multitude réelle.

1) *Voiez Mr. Damier dans la vie de Platon. pag. 103. & ſuiv. edit. de Paris 1699.*

2) *Voiez dans le chapitre 12. de la reponſe aux queſtions d'un Provincial - les impietez de Platon ſur l'ame de l'homme, & deſſus le chap. 31.*

On vous citera (1) d'excellens paſſages où Platon a parlé de Dieu très-ſenſement, mais cherchez les livres où il a parlé en Phyſicien, & non pas en Moraliſte ou en Politique. Vous trouverez un galimatias, & des impietez (2) épouvantables dans ſa theologie philoſophique ſi vous la pouvez anatomiſer, & vous n'y trouverez l'unité réelle d'aucune choſe. Souvenez vous je vous prie que Juſtin Martyr s'étant engagé à prouver (3) que les opinions des Philoſophi) *exponam quæ multo ſit quam Poëtarum Theologia, autque de diis opinio ridiculoſior.* Juſtin. cohor. ad Græcos pag. 4. C.

3) *Τὴν ἐκάστου δόξαν ἐκθήσομαι πολλῷ γελοιοτέραν τῆς τῶν ποιητῶν θεολογίας ἐσαν. Opinionem unuſquiſque Philo-*

losophes sur la nature de Dieu étoient encore plus ridicules que celles des Poëtes, ne cite pas moins en exemple les sentimens de Platon que ceux de Thales, d'Anaximandre &c.

1) *Dans ses traitez historiques et dogmatiques to. 1. pag. 445. 2. et suiv. to 3. pag. 2. et suiv. to. 4. pag. 278. et suiv.*

Je voudrois qu'en lisant les beaux passages que le Pere Thomassin (1) a compilez sur la monarchie attribuée à Jupiter, vous prissiez garde si les Auteurs d'où il les tire ont parlé en Poëtes, en Politiques, en Moralistes, en Orateurs ou en Physiciens. Figurez vous que dans un poëme, dans une harangue, dans un traité de morale, ou de politique on cherche les ornemens qui ont reussi à d'autres, ce qui convient au sujet & au public, & non pas ce qu'une speculation metaphysique a fait prendre pour veritable. Ce que Cicéron debite sous la personne de Cotta dans les livres de la nature des Dieux ne s'accorde aucunement avec les maximes pieuses que l'on voit dans plusieurs autres de ses écrits. On lui en fait une rude reprimande (2) sur le chapitre de la providence de Dieu.

2) *Is qui in aliis disputationibus et libris fere omnibus providentiæ fuerit assertor, et qui acerrimis argumentis impugnaverit eos qui providentiam non esse dixerunt; idem nunc quasi prodigor aliquis, aut trans, fuga providentiam conatus est tollere, in quo si contradicere velis: nec cogitatione opus est, nec labore: sua illi dicta recitanda sunt.* Lactan. divin. inst. lib. 2. cap. 8. pag. m 111.

Après tout souvenez-vous bien que quand même la plupart des Philosophes auroient eu quelque orthodoxie sur la nature de Dieu, cela n'affoibliroit point la preuve que j'ai tirée de ce que les peuples ont donné leur consentement au polytheïsme. L'opinion des Philosophes ne servoit de rien au vulgaire; vous l'avez vu cidessus (3).

(3) *Dans le chapitre 49. et 53. Voiez sur tout pag. 242.*

§. LXIX.

§. LXIX.

Opinion des Cabaliſtes que les creatures ſont émanées de Dieu.

Je ne puis m'empecher de vous dire un mot ſur les Cabaliſtes, qui pretendent que les creatures ne ſont que des émanations de la ſubſtance de Dieu. On dit (1) qu'ils avouënt qu'avant que le monde fut créé toutes choſes étoient Dieu, & que Dieu étoit toutes choſes, mais que quand le monde eut été formé des émanations de la ſubſtance divine il commença d'exiſter des choſes qui n'étoient point Dieu. Que c'eſt une étrange philoſophie! N'eſt-il pas clair qu'une choſe (2) ne peut jamais être ſeparée d'elle même, & que l'unité eſt indiviſible? Ce qui a été une fois Dieu, l'eſt toûjours neceſſairement, ce qui ne l'a pas toûjours été ne peut jamais l'être. Les Scholaſtiques qui amplifient le plus la toute puiſſance de Dieu, juſqu'à ſoutenir qu'elle peut faire qu'un même homme ſoit en même tems eſclave dans un païs, & Monarque dans un autre (3), demeurent d'accord qu'elle ne peut point rendre diſtinctes les choſes qui ont été une fois un ſeul & même être, ni donner l'identité à celles qui ont été une fois diſtinctes (4). Si donc les ecoulemens de la ſubſtance divine avoient été Dieu avant que le monde fut; ils ſeroient aujourd'hui Dieu. Servons-nous plutôt du nombre pluriel, & diſons que ſi la ſubſtance divine étoit diviſible, & pouvoit repandre hors de ſon

1) *Voiez Mr. Budeus introd. ad hiſtor. philoſoph. Ebræor. pag.* 324.

2) *Nihil poteſt ſeparari à ſe ipſo. Quæ ſemel ſunt idem ſunt ſemper idem, dit on dans les écoles de philoſophie.*

3) *Il s'enſuit de là qu'il pourroit être au même tems mâle et femelle, valet et maîtreſſe de ſoi même, mari & femme de ſoi même, pere et mere des mêmes enfans.*

(4) *Eſt advertendum res quæ ſemel ſunt idem realiter non poſſe realiter diſtingui* ETIAM DIVINITUS, *quæ vero ſunt diſtincta realiter, non poſſe identificari.* Petrus Hurtadus de Mendoza Meraphyſ. diſput. 6. pag. m. 789.

1) *Voiez les paroles de Mr. Bernier que j'ai citées dans la remarque A de l'article de Spinoza. Voiez aussi la remarque K de l'article* Brachmanes.

son sein ce qu'elle y auroit tenu renfermé, & l'y faire revenir après plusieurs siecles, comme revent les Cabalistes, elle seroit un assemblage de plusiers Divinitez qui seroient susceptibles de generation & de corruption. Cette consequence peut fraper presque toutes les hypotheses des anciens Philosophes sur la nature divine. Je supose que vous savez qu'il y a dans l'Orient quelques sectes (1), qui donnent dans les mêmes visions que les Cabalistes.

2) *Voiez dans mon Dictionaire la remarque K de son article.*

Je ne vous parlerai point d'Origene (2) que l'on accuse d'une semblable extravagance. Je ne vous dirai point non plus que certaines gens pretendent que selon quelques Docteurs de l'Eglise primitive, la seconde personne de la Trinité sortit du sein de son Pere un peu avant la creation, & qu'elle aquit une forme qu'elle n'avoit pas auparavant. Cette hypothese (3) renverseroit la doctrine de la consubstantialité du Verbe, & la veritable unité, & immutabilité de Dieu.

3) *Voiez de* Januacœlorum referata *pag.* 127. *et seq.*

§. LXX.

Pourquoi je ne veux rien dire des Mystiques, qui semblent croire que les creatures se transubstantient en Dieu.

4) *Cidessus p.* 353.

La maxime que j'ai alleguée (4) que les choses qui sont une fois distinctes d'une autre ne peuvent jamais cesser d'en être distinctes, pourroit m'engager à dire un mot contre cette deification de l'ame dont les livres des Mystiques parlent si souvent. Il semble aussi que ce qu'ils disent du retour de l'ame, (5) *Qui est recoulée & abimée en Dieu par une presence fonciere & centrale*, les rend conformes en quelque façon aux Cabalistes, & par consequent que je devrois ne les pas omettre, puis que j'ai parlé des reveries de la Cabale, mais à Dieu ne

5) *Voiez dans le Diction. histor. et crit. la remarque I de l'article* Brachmanes.

ne plaiſe, Monſieur, que je me mêle là dedans. Je veux profiter de (1) l'infortune du Proteſtant anonyme, qui publia ſon jugement ſur la Theologie myſtique l'an 1699. Les plus puiſſans motifs du monde l'engagerent à étudier cette matiere, & le ſoutinrent contre les fatigues d'une étude ſi deſagreable. Il ſe vouloit vanger de Mr. l'Evêque de Meaux, & ſe decharger de la bile qui lui peſoit ſur le cœur. On croit que ſans cela il n'eut pas eu la patience d'examiner ſi à fond la Theologie myſtique, & l'on trouve qu'il s'eſt donné beaucoup de peine, & qu'il à emploié les derniers efforts pour la debrouiller & pour la comprendre, mais il a eu le malheur de voir que deux écrivains l'un (2) Catholique & l'autre (3) non Catholique lui ont reproché qu'il n'y avoit rien compris. Profitons de cet exemple; laiſſons dire aux Myſtiques tant qu'il leur plaira que le mariage ſpirituel de l'ame avec Dieu; (4) *reduit tout à une unité*, qu'alors *Dieu eſt* l'ame & l'ame *eſt Dieu.*

1) *Felix quem faciunt aliena pericula cautum.*

2) *L'Abbé de Chevrement dans ſon chriſtianiſme éclairci, imprimé à Amſterdam l'an 1700.*

Voiez y-depuis la page 319. juſqu'à la pag. 396. Il donne des éloges outrez au Proteſtant anonyme, et l'accuſe auſſi de pluſieurs fautes, et lui fait par ci par là des leçons très-judicieuſes ſur ſon emportement.

§. LXXI.

Qu'on a reconu que la politique influoit beaucoup dans la religion Païenne.

Vous auriez voulu que je n'euſſe point parlé (5) des influences de la politique ſur la religion des Gentils; car il n'y a que trop de gens, dites vous, qui abuſent de cette ſorte de remarques, & qui en inferent que par tout le culte divin eſt une invention humaine. A leur dam,

(3) *Gothofredus Arnoldus in hiſtoria & deſcriptione Theologiæ myſticæ imprimée à Francfort l'an 1702. Voiez y depuis la page 477. juſqu'à la pag. 549. Il ſoutient que l'anonyme eſt bien novice dans ces matieres, malin et plein de contradictions.* (4) *Voiez le Diction hiſt. et crit. ubi ſupra.*

(5) *Dans le chap. 101. des Penſées diverſes.*

dam, Monſieur, s'ils abuſent de leur eſprit & de leur raiſon avec une impertinence ſi audacieuſe Je n'en dois pas être reſponſable, j'ai pourgarans de ce que j'ai dit une infinité d'auteurs & vous ne devez pas ignorer que nos plus zêlez Theologiens donnent aux fauſſes religions une origine plus infame que ne l'eſt la ruſe des hommes ; ils ſoutiennent qu'elles ſont la production de l'orgueil & de la malice du diable. C'eſt ce que j'ai obſervé (1) il y a long tems.

(1) *Voz l'addition aux penſees ſur les Cometes ch. 4. dans la reponſe à la 4. objection pag. 47.*

De peur d'être trop long je ne vous citerai pas tous ceux qui ont dit, que les politiques ont inventé le culte des Dieux afin de tenir les peuples dans la dependance neceſſaire. Les perſonnes dont vous me parlez qui diſent tout haut que la religion eſt entre les mains des Magiſtrats, comme la bride entre les mains d'un Ecuier qui fait faire à un cheval tous les exercices du manege, ont lu aparemment une reflexion qui ſe trouve dans Polybe. Ce fameux Hiſtorien declare qu'il n'y a rien en quoi la Republique Romaine lui paroiſſe mieux ſurpaſſer les autres peuples, que dans l'opinion qu'elle avoit des Dieux: de ſorte, continuë-t-il, que cela même qui eſt blamé par les autres hommes, je veux dire la ſuperſtition, eſt ce me ſemble, ce qui maintient cette Republique. La ſuperſtition y eſt ſi outrée, & tellement repanduë non ſeulement ſur la conduite des particuliers, mais auſſi ſur la conduite publique, que l'on n'y ſauroit rien ajoûter, & je penſe que les Romains ont fait cela à cauſe du peuple. Car ſi l'on pouvoit former une republique où il n'y eût que des gens ſages, toutes ces ceremonies de religion ſeroient peut être ſuperflues, mais puis que le peuple eſt inconſtant, & plein de paſſions injuſtes, qu'il s'irrite ſubitement, & que la colere le pouſſe à la violence, il ne reſte que de le refrener par de ter-

terreurs invisibles, & par ces sortes de fictions épouvantables. C'est pourquoi je trouve que les anciens n'ont pas introduit sans de très-bonnes raisons parmi le peuple ces sentimens sur les Dieux, & sur les peines des enfers, & qu'au contraire ceux qui vivent aujourd'hui les rejettent temerairement & mal à-propos (1) Voilà ce que dit Polybe.

1) *Tiré de Polybe lib. 6. cap. 54. pag. m. 449.*

2) *A la remarque H de l'article Esope p. 1175. col. 1. de la 2. édition.*

Strabon à exprimé la même pensée encore plus clairement. Je ne vous raporterai point ses paroles, je me souviens de les avoit déjà raportées dans mon Dictionaire 2). Aiez y recours, s'il vous plaît. Par une semblable raison (3) je suprime ici le système qu'un disciple de Socrate avoit donné de l'origine des religions.

Un noble Romain qui étoit du college des Augures fit un livre, où il soutint (4) que les auspices n'avoient été inventez que par raport aux utilitez du public: *auspicia ista ad utilitatem esse reipublicæ composita* (5). Ciceron dans le 2. livre des loix ne rejetta pas entierement ce motif, il se contenta de ne point l'admettre comme l'unique, & aiant refuté (6) ail tiasleurs & pleinement renversé tout l'art des augures, il declara que depuis que l'on en avoit reconu la vanité on l'avoit pourtant maintenu à cause des grans services que l'on en pouvoit tirer: (7). *Credo Romulum qui urbem auspicato condidit habuisse opinionem, esse in providendis rebus augurandi scientiam. Errabat enim multis in rebus antiquitas, quam vel usu jam, vel doctrina, vel vetustate immutatam videmus. Retinetur autem & ad opinionem vulgi, & ad magnas utilitates reip. mos, religio, disciplina, jus augurum, collegii autoritas.*

3) *Voiez dans mon Dictionaire la remarque H. de l'article Ecle.*

4) *Cicero de legib. lib. 2. fol. 334. D.*

5) *Id. ib.*

6) *In 2. lib. de divinat.*

7) Cicero de divin. II lib. 2. fol. 318. r. Joignez à cela ce qu'il avoit dit fol. 316. C. *Ut in nostris commentariis habemus, Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas. Hoc fortasse reip. causa constitutum est. Comitiorum enim non habendorum causas esse voluerunt.*

Il supose dans un autre livre que les simulacres des Dieux en forme humane sont de l'invention de quelques personnes sages qui espererent par là de mieux inspirer aux hommes le culte divin pour les retirer du vice (1). Le Pere Lescalopier condamne cette pensée, & dit que le peuple ne pouvoit pas être corrigé par un tel moien, mais par quelque chose qui l'effraiât, & que bien loin qu'en donnant aux Dieux la figure humaine on ait travaillé à établir la vertu, on a établi le crime, parce qu'on le depouilloit de sa laideur, & qu'on l'honoroit, & le consacroit en supoſant que les Dieux étoient sujets aux mêmes passions que la creature dont on leur donnoit la figure. Il se declare plutôt pour la pensée de Strabon, selon laquelle les legislateurs recoururent à des fictions formidables, afin d'amener par la crainte dans le bon chemin les peuples grossiers, & l'esprit foible des femmes que la raison n'auroit pu reduite. *Inde manasse videtur*, dit-il (2) *ad homines omnis morum corruptela, postquàm Dii humanis induti formis, perditorum hominum turpissima flagitia in se honestarunt quodammodò, ac consecrarunt: tantùm abest ut animos imperitorum ad Deorum cultum à vitæ pravitate converterint. Sanius fortè cuipiam videtur aliud item Sapientum Legislatorum consilium, in Strabone Geographo, qui cùm intelligerent apud mulieres, & promiscuam multitudinem parùm rationes valere, nec nisi timore ad religionem, sanctitatem, fidem, uno verbo, ad rectè agendum, id hominum genus trahi: & fulmen, & Ægidem, & tridentem, & faces, & dracones, & bastas, & thyrsos, & omnis generis arma Diis in manus, atque humeros dedere, ut hoc terrifico quasi larvarum apparatu, pueriles mulierculârum, atque inscientis plebeculæ animos, & ab turpi commisso deterrerent, & ad aliquam vitæ honesta-*

1) *Quis tam cæcus in contemplandis rebus unquam fuit, ut non videret species istas hominum collatas in Deos aut consilio quodam sapientum, quò facilius animos imperitorum ad Deorum cultum à vitæ pravitate converterent, aut superstitione &c.* Deor. lib. 1. pag. 105.

2) *Lescaloper. in Cicer. de nat. Deor. lib. 1. pag. 106. col. 1.*

honestatem propè cogerent invitos. Voiez aussi ce qu'il dit sur un (1) autre endroit du même livre de Ciceron.

Vous n'avez pas imité ceux qui avec beaucoup d'injustice font passez du mepris de la nouvelle Philosophie peripateticienne au mepris de la personne d'Aristote. C'est pourquoi je vous cite cet Auteur, l'un des plus grans hommes de l'antiquité. (2) Il a dit que les additions que l'on avoit faites aux veritables idées de la nature divine n'étoient que des fables accommodées à la portée du peuple, & aux interests de la societé, & que par ce principe l'on avoit fait ressembler les Dieux non seulement à l'espece humaine, mais aussi aux animaux.

Il n'est pas besoin que je vous fasse ressouvenir de Tite Live (3) au sujet de Numa Pompilius: je supose que vous ne l'avez pas oublié; mais je dois vous dire que Plutarque est l'un des Auteurs qui peut fournir le pretexte le plus plausible de soutenir que la religion est l'Ouvrage de la politique. Considerez bien ce qu'il dit: „ (4) Le premier article de l'establissement des „ loix, & de la police que Colotes loue tant, „ & *religionem funditùs sustulerunt?*

1) Sur ces paroles du I. livre de natura Deor. pag. 170. *Ii qui dixerunt totam de Diis immortalibus opinionem fictam esse ab hominibus sapientibus Reipub. causâ, ut quo ratio non posset, eos ad officium religio duceret; nonne omnem*

(2) Παραδέδοται ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν, ἐν μύθου σχήματι καταλελειμμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοὶ τέ εἰσιν ἔτοι, καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην Φύσιν. τὰ δ' λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσῆχθαι πρὸς τὴν πειθὼ τῶν πολλῶν, καὶ πρὸς τὴν εἰς τὰς νόμους καὶ τὸ συμφέρον χρῆσιν. ἀνθρωποειδεῖς τε δὴ τέτες, καὶ τῶν ἄλλων ζώων ὁμοίας τισὶ λέγεσι, καὶ τέτοις ἕτερα ἀκόλεθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις. *Tradita autem sunt quædam a majoribus nostris, et admodum antiquis, ac in fabulæ figura posterioribus relicta, quòd hi dii sint, universamque naturam divinum contineat. Cetera verò fabulosè ad multitudinis persuasionem, et ad legum, ac ejus, quod conferat opportunitatem, jam illata sunt. Forminiformes nanque, ac aliorum animalium nonnullis similes eos dicunt, ac alia consequentia, & similia iis, quæ dicta sunt.* Arist. metaph. l. 12. c. 8. p. m. 744 T. (3) *Voiez ci-dessus p.* 22. (4) *Plutarch. adv. Colotem p.* 1125. *Je me sers de la version d'Amyot*

„ & le plus important, c'eſt la creance & perſuaſion des Dieux, par le moyen de laquelle „ Lycurgus ſanctifia jadis les Lacedæmoniens, „ Numa les Romains, Ion les Atheniens, & „ Deucalion tout les Grecs univerſellement, en „ les rendant devots & afectionnez envers les „ Dieux, en prieres, ſermens, oracles & propheties, par le moyen de la crainte & de „ l'eſperance qu'ils leur imprimerent, de ſorte „ qu'allant par le monde, vous trouverez des „ villes qui ne ſont point cloſes de murs, qui „ n'ont point de lettres, qui n'ont aucuns Rois, „ voire qui n'ont point de maiſons, ni point „ d'argent, ni ne ſe ſervent ponit de monnoye, „ qui ne ſavent que c'eſt de theatres ni des „ exercices du corps: mais vous n'en trouverez jamais qui ſoit ſans Dieu, qui n'ait point „ de ſerment à jurer, qui n'uſe point de prieres, ni de ſacrifices pour obtenir des biens & „ deſtourner des maux, jamais homme n'en „ vid, ni n'en verra jamais, ains me ſemble „ que pluſtoſt une ville ſeroit ſans (1) ſole, „ qu'une police ne s'y dreſſeroit & eſtabliroit „ ſans aucune religion ou opinion des Dieux, „ & ſans la conſerver aprés l'avoir euë. C'eſt „ ce qui contient toute ſocieté humaine. c'eſt „ le fondement & apui de toutes loix.„ Si la religion eſt abſolument neceſſaire à une ſocieté, dira-t-on, les legiſlateurs n'auront en garde d'oublier jamais cet article, ils auront fait de cela l'objet principal de leurs inventions.

(1) *C'eſt-à-dire, le fond ou la terre ſur quoi l'on bâtit.*

Je vous conſeille de laiſſer dire tout ce qu'on voudra touchant l'origine des fauſſes religions; car pourvu qu'on n'attaque point cette verité eſſentielle, que c'eſt Dieu qui a enſeigné aux hommes la religion veritable, que vous importe que l'on attribuë ou aux hommes, ou au demon l'établiſſement de l'idolatrie?

A . . . . le 16. de Fevrier 1704.

R I N.